

سكوا من الاصل

METZ
ville au futur
Pages 19 à 27

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13608 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 28 OCTOBRE 1988

L'annonce d'une libération des prisonniers politiques Moscou veut faciliter la tenue en URSS d'une conférence sur les droits de l'homme

Euphorie germano-soviétique

L'extraordinaire cordialité des entretiens Kohl-Gorbatchev à Moscou n'est sans doute pas l'événement le plus surprenant de ce sommet soviéto-occidental et de la relance qu'il annonce pour l'Ostpolitik de Bonn. Beaucoup d'eau avait passé sous les ponts depuis le dernier « mini-sommet » de mars 1985, lorsque le chancelier s'était rendu à Moscou pour les funérailles de Tchernomir, et depuis le « gaffe » qu'il avait commise en comparant M. Gorbatchev à Goebbels.

Mais si, à Moscou, le numéro un soviétique a utilisé ce temps pour déployer à grande échelle son programme de réformes et sa « nouvelle pensée » en matière de diplomatie, il a trouvé en République fédérale un terrain depuis longtemps favorable. Coincés entre leur besoin du parapluie américain et la nécessité d'un dialogue avec l'adversaire pour atténuer les effets de la division de leur pays, les Allemands n'ont jamais été aussi heureux que lorsqu'une détente générale entre l'Est et l'Ouest leur a permis de concilier l'un et l'autre.

« J'espère que c'est vrai », a déclaré M. Reagan en apprenant l'intention de l'URSS de libérer tous ses prisonniers politiques avant la fin de l'année. La nouvelle avait été annoncée par le chancelier Kohl, mercredi 26 octobre, au terme de sa visite à Moscou. Cette initiative devrait faciliter la tenue d'une conférence sur les droits de l'homme avant 1992 à Moscou.



(Lire l'article de notre correspondant BERNARD GUETTA, page 4.)

L'amélioration de la sécurité routière La France adopte le permis de conduire à points

Le comité interministériel sur la sécurité routière s'est réuni, le 27 octobre, afin d'arrêter les premières mesures pour limiter l'hécatombe sur les routes. Ces mesures ont été préparées par M.M. Delebarre, ministre des transports, et Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux. Le principe d'un permis de conduire à points et d'un contrôle technique des véhicules a été retenu.

La nécessité d'une redéfinition de la politique gouvernementale était apparue au printemps dernier avec la hausse de 18 % de la mortalité en quatre mois. Au cours du chassé-croisé du 29 au 31 juillet dernier, le nombre de tués augmentait même de 71 % par rapport au week-end correspondant de 1987. Nombreux furent, cet été, les membres du gouvernement à fustiger le comportement des conducteurs français qui avaient tendance à minimiser la responsabilité des excès de vitesse dans l'aggravation de l'insécurité routière.

Le comité interministériel a donc arrêté un ensemble de mesures cohérent qui vient compléter la réglementation en vigueur. L'essentiel est destiné à obliger progressivement les automobilistes à changer leur façon de conduire. Pour cela, le principe d'un permis de conduire à points a été décidé. Un projet de loi en précisera les modalités à la session parlementaire du printemps prochain. D'autre part, le gouvernement veut mettre fin à la pratique fort répandue des interventions qui aboutissent à l'annulation des procès-verbaux d'infraction. Un contrôle technique des véhicules tous les trois ans avec obligation de réparer les défauts constatés sera mis en place en 1990.

(Lire page 43 l'article d'ALAIN FAUJAS.)

Le lancement de TDF 1
Dix ans de feuilleton pour le satellite de télévision, qui doit être lancé dans la nuit de jeudi à vendredi.
PAGE 18

Les élections municipales en Afrique du Sud
Faible taux de participation des Noirs.
PAGE 48

Piñale « abortive » : le tollé
Nombreuses protestations après la décision de Roussel-Uclaf de retirer du marché le RU 486.
PAGES 12 et 14

Nouvelle-Calédonie
M. Rocard fustige le RPR.
PAGE 8

Le sommaire complet se trouve en page 48

Un sondage SOFRES pour « le Monde » et RTL

Les socialistes, fervents de l'ouverture

Les électeurs socialistes et centristes sont demandeurs d'ouverture politique, et celle qui leur est offerte les déçoit. Tel est le principal enseignement du sondage réalisé par la SOFRES pour « le Monde » et RTL.

Au moment où le refus du PCF de négocier tout accord national avec le PS pour les prochaines élections municipales pleureux dirigeants et des communistes, récusent le terme d'ouverture, lui préférant celui d'élargissement, l'enquête qu'a réalisée la SOFRES pour le Monde et RTL sur « le jugement des Français sur l'ouverture politique » prend un relief singulier.

Elle montre en effet que l'ouverture reste une forte attente dans l'opinion et particulièrement dans les électeurs socialistes et centristes.

Cette enquête permet de tirer les conclusions suivantes : le jugement des Français sur l'ouverture est positif ; le tandem Mitterrand-Rocard incarne le mieux ; elle est à la fois une déception et une attente.

Les noyaux et les réseaux

Bien que son offensive ait été jugée « non conforme à l'intérêt de la banque » par le conseil d'administration de la Société générale, M. Pébereau a demandé à la Banque de France l'autorisation de posséder plus de 10 % du capital. Un nouvel épisode dans la bataille autour des « noyaux durs ».

Elle est terrible, la main invisible du marché. Selon M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, c'est elle qui serait à l'origine des mouvements boursiers autour du capital des sociétés pri-

La bataille autour de la Société générale

C'était déjà le cas avec la première variante de l'Ostpolitik, et ceux qui saluent aujourd'hui les innovations de M. Gorbatchev sont souvent les mêmes que ceux qui trouvaient déjà beaucoup de vertus à la politique brejnévienne. Le compte rendu du récent entretien entre le rédacteur du « Spiegel » et le chef du PC soviétique reflète une euphorie proche de la béatitude. Quant à M. Genscher, il n'avait pas attendu longtemps pour proclamer, le premier dans le monde occidental, qu'il fallait « prendre M. Gorbatchev au mot ». Il était le mieux à même de répercuter largement la promesse des autorités de Moscou de libérer les prisonniers politiques soviétiques avant la fin de l'année.

Dans ces conditions, les oppositions constatées sur les problèmes de la division de l'Allemagne et de Berlin n'ont été en fin de compte qu'un baroud d'honneur de part et d'autre. D'une part, parce que le chancelier Kohl et toute la classe politique allemande sont bien décidés à « laisser du temps au temps » d'autre part, parce que Moscou est prêt à fermer les yeux sur certains accommodements à Berlin. Il était entendu en tout cas que les divergences de principe ne doivent empêcher la coopération.

Reste à savoir
quelles seront les retombées pratiques de ces ententes. La relance des échanges économiques en est une, mais ici les Allemands sont précédés ou accompagnés par leurs partenaires de la Communauté. L'avenir dépendra non seulement de la compétitivité allemande, mais aussi du sort de la réforme économique soviétique.

Sur le plan politique, le chancelier Kohl a rejoint le patron des pays - dont la France - qui acceptent de voir se tenir à Moscou une conférence sur les droits de l'homme : seule M. Thatcher fait encore objection à ce projet, qui devrait faciliter l'ouverture de la grande négociation attendue sur les armements conventionnels. Un dossier pour lequel on pourra compter, une fois de plus, sur une approche « modérée et constructive » des Allemands.

M 0147 - 1028 0 - 4,50 F
3790147004500 10280

Le « Seicento » au Grand Palais Le tourbillon italien

La vogue de la peinture italienne a culminé en France au XVII^e siècle. Encore aujourd'hui on recense mille huit cents tableaux de ce « Seicento » dans nos collections publiques. Un dixième d'entre eux sont accrochés au Grand Palais à Paris, dans un décor somptueux. Une exposition ambitieuse qui posera vraisemblablement beaucoup de questions aux visiteurs du XX^e siècle.

par André Chastel
Comme d'une corne d'abondance inattendue, de jeunes conservateurs aussi diligents que passionnés ont déversé dans les

Le Monde DES LIVRES

- Naguib Mahfouz et les fables vraies des rues de son enfance.
- Liliane Siegel, la « Chantrelle », de Sartre.
- Paul Eluard, Fambig.
- Romans : Pierre Fautou, Carlo Coccioli, Jacques Almir.
- L'utopie réaliste d'André Gorz.
- La chronique de Nicole Zand : Tatiana Tolstoï.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Monsieur Littre », de Jean Hamburger.

Pages 29 à 37

M. Edouard Balladur, qui a bien connu toutes les manettes du marché, le titulaire de la Rue de Rivoli, n'arrive pas à croire à cette main invisible. L'ancien ministre de l'économie dénonce l'utilisation par les pouvoirs publics de certaines grandes institutions financières (comme la Caisse des dépôts et consignations et les sociétés d'assurance nationalisées) à des fins politiques.

ERIK IZRAELEWICZ.
(Lire la suite page 42.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Espagne/Portugal, 2,20 P. ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 150 pes. ; Grèce, 60 dr. ; Italie, 160 li. ; Japon, 100 ¥ ; Liban, 1.000 L. ; Luxembourg, 30 F. ; Pays-Bas, 2,25 G. ; Portugal, 100 esc. ; Suède, 500 F. SFA ; Suisse, 12,50 fr. ; Thaïlande, 1,50 B. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 B.

INOUBLIABLES

Après son admirable journal « Une vie bouleversée » (1941-1943), voici les « Lettres » d'Etty Hillesum. Dans ces derniers mots, qui sont tout ce qui nous reste d'elle avant sa mort à vingt-huit ans à Auschwitz, plus que jamais elle apparaît comme la dernière des justes.

Pierre Démeron / Marie-Claire
Traduit du néerlandais par Ph. Noble. 75 F

A propos de « Une vie bouleversée » :
C'est un livre surprenant de force morale et de joie de vivre.
François Mitterrand

Editions du Seuil

Débats

JUSTICE

N'oublions pas les prisons

par ARLETTE FARGE, MICHELLE PERROT
et GÉRARD SOULIER (*)

lisez. Tous doivent un jour sortir, et pas
n'importe comment.

Déclouonner signifie qu'on réintègre dans la vie carcérale les auteurs naturels des différentes activités ou situations dans lesquelles les personnes détenues peuvent être impliquées, indépendamment de leur situation pénale : travail, santé, sport, culture, formation professionnelle. Depuis 1982, des progrès ont été accomplis en ce sens. Par exemple, l'inspection médicale pénitentiaire a été supprimée, laissant place désormais à la compétence du ministère de la Santé. Ce rattachement ne résout pas les carences persistantes au niveau des moyens, mais ce peut contribuer à un rapprochement progressif vers des conditions sanitaires normales.

La déclassification s'impose tout autant pour les personnels pénitentiaires. Dans leurs conditions de vie, de logement, de formation, ils doivent être considérés comme des fonctionnaires comme les autres. Une politique consistant de déclasser le personnel, au surplus, favoriser une meilleure compréhension par la société de tous les problèmes qui entourent l'administration des peines. Les simplifications démocratiques de l'idéologie sécuritaire qui poussent à faire entrer toujours davantage d'individus en prison, sans poser jamais le problème crucial de leur sortie, ne pourraient certainement plus fonctionner aussi facilement. Tout cela pour rappeler enfin que la réforme pénitentiaire la plus importante, c'est la réforme pénale qui aboutit à avoir le moins de détenus possible.

La surpopulation pénale ne signifie pas forcément qu'il y a un manque de place, mais plutôt qu'il y a trop de personnes en prison, et notamment trop de personnes en détention provisoire. C'est bien à cela qu'il faut d'abord porter remède : à cette politique de facilité, qui consiste à envoyer en prison sans jamais poser le problème du retour en société, et sans égard pour le coût social de cette production institutionnelle de la délinquance.

La France s'apprete à célébrer le bicentenaire de la Révolution et à s'engager davantage dans une Europe moderne, alors qu'elle maintient un des systèmes pénitentiaires les plus archaïques d'Europe. Un pays qui n'a pas l'élémentaire courage d'organiser la réforme de ses prisons est un pays qui entre en régression.

« Surveillants » ou « gardiens » ?

L'amélioration de la condition des uns est donc bien indissociable de l'amélioration de celle des autres. La réforme des prisons est une urgente nécessité. Le mal carcéral tient au fait que des hommes se trouvent coupés de la société. C'est dans un esprit de « déclassification », de « déclasser », de « déclouonner », qu'il faut penser la réforme des prisons. Cela concerne, il va de soi, les personnes détenues, et signifie que les contacts avec l'extérieur doivent être étendus, multipliés, concrètement, il faut développer toutes les formes de contact avec des personnes et des groupes extérieurs au monde pénitentiaire et susceptibles d'aider à la préparation de la sortie, problème majeur de l'emprisonnement, qui désocialise.

(*) Respectivement : directeur de recherches au CNRS ; professeur d'histoire, université PARIS-VII, et professeur de droit, université d'Amiens.

POLITIQUE

Démocratie de confrontation

par MICHEL PRIGENT (*)

DÈS son accession au pouvoir en 1974, Valéry Giscard d'Estaing avait accompli un certain nombre de gestes symboliques pour réaffirmer qu'au-delà des affrontements du débat politique il devait exister des domaines où une large majorité de Français partageait les mêmes préoccupations, voire les mêmes convictions.

A l'époque, la démarche du président de la République suscita quelques ricardements agacés à droite et quelques coups de menton à gauche. Le 10 mai 1981 ayant marqué, comme chacun sait, le passage de l'ombre à la lumière, il ne fut pas question du ministre des Conventions et des qu'un socialiste se hasardait à proposer une mesure raisonnable au sacrifice cet économiste sur « le socle du changement » avant de reconnaître, dès 1983, que seules la rigueur et l'austérité éviteraient la catastrophe.

En 1986, la coexistence d'une majorité présidentielle et d'une majorité parlementaire hostile conduisit au processus aussi inévitable mais de la cohabitation : les règles du jeu politico-médiatique et la proximité de l'élection présidentielle contraignaient les penseurs à un maximum d'hypocrisie et l'opinion crut à tort qu'un certain mouvement d'unification de la classe politique se produisait alors que la déperdition d'énergie idéologique atteignit le basculement des affrontements personnels.

La face-à-face télévisé entre François Mitterrand et Jacques Chirac fut ainsi, au premier degré, le désaveu de la cohabitation et, au second degré, le prodrome de l'ouverture. La victoire du candidat socialiste, la constitution du gouvernement Rocard, l'absence de majorité à l'Assemblée nationale, la rapidité étonnante de certains réajustements, la cacophonie de la nouvelle opposition, le refus de tout programme cachant mal l'absence de toute idée, chacun de ces signes annonçaient que le théâtre du pouvoir « postmoderne » était en place, que les « conjurés » des socialistes était en girène, que, tristes bicentennaires pour certains, la révolution était achevée.

Que les notions de consensus, de cohabitation et d'ouverture aient chacune correspondu à un rapport de forces momentanément souligné, assez leur fragilité et leur fonction de dissimulation de la réalité. Si l'on peut se féliciter que les partis les plus idéologiques deviennent réalistes, que la mondialisation des difficultés interdise les amarrages nationalistes, on doit s'interroger d'une successive soumission aux faits qui substituent la gestion à la création.

Si la droite et la gauche disent la même chose sur tout, s'il suffit au libéralisme d'être social pour être crédible ou au socialisme de reconnaître le marché pour être acceptable, la démocratie, loin d'y gagner, est sans nul doute menacée. Contrairement à d'autres périodes de son histoire, la France a la chance que l'extrême gauche et l'extrême droite ne soient capables ni de se réunir pour mettre en danger la République ni de devenir, l'une ou l'autre, le pôle d'une opposition violente.

L'histoire de notre pays et de notre continent suffit à prouver que les moments d'irénisme et de réconciliation sont rares. Une démocratie est forte quand elle

organise la confrontation des idées, non quand elle subit l'affrontement des hommes. D'une manière plus profonde, il est dans notre tradition d'être un modèle plus qu'une imitation. Le risque actuel est d'élire un minimum d'efficacité libérale et un minimum de justice socialiste pour obtenir un maximum d'immobilisme. Il est possible que les Français ne croient ni au libéralisme ni au socialisme. Il est possible qu'on leur suggère de ne plus croire à rien pour mieux les gouverner, auquel cas le degré zéro de la politique serait une mise sous tutelle de la démocratie ; une mise à l'écart de l'histoire, une mise à mort de la contestation.

Est-ce un hasard si de nombreux animateurs de mai 68 se détachent aujourd'hui dans les cabinets ministériels comme si leur contestation avait trouvé son port d'attache ? Est-ce un hasard si, à droite comme à gauche, les politiques approchent ou repoussent, ce qui revient d'ailleurs au même, les intellectuels ? L'heure et la mode n'étaient pas au hard mais au soft, on dégageait ces intellectuels en idéologues, en boucs émissaires des échecs de la technocratie politique. Le peuple et les élus du peuple étant infaillibles, il faut bien trouver ailleurs les responsables d'une crise qui est paradoxalement un alibi pour certains et une dure réalité pour beaucoup d'autres. Si l'ouverture a séduit tant de beaux esprits, c'est aussi parce qu'elle est l'outil d'une nouvelle montée en puissance des professionnels de la politique dont la division symbolique réclame un accord total sur les fins et sur les moyens.

Comment pourrait-on gouverner dans le brouhaha ? Les revirements socialistes et les maladrotes communistes ayant découragé le peuple de croire, il faut employer ce même peuple en « incubeur » ou de s'interroger : pour que le pouvoir politique soit le seul maître, il faut éliminer les maîtres-penseurs, même s'ils pensent comme les maîtres du moment. Le socialisme connu en 1988 est « majorité idéologique » et en 1981 une « majorité sociologique ». Il gouverne aujourd'hui avec une « majorité relative ». Tout est dans le changement d'adjectif épithète. Si les conservateurs et les libéraux ne font pas attention, ils connaîtront le même mouvement... dans la « minorité », ce qui est moins agréable.

L'opposition ne gagnera rien à succomber aux charmes de l'ouverture comme elle n'aurait rien gagné à écouter les sirènes de l'extrémisme. Puisqu'elle est libérale, qu'elle fasse une politique de l'offre au lieu de se lamenter sur la médiocrité de la demande ! Qu'elle reprenne le flambeau de ses idées et de ses valeurs ! Qu'elle organise ses procédures de sélection électorale ! Lorsque l'ouverture aura cessé de s'ouvrir, chacun découvrira que le roi était nu. Ceux qui auront écouté la petite musique de nuit qu'on nous interprète aujourd'hui seront désemparés quand viendra l'heure nécessaire de l'alternance. Ceux qui auront profité de l'opposition pour comprendre et construire seront en situation de convaincre des électeurs redevenus des citoyens.

(*) Président des Cordes universitaires.

D'ORDINAIRE, il faut l'émeute — les détenus sur les toits — pour que la prison devienne une affaire publique. Cette fois-ci, ce sont les surveillants qui l'ont sorti de l'ombre, et si le calme est maintenant revenu, le problème n'en est pas réglé pour autant.

Dès lors qu'elles se taisent, les prisons retournent à l'oubli, comme s'il n'y avait plus rien à en dire. Cela est vrai, sans doute, de tous les problèmes qui concernent la société, mais le phénomène est cependant plus marqué pour la prison. Que l'on songe un instant à cet autre lieu d'enfermement qu'est l'hôpital psychiatrique. Jamais de révolte, ici. On n'en parle donc jamais, ou seulement dans l'intimité des interrogatoires scientifiques ou des enquêtes gestionnaires.

La question de l'emprisonnement est elle-même murée dans le silence. Les manuels de droit pénal traitent de l'emprisonnement comme peine, mais ne disent jamais rien sur ce qu'est cette peine ; jamais un mot sur l'institution carcérale et ses effets. La justice délègue le carcéral à l'administration pénitentiaire, qui s'est constituée, au cours du dix-neuvième siècle, en une force autonome, avec la complicité générale d'une société qui ne demande qu'à oublier. La prison remplit sa fonction essentielle de retranchement et de débarras. Ainsi tout le monde esquisse le problème, sauf ceux qui, à un titre ou à un autre, y sont confrontés.

Une critique incessante

Comment penser ce mouvement des surveillants ? Derrière des revendications d'allure catégorique, il était aisé de percevoir qu'il s'agissait d'autre chose : de la difficulté de leur travail. Pour eux aussi, la prison est un monde dur.

Les innovations relatives ne doivent pas dissimuler ce qui n'a pas changé : la prison elle-même. Ceux qui veulent réfléchir devraient avoir compris maintenant que tous ceux qui vivent là vivent mal : les détenus — comment l'ignorer ? — et ceux qui les détient — pourquoi ne pas le comprendre ?

Jamais l'on n'y vivra bien. L'emprisonnement est l'emprisonnement. Si on envisage l'être humain comme un être social, un être qui bouge et qui parle, l'emprisonnement est, par essence, inhérent.

Il blesse l'humain de l'homme. Cela condamne l'idée même d'une réforme, ou plutôt débouche sur la seule qui serait logique : l'abolition des prisons. Après tout, la prison n'a pas toujours existé. Mais enfin, pour le présent, l'emprisonnement reste la peine de référence, et la critique de la prison ne l'a pas ébranlé. Les murs n'entendent rien. Beaucoup ont souligné ce paradoxe de la prison, fragile et critique au point de paraître indéfendable, et cependant si solidement installée partout dans le monde. Ne peut-on oublier Foucault, qui avait justement noté cette contradiction de « l'extrême solidité de la prison, pourtant décriée dès sa naissance ».

La critique serait-elle pure vanité ? Elle est en fait socialement vitale, et donc nécessaire. Si la critique ne saurait pas l'emprisonnement, le reconceptuel à la critique en serait l'acceptation. La critique de la prison ne saurait donc qu'être incessante, et la société devrait accepter d'en discuter toujours, car l'impossible réforme ne rend pas les réformes imaginables, loin de là.

« Toute réforme est bonne à prendre », disait encore Foucault. S'il est entendu que jamais on ne vivra bien en prison, on peut certainement envisager que l'on y vive moins mal, de moins en moins mal. Des réformes sont possibles, qui ne concernent pas seulement les détenus. Dès lors cette grève des surveillants pourrait s'acquiescer un mérite : celui de recuser désormais l'unilatéralisme avec lequel on envisage habituellement la prison.

Il faut prendre la prison comme un tout, et la face-à-face du détenu et du surveillant qui s'observent comme constitutif de la situation carcérale. Face-à-face éprouvant, et tout ce qui attend l'un rejait nécessairement sur l'autre. D'ailleurs, sur le plan médical, on a pu relever des manifestations pathologiques identiques des deux côtés. Voilà qui conduit à considérer autrement le problème du personnel pénitentiaire. Au sein de l'institution, le surveillant est la personne la plus proche du détenu ; c'est lui qui, très immédiatement, incarne la contrainte ; mais c'est aussi celui à qui l'on peut s'adresser, serait-ce pour parler.

Situation paradoxale : dans la surpopulation carcérale actuelle, un nom-

Au courrier du Monde

CRÉDIT

Encore l'emprunt russe !

L'article de Françoise Croqueveau (Le Monde du 19 octobre) nous apprend que la France va faire crédit de 12 milliards de francs à l'URSS. Selon votre collaboratrice, « la carte de l'endettement est parfaitement jouable par Moscou », et « la signature soviétique jouit d'une excellente réputation auprès du monde bancaire ». Alors là, je crains que, en me rappelant les emprunts russes d'avant, la première guerre mondiale, destinés, eux aussi, « à permettre d'accélérer le processus de modernisation de l'industrie » (russe).

Ainsi, la comédie recommence... A une nuance près : aux emprunts russes d'avant 1914 succèdent, à

titre individuel, des « épargnants » français ; ils furent roulés, soit !

Pour le crédit actuel, c'est la France qui le consent : or la France, c'est, très exactement, les contribuables, auxquels on ne demande pas leur avis. Pourtant, est-on certain que les contribuables veulent payer une part de leur impôt pour le succès de la « perestroïka » ?

Peut-être le souhaiteraient-ils si, d'ailleurs, les Soviétiques comme ceux qui perdoient les emprunts russes d'avant 1914, comme ils l'ont fait pour certains porteurs anglais il n'y a pas si longtemps.

PIERRE BOURGET, (Paris)

ÉLOIGNEMENT

Psychiatrie et « perestroïka »

La réadmission de l'URSS au sein de l'Association mondiale de psychiatrie (Le Monde du 18 octobre) ne peut se faire qu'en échange de garanties sérieuses de la cessation des internements abusifs pour motifs politiques. Aux conditions que vous mentionnez (libération de tous les détenus, inspection de la situation par une commission de psychiatres étrangers disposant d'une totale liberté de fonctionnement), il conviendrait d'ajouter un autre point essentiel : l'éloignement de ceux des psychiatres soviétiques qui se sont gravement compromis dans cette histoire.

Pour autant que l'on sache, cette mesure n'a pas encore été prise. Il s'en est passé d'énormes et identifiés, plus facilement que les centaines de milliers de bourreaux « stalinistes » dont dépendait une fraction de l'opinion publique soviétique. L'éloignement de ceux qui ont eu des responsabilités dans cette affaire n'est pas la seule mesure devant leur responsabilité.

La « perestroïka » de la psychiatrie soviétique — et sa reconnaissance par l'opinion mondiale — est aussi fonction, comme dans d'autres secteurs, d'un renouvellement du personnel.

TANIA MATHON (Paris)

EUROPE : les régions ont des idées



Jean-Pierre RAFFARIN développe avec talent les arguments qui lui semblent décisifs en faveur du succès des régions : l'Entreprise, l'Éducation et l'Europe.



Édité par PROJETZ ÉDITIONS FRANCE - Rue Eugène-Cannard - République II - 94000 PARIS

Le Monde

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982) André Lamure (1982-1985)

Dirige de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts. Rédacteur en chef : Daniel Vernet. Correspondant en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINIFEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Impression : 1, 1 des Italiens PARIS-IXE (1987)

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Recommandations sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71 Télex MONDPUB 206 136 F

Tél : (1) 42-47-97-27 Télex MONDPAR 650672 F Télécopieur : (1) 45-23-08-81

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél : (1) 42-47-98-72

	FRANCE	BRUXELLES	SUISSE	AUTRES PAYS via Europe
3 mois	354 F	399 F	504 F	617 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 927 F
1 an	1 200 F	1 360 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse désirés ou refusés : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

- 3 mois
- 6 mois
- 9 mois
- 1 an

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

VEUILLEZ AVOIR L'OBLIGEANCE D'ÉCRIRE TOUS LES NOMS PROPRES EN CAPITALS D'IMPRESSION.

اسماء من الأهل

Diplomatie

La fin de la visite de M. Kohl à Moscou

Le Kremlin laisse prévoir la prochaine libération de tous les détenus politiques

MOSCOU
de notre correspondant

D'émotion, le placide M. Kohl n'est plus d'aligner les adjectifs. Quelle a été, vendredi 26 octobre, au cours de sa conférence de presse, l'impression la plus forte de votre visite en URSS ? « L'atmosphère franche, amicale... européenne, pleine de civilité » [de nos conversations], répétait-il. Et comme si cela n'était pas suffisant, il y eut encore la communauté de génération avec M. Gorbatchev : le frère du chancelier tué à la guerre, tandis que le père du secrétaire général y avait été grièvement blessé.

Bref, tout ce qui se dit quand des amis d'avant-hier, d'intérieurs deviennent partenaires ? Car, en soixante-douze heures de visite, et malgré la tempête de neige qui l'aura empêché d'aller jeudi faire du tourisme sur la Volga, M. Kohl pouvait faire état d'une trentaine d'importants accords économiques et industriels : de sept accords d'État à État ; d'une volonté de trouver une solution de compromis rapide au problème de Berlin ; et de l'annonce, enfin, de la libération sous deux mois de tous les prisonniers politiques soviétiques.

C'était évidemment la bombe de la journée. Mais si les journalistes allaient bientôt le harceler sur ce thème, le chancelier n'a, lui, donné la nouvelle que d'une phrase : « Les autorités soviétiques, a-t-il indiqué, ont informé la République fédérale que toutes les personnes considérées à l'Ouest comme prisonniers politiques seraient libérées d'ici à la fin de l'année ».

C'était concis, et chaque mot comptait, puisque cette formulation permettait à la fois au Kremlin d'annoncer la libération des prisonniers politiques sans reconnaître leur existence, et de couper court à toute incertitude sur les critères qui seraient retenus. Car dès lors qu'il s'agissait de « toutes les personnes considérées à l'Ouest » comme telles, cela signifiait que tous les prisonniers politiques bénéficiaient de cette mesure, quel que soit l'article du code pour lequel ils ont été condamnés.

C'est une concession aux Occidentaux, puisque les autorités soviétiques admettent que les listes qu'ils tiennent à jour depuis des années le sont, à tout le moins, de bonne foi. Hier, c'était le compte-gouttes et des marchandages à n'en plus finir ; aujourd'hui ce sont les prisonniers qui s'ouvrent d'un coup - d'un mouvement parfaitement logique, réfléchi et bien programmé.

Le bouleversement de l'ordre établi, c'est M. Gorbatchev qui le même aujourd'hui.

Dans l'URSS actuelle où le tabou absolu demeure la légitimité de Lénine et de 1917, où l'Arménie bouillonne depuis neuf mois sans qu'on tire dans la foule, où le nationalisme balte est canalisé au profit de la « perestroïka », ce n'est pas l'élargissement des détenus politiques qui va déstabiliser quoi que ce soit.

Cette ouverture des prisons va parachever l'entreprise de remodelage de l'image de l'URSS dans laquelle s'est lancé M. Gorbatchev depuis trois ans. Dès les premiers ravalements - et parce qu'ils n'étaient pas seulement de façade - cette entreprise avait permis au secrétaire général de marquer d'importants points de politique étrangère en rouvrant le dialogue avec les États-Unis et en signant avec eux l'accord d'élimination des missiles de moyenne portée en Europe. Aujourd'hui, il s'agit pour lui de passer de la plus vive possible au deuxième objectif, les négociations sur la réduction des armements conventionnels en Europe, dont la bonne marche donnerait une nouvelle impulsion aux pourparlers sur la réduction de moitié des armements nucléaires stratégiques.

Ne plus être traité en prison

Ce double mouvement permettra en effet non seulement de faire accepter aux militaires soviétiques la diminution du budget de défense au profit des investissements civils mais aussi de développer la coopération industrielle et économique avec l'Ouest. Pour cela, il faut pouvoir ne plus être traité en prison suspect ou en prisonnier. Il faut pouvoir affirmer qu'on deviendrait dans un pays européen comme les autres, et rien ne pouvait mieux servir ce but que la libération des détenus politiques. Cadeau à l'Allemagne fédérale, elle la justifie d'avoir toujours défendu depuis vingt ans le dialogue avec l'Est et l'autorité dans ce sens plus impérieusement sur les marchés du bloc soviétique. Discrètement annoncée à la France lors de la visite de M. Chevardnadze à Paris, elle permet à MM. Mitterrand et Dumas de laisser voir qu'ils n'ont pas donné pour rien leur accord à la teuse à Moscou, en 1991, d'une conférence sur les droits de l'homme. Répercussions dans le monde entier comme l'avait été la semaine dernière l'octroi d'un visa de sortie à M. Sakharov, elle proclame enfin que les choses bougent décidément en URSS.

Pour un homme dont le pays est un entrelacs de crises ouvertes ou rampantes, dont la popularité demeure fragile et les adversaires puissants, M. Gorbatchev sait décidément bien pousser ses pions et tirer ses cartouches à bon escient. Reste à savoir, pourtant, combien de prisonniers politiques fêteront Noël en famille. Il y en a environ deux cent cinquante sur les listes des gouvernements occidentaux, qui sont largement inspirées de celle que tient Amnesty International, avec laquelle l'URSS a commencé à nouer des contacts. Selon la Société internationale pour les droits de l'homme, l'IGFM de Francfort, leur nombre serait de cinq cent trois, et pour le gouvernement soviétique, enfin, il ne seraient plus aujourd'hui que quelques dizaines, moins de cinquante en tout cas, après les libérations (trois cent cinquante environ) déjà intervenues depuis trois ans.

Drame à la mesure de l'horreur qui a si longtemps régné dans ce pays, personne ne semble réellement en mesure de donner un chiffre précis - pas même les autorités soviétiques, car elles ne s'étaient guère soucées jusqu'à présent d'être comptabilisées les opposants expédiés des quatre coins de l'empire en prison ou en hôpital psychiatrique. Ils l'étaient. C'était parfait comme cela, encore mieux quand personne n'en savait rien, et il aurait été tout à fait superflu de tenir une comptabilité des procès truqués.

Même quand les portes s'ouvrent, l'horreur est là. Mais ce n'est évidemment pas ce dont se soucient les États : mercredi, M. Kohl n'a fini-ait dont vraiment pas avec son « nouveau chapitre » de relations germano-soviétiques, sa « glace brisée » et son « optimisme » mêlé de « réalisme ». Les divergences, a-t-il expliqué, demeurent sur la réunification de l'Allemagne en premier lieu, mais « elle ne bloque pas la route ouverte des solutions pratiques et raisonnables ».

D'ici au printemps, lorsque M. Gorbatchev effectuera son voyage de retour à Bonn, un « document politique commun » aura été élaboré. Les deux pays se seront mis d'accord, indique-t-on de source soviétique, sur une formule permettant d'inclure automatiquement, sans difficultés et sans contestations possibles, Berlin-Ouest dans tout accord traité entre la RFA et l'URSS. Et, bien sûr, les deux pays auront donné un nouveau coup de pouce à l'ouverture des négociations sur la réduction des armements conventionnels en Europe.

BERNARD GUETTA.

La coopération américano-soviétique au service... des baleines

WASHINGTON
de notre correspondant

Les plus belles histoires ont une fin, mais celle-ci est heureuse : deux des baleines prisonnières des glaces de la pointe Barrow, au nord-ouest de l'Alaska, ont retrouvé la mer libre, mercredi 28 octobre en fin de journée.

Libérées par des Soviétiques, après avoir été maintenues en vie pendant plus de huit jours par les efforts des Esquimaux, les deux baleines grises doivent en fait leur salut à l'extraordinaire courant de sympathie qu'elles ont suscité dans l'opinion américaine, stimulée par la presse et les chaînes de télévision. Rarement histoire d'homme et de bête aura été si étonnante, même si, naturellement, il s'est trouvé des esprits grincheux pour décrier que tout cela coûtait bien cher, pendant que tant d'hommes dans le monde etc...

De fait l'opération a coûté des centaines de milliers de dollars, fournis par l'essentiel par les compagnies pétrolières, qui ont sauté sur l'occasion pour bien montrer qu'elles n'étaient pas les ennemies de la nature, tandis qu'en se joignant à l'opération les Soviétiques réalisaient la plus belle des opérations de relations publiques depuis la venue de M. Gorbatchev à Washington, en décembre dernier.

L'ambassadeur d'URSS dans la capitale fédérale a même paru d'un « sommet des glaces », tandis que la chaîne NBC a ouvert son journal de la soirée par ce petit chef-d'œuvre d'information « condensée » : « La liberté pour les baleines, et bientôt pour les prisonniers politiques soviétiques » (cette libération-là ayant été annoncée la même nuit au chancelier Kohl, en visite à Moscou).

J. K.

Sommet franco-italien en Arles

Le président François Mitterrand et le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, étaient attendus jeudi 27 octobre en fin de matinée en Arles pour les consultations annuelles instituées en 1982 entre les deux gouvernements. Les deux dirigeants sont accompagnés de plusieurs de leurs ministres, dont ceux des affaires étrangères, de l'économie et de la défense.

Au menu de ces consultations, prévues pour durer la journée, figuraient inévitablement les questions européennes. Ces questions avaient été abordées mercredi soir lors d'un dîner qui réunissait à l'Hotel Maitaon les premiers ministres français, espagnol et belge, MM. Michel Rocard, Felipe Gonzalez et Wilfried Martens. L'Espagne, à partir du 1er janvier prochain, puis la France et la Belgique assumeront à tour de rôle la présidence de la Communauté.

On affirme de bonne source qu'il y a aussi été question au cours de ce dîner du sort de l'aviation Rafale.

Depuis plusieurs mois, les Français tentent, en effet, d'obtenir une participation des Espagnols et des Belges à la production en commun de l'aviation de combat Rafale.

Avec l'Espagne, les discussions portent sur la possibilité d'une collaboration de l'industrie espagnole à hauteur de 13 % du programme, en contrepartie de laquelle l'armée de l'air hispanique achèterait des Rafale. Mais elles échouent sur le fait que, sans avoir signé d'accord formel avec les Britanniques, les Italiens et les Allemands de l'Ouest, le gouvernement espagnol est très engagé auprès de ces trois pays pour participer à la production de l'European Fighter Aircraft (EFA), le concurrent de l'aviation française.

Avec la Belgique, qui n'est pas membre du projet européen, la France négocie des accords de participation qui évolueront beaucoup au fil des discussions. C'est ainsi que les Français se disent prêts à accorder une participation au Rafale à hauteur de 6 %, 8 % ou 10 % selon les cas à l'industrie belge. Cet engagement pourrait être assorti soit de la possibilité offerte à l'armée de l'air belge d'acheter des Rafale, soit de ne pas en acquérir du tout mais à la condition de ne pas choisir non plus la concurrence européenne, voire un avion américain.

Afrique

SOUDAN : la guerre civile et la famine dans le Sud

La distribution des secours se heurte à des difficultés

Dans le Sud du Soudan, les secours humanitaires se font malheureusement attendre. Alors que certaines organisations étrangères, « techniquement prêtes », ont « de grandes difficultés » à obtenir les autorisations d'opérer sur le terrain, les chances de survie de milliers de personnes, victimes de la guerre civile et de la famine, s'amenuisent de jour en jour.

L'urgence des secours se situe, depuis déjà des mois, du côté de la localité d'Abyei et dans une demi-douzaine de villages des environs, dans le sud de la province du Kordofan. Là, selon divers témoignages, à commencer par celui d'une équipe de Médecins sans frontières qui a passé trois mois sur place, plusieurs dizaines de milliers de personnes déplaçées d'origine dinka, vivent dans une situation alarmante.

Depuis le mois de juillet, dans cette seule région d'Abyei, des milliers de civils, principalement des femmes et des enfants, auraient succombé à la famine et aux maladies.

Compte tenu de l'insécurité et de l'abandon des pluies, il a été longtemps impossible d'organiser le passage de convois de ravitaillement. Il a fallu attendre la mi-octobre pour que des opérations aériennes exceptionnelles, à l'initiative de l'Agence internationale d'aide américaine et de l'UNICEF, permettent enfin de ravitailler Abyei en nourriture (90 tonnes de céréales) et en médicaments. Mais, même s'ils ont été distribués équitablement par les autorités gouvernementales à des populations a priori soupçonnées d'être « favorables à l'ennemi », ces secours avaient une durée limitée (1).

Le drame se raréfie d'ailleurs pas là. Plus au sud, les provinces chrétiennes et animistes de Bahr el Ghazal, du Haut-Nil et de l'Équatoria sont ravagées depuis des années par les combats opposant l'armée du régime islamique de Khartoum à la guérilla du SPLA (l'Armée populaire de libération du Sud). Depuis le début de 1988, plus d'un million de personnes auraient été chassées de leurs villages par la guerre. Beaucoup ont trouvé à survivre tant bien

que mal dans les villes ; certains ont rejoint le SPLA ; d'autres ont cherché asile en Éthiopie ou en Ouganda. Les morts ne seront jamais recensés.

Dans l'immédiat, la recrudescence des combats accentue les problèmes de sécurité et d'approvisionnement dans plusieurs zones du Sud. A tel point que certaines organisations humanitaires évacuent leurs représentants sur place. C'est le cas à Juba, capitale de la province d'Équatoria, où 200 000 personnes se trouvent assiégées.

ALGÉRIE

Des étudiants réclament l'amnistie

Quelque trois mille étudiants se sont réunis, le mardi 26 octobre, à l'université de Bab-Ezzouar, près d'Alger, pour demander l'amnistie en faveur des personnes condamnées après les émeutes du début du mois en Algérie. Des parents de victimes de la torture ont apporté leurs témoignages au cours de ce rassemblement, auquel ont également pris part des « moudjahidates » (anciennes combattantes de la guerre d'Algérie), des médecins et des membres du Mouvement des journalistes algériens.

De son côté, M. Mohamed Brahimi, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), reconnue par l'Est, a demandé, dans une déclaration publiée par *Algérie Actualités*, une amnistie pour les personnes condamnées lors des récents procès. « Pour que l'apaisement social intervienne et qu'il permette la réalisation effective des réformes, l'amnistie est nécessaire, a-t-il déclaré. L'une des mesures souhaitées [est] l'amnistie de tous ceux qui ont pu commettre des tels actes [de violence] puisque, en définitive, c'est grâce à eux que le pays a pris conscience de la situation catastrophique dans laquelle il était ».

Enfin, des médecins algériens qui se sont réunis lundi 24 octobre pour créer une « union autonome » ont dénoncé l'usage de la torture et se sont associés au Comité national de lutte contre la torture, mis en place il y a quelques jours par les universitaires. Au cours de leur seconde assemblée générale à l'hôpital Mustapha d'Alger, qui a groupé quelque cinq cents praticiens, ces médecins algériens ont condamné « le recours à la torture, les ordonnances arbitraires et les assassinats d'enfants ». — (AFP)

Mme Thatcher et les « marxistes anachroniques » de Bruxelles

Le premier ministre britannique a poursuivi, dans un entretien accordé au *Times* de Londres le 25 octobre, sa diatribe contre la Commission de Bruxelles. Ses précédentes mises en garde contre ce qu'elle tient pour des déviations de la CEE s'adressaient, explique-t-elle, à deux catégories de personnes : « Certains à la Commission assaillent pour chaque directive d'aller beaucoup trop loin dans les restrictions [...]. D'autre part, beaucoup de pays européens ont un mode de pensée socialiste. Leur instinct premier est de multiplier les contrôles. Tel n'était pas l'objectif des pères fondateurs ».

Mme Thatcher récusé à nouveau le projet de créer un statut

européen pour les entreprises et rappelle le discours qu'elle a tenu à ses homologues européens lors du dernier conseil : « Vous considérez les travailleurs comme une catégorie à part. Quelle idée marxiste démodée ! [...] Qu'est-ce que vous faites avec ces doctrines marxistes anachroniques ? ».

Mardi, s'adressant au Parlement européen, M. Jacques Delors a, indirectement, répondu à Mme Thatcher en déclarant que « sur le marché » à laquelle se livrent les Douze risquait de dégénérer en « crise politique ». Le président de la Commission a ajouté que les « procès d'intention » qui lui sont faits ne sont pas fondés.

La Grèce est battue à l'élection au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (New-York)
de notre correspondant

La Grèce a subi un échec lors de l'élection pour le renouvellement partiel du Conseil de sécurité, le mercredi 26 octobre. Confrontée à deux autres candidats qui brigaient l'un des deux postes affectés au groupe occidental, la Grèce et la Finlande, sa candidature n'a recueilli que 47 voix sur 158 votants. La Grèce a été élue au premier tour de scrutin par 127 voix, la Finlande l'a emporté au troisième tour par 110 voix.

L'Afrique n'ayant présenté que l'Éthiopie et l'Amérique latine que la Colombie, ces deux pays ont été élus sans encombre dès le premier tour.

La Grèce faisait valoir qu'elle n'avait pas été élue au Conseil depuis plus de trente ans. Elle espérait, discrètement, obtenir l'appui de la CEE, qu'elle préside actuellement, et celui du monde arabe, dont le gouvernement de M. Papandréou

est très proche. Finalement, l'appui occidental est allé massivement au Canada et à la Finlande précisément à cause de l'appui arabe accordé à Athènes.

Pour l'Asie, la succession du Japon est allée à la Malaisie, de préférence au Bangladesh, qui a également essuyé une défaite sans appel : 55 voix au premier tour, 5 au second.

Les 10 sièges non permanents du Conseil sont renouvelés chaque année par moitié, pour une durée de deux ans. Cette année, les pays sortants étaient l'Allemagne fédérale, l'Argentine, l'Italie, le Japon et la Zambie. Outre les cinq membres permanents dotés du droit de veto - États-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne - seront donc membres de Conseil, à partir du 1er janvier, les pays suivants : Algérie, Brésil, Canada, Colombie, Éthiopie, Finlande, Malaisie, Népal, Sénégal, Yougoslavie.

CHARLES LESCAUT.

Sept accords trente contrats

La visite de M. Kohl et de cinq de ses ministres a permis la signature de sept accords de coopération entre les deux pays, en plus de trente contrats signés par des hommes d'affaires allemands.

D'après un document publié par les services officiels ouest-allemands, voici la liste de ces accords :

- Sur la coopération en matière de protection de l'environnement (il concerne notamment la mer Baltique) ;
- Sur la notification rapide des accidents nucléaires et l'échange d'informations sur les installations ;
- Sur la prévention des incidents maritimes en dehors des eaux territoriales ;
- Sur la coopération entre les entreprises et les organisations de l'industrie alimentaire ;
- Sur l'exploration et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (avec accord de principe sur la participation d'un cosmonaute allemand à un vol soviétique) ;
- Un premier programme de coopération culturelle entre la RFA et l'URSS a été aussi défini pour 1988-1989.

Les deux parties ont décidé de préparer un document politique qui sera adopté lors de la visite du numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, à Bonn en 1989.

Un accord sur la protection des investissements est également en cours de préparation, de même que l'ouverture d'un centre industriel et commercial de la RFA à Moscou et de l'URSS en Allemagne fédérale. Enfin, un prêt de 1 milliard de roubles (1,6 milliard de dollars) a été octroyé par un consortium de banques ouest-allemandes à l'URSS pour la modernisation de l'industrie légère et alimentaire. Ce prêt avait déjà été signé la semaine dernière à Francfort. — (AFP)

سكوا من الأصل

Asie

SRI-LANKA

Les extrémistes cinghalais terrorisent les populations du Sud

MATARA de notre envoyé spécial

Le sud de Sri-Lanka devrait être un paradis exotique : eau douce à profusion, poisson, riz, bananes et lait de coco. Le tourisme y suffirait : soleil, plages et beaux restes d'une architecture portugaise et hollandaise des seizième et dix-septième siècles sur lesquels s'est greffée l'ère coloniale britannique. A l'hôtel New Oriental de Galle, dans une salle à manger au mobilier d'influence ibérique et décorée de photos jaunes, plusieurs tables, de petits convives dérisoires en font foi, sont « réservées »... comme s'il n'y avait pas longtemps que les ventilateurs se sont arrêtés, faute d'avoir quiconque à rafraîchir.

Les dizaines d'hôtels qui se succèdent sur la côte ouest sont quasiment vides. Le tourisme, à Sri-Lanka, se meurt pour cause de terrorisme. Le 15 octobre, un policier a été égorgé à Matara, en pleine ville et en plein jour. Au même moment, dans une autre ville de la région, deux autres policiers étaient tués. Les coupables ? Les « boys » du JVP (Front de libération du peuple) qui, le 10 octobre, avaient pénétré la capitale pour montrer qu'ils peuvent, où ils le veulent et quand ils le veulent, tenir en échec le gouvernement. Depuis, à Matara, où les manifestations avaient été très violentes, le couvre-feu a été instauré. L'armée et la police restent en alerte, attentives aux tracts qui, sans autre préavis, annoncent pour le lendemain une journée de *hartal* (cessation de toutes les activités) ou une manifestation.

Les extrémistes cinghalais du JVP sont ici chez eux. Le Sud est leur fief historique. En avril 1971, ils y déclenchèrent une insurrection, prenant d'assaut une centaine de postes de police et entraînant, en retour, un mouvement de répression d'une ampleur inédite : près de dix mille morts, des arrestations massives et la torture généralisée. « La révolution prolétarienne et globale » contre « le capitalisme et le néocolonialisme » avait échoué. Les insurgés étaient décimés et leur chef, M. Rohana Wijeweera, ancien étudiant en médecine de l'université Patricio-Lumumba de Moscou et « marxiste déviationniste », emprisonné.

Cinq cents morts en seize mois

Libéré en 1977, avec l'arrivée au pouvoir de l'UNP (Parti national unifié), M. Wijeweera renouait, du moins officiellement, à la violence. Puis, tel un phénix, le JVP réussit à remonter de ses cendres à la faveur des sanglants affrontements communaux de juillet 1983. Sa stratégie n'est plus l'insurrection généralisée mais le terrorisme politique. Les cibles sont les représentants de l'Etat « bourgeois » et du parti au pouvoir, coupables, depuis l'accord indo-sri-lankais de juillet 1987, de brader la souveraineté cinghalaise.

Le JVP a fait cinq cents victimes depuis juillet 1987, selon le ministre de la sécurité nationale, M. Lalith Athalathmudali.

Sans doute traumatisée par l'expérience peu glorieuse de 1971, l'armée n'ose pas entreprendre d'opérations de grande envergure. Ces jours-ci, à Matara, elle se contente de mesures conservatoires : lock-out à l'université et occupation du campus, couvre-feu, barrage militaires sur les routes et, en ville, appels au calme.

La tâche des forces de l'ordre est d'autant plus délicate que, depuis mai dernier, le gouvernement, dans le vain espoir de se concilier ses bonnes grâces, a de nouveau légalisé l'organisation de M. Wijeweera. Mieux : le 20 octobre, le président Jayewardene a décidé de suspendre pour une semaine les opérations « antisubversives » contre le JVP et de relâcher tous les détenus politiques appartenant à l'organisation extrémiste (environ huit cents sont encore emprisonnés), à charge pour les intéressés de démontrer leur bonne conduite au cours de cette période de cessez-le-feu. Le lendemain, comme s'il s'agissait d'une réponse, un cadre de l'UNP était assassiné à Colombo.

Le JVP jouit ainsi d'une liberté de manœuvre quelque peu paradoxale : devenu officiellement « infréquentable », le mouvement négocie une alliance électorale avec le principal parti d'opposition, le SLEP de

M. Sirimavo Bandaranaike, mais ses chefs et militants n'en continuent pas moins de rester dans la clandestinité. Aujourd'hui les universités et les écoles du pays (sauf celles situées en zone tamoule) sont fermées, et le mouvement d'agitation fait tache d'huile : les travailleurs des chemins de fer rejoignent les paysans et les pêcheurs qui se sont solidarisés avec les étudiants et les jeunes désœuvrés de tout bord.

A Matara, cette ville dont ils ont barbouillé les murs de slogans réclamant la tête du président Jayewardene, les extrémistes sont à la fois invisibles et omniprésents. Ils tuent et disparaissent. Il n'est pas prudent pour un commerçant de se « décoller » d'un mouvement de *hartal*, car la « punition » risque d'être mortelle. « Les vrais militants sont moins d'une centaine. S'ils se présentaient aux élections, ils ne seraient pas capables d'obtenir un seul siège parce que les gens les haïssent », affirme le colonel

Pathirana, commandant du district. La haine ou la peur ? Un avocat, pourtant peu suspect d'être proche du parti au pouvoir, explique : « Le JVP est fort parce que les gens ont peur de lui, mais il n'est pas capable de renverser le gouvernement. »

Méconnus, craints mais parés d'une certaine aura révolutionnaire, les extrémistes cinghalais ne semblent pas être à l'origine du racket financier sur la population qui est organisé en leur nom. En revanche, le JVP a volontiers recouru à la menace pour arriver à ses fins : le directeur d'une agence de voyages dont les locaux se trouvent dans un grand hôtel de Colombo a été « puni » de cinq jours de fermeture de ses bureaux pour n'avoir pas respecté une consigne de *hartal*. Trop heureux de s'en tirer à si bon compte, il a immédiatement obtenu paré. La réussite du JVP est d'avoir infiltré toutes les couches de la population : armée, milieux syndicaux et politiques et, surtout, le clergé. Les jeunes *bikkhu* (moines



Les régions hachurées forment la future province sous administration tamoule.

bouddhistes) extrémistes sont souvent les plus fervents supporters d'un mouvement qui, en dépit de ses dénégations, est foncièrement hostile à la communauté tamoule.

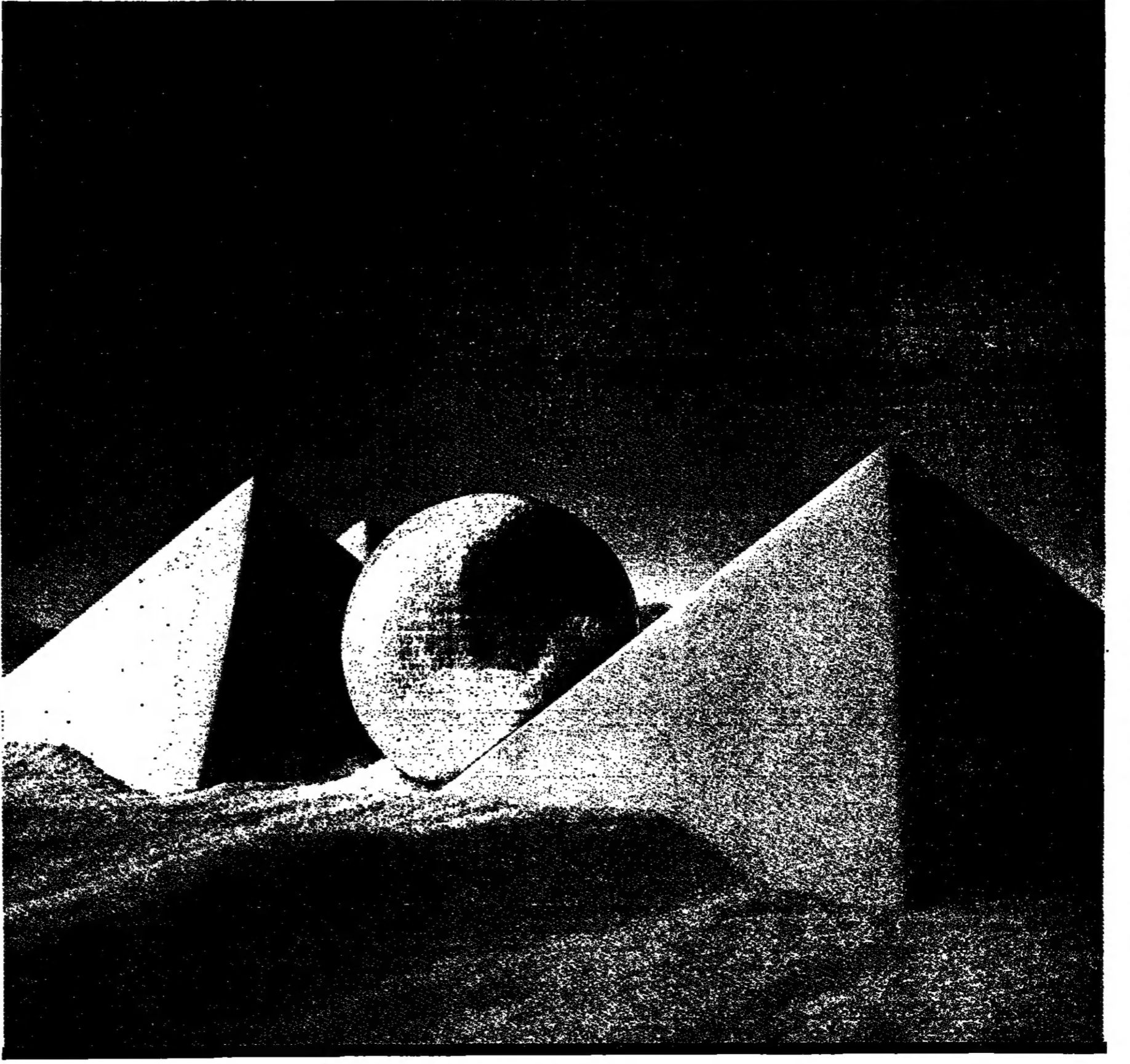
Les moines « safran » n'ont pas oublié qu'en mai 1987 trente-deux prêtres ont été assassinés par les séparatistes tamouls. Le 9 octobre, rappelle le colonel Pathirana, il y avait trois cents étudiants et cinq cents moines dans les rues. Certes, comme le dit le colonel, il est possible que les militants du JVP se déguisent parfois en moines, mais ceux-ci, c'est le moins que l'on puisse dire, ont de la religion une conception militante, voire « musclée ». A plusieurs reprises, des *bikkhu* ont été pris en flagrant délit de violence lors de manifestations de rue.

Au temple Werabena, situé à l'extérieur de Matara, l'un des chefs de la communauté bouddhiste nous a affirmé : « Oui, beaucoup de prêtres aident le JVP, mais pas dans ce

temple. » Oh ? Il ne le sait pas, bien sûr, mais ces moines apolitiques pensent qu'il n'y a pas de démocratie à Sri-Lanka et que le gouvernement et le président doivent démissionner. Pendant ce temps, à Colombo, le premier ministre, M. Premadasa, fait une cour assidue à la hiérarchie bouddhiste, sachant bien que la voix des moines pèsera lourd lors de l'élection présidentielle.

Face à un pouvoir de plus en plus faible à mesure que s'approche une échéance électorale incertaine, le JVP cultive son image de seul défenseur de « la patrie » contre l'hégémonie indienne. Ses dirigeants continuent de cocher les noms des « hommes à abattre ». Le colonel Pathirana estime qu'il est maintenant trop tard pour négocier avec les extrémistes cinghalais, qui ont refusé, les uns après les autres, toutes les occasions de discussion.

LAURENT ZECCHINI



COMPAREX : le compatible par excellence

Des technologies de pointe pour une gamme complète de moyens et grands systèmes informatiques compatibles. Des hommes compétents pour un service de qualité.

COMPAREX
Une filiale de BASF et de Siemens

COMPAREX
Information Systems
Z.A. du Petit Heuland
21, rue des Paupiers
F-92000 Nanterre
COMPAREX
Information Systems S.A., N.V.
Avenue Hanspelt 14
B-1180 Brussels
COMPAREX
Informationssysteme AG
Postfach
CH-8620 Wädenswil/CH

Amériques

SALVADOR : la nouvelle vague de violences

L'extrême droite se comporte comme si elle était déjà au pouvoir...

SAN-SALVADOR
de notre correspondant
en Amérique centrale

La télévision salvadorienne a récemment mis face à face l'ancien major Roberto d'Aubuisson et M. Guillermo Ungo, personne n'a protesté. L'ancien officier soupçonné d'avoir joué un rôle-clé dans les atrocités des Escadrons de la mort au début des années 80 et le président du front politique allié à la guérilla ont discuté pendant une heure comme si la guerre était terminée.

Tout sourire et rivalisant de politesse, les deux adversaires ont parlé de tout, sauf des Escadrons de la mort et de la guérilla. Aucun n'a proposé de solution miracle pour mettre un terme à une guerre qui a fait soixante-dix mille morts en huit ans. Et tous les deux ont reconnu l'importance du chemin parcouru au cours des derniers mois pour chercher une solution politique au conflit.

Pourtant M. Ungo n'est pas très optimiste. « C'est vrai, dit-il, on nous a accordé un espace politique ; mais on est loin de la véritable démocratie. » Le président du Front démocratique révolutionnaire (FDR) nous reçoit dans la maison où il vient de s'installer après avoir passé plusieurs années d'exil au Panama. Il faut montrer patte blanche à l'entrée car la « démocratie salvadorienne » n'a pas encore réglé le problème des assassinats politiques.

Les deux partis réunis au sein du Front démocratique révolutionnaire et le Parti social-démocrate de M. Reni Roldán ont formé une alliance qui, sous le nom de Convergence démocratique, présentera la candidature de M. Ungo à l'élection présidentielle de mars prochain. « Nous n'avons pas l'ambition de gagner, reconnaît M. Ungo, mais ce sera pour nous l'occasion de mieux faire connaître notre programme. De plus, nous pourrions contribuer à empêcher la victoire d'un candidat au premier tour et détenir ainsi une position de négociation. »

La démocratie chrétienne très impopulaire

Malgré son choix en faveur de la voie électorale, le FDR ne veut pas rompre avec ses alliés du Front Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLN). « Nous avons opté pour une stratégie à deux volets », affirme M. Ungo.

Les commandants du FMLN sont embarrassés par la décision du FDR. « Les élections sont un moyen pour le gouvernement de justifier la poursuite de la guerre », affirme le commandant Leonel Guezales, qui dirige les forces populaires de libération (FPL), une des cinq organisations réunies au sein du FMLN. « Mais, ajoute-t-il, la participation de la gauche au scrutin permet aussi de faire des élections un champ de bataille politique. »

A droite, on a commencé d'exploiter cette contradiction en dénonçant le « double jeu » de la guérilla. « Le

La situation au Salvador s'est détériorée au cours des dix-huit derniers mois à la suite d'une nouvelle vague d'assassinats et de tortures attribués aux Escadrons de la mort, déclare un rapport d'Amnesty International publié mercredi 26 octobre. En 1987, une douzaine de cadavres en moyenne ont été retrouvés chaque mois abandonnés

au bord des routes. Le nombre de ces homicides a triplé au premier semestre de cette année. L'organisation de défense des droits de l'homme souligne que les Escadrons de la mort sont composés de membres des forces armées et de la police, ainsi que de tueurs à gages. Les activités des Escadrons de la

mort s'étaient ralenties après l'arrivée au pouvoir de Napoleón Duarte en 1984. Mais le président démocrate-chrétien, désormais en fin de mandat et de surcroît atteint d'un cancer, ne maîtrise pas la situation. Et l'extrême droite se comporte déjà en vainqueur dans ce petit pays d'Amérique centrale.

FDR, affirme-t-elle, est le cheval de Troie du FMLN. Il va chercher à constituer un gouvernement de coalition de l'ARENA (Alliance républicaine nationale, le parti de l'ancien major d'Aubuisson). L'Institut de relations internationales, obscur organisme utilisé par l'extrême droite pour diffuser ses idées, dénonce un « plan » mis au point par Washington pour maintenir les

Duarte. M. Rey Prendes a créé le Mouvement authentique chrétien et peut compter sur l'appui de seize députés. M. Chavez Mena n'a, lui, que six députés ; mais il a le contrôle réel du parti et des militants.

Terriblement affaibli par un cancer de l'estomac diagnostiqué trop tard, M. Duarte continue d'exercer ses fonctions. Le président de la République est méconnaissable

voix à un seul parti ? — et, surtout, les Etats-Unis, qui avaient tout misé sur M. Duarte pour trouver une solution à la crise salvadorienne. Washington, dit-on ici, maintiendrait sa préférence pour la démocratie-chrétienne, mais serait disposé, le cas échéant, à jouer la « carte » cristianista. Le dirigeant de l'ARENA était aux Etats-Unis à la fin septembre — la deuxième fois en trois mois — et il a rencontré le secrétaire d'Etat George Shultz. M. Cristiani croit avoir convaincu ses interlocuteurs que la mauvaise presse de l'ARENA ne correspond pas à la réalité.

« C'est vrai, dit-il, nous avons un problème d'image. Mais personne n'a jamais fourni de preuves sur la responsabilité du major d'Aubuisson dans les Escadrons de la mort. » M. Cristiani reconnaît cependant que le fondateur de l'ARENA (M. d'Aubuisson a créé le parti en 1981) a pu jouer un rôle dans « la sale guerre que l'armée a dû mener pour combattre le terrorisme ». Quoi qu'il en soit, M. Cristiani a fait une concession de taille aux Etats-Unis : « Si je gagne les élections, nous n'en déclarerons pas de place pour d'Aubuisson dans mon gouvernement. »

Mais qui détiendra le véritable pouvoir ? Les civils qui dirigent le gouvernement ou l'alle militaire de l'ARENA ? Le dandy qui séduit les Américains par son discours modéré ou l'ancien officier de renseignements qui cultive son côté voyou et macho ? M. Cristiani se défend d'être une simple façade pour faciliter le retour au pouvoir d'une oligarchie qui n'a jamais accepté la réforme agraire et la nationalisation des banques. « Nous n'avons pas l'intention de revenir sur la réforme agraire, dit-il. Nous voulons au contraire l'améliorer en donnant des titres de propriété aux petits paysans actuellement regroupés en coopératives ! » Curieusement, à gauche, le programme de la Convergence démocratique dit à peu près la même chose sur ce point. La similitude, pourtant, s'arrête là : l'ARENA, en effet, veut rétablir une économie de marché au Salvador et mettre fin à « l'interventionnisme excessif de l'Etat, qui contrôle 60 % de l'économie ».

Les extrémistes de droite, qui croyaient avoir trouvé dans l'ARENA le parti capable de défendre ses intérêts, sont très préoccupés par la position de M. Cristiani sur la réforme agraire. Les producteurs de café qui n'ont pas abandonné l'idée de récupérer leurs terres sont furieux.

Le président de la Chambre de la libre entreprise, M. Orlando de

Sola, affirme que les partis sont incapables de mettre fin à la crise politique et aux conflits militaires. Il propose donc la création d'un « mouvement de salut national », qui donnerait à l'armée un rôle prépondérant : « Il faut en finir avec la guérilla, en mobilisant le peuple, et mener une guerre totale. »

Face à ce discours qui rappelle les pires excès commis par l'oligarchie dans les années 70 et au début des années 80, l'Eglise appelle tous les secteurs de la société à participer au « dialogue national », qu'elle organise depuis le mois dernier. Une soixantaine d'organisations (syndicats, universités...) ont répondu à l'appel. Les groupes d'extrême droite, en particulier les planteurs de café, accusent l'Eglise de « complicité évidente avec la subversion internationale ».

La maladie du président Duarte aggrave un sentiment de vacance du

pouvoir qui favorise l'accélération de la guerre. L'armée se sent plus libre que jamais pour mener des opérations d'intimidation à l'égard de la population civile (répression brutale d'une manifestation d'étudiants le 13 septembre ; massacre de dix paysans le 21, etc). Simultanément, la guérilla multiplie ses attaques contre les objectifs économiques mais aussi contre des positions militaires, infligeant de lourdes pertes à l'armée.

« Nous vivons un moment de transition très dangereux », affirme un universitaire. Les forces modérées et modérées sont en train de perdre du terrain au profit des forces extrémistes. Le plan de paix pour l'Amérique centrale est en panne ; l'armée estime qu'il n'y a rien à négocier avec la guérilla sauf sa reddition pure et simple. L'agitation populaire reprend de la vigueur malgré la répression et la menace d'un retour des Escadrons de la mort. Les rumeurs de coup d'Etat militaire circulent, comme d'habitude ; elles semblent surtout destinées à rappeler aux partis que l'armée détient le pouvoir. On a aussi l'impression de retrouver le Salvador de 1980 : après le putsch du 15 octobre 1979, tous les espoirs semblaient permis, avant d'être anéantis par la terreur...

BERTRAND DE LA GRANGE.

BRESIL : inflation, grèves,

L'aggravation de la crise relance

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

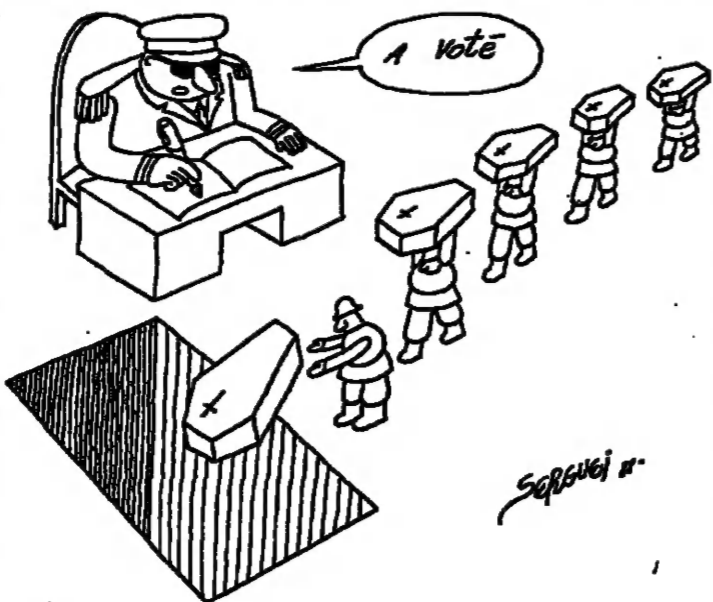
Avec la promulgation de la nouvelle Constitution, le 5 octobre dernier, le Brésil est sorti d'une longue période de torpeur politique ; mais c'est pour entrer dans une phase de hautes turbulences. Tour à tour, le maire de Sao-Paulo et les gouverneurs de Rio-de-Janeiro et du Minas-Gerais, ainsi que les principaux leaders de la gauche, M. Leonel Brizola et le syndicaliste « Lula », leader du Parti des travailleurs, viennent d'exprimer leurs craintes à propos de l'élection présidentielle de l'an prochain, qui devrait marquer la fin de la transition démocratique. Il n'est pas du tout sûr, disent-ils, que cette élection ait lieu : autrement dit, ils pensent à la possibilité d'une intervention militaire. La raison d'un tel retour en arrière serait ce que M. Moreira Franco, le gouverneur de Rio, appelle la « la complète désorganisation politique et économique » du pays.

A peine rentré de son voyage à Moscou le 24 octobre, le chef de l'Etat, M. José Sarney, a dû tenir réunion sur réunion pour mettre au point un plan anti-crise. La crise est là, en effet, plus aiguë que jamais : une inflation qui court au rythme de 1000 % par an ; une grève comme on n'en avait pas encore vu sous la

« nouvelle République », celle de 800 000 fonctionnaires ; et surtout une incertitude générale quant à la capacité du gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour éviter que la situation ne s'aggrave. Dix-sept ministères sont paralysés depuis une semaine. Les employés de l'Etat représentent près de la moitié des grévistes ; les autres sont des fonctionnaires payés par les régions et les municipalités. Le mouvement trouve son origine dans une « grogne salariale » due à l'accélération de l'inflation.

La dépréciation monétaire a, en effet, déjoué une fois de plus les prévisions optimistes faites par le ministre des finances, M. Mailson da Nobrega. Le ministre pensait récolter les fruits de sa politique, qui a essentiellement consisté à comprimer les dépenses publiques. Mais la hausse des prix ne s'est pas ralentie, au contraire : elle devrait être de 29 % ce mois-ci — un nouveau record. Et elle risque de progresser encore, si l'on en croit un ancien directeur de la Banque centrale, qui prévoit une inflation de 35 % en novembre. L'hyper-inflation se profile, avec toutes ses conséquences économiques et politiques.

Apparemment débordé, le gouvernement a relancé l'idée d'un « pacte social », qui avait déjà été proposé il y a trois ans, sans succès.



démocrates-chrétiens au pouvoir. De nombreuses informations récemment publiées sur les Escadrons de la mort y trouveraient leur source. L'objectif serait, naturellement, de discréditer l'ARENA auprès des électeurs. Les Etats-Unis, ajoute le même organisme, auraient laissé entendre qu'ils pourraient supprimer leur aide financière au Salvador (près de 500 millions de dollars cette année, la première source de revenus pour le pays) si la droite la plus extrême remportait les élections présidentielles.

Après quatre ans au pouvoir, le Parti démocrate-chrétien (PDC) est très impopulaire, car il n'a pas réussi à mettre fin à la guerre et le niveau de vie de l'immense majorité de la population a substantiellement baissé. Le parti a perdu les élections législatives de mars dernier (vingt-deux sièges contre trente-deux pour l'ARENA) et il vient de connaître une scission avec la décision d'un de ses dirigeants, M. Rey Prendes, de ne pas accepter la candidature à la présidence de la République de M. Chavez Mena, le favori des Etats-Unis et du président Napoléon

depuis qu'il est soumis à une chimiothérapie qui, selon ses médecins, ne prolongera pas sa survie au-delà du mois de décembre. L'homme trapu et vigoureux qui défendait autrefois avec force ses convictions démocratiques n'est plus que l'ombre de lui-même. Malgré les conseils de ses proches, il continue. « Je veux mourir au travail », dit-il.

L'insolente santé de PARENA

Le dépréssionisme de la démocratie-chrétienne et de son chef fait apparaître d'autant plus insolente la santé de l'ARENA et de son candidat à la présidence, M. Alfredo Cristiani. L'extrême droite se comporte comme si elle était déjà au pouvoir. Sa majorité à l'Assemblée législative, le contrôle qu'elle exerce sur la Cour suprême, sur la plupart des conseils municipaux et sur la presse, ainsi que son alliance idéologique avec les principaux chefs militaires, en font désormais la première force du pays. Reste à convaincre l'électorat — est-il sage de donner tous les pou-

M A D R I D

MAINTENANT

DÉPART PARIS		ARRIVÉE MADRID		DÉPART PARIS		ARRIVÉE BARCELONE	
11h05	→	12h55		10h45	→	11h45	
15h25	→	17h15		15h50	→	17h20	
20h45	→	22h05		20h20	→	21h50	

*sauf samedi et dimanche.

A partir du 1^{er} novembre, Iberia dessert Madrid et Barcelone 6 fois par jour, au départ de Paris. Les relations économiques entre l'Espagne et la France ne cessant de croître, il était naturel qu'Iberia fasse tout pour faciliter vos déplacements. Cela, seule une grande compagnie peut le faire.

Améri

Dubak

A R

6 DE

550 من الأصلي

Amériques

ETATS-UNIS : campagne « négative »

MM. Bush et Dukakis redoublent d'agressivité

WASHINGTON
de notre correspondant

Attaques, contre-attaques, mêlée générale : les deux candidats à l'élection présidentielle et leurs équipes respectives se livrent depuis quelques jours, une bataille sans merci. Elle consiste pour l'essentiel à dénoncer les turpitudes de l'autre partie, alors même que l'opinion semble lassée de cette campagne « négative » et rêve d'autre chose, en tout cas d'autres candidats : 39 % des Américains, selon un sondage NBC - Wall Street Journal, auraient souhaité pouvoir voter pour quelqu'un d'autre que MM. Michael Dukakis ou George Bush.

L'autre leçon des sondages, plus déterminante, est que M. Bush considéré son avance, y compris en Californie, Etat considéré comme « vital » pour son adversaire démocrate. Au plan national, une enquête publiée mercredi 26 octobre par le *New York Times* donne au candidat républicain une avance de 12 points (53 % contre 41 %). Les furieux ont été déployés depuis un peu plus d'une semaine par M. Dukakis et les siens sont-ils donc vaincs ? Le moins que l'on puisse dire est qu'ils tardent à donner des résultats tangibles. Or le temps se fait de plus en plus court : douze jours, c'est peu pour provoquer un retournement.

Un autre enseignement de la multitude d'enquêtes commanditées est

par la presse, soit - quotidiennement - par les candidats eux-mêmes, c'est que l'électorat noir ne semble pas disposé à se ranger massivement derrière M. Dukakis : beaucoup moins massivement, en tout cas, que derrière le candidat démocrate de 1984, M. Walter Mondale. Et c'est vraisemblablement pour « réveiller » cet électorat (qui représente environ 10 % du total) que l'équipe Dukakis a lancé au cours du week-end dernier, de manière coordonnée, une grave accusation contre M. Bush : celui-ci mériterait une campagne « raciste ».

Racisme ?

Le dossier d'accusation est mince, mais il porte sur un élément essentiel de la propagande républicaine : l'extraordinaire battage fait autour d'un cas de prisonnier du Massachusetts, condamné pour assassinat, Willie Horton, qui a profité d'une permission de sortie pour violer une femme et torturer son fiancé.

L'idée de l'équipe Bush est de convaincre l'opinion que le gouverneur du Massachusetts, M. Dukakis, défendeur des permissions de sortie, y compris pour des « assassins de premier degré », est un dangereux « libéral », instable au sort des victimes. Cela fait plus de deux mois que les républicains utilisent le cas Horton. Mais les démocrates ont soudainement décidé d'attirer

l'attention sur un point : Horton est noir, la femme violée est blanche. Et l'insistance mise par l'équipe Bush à monter en épingle cet incident est clairement raciste.

En fait, les messages diffusés par l'équipe du vice-président ne font pas état de la race du prisonnier ; ils ne comportent même pas sa photo. Toutefois un autre message télévisé, lancé, lui, par une association indépendante de M. Bush mais soutenant sa candidature, utilise une photo, particulièrement inquiétante, de Horton dont la complexion est ainsi rendue évidente. Est-ce assez pour accuser M. Bush de jouer sur le racisme, comme l'ont assuré plusieurs éminents responsables démocrates, en particulier le coéquipier de M. Dukakis, M. Lloyd Bentsen, et le pasteur Jackson, qui a dénoncé un rôle plus visible dans la campagne ? Nombre de commentateurs, y compris l'éditorialiste du *New York Times*, favorable aux démocrates, estiment que non.

D'autres font remarquer que la question raciale est une donnée essentielle (mais souvent voilée) de la politique américaine, que les républicains en jouent. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à le faire : un responsable démocrate de New York a incité récemment son auditoire à gifler M. Dukakis à la Maison-Blanche, afin d'éviter que le pasteur Jackson n'accuse son influence sur le parti démocrate... Quant à M. Dukakis lui-même, après avoir laissé lancer l'accusation, il a évité de s'engager personnellement. A un journaliste qui lui demandait son avis sur ces accusations, il a répondu : « Quelle merveilleuse matinée ».

Peu avant, une autre flèche avait été lancée par un responsable de l'équipe Dukakis qui, devant un groupe de journalistes, s'était interrogé à haute voix sur la fidélité conjugale du vice-président (*le Monde* du 23 octobre). La réponse, désavouée par M. Dukakis, avait été démissionner. Mais ses propos n'étaient, en fait, pas très différents de ceux, tenus plus discrètement par d'autres membres de l'équipe démocrate, incitant les journalistes à se pencher d'un peu plus près sur les romans concernant la vie privée du candidat républicain...

Bataille de chars

Le combat fait rage sur le front des « publicités » télévisées. On a par exemple assisté ces derniers jours à une véritable bataille de chars, déclenchée par le camp Bush avec une arme... prise à l'ennemi. L'équipe républicaine a en effet concocté un message « anti-Dukakis » en utilisant un épisode désormais célèbre de la campagne du candidat démocrate : un petit tour en blindé, effectué devant les caméras, dans le souci de démontrer la fermeté du gouverneur en matière de défense. La séquence « républicaine » montre un Dukakis paraissant à bord de son char, tandis qu'un commentateur affirme que le candidat s'est opposé à la quasi-totalité des programmes d'armement. Le tout se termine sur un gros plan du

gouverneur du Massachusetts, qui sourit bizarrement sous son gros casque, tandis que le commentateur conclut : « Et maintenant il voudrait être commandant en chef. L'Amérique peut-elle se permettre ce risque ? »

La « riposte » démocrate montre M. Dukakis debout près d'un récepteur de télévision qui diffuse la séquence républicaine du « char ». Au bout de quelques secondes, M. Dukakis éteint l'appareil et déclare en substance : « J'en ai assez de tous ces mensonges ».

A la suite de quoi, des responsables républicains ont organisé à la hâte, mardi 25 octobre, une conférence de presse pour expliquer que ce que M. Dukakis présentait comme des mensonges était bien la vérité. Pour couronner le tout, les républicains ont lancé un nouveau message accusant à son tour M. Dukakis de mensonge à propos de la manière dont a été équilibré le budget du Massachusetts...

Rien de neuf

Dans le même temps, M. Dukakis s'efforce de donner de lui-même une image plus positive. Il a multiplié ces derniers jours les interviews télévisées. Mais, curieusement, le candidat n'en a pas profité pour faire passer quoi que ce soit de neuf, malgré les efforts du célèbre journaliste Ted Koppel, qui, semblable à un maître d'école sévère mais bienveillant, l'invitait de ne pas répéter toujours la même chose.

Sur la plupart des grands sujets, M. Dukakis, posé dans ses retranchements, est resté évasif. On a seulement appris que, pour lutter contre la drogue, il commencerait, aussitôt après l'élection, par convoquer un « sommet de l'hémisphère » (une rencontre panaméricaine). Et on l'a de nouveau entendu dire qu'il faudrait utiliser le levier économique pour obtenir des concessions des Soviétiques en matière de désarmement et aussi d'émigration. A propos du Proche-Orient (à peu près totalement évacué de la campagne présidentielle), M. Dukakis a répété que les concessions devaient venir des Arabes, et il s'est gardé de critiquer M. Shamir. Il serait, en revanche, déterminé à imposer des sanctions à l'Afrique du Sud, coupant les relations commerciales des Etats-Unis avec le pays de l'apartheid, « à l'exception de certains produits ».

A plusieurs reprises, alors que son interlocuteur lui demandait de prendre clairement position, M. Dukakis a préféré s'abriter derrière les décisions du Congrès. Et, à chaque fois qu'il le pouvait, il s'est livré à l'exercice où il est le plus à l'aise : la critique de son adversaire. C'est ce qu'il continuera sans doute à faire au cours des prochains jours.

Et on n'imagine pas que M. Bush n'en fasse pas autant ! Il n'y a aucune raison que la bataille de chiffres s'arrête avant le 8 novembre. Mais on commence à s'inquiéter pour le vainqueur : il risque fort d'en sortir en piteux état, pour affronter la lourde tâche qui l'attend.

JAN KRAJICE.

désorganisation politique

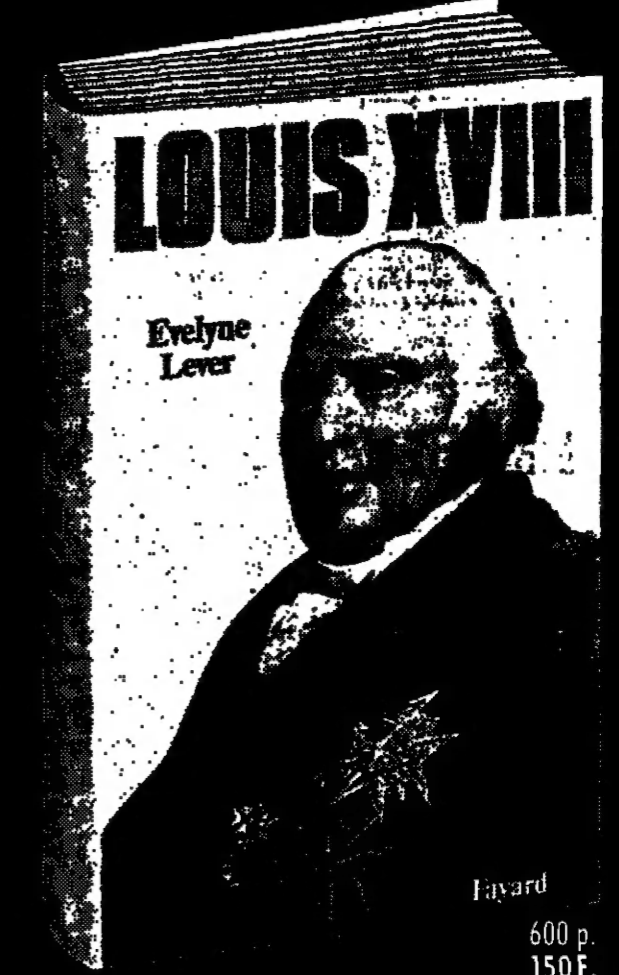
les craintes d'un coup d'Etat militaire

Des réunions ont eu lieu à São-Paulo entre le patronat et des dirigeants ouvriers, mais l'un des principaux syndicats, la CUT (Centrale unique des travailleurs, d'extrême gauche) a refusé de s'y engager. Les responsables des finances préparent un nouveau tour de vis budgétaire, et songent à un nouveau mécanisme de ajustement des prix et des salaires, fondé sur une prévision d'inflation décroissante, et non sur l'inflation moyenne des mois écoulés, comme c'est le cas actuellement. MM. Sarney et Malson da Nobrega reprennent même de « désindexer » l'économie, tentative qui avait déjà été faite lors du plan de stabilisation dit plan Cruzado, et qui avait échoué. Mais toute solution de ce genre, explique M. Malson da Nobrega, ne peut être imposée. D'où l'idée d'un pacte entre partenaires sociaux.

Il serait même question d'aller plus loin, et d'associer à la croisade anti-inflationniste les partis politiques ainsi que le Parlement, alors par la nouvelle Constitution du pouvoir de légiférer en matière économique. Le projet a germé jusque chez les adversaires de M. José Sarney. Il ne s'agit pas de sauver la mise à un président en faillite, disent-ils en substance, mais d'arriver sans soubresaut majeur jusqu'à l'année prochaine, quand les Brésiliens seront appelés pour la première fois depuis près de trente ans à choisir leur président.

CHARLES VANHECKE.

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD



Le grand intérêt de l'ouvrage d'Evelyn Lever est de montrer la Révolution et l'Empire vus, depuis l'Italie, la Courlande ou l'Angleterre, par des vaincus de l'Histoire, et de décrire de l'intérieur les travers, les souffrances, et aussi les convictions pathétiques d'une société émigrée dans l'espace et dans le temps, acharnée à maintenir une certaine idée de la France, du pouvoir et du droit.

Laurent Theis, *Le Point*.

LES ELEMENTS DE RANGEMENT EN VRAI BOIS

Nombreuses combinaisons possibles, avec ou sans lit réversible, tous styles : chaise, coiffe, meuble ou laqué.

CAPÉLOU

37 AV. DE LA REPUBLIQUE - 75011 PARIS - TEL. 43 57 46 35 - METRO PARMENTIER

B A R C E L O N E

6 DEPARTS PAR JOUR



IBERIA
LIGNES AÉRIENNES D'ESPAGNE
UNE GRANDE COMPAGNIE A L'HEURE DE L'EUROPE

© 1988 Iberia

Politique

La campagne pour le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie

Enfin ! La campagne référendaire s'anime un peu. Non pas parce que le président de la République a tenu, dans un message au Parlement, le mercredi 26 octobre à l'Assemblée nationale et au Sénat, à expliquer aux députés et aux sénateurs pourquoi il avait préféré soumettre le projet de loi à l'ensemble des citoyens plus tôt qu'aux seuls parlementaires. M. François Mitterrand continue à garder ses distances avec le bataillon politique engendré par cette consultation, contrairement au général de Gaulle, bien sûr, mais aussi à Georges Pompidou, qui avait fait du référendum une affaire personnelle entre eux et les électeurs.

La responsabilité de cette annonce d'animation, par un probable partage des rôles, n'est autre que le premier ministre. Il a profité de la traditionnelle séance de questions d'actualité du mercredi au

Palais-Bourbon, pour graver un pas de plus dans l'agression contre le RPR. Cette fois, il a voulu faire porter sur l'adversaire le soupçon de « désertion »

poussé à l'émeute par la manière dont on le traitait. En durcissant le ton, M. Rocard espère donner un peu de piment à une

Les sénateurs RPR ont pris prétexte des propos tenus au Palais-Bourbon pour refuser d'entendre la lecture du message du président de la République au palais du Luxembourg.

« défaite » pour le gouvernement. M. Jean-Marie Tjibaou a, lui aussi, reconnu qu'il souhaitait une participation supérieure à celle des scrutins du mois de septembre, même si, finalement, il a fait remarquer que les conseillers généraux élus dans ces conditions n'avaient pas démissionné.

Dans cette bataille pour la participation, M. Rocard vient de recevoir un soutien que peut-être il n'attendait pas : celui de Mgr Decourtray, président de la conférence épiscopale française. Cet engagement des évêques suffira-t-il à convaincre les réticents des Français les plus ancrés à droite ? L'Église peut-elle encore peser sur les débats électoraux ? C'est un des enjeux - nouveau et inattendu - de la consultation du 6 novembre.

THIERRY BRÉHER.

Enfin !

et de « lâcheté ». Ce n'est pas seulement parce que M. Michel Rocard est profondément choqué par ce qu'il considère comme un refus des chiraquiens de contribuer au retour au calme en Nouvelle-Calédonie. Jeudi 27 au matin, il a déclaré à France Inter : « Jamais, nulle part, on n'a vu la répression militaire et policière suffire à maintenir au calme un peuple qu'on a, par ailleurs,

consultation qui, pour l'heure, ne passionne pas les électeurs, et donc les incite à aller voter. Les dirigeants du RPR s'efforcent de ne pas tomber dans ce piège. Ils ne répondent qu'en parlant de l'« éternel » de M. Rocard. M. Charles Pasqua est allé un peu plus loin en demandant si le premier ministre était « encore en état de diriger la France ».

L'échec ou la réussite seront, bien entendu, mesurés à l'aune du taux de participation. Déjà M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, estime qu'un taux d'abstention supérieur à celui des cantonales (52,9 %) serait « une

M. Rocard accuse le RPR de « lâcheté » et de « désertion »

Sont factieux ceux qui « exercent contre le pouvoir établi une opposition violente tendant à provoquer des troubles ». Définition du dictionnaire Robert à l'appui, le premier ministre, M. Michel Rocard, a réitéré, mercredi 26 octobre lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, ses accusations envers le RPR de M. Jacques Chirac à propos de son attitude sur le référendum en Nouvelle-Calédonie.

Tout avait commencé dans l'écoute, attentive sinon recueillie, du message du président de la République lu en début de séance par le président de l'Assemblée nationale M. Laurent Fabius. Puis, à une question d'un jeune député socialiste, M. Thierry Mandou (Essonne), qui demandait au premier ministre de rappeler les « enjeux » du référendum, M. Rocard, se tournant vers les bancs du RPR, répondit : « Ils fomentent le trouble, ceux qui, par avance, prennent leurs distances envers l'accord conclu entre des gens qui, jusque-là, ne parlaient que les armes à la main... »

Souhaitant qu'il y avait « au sein du RPR des hommes et des femmes qui, n'écouant que leur conscience et soucieux de l'intérêt national, ont spontanément appliqué à voter oui » et qu'on prétendait les « faire taire », M. Rocard a ajouté : « L'abstention motivée, oui, mais par quoi ? Par des motifs de Gaullisme tranquille ? Il vous encombrera longtemps », répondit M. Rocard, accusant le RPR d'« œuvrer à la propagation de l'incivisme ». « La position du RPR se résume en un slogan : « Courage, fuyons ! ». Jusque'à ce jour, jusqu'à cette décision, on n'avait jamais songé à rapprocher gaullisme et désertion, gaullisme et lâcheté ! »

L'agitation qui avait très vite gagné M. Bernard Pons - cherchant désespérément à lire sur le visage de ses collègues une indignation partagée et apostrophant au passage un François Léotard trop calme à son goût - s'éteignit en l'ensemble des députés RPR, qui se levèrent et quittèrent l'hémicycle, rejoints par quelques députés UDF. M. Philippe Séguin, après quelques échanges avec les autres députés « rénovateurs » du groupe RPR, abandonna lui aussi sa travée lentement, respectueux de la discipline du groupe.

La tranquillité de M. Barre

Les députés de la majorité, surpris et étonnés de la diatribe de leur premier ministre, l'ovationnaient, debout, tandis que les centristes - dont M. Raymond Barre, - bien calés dans leur fauteuil, s'efforçaient d'adopter l'attitude d'observateurs scrupuleux aussi étrangers au courroux gaulliste qu'au débordant enthousiasme socialiste. Soucieux toutefois de marquer leur « différence », ils laissèrent à l'un d'entre eux, M. Gérard Grignon (UDC, Saint-Pierre-et-Miquelon), le soin de se déclarer au nom du groupe « très choqué par les propos du premier ministre ».

Ironie du sort et despotisme du direct à la télévision, seul M. Jean de Gaulle, petit-fils du général et député RPR des Deux-Sèvres, n'avait pu se résoudre à quitter son banc, puisque, orateur inscrit à cette séance, son temps de parole approchait. Avant d'interpeller le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, sur les entreprises privatisées, il déclara « regretter » M. Popereau, « et se déclare au nom du groupe » très choqué par les propos du premier ministre.

Intervenant à son tour, M. Jacques Goéffrain (RPR, Aveyron) demanda à ses collègues d'observer un instant leur pupitre : « Vous voyez trois lettres : P (pour), C (contre), A (abstention). Plusieurs d'entre vous ont souvent choisi d'appuyer sur la lettre A. Avez-vous eu alors des sentiments

depuis tant d'années d'avoir été des factieux ? ». Au nom de l'UDF, M. François d'Aubert (Mayenne) se déclara « attristé » par les propos inutilement provocateurs et insultants pour la mémoire gaulliste prononcés par le premier ministre. Ces propos, souligne M. d'Aubert, vont à l'encontre de la dignité nécessaire au débat sur l'ensemble du territoire et le rabaisse « à un niveau politicien ».

La condamnation la plus solennelle revint, à l'issue de la séance, à M. Pierre de Bénouville (RPR, Paris), figure de la Résistance, qui demande au premier ministre « de bien vouloir, d'un mot, nous faire savoir qu'il regrette d'être allé trop tôt. Trop, c'est trop. On n'a pas le droit, pour soutenir un thème de groupe politique qui comprend le plus d'anciens déportés, le plus de médaillés de la Résistance, le plus de compagnons de la Libération que c'est un groupe de factieux ».

En l'absence de l'accusé, il revenait au ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Popereau, de conclure le débat. Affirmant que M. Michel Rocard « n'avait voulu blesser personne dans cette Assemblée », M. Popereau ajouta : « C'est un moment grave, qui si nous le manquons, pourrait entraîner à nouveau des conséquences très lourdes, voire dramatiques. Le premier ministre souhaitait un mouvement de cohésion nationale. Il n'a pas encore compris que ce mouvement n'ait pu s'exprimer ».

On leva la séance. Sur les bancs du groupe RPR, un député quitta, visiblement ravi, l'hémicycle : M. Alain Carignon, qui avait choisi d'abandonner son mandat de député au profit de ceux de maire de Grenoble et de président du conseil général de l'Aisne, « au nom de la liberté face à l'ordre établi et au blocage politique ».

« Du cinéma ! »

Dans les couloirs de l'Assemblée, les députés RPR ne mâchaient pas leurs mots. Robert-André Vivien (Val-de-Marne) est rouge de colère : « Si le premier ministre

M. Mitterrand : le référendum « annoncera la victoire de la paix »

Dans le message qu'il a adressé au Parlement et qui a été lu mercredi après-midi 26 octobre à l'Assemblée nationale puis au Sénat, le président de la République déclare : « Comme vous le savez, j'ai décidé, sur proposition du gouvernement, et conformément à l'article 11 de la Constitution, de soumettre au référendum le projet de loi portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie ».

Après une longue période de déchirements et d'incompréhension, la Nouvelle-Calédonie voit s'ouvrir devant elle un avenir que ses responsables, exprimant le vœu des populations, entendent consacrer à la réconciliation et au développement.

« S'il est malheureusement fréquent d'observer dans l'histoire l'enchaînement de la violence conduisant des communautés divisées jusqu'à la guerre civile et à son cortège de horreurs inévitables, plus rares sont celles qui, par la prise de conscience de la course à l'abîme où elles sont engagées, accomplissent sur elles-mêmes l'effort d'en arrêter le cours ».

Cet acte de courage et de lucidité, nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie ont su le faire. Le dialogue a été renoué. L'accord a été signé. Il prévoit et organise un délai de dix ans

avant le vote d'autodétermination. Dans l'intervalle, il reviendra à la République d'administrer la preuve qu'un développement équilibré est possible dans la justice et la sécurité pour tous.

Ce projet de loi, le gouvernement aurait pu vous en confier le soin. Le Parlement a souvent délibéré des institutions de la Nouvelle-Calédonie. Sept fois depuis 1945, dont trois au cours de la dernière décennie. Mais ces multiples remises en cause ont précisément convaincu les dirigeants des deux principales communautés de l'archipel que, pour garantir la durée du contrat, il convenait que le peuple français engagé directement et solennellement sa foi.

C'est à quoi j'invite aujourd'hui les Français. Sans référendum, il n'y aurait pas eu d'accord. Le référendum n'a pas d'autre objet que de le confirmer, pour ratifier ce qui s'est fait et rendre possible tout ce qui reste à faire. Ainsi que je l'ai dit et le redirai, il ne marquera ni le triomphe d'un camp ni la défaite d'un autre, aussi bien en métropole qu'en Nouvelle-Calédonie. Il annoncera la victoire de la concorde et de la paix.

Messieurs et Messieurs, j'espère que vous pourrez y contribuer.

M. Tjibaou : « aidez-nous »

M. Jean-Marie Tjibaou a présidé, mercredi 26 octobre à Lyon, une réunion publique sur le référendum. Devant six cents personnes, et en présence de M. Christian Nuccli, ancien ministre de la coopération, ancien haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, le chef de file des indépendantistes a vanté les mérites du premier ministre. « Le dialecte Rocard, c'est un peu de la cybernétique », a-t-il dit. Ce va à une vitesse vertigineuse. En même temps qu'il écoute la thèse et l'antithèse, il livre la synthèse et toute la suite la proposition qui permet d'avancer. C'est comme si vous appuyiez sur le bouton d'un ordinateur ».

M. Tjibaou a également déclaré : « Ce qui est un peu différent d'autres processus de décolonisation, c'est que cette fois ce sont les colons qui ont fait la démarche. On pouvait peut-être obtenir plus, mais ce n'était pas à nous de leur imposer. On n'a pas franchi cette limite. Car arriver à l'indépendance avec toutes les masses terribles, ce n'est pas évident. Maintenant, pour la première fois, des colons viennent adresser la parole comme si nous étions des hommes. Il faut que nous nous aidiez à construire la paix ».

Les « civilisations inférieures » selon M. Le Pen

« Quand on est porteur d'une grande civilisation aussi indiscutable que l'était la civilisation française et la civilisation européenne, on la substitue aux formes de civilisation inférieures ». Devant des centaines de personnes, M. Jean-Marie Le Pen a ainsi résumé sa vision de la mission civilisatrice occidentale en Nouvelle-Calédonie, mercredi 26 octobre, à Paris. Le président du Front national a souligné l'enthousiasme des auditeurs de la salle de la Mutualité, venue l'entendre prononcer « non » ferme au prochain référendum, en établissant « une hiérarchie entre les choses : le criminel ne veut pas l'innocent, le droit ne veut pas le crime et la civilisation de Florence, de Paris, de Londres, de Madrid, de Vienne, de Madrid est supérieure à celle de l'âge de pierre dont les tribus mélanésiennes sont actuellement les dernières représentantes dans le monde ».

L'évêque de la Réunion dénonce l'utilisation politicienne du référendum. « Au cours de l'assemblée plénière des évêques réuni à Lourdes, Mgr Gilbert Aubry, évêque de la Réunion, a fait, mercredi 26 octobre, une déclaration - en concertation, a-t-il dit, avec l'archevêque de Nouméa, Mgr Calvet - dans laquelle il regrette l'utilisation « politicienne » du référendum « au détriment des populations de Nouvelle-Calédonie ». « C'est lamentable et, à la limite, criminel, dans la mesure où un ratage de ce référendum pourrait relancer les violences non seulement en Nouvelle-Calédonie mais ailleurs (...). Les populations d'outre-mer ne doivent pas être considérées comme des balles de ping-pong que les partis de l'Hexagone ou les régimes politiques manipulent dans des surenchères politiciennes pour augmenter leurs scores respectifs ou renverser leurs rivaux ».

Un appel d'anciens résistants pour le « oui ». « Une quinzaine d'anciens résistants, parmi lesquels M^{lle} Lucie Aubrac et Gilberte Pierre-Brossolette et MM. Jean Pierre-Bloch, Christian Pineau et Maurice Plantier, appellent à voter « oui » au référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie.

Report d'incorporation pour le référendum en Nouvelle-Calédonie. « La date du référendum sur le projet de loi concernant l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1988 ayant été fixée au 6 novembre, les jeunes gens appartenant à la fraction de contingent 1988/10 B ne seront incorporés qu'à partir du 8 novembre. Les ordres d'appel seront adressés ou modifiés en conséquence au plus tard dix jours avant la date d'incorporation.

NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES

DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE :

la clarté d'un manuel, la richesse d'une encyclopédie, l'actualité d'un journal.

VIENT DE PARAÎTRE :

- Les privatisations en France.
- Les politiques salariales en France.
- Les pays d'Europe occidentale. (Edit. 1988, 80 F.)
- Les grands textes de la pratique institutionnelle de la 5^{ème} République.

144 pages
50 F
Plus de 4 000 titres disponibles

Abonnement (25 numéros par an) : 770 F.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire Paris 7^{ème} Tél. (0) 40.15.70.00.

L'affaire d'Ouvéa

Les familles des gendarmes tués se constituent partie civile

Le comité du 22 avril 1988 à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa a décidé de se constituer partie civile devant le juge Jean-Louis Mazières, juge d'instruction au tribunal de Paris chargé de l'affaire de Fayoué, au cours de laquelle quatre gendarmes furent tués lors de l'assaut de la gendarmerie par un commando du FLNKS.

Représenté par M. Henri-René Garand, habituel avocat de l'Association légitime défense, le comité, dont le siège est à Villeneuve-d'Ascq (Nord), rassemble certaines des familles des victimes de Fayoué. Il a déjà appelé à voter « non » au référendum du 6 novembre prochain (« Le Monde » du 20 octobre) pour s'opposer à l'amnistie dont pourraient bénéficier, si le projet de loi référendaire était ratifié, les détenus canaques inculpés aujourd'hui de l'assassinat des gendarmes et écroués en France.

Une quinzaine de gendarmes, appartenant aux diverses unités engagés au cours des derniers événements de Nouvelle-Calédonie, se sont, jusqu'à présent, constitués partie civile devant différents juges d'instruction, en Nouvelle-Calédonie ou en métropole.

Plusieurs avocats, M^{me} Daniel Soulez-Larivière, Jacques Chanson et Francis Spinner, et M^{me} Van den Broege, de Chartres, ont déjà été chargés par leurs clients de procéder aux démarches en vue d'une constitution de partie civile du ou des députés d'une demande d'indemnisation spéciale qu'autoriserait, si elle était votée, la loi soumise au référendum du 6 novembre prochain.

La consultation contestée devant le Conseil d'Etat

Le Centre national des indépendants, qui dirige M. Yvon Briant, conteste devant le Conseil d'Etat les conditions d'organisation de la campagne du référendum sur la Nouvelle-Calédonie.

L'Assemblée du contentieux du Conseil d'Etat examinera, vendredi 28 octobre, un recours fondé, selon le CNI, sur la discrimination illégitime qu'introduisent les critères de représentativité retenus pour l'accès à la campagne audiovisuelle. Le CNI s'estime aussi écarté sans raison de la tenue des bureaux de vote lors du scrutin du 6 novembre et abusivement exclu des panneaux officiels d'affichage de la campagne.

Pour critiquer les critères de représentativité retenus par les pouvoirs publics, le CNI fait valoir qu'il n'est pas possible d'isoler, dans sa sphère politique, des partis ayant obtenu « au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour du scrutin lors du dernier renouvellement de l'Assemblée nationale », puisque des candidatures émanant de formations variées étaient regroupées sous l'étiquette commune Union du rassemblement et du centre (URC).

Le CNI dénonce aussi les dispositions particulières prises à l'égard des FLNKS et du RPCR, deux formations spécifiquement néo-calédoniennes, pour l'accès à la campagne officielle dans le cadre d'un référendum d'ampleur nationale.

P. R.-D. et P. S.

Quest-Andoc

سؤال عن الأصل

Politique

Pour développer la démocratie interne Le RPR étudie une modification de ses statuts

Le groupe de réflexion que M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, anime au sein du groupe parlementaire RPR, poursuit ses réunions en vue de proposer au secrétaire général du mouvement, M. Alain Juppé, une réforme des statuts de son parti. Ce groupe réunit autour de lui, d'Épinal sept autres députés RPR : MM. René André (Manche), Michel Barnier (Savoie), Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise), Alain Devaquet (Paris), François Fillon (Sarthe), Michel Noir (Rhône) et Étienne Finte (Yvelines).

La réforme des statuts qu'ils envisagent s'inspire des déclarations faites par M. Séguin au comité central du 2 juillet dernier. Il avait alors proposé d'inverser la tendance existant depuis la fondation du RPR en 1976 qui était organisée autour de la promotion d'un candidat à l'élection présidentielle. Souhaitant que « soit privilégiée la réflexion, la création, l'imagination, les idées, les propositions », il voyait dans une réforme des statuts « un test décisif et l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement ».

M. Juppé avait alors constitué une commission chargée d'étudier une réforme des statuts dont la présidence est exercée par M. Louis Lauga, secrétaire national aux fédérations. De plus, M. Michèle Alliot-Marie, secrétaire national au projet, adressait un questionnaire aux adhérents du mouvement qui comportait des questions sur la éventuelle réforme des statuts. Le groupe de réflexion Séguin, enfin, était invité à faire connaître ses propositions, ce qu'il devrait faire au début novembre. La synthèse de ses propositions de réforme devrait être soumise au congrès extraordinaire du RPR, prévu pour le fin janvier 1989.

Les statuts adoptés il y a douze ans, et déjà modifiés à plusieurs reprises, s'inspirent, dans l'ensemble, de la répartition des pouvoirs qui domine la Constitution de la V^e République : un président élu au suffrage universel (les militants) et un pouvoir exécutif dépendant

directement de lui, s'appuyant sur des assemblées (comité central, congrès extraordinaire, assemblées nationales) à majorités quasiment monolithiques. Parmi les articles se prêtant mal à un développement de la vie démocratique du mouvement figurent notamment ceux concernant le fonctionnement des instances départementales. Si le « président départemental » est effectivement élu par les adhérents, il ne dispose pas de grands pouvoirs par rapport au « secrétaire fédéral », désigné et révocable par le secrétaire général du mouvement dont il est le représentant. De même le comité central par sa composition collective ne reflète pas toujours fidèlement les sentiments des adhérents. Il compte, en effet, tous les parlementaires du RPR, tous les secrétaires fédéraux qui en sont membres de droit ainsi que des membres élus pour partie sur une « liste nationale » — en réalité établie par le secrétaire général — et pour partie sur une « liste régionale ».

L'objet des éventuelles réformes est notamment de permettre le développement de la communication interne, la démocratisation des processus de décision et une latitude plus grande offerte aux diverses sensibilités pour qu'elles s'expriment.

Les membres du groupe dit des « rénovateurs » conviennent que des progrès ont déjà été faits dans ce sens depuis l'arrivée de M. Juppé au secrétariat général en juin dernier. Ils ont ainsi enregistré avec satisfaction la condamnation formelle et solennelle de tout accord national ou local avec le Front national. Ils ont également apprécié que la réponse au référendum sur la Nouvelle-Calédonie ait donné lieu à un large débat interne et à un vote à bulletin secret. Bien que le choix effectué ne corresponde pas à leur souhait, tous ont accepté de ne pas le contester. Ils veulent maintenant contribuer au franchissement d'un nouveau pas dans la vie de leur parti.

ANDRÉ PASSERON.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 26 octobre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

DÉTENTION PROVISOIRE

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la détention provisoire.

En premier lieu, le projet de loi limite le recours à la détention provisoire ainsi que la durée de celle-ci.

Nominations

Le Conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'État, ministre de l'équipement et du logement, M. Claude Guin est nommé inspecteur général de l'équipement.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Yves Galmot, conseiller d'État, est réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'État ; M. Jean-Pierre Dirlhalac, sous-directeur, est nommé directeur de l'Administration pénitentiaire au ministère de la justice.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, M. Bruno Fontenest, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé préfet, secrétaire général de la préfecture de la région de la France ; M. Christophe Lanne-longue, adjoint de direction à la Banque de France, est nommé directeur de la programmation des affaires financières et régulières au ministère de l'intérieur.

Sur proposition du secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé du Plan, MM. Luc Guyau, syndicaliste agricole, et Philippe Essig sont respectivement renouvelés et nommés comme membres du conseil du centre d'études des revenus et des coûts.

Il rend ainsi obligatoire, lorsque se pose la question d'un placement en détention provisoire d'une personne âgée de dix-huit à vingt et un ans pour une infraction punie de cinq ans d'emprisonnement au plus, une enquête permettant aux autorités judiciaires d'apprécier la situation matérielle et familiale de l'intéressé et ses perspectives d'insertion sociale.

Les décisions de mise en détention provisoire devront être désormais motivées de façon plus précise et plus complète.

Il réduit, en matière correctionnelle et, pour les seuls mineurs, en matière criminelle la durée légale de la détention provisoire. Enfin, en matière criminelle, et pour tous les inculpés, il subordonne à un débat contradictoire la prolongation de la détention au bout d'un an.

En second lieu, dans le contenu de la détention provisoire, le projet renforce les droits de la défense en permettant aux inculpés détenus qui en font la demande de comparaître devant la chambre d'accusation.

Enfin, conformément aux propositions de la commission « justice pénale et droits de l'homme », le projet abroge le titre premier de la loi du 30 septembre 1987 qui institue, pour le placement en détention provisoire, une collégialité ne comprenant pas le juge d'instruction (...).

POLITIQUE DE LA VILLE

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de la ville et un projet de décret portant création d'un conseil national, d'un comité interministériel et d'une délégation des villes et du développement social urbain (...).

Le conseil national est composé par tiers des ministres intéressés, d'élus et de personnes qualifiées. Il concourt à la définition de la politique nationale des villes. Le comité interministériel arrête les actions et financements de l'État en faveur des villes. La délégation interministérielle anime cette politique.

La préparation des élections municipales

Les socialistes veulent faire porter aux communistes la responsabilité de la désunion

Les socialistes sont pris à contre-pied. Les communistes, dont on pouvait penser que, attachés à la conservation de leurs fiefs municipaux grâce à l'alliance avec le PS, ils se monteraient coopératifs dans la préparation des élections municipales, s'affirment, au contraire, libres de toute obligation d'accord avec les socialistes. Du coup, l'« explication », ou la « clarification », soumise par M. Pierre Mauroy après les élections cantonales, n'aura pas lieu. Alors que les socialistes tentaient de donner un cadre et un contenu tant soit peu définis à leur relation avec le PCF, celui-ci impose sa conception d'une union libre et à géométrie variable.

Devant cette situation, concrétisée par la fin de non-recevoir que la direction du PCF a opposée à celle du PS (le Monde du 27 octobre), le bureau exécutif socialiste a choisi, en l'absence du premier secrétaire (en voyage à Rome), d'adopter une attitude conservatrice. C'est M. Jean Popereau, ministre des relations avec le Parlement, qui, lors de la réunion du bureau, le mercredi 26 octobre en fin d'après-midi, a demandé que, sans attendre, le PS réponde au PCF. L'accord s'est fait sans difficulté sur une courte déclaration, présentée par M. Henri Emmanuelli, numéro deux du parti, comme une sorte d'avenant au texte soumis aux militants en vue de la convention nationale du 13 novembre.

Le PS « regrette l'attitude de la direction du Parti communiste », qui « prend le risque de compromettre le résultat de sa politique », lequel doit permettre « de conforter la direction des municipalités de gauche et d'en conquérir d'autres, actuellement gérées par la droite ». La direction du PS « réaffirme sa volonté de parvenir à un accord national pour les élections municipales » et elle renvoie à la convention du 13 novembre le moment où il conviendra d'« apprécier l'évolution de la situation ».

« Les communistes refusent l'accord national. Nous insistons, nous leur demandons de réfléchir », a commenté M. Emmanuelli. Aucun socialiste ne s'attend que la position

des communistes évolue dans les quinze jours qui viennent, ni même après. Le PCF a fait savoir, d'ailleurs, mercredi, que « dès à présent, dans chaque localité du pays, les élus et les militants communistes vont amplifier leur action » pour faire prévaloir leur conception du rassemblement de « toutes les forces de gauche (...), démocratiques et progressistes » contre « la droite et l'extrême droite ». Il s'agit donc, pour les socialistes, de s'affirmer unitaires et de laisser aux communistes la charge d'expliquer leur refus d'un accord national.

Le débat au sein du bureau exécutif a permis à chacun de relever avec indignation que les communistes prétendent décider du choix des candidats que les socialistes feront figurer, sous leur responsabilité, dans les listes qu'ils conduiront ou auxquelles ils participeront pour les élections municipales. Autrement dit, la volonté exprimée par M. Mauroy de traduire, au niveau local, la réalité de la majorité présidentielle telle qu'elle s'est constituée le 8 mai dernier se trouve battue en brèche par le PCF. Il s'agit bien, pour les communistes, de faire obstacle à l'ouverture, rebaptisée « élargissement » par les socialistes,

comportent, les socialistes se préparent, au contraire, à les politiser. Les rocardiens insistent sur ce point, en faisant valoir que la campagne du PS devra mettre en avant le bilan du gouvernement, ce qui, sans doute, va sans dire, mais, à leurs yeux, va mieux en le disant...

Au total, cependant, la première réaction des socialistes à ce que M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, chargé des élections, présentait comme une « rupture » de la part des communistes, révèle un grand embarras. Il n'est plus tout à fait certain que ce que M. Popereau appelle la « dialectique d'union habituelle » du PS soit aussi opérante que dans le passé face à un PCF dont l'assise locale a été confortée par les résultats des élections cantonales. Loin de se considérer comme ayant le dos au mur dans les municipalités qu'ils administrent, les communistes s'y affirment en position de force.

Le « municipalisme communiste » — selon l'expression de M. Mermaz — qui fut à l'origine de

l'implantation du PCF dans les années 20 et qui lui assura une base solide dans les années 50 et 60, tient bon et pourrait reprendre de la vigueur en temps de chômage et de « société duale ». Au soir des élections de mars prochain, les comptes se feront en termes de droite et de gauche, et les socialistes ne peuvent se permettre d'offrir à l'opposition des victoires qu'elle remporterait facilement grâce à la division de la gauche.

Les mouvements sociaux des dernières semaines ont montré aux communistes qu'ils disposent peut-être d'un espace, à condition de ne pas le laisser occuper par l'extrême gauche ou par des courants gauchistes du PS. La tentative des socialistes pour enfermer le PCF dans une union réduite aux acquêts municipaux est, pour le moment, mise en échec et peut se retourner contre eux, en les privant de toute marge de manœuvre sur leur droite.

PATRICK JARVEAU.

Politiser la campagne

Face à cette obstruction, M. Gérard Fuchs (rocardien) a pu noter avec amusement que M. Bernard Roman (mauroyste) s'interrogeait sur les mesures de « dissuasion » auxquelles le PS pourrait recourir, alors que M. Mauroy avait ironisé, la semaine dernière, sur une telle tactique. Pour autant, personne — et notamment pas les rocardiens — ne se prononce pour des « primaires sauvages » contre le PCF, dans les villes qu'il administre ou dans celles que les socialistes ne peuvent conserver ou conquérir sans l'appui de ses électeurs. M. Fuchs a souligné que la formation de listes socialistes séparées devra être « gérée » nationalement par la direction du parti, ce qui s'impose d'autant plus que les accords locaux pronés par le PCF, seront bien évidemment contrôlés par sa direction.

Les communistes cherchant à mener la bataille des élections municipales au niveau des communes, en minimisant l'enjeu politique qu'elles

La « dissolution » de la fédération du Doubs du PCF

Les enfants de plusieurs dirigeants historiques condamnent le comité central

Les « reconstructeurs » du Parti communiste, opposants à la direction, organisent la défense de la fédération du Doubs, frappée, avec l'aval du comité central, d'une dissolution de fait (le Monde du 18 octobre). Ils ont lancé, le 25 octobre, un appel adressé au comité central du PCF signé par vingt et un intellectuels parmi lesquels les fils de plusieurs dirigeants, aujourd'hui décédés.

MM. Pierre Thorez (géographe), et Serge Rochet (médecin), tous deux fils de deux anciens secrétaires généraux, Maurice Thorez et Waldeck Rochet, se trouvent en compagnie de M. Jérôme Kanapa (journaliste), fils de Jean Kanapa, un des artisans de l'eurocommunisme et de M. André Prenant (maître de conférence), fils de Marcel Prenant, un des principaux chefs de la Résistance communiste.

Le texte affirme que la direction du PCF « a engagé une opération fractionnelle contre une instance régulière, statutairement élue » et estime que « ces pratiques ne sont pas dignes d'un parti qui prétend avoir définitivement rompu avec le stalinisme ». Invitant le comité central « à revenir sur une procédure qui n'est pas conforme aux règles du centralisme démocratique », les signataires, parmi lesquels MM. Félix Dumette (1), Lucien Bonnafé, Tony Lainé et Jacques de

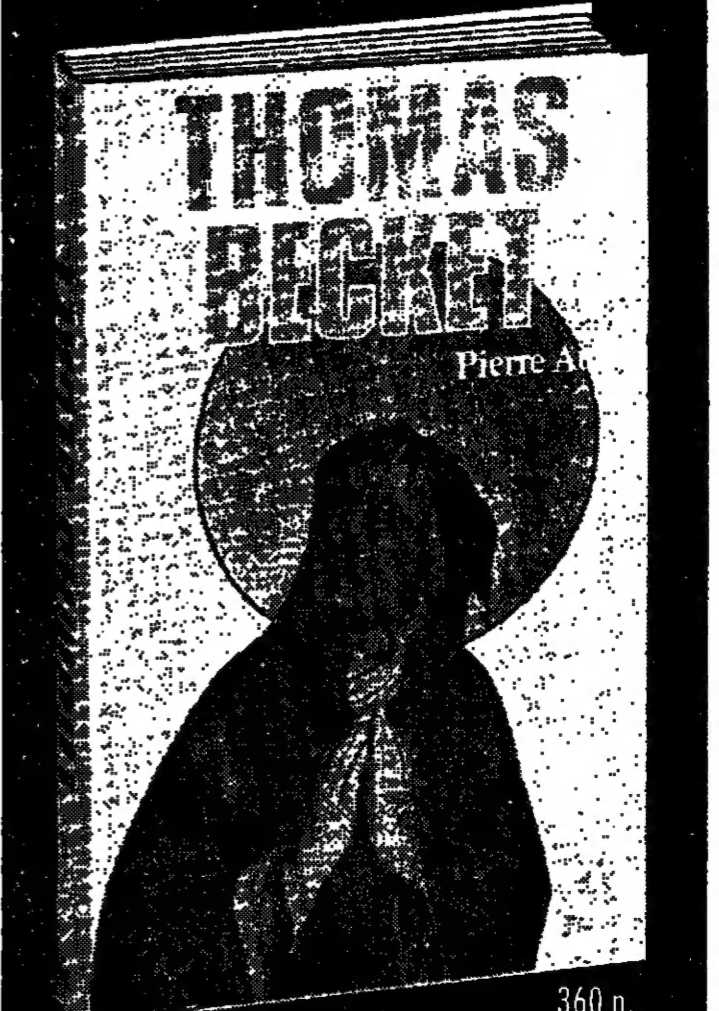
Bonis, indiquent que « cette conduite est inacceptable », et invitent « les communistes à manifester leur refus des méthodes administratives ».

(1) Cet ancien membre du comité central recueille les soutiens au 47, rue de Tanger, 75019 Paris.

M. Liabres (Mouvement des rénovateurs communistes) se prononce « pour des listes d'union de toute la gauche ».

M. Liabres, coordinateur national du Mouvement des rénovateurs communistes (MRC), s'est prononcé, mardi 25 octobre, « pour des listes d'union de toute la gauche » aux municipales. Répondant à M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, qui avait déclaré, lundi, que son parti n'était pas hostile à la présence de rénovateurs sur ses listes s'il se « reconstruisait dans la majorité présidentielle », M. Liabres s'est demandé ce que la notion de majorité présidentielle vient faire dans les élections locales, car « nous n'allons pas être des présidents de république municipale ». Le dirigeant du MRC indique que son mouvement rejette « toute alliance avec les partis de droite, mais, ajoute-t-il, nous n'avons nullement l'intention de sélectionner les candidats que présenteront, dans les listes d'union, le PS et le PCF ».

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD



360 p. 120 F.
Très bien documenté, situant clairement les problèmes, ce livre ranime de surcroît un monde passionnant, à la mesure de l'Europe et des hautes figures d'Abélard ou de Bernard de Clervaux, contemporains du futur saint Thomas Becket (canonisé dès 1173). C'est dire son intérêt.
Jean-Maurice de Montremy, La Croix.

Orly Ouest - Anncy direct* en "jet". Tél: 05.05.50.05

*A partir du 3 novembre.

Hommes d'affaires, voici enfin Paris Orly-Ouest à 55 minutes de vol d'Anncy avec les 4 liaisons quotidiennes de TAT. Soyez directs, appelez-nous.



LA TRAJECTOIRE DES AFFAIRES.

TERRE HUMAINE

Le Horsain fait un miracle il réconcilie la France profonde et ses curés

Bernard Alexandre
Le Horsain
Vivre et survivre
en Pays de Caux



Une presse unanime

"Le Horsain est déjà un classique de l'ethnologie rurale... des histoires emblématiques que ne renierait ni Pagnol, ni Fernand Raynaud, ni Margaret Mead."
ANTOINETTE DE GAULDEMARE "LIBÉRATION"

"Jamais le Pays de Caux n'a été ainsi dit dans toute sa profondeur."
PARIS NORMANDIE

"Le portrait savant et sensible d'une civilisation... Un livre tout simplement magnifique."
PIERRE L'ÉPAPPE "LE MONDE"

"Personnage essentiel, naguère encore, de la société française; le simple prêtre, le curé de campagne; un inconnu."
JACQUES DUQUESNE "LE POINT"

"Conteur et gloire normande, ce prêtre livre une vie d'observateur engagé... humanisme souriant jusque dans les moindres silences et brisures."
"L'ÉPIGRAMME"

"À la fois document de réflexion sur la condition de curé, sur l'évolution de l'Église, et récit savoureux, drôle et tendre."
"LIRE"

"L'abbé nous bouscule un brin, mais il nous respecte. On est fier de lui."
"UNE CAU CHOISE D'YVETOT" "PARIS-NORMANDIE"

"Bernard Alexandre, le curé aux pieds nus - comme la surnommée Françoise Giroud - est promis au purgatoire par le philosophe Jean Guilton."
"APOSTROPHES" (7.10.1988)

"Terre Humaine ne garde que le bon et quelques chefs-d'œuvre. Bernard Alexandre dit plus et mieux que dix universitaires et vingt grandes thèses. Ce solitaire, ce horsain, a mieux que du talent. C'est un homme vrai."
PIERRE CHAUNU "LE FIGARO"

"La confession païenne de l'abbé Alexandre: curé, conteur et Cauchois."
"LE NOUVEL OBSERVATEUR"

"Le Horsain est-il un acte d'accusation ? Oui, si l'Église devrait mourir de son immobilisme."
"ANNÉE POISS" "L'EXPRESS"

"Passionnant témoignage qui peut aider à comprendre bien mieux que beaucoup de savantes études."
"JACQUES DUQUESNE" "LE POINT"

"Un anthropologue insolite: un curé de campagne de soixante-dix ans. L'auteur est de la race des conteurs pour qui le plaisir de l'oral et l'enchaînement des mots confinent à la jouissance. Le plus cauchois des horsains."
"L'HUMANITÉ"

Déjà 100.000 exemplaires...

Collection dirigée par Jean Malaurie

Plon

Politique

La discussion du budget à l'Assemblée nationale

Le PC et l'UDC s'abstiennent sur les crédits des affaires étrangères

Les députés ont adopté, en première lecture, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 octobre, le budget des affaires étrangères. Seuls les socialistes ont voté pour; le PCF et l'UDC se sont abstenus tandis que le RPR et l'UDF votaient contre. Toutefois M. Jean-Marie Caro (UDF-CDS, Bas-Rhin) a voté pour ce budget d'un montant total de 10,825 milliards de francs, qui enregistre une progression de 2,92 % (3,15 % en francs constants si l'on élimine les incidences des variations de la valeur du dollar et certaines modifications de structures).

Le budget des affaires étrangères est depuis plusieurs années un budget « sinistré ». De réduction de crédits en diminution de personnel, le Quai d'Orsay a rarement figuré au rang des priorités. Conscient de cette réalité, commissaire bien Pétat des lieux, M. ROLAND DUMAS a voulu faire preuve de modestie : « Ce budget ne prétend pas résoudre toutes les difficultés que la dégradation prolongée de nos moyens a laissé s'accumuler. Mais il répond à une double préoccupation : inverser, en matière d'effectifs notamment, la tendance à l'évidence contraire aux ambitions de notre diplomatie, affirmer aussi rigoureusement que possible les priorités essentielles de notre action internationale ».

Le ministre des affaires étrangères a précisé que, pour la première fois depuis 1983, cent deux créations nettes de postes sont prévues afin de répondre « aux besoins les plus urgents et les plus criants ». Le ministre en attend une « consolidation » du réseau diplomatique français.

Il s'est également efforcé d'apaiser le tempête qui s'est levée, dans un certain nombre d'ambassades et au Quai d'Orsay, à propos des indemnités de résidence du personnel diplomatique, indemnisés parfois réduites de 20 % malgré l'existence du dollar américain (Le Monde du 20 octobre). Un mouvement de grève avait d'ailleurs affecté le ministère des affaires étrangères, le 19 octobre. M. Dumas a reconnu que le budget de 1989 ne réglait pas ce problème, évoqué à plusieurs reprises par les députés. « Des discussions ont actuellement lieu avec les services du ministère des finances pour actualiser, à compter du 1^{er} janvier 1989, le mécanisme de garantie du pouvoir d'achat des agents à l'étranger » a-t-il expliqué.

La baisse prévue pour le 1^{er} décembre est suspendue, mais non annulée comme le souhaitait M. Xavier Deniau (RPR-Loire). Un nouveau système sera mis en place à partir du 1^{er} janvier; les ajustements ne seront plus annuels, mais trimestriels. « Le niveau retenu à partir du 1^{er} janvier doit compenser les pertes de pouvoir d'achat qui ont résulté, ces deux dernières années, du fonctionnement inadéquat de ce mécanisme » a souligné M. Dumas. Citant les grandes priorités de la politique étrangère de la France, le ministre a évoqué l'Europe, l'aide au développement

(elle sera « réorientée » de façon à ne pas limiter à l'Afrique la croissance de ses aides), la francophonie et le soutien aux communautés françaises de l'étranger.

M. Dumas a également mis l'accent sur les modifications du paysage international : « Le monde change vite. Chacun aperçoit ici et là les signes avant-coureurs d'un apaisement des tensions. La confrontation Est-Ouest s'atténue, des systèmes qui semblaient pétrifiés sont remis en cause (...). Plusieurs conflits régionaux connaissent un début de règlement. Le climat international se fait moins pesant (...). Mais les raisons profondes des tensions n'ont pas disparu : la méfiance demeure; en dépit d'efforts courageux des pays du tiers-monde, le fossé se creuse encore entre peuples riches et peuples démunis; la dignité de l'homme se trouve encore trop souvent ignorée », a-t-il affirmé, en rappelant que le désarmement constituait « l'une des toutes premières priorités » de la diplomatie française.

Le ministre s'est également félicité du changement de climat dans les relations avec l'Union soviétique : « Les relations franco-soviétiques ont pris un nouveau départ. Le climat cordial de la visite de M. Chevradze assure bien la nouvelle étape qui s'amorce. La rencontre dans un mois, à Moscou, du chef de l'Etat et du président du présidium d'URSS le soulignera, comme la visite en France de M. Gorbatchev dans les premiers mois de 1989 ».

Les critiques de M. Léotard et de M. Peyrefitte

« Vous apportez bien légèrement votre caution à la politique de l'URSS », a protesté M. FRANÇOIS LÉOTARD (UDF-Vari). « Il faut juger M. Gorbatchev non sur ses pensées mais sur ses actes. Qu'il mette donc fin à l'amitiétisme d'Etat, en accordant massivement des visas aux « réfugiés », qu'il amnistie les prisonniers du goulag, qu'il mette fin aux internements psychiatriques ». L'ancien ministre de la culture s'est dit choqué par l'acceptation par la France de la tenue, à Moscou, d'une conférence sur les droits de l'homme. « C'est immoral », a-t-il dit.

M. ALAIN PEYREFITTE (RPR, Seine-et-Marne) s'est

Ce budget représente 0,94 % du budget général de la nation. Sans être un budget autonome, le ministère des affaires étrangères de M^{me} Edith Cresson dispose d'une ligne particulière et 24 millions de francs y ont été affectés : 20 millions de crédits d'intervention, et 4 millions de francs pour le personnel rattaché au ministère et les frais de déplacements. L'UDC a expliqué que si M^{me} Cresson avait disposé d'un budget autonome, elle l'aurait voté. Le RPR se serait quant à lui abstenus.

déclaré « déçu » par ce budget : « Il n'est pas franchement mauvais, il est terre ». Il s'est inquiété des « signes d'incertitudes » que donnerait la France en matière de défense : « Pour favoriser le climat de détente en Europe, la France pourrait diffuser la modernisation de sa panoplie nucléaire. Etait-il nécessaire d'abandonner unilatéralement notre faculté de nous doter d'un stock minimum d'armes chimiques avant même le début de la négociation ? »

Les élus communistes ont déploré, une nouvelle fois, que la France apporte « une contribution marginale à la dynamique du désarmement », déclara M. ROBERT MONTDARGENT (Val-d'Oise). Le rapporteur spécial, M. JEAN-MARIE CAMBACÈRE (PS, Gard), a estimé que ce budget « envoyait la dégradation de notre outil diplomatique; l'effort réalisé est donc sensible. Il mérite d'être salué. Mais il faut aller plus loin en 1990 ».

« C'est un budget de « convalescence », a admis M. ANDRÉ DELLEHEDDE (PS, Pas-de-Calais). Le rapporteur pour avis a estimé qu'il serait « fallacieux » de voir dans le récent mouvement de grève qui a affecté les affaires étrangères, « la crispation de privilèges sur des avantages acquis. La situation des fonctionnaires à l'étranger est souvent difficile ».

M^{me} EDITH CRESSON, ministre des affaires européennes, a rappelé que l'échéance de 1993 « ordonnait l'ensemble des priorités du gouvernement ». Si le gouvernement entend gagner son pari européen, il ne s'agit pas « de l'importer quelle Europe » : « nous voulons une Europe du progrès social, d'où notre attachement à la définition d'un socle de droits sociaux fondamentaux, destiné à éviter tout dumping social ». Le ministère des affaires européennes va faire porter son effort sur l'information à propos de l'Europe, notamment à destination des jeunes. Une banque de données expliquant clairement l'état des travaux communautaires sera prochainement créée. M^{me} Cresson a également souhaité que l'année prochaine, à l'occasion du renouvellement du Parlement européen, les partis choisisent de « vrais » futurs députés européens, et non des hommes politiques en attente d'un nouveau mandat national.

PIERRE SERVANT.

M. Lamassoure : « L'UDF est dans un état chimiquement instable »

« L'UDF est dans un état chimiquement instable », a déclaré mercredi 26 octobre le porte-parole de la confédération, M. Alain Lamassoure : « On ne peut en sentir qu'en allant vers le haut ou vers le bas ». Interrogé sur l'éventualité d'une liste contrainte aux élections européennes, M. Lamassoure a ajouté : « L'UDF n'a été jusqu'à ces derniers mois qu'un cartel électoral. Si quelqu'un entend présenter des candidatures autonomes non UDF, soit aux municipales, aux européennes ou à l'élection présidentielle, cette composante rentrait en cause le statut original de l'UDF. Ce n'est pas un problème vis-à-vis de Giscard mais vis-à-vis de la confédération elle-même ». Le porte-parole de l'UDF estime que « l'opération chimique » aura lieu lors du bureau politique du 30 novembre qui devra élaborer la stratégie de l'UDF pour les élections municipales et européennes.

M. Giscard d'Estaing a complété l'organigramme de l'UDF (Le Monde du 20 octobre) en désignant cinq nouveaux députés nationaux : M. Bernard Bosson, CDS (relations avec les institutions et les mouvements européens), M. Hervé de Charette, PR (programme et propositions), M^{me} Nicole Fontaine, CDS (relations avec les mouvements de protection de l'environnement), M^{me} Monique Eapon, CDS (liasons avec les mouvements familiaux et associatifs), M. Michel Pinton, adhérent direct (études et prospective). Un comité financier sera présidé par M. Henri de Clermont-Tonnerre. Il comprendra MM. Jean-Philippe Lachenard, Alain Bloch, Francis Decourrière et Georges de La Loyère.

PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX

LA SYNTHÈSE DES FAITS ET DES IDÉES.

VIENT DE PARAÎTRE :

- Nouvelles pauvretés, nouvelles solidarités.
- Le risque technologique majeur.
- Le traité de Washington et l'avenir du désarmement.
- Le Tiers-Monde et la nouvelle donne agricole mondiale.
- Le Golfe au sortir de la guerre.

PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX

LE RISQUE TECHNOLOGIQUE MAJEUR

64 pages 24 F

Abonnement (24 numéros par an) : 350 F.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
21, quai Voltaire Paris 7^e Tél. (0 1) 40.15.70.00.

كسوة من الأصل

Politique

Un sondage Sofres pour le Monde et RTL

Les socialistes, fervents de l'ouverture

I. Définition et bilan

Quand vous entendez parler de « l'ouverture politique », est-ce que cela évoque pour vous quelque chose de très positif, plutôt positif, plutôt négatif ou très négatif ?

Table with 4 columns: Ensemble des Français, Sympathisants de gauche, Sympathisants de droite. Rows include: Très positif, Plutôt positif, Plutôt négatif, Très négatif, Sans opinion.

Si vous deviez définir l'ouverture politique, quelle définition choisiriez-vous ?

Table with 4 columns: Ensemble des Français, Sympathisants de gauche, Sympathisants de droite. Rows include: L'entrée au gouvernement de personnalités n'appartenant pas jusqu'à au monde politique, Le rapprochement entre les socialistes et les centristes, Une méthode de gouvernement : la recherche d'un accord entre des points de vue jusqu'à opposés.

Sur chacun de ces points, estimez-vous que depuis l'élection présidentielle de mai dernier l'ouverture politique a été réalisée : totalement, en grande partie, en faible partie ou pas du tout ?

Table with 4 columns: Ensemble des Français, Sympathisants de gauche, Sympathisants de droite. Rows include: Totalement, En grande partie, En faible partie, Pas du tout, Sans opinion.

(Suite de la première page.)

Ces résultats ne manquent pas d'intérêt au moment où l'on dit de MM. Rocard et Barre qu'ils sont isolés. Le premier ministre est non seulement clairement associé au chef de l'Etat dans l'entreprise d'ouverture...

4. - L'ouverture reste une forte attente. Une ligne de partage assez nette existe entre, d'un côté, les électeurs socialistes et centristes qui souhaitent à une large majorité (67 % et 64 %) un véritable accord de gouvernement...

3. - L'ouverture n'est pas réalisée.

A l'évidence, le nouveau pouvoir n'a pas tenu ses promesses : les Français considèrent en effet que, quel que soit le critère adopté pour apprécier l'ouverture (entrée au gouvernement de personnalités de la société civile, rapprochement entre les socialistes et les centristes, méthodes de gouvernement)...

l'appel à des personnalités extérieures plutôt que le rapprochement partisan entre le PS et l'UDC.

III. L'avenir

A l'avenir, souhaitez-vous :

Table with 4 columns: Ensemble des Français, Sympathisants socialistes, Sympathisants centristes. Rows include: L'entrée de nouvelles personnalités centristes au gouvernement, Un véritable accord de gouvernement entre les centristes et les socialistes, Ni l'un, ni l'autre, Sans opinion.

Aux élections municipales de mars prochain, préférez-vous avoir le choix :

Table with 4 columns: Ensemble des Français, Sympathisants de gauche, Sympathisants de droite. Rows include: Entre des listes appartenant clairement à la gauche et à la droite, Entre des listes de gauche ouvertes à des personnalités centristes et des listes de droite ouvertes à des personnalités proches de la gauche, Sans opinion.

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

- Sondage effectué pour LE MONDE. - Date de réalisation : du 18 au 21 octobre 1988. - Echantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus. - Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

II. Les acteurs

Pour chacun des partis suivants, diriez-vous qu'il est ou non sincèrement favorable à l'ouverture ?

Table with 4 columns: Est favorable à l'ouverture, N'est pas favorable à l'ouverture, Sans opinion. Rows include: Le Parti socialiste, Les centristes, L'UDF, Le RPR.

Pour chacune des personnalités suivantes, diriez-vous qu'elle est ou non sincèrement favorable à l'ouverture ?

Table with 4 columns: Est favorable à l'ouverture, N'est pas favorable à l'ouverture, Sans opinion. Rows include: François Mitterrand, Michel Rocard, Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac.

Parmi les personnalités suivantes, quelles sont celles qui, selon vous, incarnent le mieux l'ouverture politique ?

Table with 2 columns: Ensemble des Français. Rows include: Alain Decaux, Jean-Pierre Soisson, Bernard Kouchner, Lionel Stoleru, Pierre Arpaillange, Michel Gillibert, Jean-Marie Rausch, Jacques Pelletier, Sans opinion.

EN BREF

● Rhône-Alpes : M. Durafour vote socialiste. - M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a décidé dimanche 23 octobre au Grand Oral Pacific F qu'il votera avec les socialistes pour l'élection du président du conseil régional Rhône-Alpes...

● Prochaine rencontre entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing. - MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing se rencontreront le mercredi 9 novembre, à l'Assemblée nationale, pour une troisième réunion au sommet RPR-UDF depuis les élections législatives.

Advertisement for 'Mourir à Ouvéa' by Edwy Plenel and Alain Rollat. Text includes: 'Mourir à Ouvéa - Le tournant calédonien', 'Toute paix est oubliée. En 1988, l'apaisement en Nouvelle-Calédonie aura été précédé d'un drame...', 'LA DÉCOUVERTE Le Monde'.

Advertisement for 'Plaidoyer pour une cause oubliée' (Publicité). Text includes: 'Il y a soixante-dix ans, le 28 octobre 1918, la Tchécoslovaquie fut proclamée Etat souverain et indépendant...', 'Nous faisons appel aux autorités de Prague et de Moscou afin qu'elles rétablissent et protègent les droits civiques et les libertés en Tchécoslovaquie...', 'Edward ALBEE, auteur dramatique (New-York); John ALEXANDER-SINCLAIR, fondateur de Human Rights Trust (Londres); Kingsley AMIS, écrivain (Londres); Bernard ANTHONIOZ, inspecteur général au ministère de la Culture (Paris); Raymond BARRE, ancien premier ministre, député du Rhône (Paris); Robert L. BERNSTEIN, éditeur et président de Helsinki Watch (New-York); Host BIEBEK, écrivain (Munich); Jean BLOT, secrétaire international PEN Club (Londres); Pierre BOULEZ, compositeur, directeur de l'IRCAM (Paris); Michel BOURDEAUX, directeur de Keston College (Londres); Georg BREUER, secrétaire du conseil pour la solidarité avec la Tchécoslovaquie (Vienna); André BRINK, Rhodes University (Grahamstown, Afrique du Sud); Louis de BROISSIA, député de la Côte-d'Or (Paris); Lord BULLOCK, House of Lords (Londres); Erhard BUSEK, président section viennoise du Parti populaire autrichien (Vienna); Noam CHOMSKY, Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, USA); Winston CHURCHILL, membre du Parlement (Londres); Louis CLAPER, écrivain (Paris); Yannis COLTSCHERAS, poète (Athènes); Maurice CRANSTON, London School of Economics (Londres); Jean D'ORMESSON, de l'Académie française (Paris); Pierre DAIX, écrivain (Paris); Peter DANKERT, ancien président du Parlement Européen (Edam, Pays-Bas); Pieter van DYK, président de l'Institut pour les droits de l'Homme des Pays-Bas (Amsterdam); Umberto ECO, écrivain, Instituto della comunicazione (Bologne); Jean ELLEINSTEIN, philosophe (Paris); Dieter ESCHÉ, secrétaire du Network for East-West Dialogue (Berlin); François FEITO, écrivain (Paris); Milton FRIEDMAN, Hoover Inst. (Stanford); Max GALLO, écrivain (Paris); Jean-Claude GAUDIN, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale (Paris); Genevieve de GAULLE ANTHONIOZ, président du comité Aide à toute enfance (Paris); Cornelia GERSTENMAIER, rédacteur en chef de Kontinent (Bonn); François GEZE, éditeur (Paris); André GLUCKSMANN, philosophe (Paris); Nadine GORDIMER, écrivain (Johannesbourg); GUILLEVIC, poète (Paris); Emmanuel HAMEL, sénateur du Rhône (Paris); Léo HAMON, ancien ministre, professeur émérite à l'université Paris-1 (Paris); Alix d'HARCOURT, veuve d'ambassadeur de France (Paris); Louise d'HARCOURT, attachée parlementaire (Paris); Zbigniew HERBERT, poète (Varsovie); Gérard ISRAËL, ancien député du Parlement européen (Paris); Danilo KIS, écrivain (Belgrade); Jacques KOSCIUSKO-MORIZET, ambassadeur de France (Paris); Bernard KOUCHNER, secrétaire d'Etat (Paris); Melvin I. LASKY, éditeur de l'Encounter Magazine (Londres); François LONDON-DAIX, cinéaste (Paris); André LWOFF, prix Nobel, membre de l'Académie des sciences (Paris); Maria Antonietta MACCIOCCHI, journaliste (Paris); Louis MALLE, cinéaste (Paris); Gilles MARTINET, ambassadeur de France (Paris); Claude MAURIAC, écrivain (Paris); Miklos MESZOLY, écrivain (Budapest); Iris MEURDOCH, écrivain (Londres); Luigi NONO, compositeur (Venise); Rt. Hon. Dr. David OWEN, président du Parti social-démocrate, membre du Parlement (Londres); Hélène PARMELIN, écrivain (Paris); Edouard PICNON, peintre (Paris); Harold PINTER, auteur dramatique (Londres); Daniel PIPES, directeur du Foreign Policy Research Institute (Philadelphie, USA); Emmanuelle PLAS, journaliste (Paris); Paul RICQUR, Université de Paris et de Chicago, président honoraire de l'Institut international de philosophie (Paris); Rt. Hon. William ROGERS, vice-président du Parti social-démocrate (Londres); Claude ROY, écrivain (Paris); Maurice SCHUMANN, de l'Académie française (Paris); Laurent SCHWARTZ, mathématicien membre de l'Académie des sciences (Paris); Karl Johannes von SCHWARZENBERG, International Helsinki Federation for Human Rights (Vienna); Alan SILLITOE, écrivain (Pauhan-France); Gordon SKILLING, Centre for Russian and East European Studies, University of Toronto (Canada); Bernard STAS, ancien ministre, député de la Meuse (Paris); Tom STOPPARD, auteur dramatique (Londres); René TAVERNIER, président du PEN club Français, vice-président du PEN international (Paris); Pierre TOLLAT, secrétaire de la commission française Justice et Paix (Paris); Mario VARGAS LLOSA, écrivain (Lima); Simone VEIL, Parlement Européen (Strasbourg); Thomas VON VEGESACK, éditeur (Stockholm); Arnold WESKER, auteur dramatique, metteur en scène (Londres); Angus WILSON, écrivain, professeur émérite à University of East Anglia (St-Remy-France); Julius ZULAWSKI, écrivain (Varsovie).

Partial view of another advertisement on the left side of the page, including the word 'tigue' and 'DC s'abstiennent'.

Société

Le retrait du marché de la « pilule abortive » RU486

Roussel-Uclaf a cédé à des menaces de boycottage de ses produits

La firme pharmaceutique Roussel-Uclaf a annoncé, mercredi 26 octobre (nos dernières éditions), qu'elle avait décidé de suspendre, à compter de ce jour, la distribution en France et à l'étranger de la pilule abortive connue sous le nom de RU486. Pour justifier cette décision, Roussel-Uclaf invoque dans un communiqué « l'émotion d'une partie de l'opinion publique française et étrangère et le polémique suscitée par la possibilité d'utilisation de l'anti-hormone antiprogénérone (RU 486) dans l'interruption volontaire de grossesse ».

De l'avis même de M. Michel Delage, le pharmacien responsable des laboratoires Roussel-Uclaf, la décision de suspendre la mise à disposition du RU486 a été prise « sous la pression de l'opinion publique ». « Un fort mouvement d'opinion se dessine depuis quelques mois contre ce produit, nous a-t-il déclaré. Lors de l'assemblée générale de notre groupe, en juin dernier, des voix s'élevaient déjà contre la pilule abortive. Et par la suite, nous avons reçu un volumineux courrier tant de France que de l'étranger, nous demandant de renoncer à la mise à disposition de ce produit. » En outre, ajoute M. Delage, « des menaces de boycottage des produits Roussel-Uclaf nous sont parvenues du monde entier. Elles émanaient aussi bien d'associations, que d'associations confessionnelles, de particuliers, que d'associations de médecins ou de leaders d'opinion. Dans ces conditions, il nous est apparu que nous n'avions pas le droit de mettre en balance le développement de la société et l'image médicale de notre produit, si original et intéressant soit-il ». M. Delage nous a d'autre part assuré « de la manière la plus formelle » qu'aucun incident grave n'avait été à l'origine de la décision de retirer le RU486.

Un succès international

La décision de Roussel-Uclaf ne manquera pas de surprendre. Le 23 septembre, M. Claude Evin, ministre de la Santé, de la Sécurité et de la Protection sociale, avait autorisé la mise sur le marché de ce produit abortif découvert en France par l'équipe du professeur Étienne-Emile Baulieu (hôpital Bicêtre) et expérimenté depuis 1982 (le Monde daté 25-26 septembre). Présenté souvent à tort comme la « pilule du lendemain », le RU486 est une molécule capable de s'opposer aux effets de la progestérone, une hormone indispensable à toutes les étapes de la grossesse. Il ne devait être délivré, en association avec des progestatifs, que dans les cen-

tes d'orthogonnie. Sa prescription ne pouvait être faite au-delà du quarante-neuvième jour. De ce fait, on pouvait prévoir que moins de 50 % des femmes qui avortent chaque année en France auraient pu bénéficier de cette technique, la méthode d'avortement par aspiration pouvant, elle, être mise en œuvre jusqu'à la douzième semaine. Outre les autorités sanitaires françaises, cette nouvelle manière d'avorter par voie médicamenteuse avait également séduit les autorités d'autres pays comme la Chine, qui venait d'en autoriser l'utilisation.

Aux États-Unis, le RU486 avait, à plusieurs reprises, fait la une de la presse. Qualifié de « death pill », par le représentant républicain de Californie, M. Robert Dornan, elle avait eu les honneurs du *New England Journal of Medicine*, qui la

considérait comme une « avancée majeure ». D'une manière générale, l'annonce de la mise à disposition du RU486 en France et dans d'autres pays avait provoqué de nombreuses réactions négatives émanant en particulier des milieux proches de l'Église.

Sur le fond, la décision de Roussel-Uclaf soulève, de manière à la fois inédite et originale, le problème de savoir si une firme pharmaceutique peut s'arroger le droit de retirer du marché, pour des motifs d'ordre financier, un produit qui a reçu, sur décision ministérielle, en vertu de son intérêt scientifique propre, une autorisation de mise en vente. « Dans cette affaire, chacun a pris ses responsabilités », nous a déclaré le professeur Jean-Michel Alexandre, président de la commission d'autorisation de mise sur le marché. Nous avons donné un avis

scientifique, favorable à la mise sur le marché du RU486, le 23 septembre. Le ministre a fait connaître sa décision positive le même jour. Aujourd'hui, la firme pharmaceutique, qui n'a d'ailleurs pas encore reçu de la part de la commission d'autorisation de mise sur le marché, fait connaître qu'elle n'entend pas donner suite pour le moment. « C'est une décision que je n'ai pas à commenter », conclut le professeur Alexandre.

Image de marque

De côté du ministère de la Santé, on indiquait « ne pas voir de raison de publier un communiqué sur cette décision prise par un laboratoire privé pour des raisons qui lui sont propres ». Dans l'entourage de M. Claude Evin, on ne cachait pour-

tant pas un certain étonnement. La décision de Roussel-Uclaf revient, dit-on, pour ce groupe, à imposer au public sa propre éthique, mais il ne nous est pas possible d'aller contre. C'est Hoescht qui décline la majorité des parts (54,4 % du capital). L'État ne contrôlant que 36,25 % du capital. On ajoutait que c'était essentiellement pour ne pas entacher son image de marque à l'étranger que Roussel-Uclaf avait agi ainsi.

Quant à la direction de Hoescht AG, elle dément, selon notre correspondant à Bonn, Luc Rosenzweig, les bruits courants en France, selon lesquels elle serait intervenue pour obtenir de sa filiale Roussel-Uclaf le retrait du médicament abortif RU486. Pour le porte-parole de l'entreprise, « Roussel-Uclaf possède ses propres installations de recherches et déve-

loppe sa politique de produits en toute indépendance. Nous avons été informés le 23 octobre au soir de la décision de Roussel-Uclaf, dont nous avons pris acte ». nous a déclaré le porte-parole de Hoescht. On souligne également que jamais la firme ouest-allemande n'a eu l'intention ni de développer ni de commercialiser un tel type de produit.

Il est certain, par ailleurs, qu'un géant de la chimie comme Hoescht ne tient pas à apparaître aux yeux du public ouest-allemand comme le promoteur de produits abortifs : les groupes de pression visant à remettre en cause la loi libéralisant l'IVG en République fédérale sont très actifs et trouvent des soutiens dans les formations politiques chrétiennes, notamment la CSU bavaroise.

FRANCK NOUËL

La satisfaction des évêques

LOURDES de notre envoyé spécial

Les évêques français réunis en assemblée plénière à Lourdes ont accueilli avec soulagement, mercredi 26 octobre, l'annonce en séance publique, par leur président, le cardinal Decourtray, de la suspension de la commercialisation de la pilule dite abortive. Des applaudissements nourris ont même éclaté dans l'hémicycle.

Interrogé par le Monde, Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes et spécialiste des questions d'éthique médicale, s'est félicité de « la décision courageuse » et de « l'attitude constructive » de Roussel-Uclaf. Il admet que des « horribles » avaient bien été dressés pour éviter tout laxisme dans la distribution de cette pilule, limitée à des centres agréés. Mais le souvenir demeure des « dérives » qui ont suivi la loi Veil sur l'IVG dit en substance Mgr Jullien : « Comment aurions-nous pu empêcher l'effet des pressions et le marché noir de la pilule abortive ? » Pour lui, le RU486 n'est pas autre chose qu'une forme « asseptisée » et « propre » d'avortement.

Les organisations familiales catholiques, qui ont mené et gagné le combat contre cette pilule, l'ont fait « positivement mais fermement », dit encore Mgr Jullien. Il ajoute qu'« heureusement, les catholiques n'ont pas le monopole du débat éthique » et que la décision du groupe Roussel-Uclaf souligne au contraire l'« intérêt d'un dialogue ». Il n'est cependant pas rassuré pour l'avenir : « Les profits financiers que le groupe Roussel-Uclaf a refusé pour lui-même devant ce marché risquent d'être empêchés demain par des laboratoires concurrents qui n'auront pas les mêmes scrupules », conclut Mgr Jullien.

H. T.

Coïncidences, image, pause...

Le cumul de trois fortes interventions épiscopales en quelques semaines - à propos du film de Scorsese *Les Derniers Tentations du Christ*, de la pilule RU486 et de l'enseignement religieux à l'école - produit un effet que certains membres de la hiérarchie catholique française, réunie en ce moment à Lourdes, n'hésitent pas à qualifier de déconcertant.

On sait les conséquences, bien sûr involontaires et fermement dévouées, des mises en garde adressées par les cardinaux français contre le film de Scorsese : des intégristes extrémistes en ont fait un champ de bataille, donnant libre cours à leur intolérance et à leur violence. Par ailleurs, les organisations familiales catholiques revendiquent victorieusement aujourd'hui leur part de responsabilité dans la décision de Roussel-Uclaf de suspendre la commercialisation de la pilule dite « abortive » contre laquelle elles ont lutté. Les campagnes d'opinion régulièrement menées par les évêques français en faveur de l'enseignement religieux suscitent, enfin, de plus en plus de réserve à la Fédération de l'éducation nationale et dans le camp laïque.

Sincère ou feinte, à travers toutes ces affaires, la peur d'un retour au cléricalisme, à la « religion officielle » et au « catholicisme d'État » revient au galop. Grâce à ses prises de position en faveur des droits de l'homme, des immigrés, contre le racisme, les pauvretés et les injustices sociales, l'épiscopat français avait pourtant acquis, ces dernières années, un crédit dans l'opinion qui est peut-être sur le point de se dissiper.

Hormis en effet dans certains milieux marqués par un anticléricalisme tenace, le légitimité des interventions de l'Église catholique sur les grandes questions sociales, éthiques et même politiques, n'était plus guère discutée. Forts de cette

amélioration de leurs rapports avec l'opinion et avec les gouvernements de droite et de gauche, les évêques ne réclament-ils pas à présent une sorte de « liberté ouverte » qui, sans remettre en cause le principe de la séparation de l'Église et de l'État, serait débarrassée de préjugés hérités de l'époque de la guerre des deux France, laïque et clérical ?

Les risques de retour en arrière ne sont sans doute pas minces, mais l'on aurait tort, aussi, de faire l'amalgame et de confondre des prises de positions concomitantes mais différentes, avec une stratégie néo-cléricale organisée. Les évêques font justement remarquer qu'ils ne sont pour rien dans la coïncidence d'événements, comme le sortie du film de Scorsese ou l'annonce de la mise en vente d'une pilule « abortive », qui les ont fait énergiquement réagir.

De même, bien loin d'être conquérantes, voire belliqueuses, leurs intentions sont défensives. Ils ont invoqué successivement, à propos du film, le respect de la conviction des croyants ; à propos du RU486, la protection de la vie naissante ; à propos du catéchisme du mercredi, la défense d'un « temps reconnu et réservé à l'enseignement religieux ».

On ne prête qu'aux riches. Les projets de reconquête chrétienne ne sont plus couronnés que par quelques poignées de nostalgiques, isolés dans l'Église catholique. Pour autant, certains évêques disent éprouver le besoin d'une « pause » méditative. Les turbulences actuelles devraient les inciter, en effet, à plus de prudence, de mesure et à une programmation, plus rigoureuse et mieux concertée, de leurs interventions dans les débats de société. La situation d'aujourd'hui ne montre-t-elle pas que les vieux démons du cléricalisme et du laïcisme sont toujours prêts à resurgir ?

HENRI TIMCO.

Un entretien avec le professeur Baulieu « On a cédé à l'intolérance »

Le professeur Emile-Etienne Baulieu (hôpital de Bicêtre, directeur de l'unité Inserm n° 33), qui a joué un rôle déterminant dans la mise au point du RU486, participe actuellement au deuxième Congrès mondial de gynécologie-obstétrique à Rio-de-Janeiro. Nous l'avons joint pour lui demander son point de vue.

« Quelles sont vos réactions au retrait du marché du RU486 ? »

« Je dois d'abord vous dire que les 5 000 participants au congrès ont été étonnés et choqués de cette décision, d'autant plus que la séance de l'après-midi du jeudi 27 octobre est consacrée à ce médicament. L'initiative du laboratoire est incompréhensible, survenant un mois tout juste après l'autorisation de mise sur le marché et alors même que le comité d'éthique avait donné son feu vert. On a cédé à l'intolérance, c'est inexplicable et moralement scandaleux.

« De ce fait, les femmes se trouvent privées d'un médicament à l'efficacité éprouvée. Va-t-on voir, demain, un laboratoire décider de retirer du marché un médicament contre la douleur au nom de la valeur rédemptrice de la souffrance ? Qu'on le veuille ou non, il y a des avortements. L'Organisation mondiale de la Santé estime que ceux-ci entraînent chaque année la mort de 100 000 à 200 000 femmes. Peut-on, dès lors, se priver des progrès thérapeutiques ? »

« Cette décision n'a aucune justification médicale ? »

« Absolument aucune. Aucun incident lié à l'emploi du RU486 dans les conditions prévues par l'autorisation de mise sur le marché n'a été signalé. Depuis deux mois le médicament a été administré à

4 000 femmes dans 150 centres d'interruption de grossesse différenciés avec un taux d'efficacité de 95,5 %, conforme à ce qui était annoncé.

Tout le monde y verra

« Êtes-vous informés des pressions et menaces de boycott qui s'exercent sur Roussel-Uclaf ? »

« Bien sûr, le professeur Jean Bernard aussi a reçu des lettres d'injure. J'ai moi-même reçu des centaines de lettres, les unes d'encouragement, les autres de protestation et parfois de menaces. Il m'est même arrivé une fois, aux États-Unis, de devoir être accompagné de gardes du corps. J'observe cependant que personne n'a soulevé le problème de l'avortement au cours des récentes campagnes électorales en France, ce qui signifie bien que le problème est socialement réglé. De plus, c'est insulteur les femmes et mal connaître leurs réactions de prétendre que l'avortement puisse être banalisé. La délivrance de l'autorisation de mise sur le marché du RU486, après avis du comité national d'éthique, cela veut dire que la morale et le pouvoir sont d'accord avec la science. Alors, qui a fait céder Roussel-Uclaf ? Il est vrai qu'au sein même de la firme, des gens sont en désaccord avec la loi sur l'avortement. C'est d'ailleurs leur droit le plus strict.

« Comment voyez-vous l'avenir ? »

« J'ai confiance. Ce produit est d'une qualité telle que tout le monde finira par y venir. »

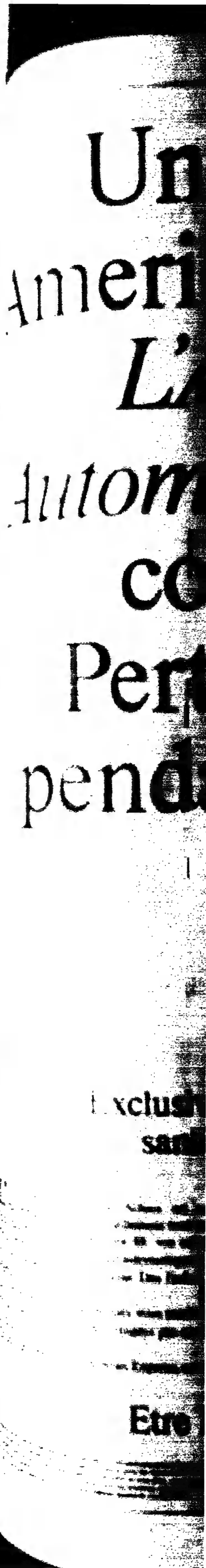
(Lire page 14 les réactions.)

Chez les gosses de riches à Moscou.

ACTUEL

Les héritiers de Brejnev, Sakharov et Mikoyan racontent. Du jamais lu. Actuel d'octobre. 25 F.

سكوا من الأصل



Ogilvy & Mather

Un privilège American Express : *L'Assurance Automatique Achats* contre Vol, Perte et Casse, pendant 90 jours.



Exclusivement, automatiquement,
sans frais supplémentaires.

L'Assurance Automatique Achats est une toute nouvelle manière de protéger virtuellement tout ce que vous achetez. Parce qu'à partir du 25 octobre 88, vos achats effectués avec la Carte American Express seront automatiquement assurés pendant 90 jours contre perte, vol et casse. Dès l'achat. Où que vous l'ayez effectué. L'Assurance Automatique Achats vous rembourse là où les autres polices d'assurance ne vous protègent pas contre la perte, le vol ou la casse. En tant que Membre d'American Express, cette protection est sans

frais supplémentaires. Votre achat est automatiquement couvert dès que vous utilisez la Carte. Ainsi, par exemple, si vous perdiez votre nouvelle montre en rentrant chez vous, elle vous serait remplacée rapidement et avec le minimum de formalités. L'Assurance Automatique Achats est un nouveau privilège exclusivement réservé aux Membres d'American Express. Pour de plus amples informations concernant l'Assurance Automatique Achats, ou pour devenir Membre d'American Express appelez le: (1) 47.77.70.70.

Etre Membre a ses Privilèges.



L'Assurance Automatique Achats est un Privilège réservé exclusivement aux Membres d'American Express pour une période initiale d'un an, renouvelable, à compter du 25 octobre 1988. L'Assurance Automatique Achats ne couvre pas les chèques de voyage, les titres négociables, les tickets de train, les titres de transport, les billets de banque ainsi que les animaux et les plantes. En outre, la perte des bijoux et des montres dans les bagages n'est pas assurée, à moins qu'ils soient portés à la main et sous la surveillance personnelle du Membre d'American Express ou d'une connaissance l'accompagnant. Il n'y a pas d'assurance pour la perte ou les dégâts occasionnés par la fraude, l'abus, la guerre ou l'insécurité de toute sorte - par exemple: l'insurrection, la rébellion ou l'insurrection - la confiscation par ordre d'un gouvernement, autorités publiques ou fonctionnaires des douanes, l'usage normal, la communication studieuse, l'insurrection ou le tremblement de terre, les dispositions suspensives ou les vices de fabrication. Il y a une limite maximale de 25000 F par an et par Membre, sans tenir compte de toutes les Cartes American Express détenues. Les déclarations doivent être faites dans un délai de 45 jours à partir de la perte. L'Assurance est soumise aux conditions de la Compagnie d'Assurance. Pour plus d'informations, appelez le: (1) 47.77.70.70.

486
de ses produits

la cède à l'assurance

riches

1 d'octobre 25f

Société

Le retrait du marché de la pilule abortive RU 486

Les réactions

Le Parti socialiste constate, dans un communiqué, que « après les atteintes graves à la liberté des spectateurs de choisir leur film à travers l'affaire Scorsese », il s'agit d'une nouvelle atteinte aux libertés des femmes de choisir une démarche médicale nouvelle. (...) Il n'est pas bon pour la démocratie que des groupes « terroristes » de pression décident de la politique culturelle ou sanitaire d'un pays. »

M^{me} Gisèle Moreau, secrétaire du comité central du Parti communiste français, souligne que la décision du groupe Roussel-Uclaf « pose un grave problème ».

« Il est du droit de chacun d'être pour ou contre l'avortement. Il n'est du droit de personne d'empêcher quiconque de disposer de son corps et des possibilités nouvelles ouvertes par la médecine », conclut-elle.

M^{me} Michèle André, secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, s'est étonnée, dans une déclaration à Antenne 2, « des réactions d'intolérance qui se manifestent. C'est très dommage pour les femmes, a-t-elle ajouté, c'est un recul. »

« Le Mouvement français pour le planning familial » proteste énergiquement contre ce nouvel assaut des forces conservatrices religieuses et estime que « après avoir allumé les feux de l'intolérance avec le film de Scorsese, les intégristes et réactionnaires catholiques veulent imposer leurs lois rétrogrades aux femmes ».

Le docteur Annie Bureau, membre de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCCIC), qui a elle-même participé à l'expérimentation du RU 486, estime « regrettable que le laboratoire ne

veuille pas [le] sortir, au mépris de l'intérêt des femmes. Je suis indignée et bouleversée », conclut-elle.

« Le professeur Roger Henrion, chef de service de gynécologie-obstétrique (hôpital Fort-Royal, Paris), qui était rapporteur du dossier RU 486 devant la commission des autorisations de mise sur le marché, précise d'abord qu'il considère ce produit comme « une amélioration, mais pas une révolution », avant de constater que la décision de la firme va « priver les femmes d'une possibilité de choisir mais ne va ni augmenter ni diminuer le nombre des interruptions volontaires de grossesse », qui continueront de se faire par aspiration.

« Je n'ai pas assez d'informations pour me prononcer sur cette question », avait indiqué, de son côté, mercredi à l'AFP le professeur Jean Bernard, président du Comité national d'éthique.

De la synthèse à la mise sur le marché

19 avril 1982 : Dans une communication à l'Académie des sciences, le professeur Etienne-Emile Baulieu annonce qu'il a, en collaboration avec MM. Daniel Philibert, Georges Teutsch, Edouard Sakiz et André Ullmann, chercheurs de la firme Roussel-Uclaf, synthétisé une substance anti-progestérone, le RU 486, qui pourrait permettre de réaliser des interruptions précoces de grossesse.

30 novembre 1984 : Des médecins français et suédois rendent publique une étude qui confirme l'efficacité du RU 486 associée à des prostaglandines.

1^{er} octobre 1986 : Lors d'un symposium à Stockholm, le professeur Baulieu annonce être parvenu à un taux d'efficacité variant de 88 % à 93 %.

16 décembre 1987 : Le Comité national d'éthique estime que l'utilisation du RU 486 ne doit être autorisée « que dans le cadre des lois en vigueur et sous surveillance médicale ».

15 janvier 1988 : La commission d'autorisation de mise sur le marché des médicaments (AMM) estime que le dossier de Roussel-Uclaf est « incomplet » et demande des compléments d'information.

23 septembre 1988 : M. Claude Evin, ministre de la Santé, autorise la mise sur le marché du RU 486. Il ne pourra être prescrit au-delà du 49^e jour. Son absorption devra se faire devant un médecin, la femme signant un document où il est précisé qu'elle est volontaire et dûment informée des risques.

« Une campagne orchestrée » selon Roussel-Uclaf

« Nous pourrions reprendre la distribution du RU 486, si le climat redevenait serein », a déclaré jeudi matin 27 octobre, à Europe 1, M. Pierre Joly, vice-président du groupe Roussel-Uclaf.

« Nous avons assisté à une campagne orchestrée qui est montée en puissance », a-t-il ajouté, précisant que ce sont les associations anti-avortement, dans l'ordre, américaines, alle-

mandes et françaises, qui ont mené la campagne de pression contre le RU 486. Pour justifier la décision de son laboratoire, M. Joly a expliqué que, « dans un environnement religieux ou moral hostile, il est possible qu'une femme qui a commencé le traitement au RU 486 l'interrompe et prenne ainsi le risque minime de donner naissance à un enfant anormal. »

Prétextes et « banalisation »

QUELLES qu'en soient les véritables raisons et en dépit des nombreuses et très vives réactions qu'elle déclenche, la décision d'arrêter la commercialisation du RU 486 ne constitue pas une étape fondamentale dans l'histoire de l'avortement. Sans méconnaître son originalité et d'éventuelles applications thérapeutiques ultérieures, il faut en effet rappeler que cette substance ne représente en aucune manière le produit abortif « idéal » tel que ses promoteurs l'avaient trop souvent dépeint et tel que les mouvements féministes désiraient le voir.

Les difficultés techniques de son utilisation, l'impact psychologique majeur d'un procédé qui, d'une certaine manière, imposait à la femme de « s'avorter » elle-même, les risques d'échec et de malformation fœtale enfin, faisaient du RU 486 un procédé complexe qui n'aurait en aucune manière pu, dans les pays industrialisés, se substituer à la technique de l'avortement par aspiration. C'est dire à quel point les accusations de « banalisation de l'avortement » proférées par les

milieux catholiques peuvent être infondées.

En réalité, tout se passe aujourd'hui comme si la décision du groupe pharmaceutique français n'était qu'un nouveau prétexte d'affrontement pour les partisans et les adversaires de la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Or, quelles que soient les positions philosophiques et confessionnelles sur ce sujet, l'IVG est depuis bientôt quinze ans en France un droit protégé par la loi. Un droit qui n'aurait rien été modifié par la commercialisation du RU 486. Dans ce domaine d'ailleurs, pour reprendre l'argumentation et les craintes des milieux catholiques, c'est le stérilet qui, plus que toute autre méthode, réalise et « banalise » l'interruption de grossesse. Ceux qui sont quotidiennement à l'écoute des femmes souhaitant avorter sont les mieux placés pour savoir à quel point une telle décision parfois dramatique, toujours difficile, ne pourra jamais être un geste « banal ».

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

JUSTICE

L'affaire du bulldozer de Vitry-sur-Seine

La LICRA perd le procès intenté au maire communiste pour discrimination raciale

Cité directement devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) qui le tenait pour coupable de discrimination raciale, M. Paul Mercieca, maire (PC) de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), a été relaxé, mercredi 26 octobre, en substance, dans son intervention, que précisément la LICRA devait établir que le maire de Vitry-sur-Seine avait agi « pour d'autres motifs » que la sécurité des occupants d'un foyer considéré sans discussion comme insalubre et, d'autre part, que ces « autres motifs » avaient bien un caractère raciste.

Il avait été rappelé aussi que les immigrés maliens hébergés dans le foyer de Vitry venaient de Saint-Maur d'où ils avaient été éconduits pour des raisons de sécurité aussi. Le jugement rendu par la dix-septième chambre du tribunal de Paris sous la présidence de M^{me} Jac-

Mais à l'audience du 29 septembre, lors du débat contradictoire, non seulement M. Mercieca s'était défendu de tout sentiment raciste, invoquant les nécessités de la sécurité et les obligations qui en cette matière sont celles d'un maire, mais le représentant du ministère public, M. Claude Ponsolle, avait déclaré, en substance, dans son intervention, que précisément la LICRA devait établir que le maire de Vitry-sur-Seine avait agi « pour d'autres motifs » que la sécurité des occupants d'un foyer considéré sans discussion comme insalubre et, d'autre part, que ces « autres motifs » avaient bien un caractère raciste.

Il avait été rappelé aussi que les immigrés maliens hébergés dans le foyer de Vitry venaient de Saint-Maur d'où ils avaient été éconduits pour des raisons de sécurité aussi. Le jugement rendu par la dix-septième chambre du tribunal de Paris sous la présidence de M^{me} Jac-

quelque Clavery relève que le motif raciste de l'arrêt municipal du 23 décembre 1980 n'a pas été établi par la partie civile. Il relève même que « ce peut être un objectif antiraciste que de ne pas tendre à un habitant trop spécifique [pour les immigrants] afin d'éviter des réactions de rejet ». Quant à la présence du maire sur les lieux, le 24 décembre 1980, lors des opérations reprochées par la LICRA, le tribunal estime qu'il y ait pris personnellement une part active ni qu'il en ait encouragé les auteurs.

On notera que l'Humanité, dans son numéro du jeudi 27 octobre, commente ce jugement en ces termes : « Si le Parti communiste français avait émis des critiques sur la forme de l'intervention, le jugement qui vient d'être rendu confirme ce qu'il n'a cessé de faire valoir face aux déchaînements anti-communistes dont cette affaire avait été le prétexte. »

Dans l'Orne

Un père de famille inculpé du viol de sa fille est écroué

CAEN de notre correspondante

Les services de police de Fiers (Orne) viennent d'interpeller un père de famille qui a reconnu avoir abusé de sa fille, âgée de quinze ans depuis plusieurs mois. Ce sont les récentes instructions données aux enseignants, après la succession de meurtres d'enfants précédés de violences sexuelles constatées au cours des derniers mois, pour mettre en garde les mineurs contre les risques encourus qui ont fait découvrir cette affaire bien particulière.

Le 18 octobre, un professeur du lycée professionnel Fernand-Léger à Fiers avait ainsi donné lecture de la circulaire aux élèves de sa classe. Peu après, l'une de ces élèves demandait à parler à l'enseignant et lui exposait que son père la contraignait à avoir avec lui des relations sexuelles. Elle affirmait

avoir été violée dès l'âge de onze ans. Elle ajoutait que sa mère, informée de ces pratiques, avait été contrainte de se taire, menacée de représailles par son mari et craignant aussi pour ses trois autres enfants.

Cette confession fut signalée aussitôt à l'assistante sociale de l'établissement qui estima que son devoir était d'informer le parquet d'Argentan. Après audition de la jeune fille par le juge pour enfants, suivie d'une enquête préliminaire, il appert que ses déclarations ne relevaient pas de l'affabulation. Le père interpellé, placé en garde à vue, a d'ailleurs reconnu les faits. Il a été inculpé de viols par ascendants légitimes et attentat à la pudeur avec violence et contrainte sur mineure de quinze ans et écroué à la maison d'arrêt d'Alençon.

PASCALE MONNIER.

EN BREF

● Inculpation d'un policier après la mort d'un jeune homme. — L'un des trois policiers du commissariat de Saint-Cyr-l'École (Yvelines), le sous-brigadier Jean-Jacques Tilieux, trente-six ans, a été inculpé, vendredi 21 octobre, de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». La police avait mortellement blessé le 22 août dernier, à Montigny-Le Bretonneux, un jeune homme de dix-sept ans qui se trouvait à bord d'une voiture volée dont le conducteur, Fabrice Conquet, vingt ans, tentait de forcer un barrage de police.

● Des moniteurs de l'Éducation surveillée manifestent. — Une cinquantaine de moniteurs spécialisés des services de l'Éducation surveillée ont manifesté, mercredi 26 octobre, devant l'hôtel de ville d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) dont le maire (PS), M. Gilbert Bonnemaison, député du département, est le rapporteur du budget du ministère de la justice à l'Assemblée nationale. Les manifestants, repus par l'attaché parlementaire de M. Bonnemaison, se sont plaints de ce qu'ils estiment une « dégradation de la situation ». De son côté, le syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) a appelé ces personnels à se réunir en assemblée générale le 7 novembre.

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE

36.15 LEMONDE

Mike Tyson par Norman Mailer.

ACTUEL

Du jamais lu. Actuel d'octobre. 25 F.

سكزا من الأصل

ULTRA MODERNE
POLITUDE

هكذا من الأصل

Société

M. Jean-Pierre Dintilhac est nommé directeur de l'administration pénitentiaire

En remplacement de M. François Bonnelle... M. Jean-Pierre Dintilhac est nommé directeur de l'administration pénitentiaire... N'était la courtoisie de M. Pierre Arpaillange...

DÉFENSE

En prévision du vote du budget militaire M. Barre chez M. Chevènement

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a reçu, mercredi 26 octobre, pendant une heure environ, M. Raymond Barre... Seul le rapporteur des crédits de l'armée de l'air, M. Jean Briane...

Les généraux Leclerc, Thierry et Chanard reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 26 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes: TERRE... AER... MARINE... ARMEMENT...

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... à la peine de 20000 F d'amende... M. OLIVER André, Jean, né le 25 septembre 1932...

la tenté au maître... imination racial

père de famille... de sa fille est servie

RSE EN DIRECT

LE MONDE

niler.

ULTRA MODERNE SOLITUDE

Associations

Solidarités nouvelles face au chômage

Une entraide à la carte

LIVRES, rencontres, colloques se succèdent depuis plusieurs mois autour du thème « Association et emploi ». L'Etat, essouffé par le chômage, appelle au secours la société civile pour se mobiliser. En fait, depuis plusieurs années déjà, naissent des associations qui luttent contre l'exclusion sociale avec une approche originale mêlant l'économique et le social. Non seulement elles offrent une activité, mais elles fournissent également une aide psychologique et suivent le chômeur vers son insertion sociale.

Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), une association créée en 1985, s'inscrit dans cette démarche. A son origine, on trouve un groupe d'amis venant d'horizons divers : entreprises, universités, organes de presse et même cabinets ministériels... habitués à se rencontrer au sein d'un groupe de réflexion du groupe de Spiritualité et politique. « Préoccupés par le chômage et l'échec des différentes classes politiques, nous avons voulu, explique Laurence Cossé, journaliste écrivain et membre fondateur de SNC, passer de la théorie à la pratique et imaginer une nouvelle forme de solidarité ».

L'idée de départ était fort simple : mettre en commun, chaque mois, une petite part de leurs revenus pour faire travailler une personne sans emploi et lui apporter le soutien psychologique nécessaire pour lui permettre de se réinsérer dans la société.

Les trois premières années ont servi à mettre au point, développer et consolider leur idée. Aujourd'hui, l'association compte une douzaine de groupes rassemblant de dix à quarante personnes. Implantés principalement à Paris, en banlieue et à Nice, ces groupes fonctionnent de façon autonome, mais toujours selon le même principe.

Chaque membre verse tous les mois une partie de ses revenus à une caisse commune. Les fonds servent à l'embauche de chômeurs en fin de droits « pour un



travail correspondant à sa formation et à ses désirs », et si possible au service d'un organisme d'intérêt général. Le contrat de travail qui est toujours passé se fait en général sur la base d'un mi-temps de six mois. Il faut en effet avoir travaillé 507 heures dans les six derniers mois pour avoir droit à l'indemnisation du chômage. Par ailleurs, le mi-temps favorise la recherche d'un autre emploi sur le marché du travail. Il arrive que SNC soit obligé de prolonger un contrat. Mais cela ne doit être qu'exceptionnel.

« Pas de remède miracle »

« Notre type d'approche exige surtout un engagement personnel de la part des membres du groupe », souligne Laurence Cossé. Et c'est sûrement là que réside l'originalité de Solidarités nouvelles. Pour les responsables de cette association, le réseau ne doit pas fonctionner sur le « don » mais sur la notion de « partage et d'entraide personnalisés ». « Toute personne prise en charge par l'association est suivie par deux membres de Solidarités

nouvelles, qui l'épaulent dans ses démarches mais aussi lui fournissent un soutien psychologique afin de la sortir de la solitude, la remettre en selle et la rendre apte à renouer avec les contraintes de la vie professionnelle ».

L'expérience leur a montré que cet accompagnement était une nécessité, « parce que les chômeurs souffrent le plus souvent d'un cumul de handicaps qui s'entrelient les uns les autres et qu'il faut essayer de réduire ensemble ». Faut-il pour cela avoir une formation spéciale ? Les responsables de Solidarités nouvelles estiment que non, mais reconnaissent toutefois la difficulté de la tâche et l'ampleur de l'investissement personnel que cet accompagnement se fasse à deux. Cela facilite les échanges et clarifie les rapports.

Tous les membres d'un groupe se retrouvent régulièrement pour rendre compte de leur travail et parler de leur succès ou de leurs difficultés. Ensemble, ils essaient de trouver des solutions aux nombreux problèmes qui se posent.

Jusqu'à présent, l'association a épaulé environ quatre-vingts personnes en difficulté. Il y a eu des succès, il y a eu des semi-échecs. Semi, car le principe est de ne jamais « lâcher » une personne en difficulté, à moins que celle-ci souhaite vraiment couper les ponts. Les liens peuvent se distendre, mais les « militants » de Solidarités nouvelles savent que parfois ils doivent entreprendre un travail de longue haleine et continuer donc de suivre ceux qui ne seront pas parvenus à se réinsérer à l'issuë d'un contrat prolongé.

« Solidarités nouvelles n'a pas trouvé le remède miracle au chômage, reconnaissent les responsables de l'organisation, mais nous pensons que les particuliers peuvent et doivent participer à la lutte contre l'exclusion sociale... L'emploi est une matière vivante que chacun peut et doit contribuer à façonner par un effort personnel de créativité et de solidarité ».

CHRISTIANE CHOMBEAU,

* Solidarités nouvelles face au chômage, 99, rue des Couronnes, 75012 Paris.

Création d'une section française de Mountain Wilderness

Les mordus de la montagne sauvage

EVIAN
de notre envoyé spécial

La montagne n'a jamais disposé d'association chargée spécifiquement de sa protection. Fondé en 1874, le Club alpin français (CAF) et sa commission nationale de protection de la montagne n'ont jamais entrepris une action déterminée pour la sauvegarde des sites alpins et pyrénéens. Les objectifs souvent contradictoires du CAF et de ses quatre-vingt mille membres, soucieux d'abord de préserver les avantages que leur concèdent les aménageurs de l'espace montagnard, ont souvent émués sa combativité.

La création, il y a un an, à Biella (Italie) de l'association à vocation mondiale Mountain Wilderness traduit la volonté d'alpinistes, principalement européens, de sauver les sites menacés par le développement de l'industrie des sports d'hiver ou par des aménagements qu'ils jugent inconsidérés.

Au mois de novembre 1987, les membres fondateurs de l'association dénoncèrent à travers les « thèses de Biella » le « processus de civilisation exagérée » de la montagne et manifestèrent leur intention « de défendre ou de récupérer les derniers espaces libres de la planète ». Cette stratégie, annoncèrent-ils alors, « doit prévoir le recours systématique à des actions concrètes, même à travers l'usage de la provocation ».

Le 16 août 1988, une grosse « cordée » d'alpinistes conduits par le spécialiste des ascensions himalayennes, l'italien Reinhold Messner, manifesta à 3 000 mètres d'altitude, au cœur du massif du Mont-Blanc, son hostilité à la télécabine de la vallée Blanche et réclama son démantèlement.

Réunis le 22 octobre à Evian, les membres de la toute jeune section française de Mountain Wilderness, que préside M. Haroun Tazieff, ont à leur tour exigé un « déséquipement » de la montagne pour permettre la création

dans le massif du Mont-Blanc d'un parc international d'environ 90 000 hectares situé sur les territoires français, suisse et italien ; ce site exceptionnel qui, selon les alpinistes membres de Mountain Wilderness, fait partie du patrimoine mondial pourrait être placé sous la responsabilité de l'UNESCO. Le lancement de cette idée a suscité la désapprobation du maire de Chamonix, M. Michel Charlet (divers droite). Celui-ci a dénoncé l'attitude d'une association qui veut « disposer du territoire de la commune de Chamonix sans aucune consultation des populations locales ni de leurs représentants ».

« Où mourir sans secours »

Les membres de Mountain Wilderness, qui sont tous des utilisateurs de la montagne — beaucoup sont, à temps partiel ou à temps complet, des professionnels, — souhaitent pouvoir retrouver de véritables espaces sauvages, c'est-à-dire « des terrains défendus où il serait possible de se perdre et de mourir sans secours ». « Les parcs nationaux ont construit trop de refuges, ouvert trop d'itinéraires balisés, trop de sentiers », a expliqué M. Lucien Chabasson, directeur du cabinet du ministre de l'environnement. « Il faudra probablement, pour préserver la diversité des espaces à l'intérieur des parcs nationaux, démolir certains refuges ».

Les alpinistes éprouvent aujourd'hui le besoin de se retrouver au cœur d'une nature vierge de tout équipement, afin de se confronter à son silence, à ses difficultés et à ses pièges. Mountain Wilderness exprime — à travers des thèses parfois utopiques et souvent provocatrices, comme la suppression de « topo-guides », voire de cartes — le besoin d'une pause dans les aménagements touristiques de la montagne, notamment en France à l'approche des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992.

CLAUDE FRANCLION.

AU SOMMAIRE DE NOVEMBRE

Le Monde DES PHILATELISTES

Officiel de la philatélie

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS

- Thématique littéraire : l'Académie française ;
- histoire postale de l'île de Robinson Crusoe ;
- entretien avec Maurice Rheims.
- Cartes postales : la Foire à la papeasse de Givors.

LE MONDE DES PHILATELISTES

POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

(Publicité)

IFPMM

International Federation of Purchasing and Materials Management

Séminaire international :

COUNTRADE (1 jour)

SUPPLY CHAIN MANAGEMENT (2 jours)

du 23 au 25 novembre 1988 à la Chambre de Commerce Internationale de Paris.

Pour plus de renseignements, contacter : IFPMM, P.O. Box, CH-5001 Aarau. Tél. : 064/24 71 31 Téléc. : 981293.

LE FORUM NATIONAL DES SERVICES AUX ASSOCIATIONS

FORUM 88

LE RENDEZ-VOUS DES ENTREPRISES ET DES ASSOCIATIONS

16/17/18 NOVEMBRE 1988 EXPOSITIONS

PORTE DE VERSAILLES et CONFÉRENCES

PARIS - HALL 8

Renseignements et inscriptions :

CAPRIC, 38, rue du Collège, 75008 PARIS. Tél. 42-25-41-38. Téléc. 948701

fonda

l'association, un défi aux exclusions ?

colloque de Bourg-en-Bresse 19 novembre 88

lettre d'information numéro spécial à paraître "des parcours d'insertion"

fonda
fondation pour la vie associative
18, rue de varenne 75007 paris
tél. (1) 45.49.06.58

INNOVER C'EST ENTREPRENDRE AVEC LE CRÉDIT COOPÉRATIF

INNOVER : c'est pouvoir émettre des obligations associatives (au profit par exemple des Anciens et Amis de Don Bosco).

INNOVER : c'est pour les associations, utiliser des prêts en Eau.

INNOVER : c'est bénéficier de la caution des Fonds de garantie créés pour les associations de tourisme et de loisirs, sanitaires et sociales, d'éducation, sportives, culturelles et de communication.

INNOVER : c'est souscrire ou être partenaire de fonds communs de placement d'utilité sociale : « Faïm et développement » :
• pour l'aide aux pays démunis ou profit du

CCFD, du CFCF, de la Cimade, de Frères des Hommes, Terre des Hommes.

— « Epargne solidaire 2 » :

- pour la réinsertion sociale au profit de l'Armée du Salut, l'Association des Paralysés de France, la Fondation de France, France Terre d'Asie, l'Unapel.
- pour la recherche médicale au profit des Instituts Pasteur et Curie.
- pour l'aide d'urgence et la survie au profit de

l'Action Internationale Contre la Faim et de Médecins du Monde.

INNOVER : c'est être cofondateur de la Fondation France Active pour lutter contre le chômage, avec la Fondation de France, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, le Fonds Social Juif Unifié, la Cimade, la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation pour l'Entreprendre, le Groupement des Sociétés d'Assurances à Caractères Mutuel.

Crédit Coopératif

banque des associations

Département des organismes sociaux :

33, rue des Trois-Frères - BP 211 - 92002 Nanterre cedex

T 47.24.89.71 ou sur Minitel "Crédit Coopératif Magazine" 36 14 COOPA



مكتبة من الأصيل

Si vous avez peur dans le noir voici déjà des prix qui vont vous rassurer.

SNABB/SEKUND
Spot plastique/
métal noir.
Diam. 14 cm. **85F**

SNABB
Rail électrique
aluminium noir
1,2 m. **135F**

RIELAMPA
Boule japonaise. Papier blanc.
Diam. 37 cm. Sans monture
électrique.

LAVIN UPP
270F
Lampadaire.
Métal laqué noir/
acrylique.
Haut. 192 cm.

TYAN
Lampadaire.
Métal laqué
blanc ou noir. **95F**

LENTO
Suspension.
Métal laqué blanc.
Diam. 47 cm.

LUTA
Applique céramique.
Blanc. Long. 39,5 cm
Haut. 20 cm. **110F**

LUFT
Piédestal lumineux.
Plastique/métal noir.
Haut. 65 cm. **170F**

BUNT
Béquette 2 spots.
Plastique blanc
pour ampoule réflecteur. **85F**

GLUGGEN
Spot mural. Lot de 2.
Plastique. Divers coloris. **30F**

PIANINO
Lampe de travail
halogène. Métal laqué
noir ou blanc. **395F**

SEFYR/ZIRKON
Lampe de table.
Céramique/coton noir.
Haut. 59 cm. Diam. 57 cm. **350F**

28F

A tous ceux qui pensent acheter un matelas sur lequel on peut trembler sans réveiller l'autre, IKEA donne une solution moins chère: clic...

Clic de chevet, clic sur pied, clic plafonnier, clic en applique, clic halogène, chez IKEA vous avez tout un choix de clics, du clic classique au clic design. En plus, vous pouvez choisir la couleur de vos abat-jour, prendre un pied d'un modèle et le combiner

avec l'abat-jour d'un autre et vous faire des clics à votre goût. Naturellement, si vous prenez une claque avec votre clic, vous pouvez revenir avec, IKEA reprend les choses avec le sourire.

Quant aux prix, ils sont tellement petits qu'il vaut mieux ne pas trop insister, ce ne sont pas eux qui vous feront disjoncter. Simplement, on vous en a indiqué quelques-uns pour provoquer un déclic et

venir chez IKEA soigner d'urgence vos nuits blanches. Comme on dit, un petit clic c'est mieux que clac, clac, clac...

Offre valable jusqu'au 6 Novembre 1988 dans la limite des stocks disponibles.



Ils sont complètement allumés ces Suédois

MINITEL: 3215 IKEA

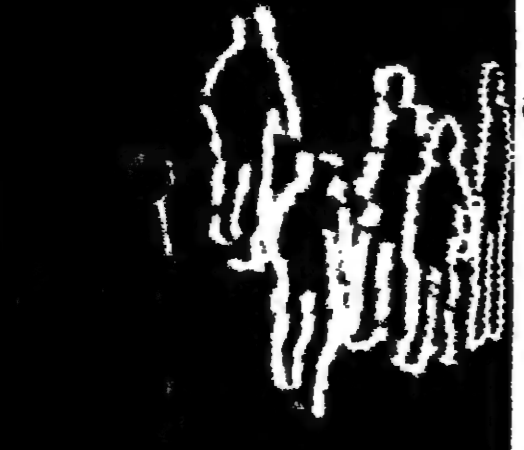
IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE 21 PARIS NORD II TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY/LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY/LISSES MENNECY TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON: ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PIERRE TEL. 78.26.43.49 - **IKEA VITROLLES**: RN 103 C. CIAL VITROLLES - ESPACE - LA BASTIDE BLANCHE - 3127 VITROLLES TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LILLE: C. CIAL DE LOMME - 59160 LOMME - TEL.: 20.93.25.77. RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

onda

ociation, un défi
exclusions?

de Bourg-en-Bresse
novembre 88

d'information
écial à paraître
ours d'insertion



onda
1 48 00 00 00
1 48 00 00 00

Le Monde CADRES

ENTREPRISE SECTEUR TRANSPORT 1.000 SALARIÉS recherche pour son siège social à PARIS 12^e JEUNE PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION INTERNE

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs de MONDE les postes suivants: Grand groupe industriel français CA 2 milliards DIRECTEUR COMPTABLE 400.000+

REPRODUCTION INTERDITE ÉCOLE DE GESTION recherche PROFESSEUR DE COMMERCE INTERNATIONAL

L'AGENDA Particuliers (offres) VENTE PLANCHE A VOLÉ TRISA BLALOM

Communication

Le lancement du satellite TDF 1

Dix ans de feuilleton pour mettre sur orbite la télévision de demain

Le satellite TDF 1, qui doit être lancé dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 octobre, a une longue histoire.

Projet industriel à l'arrivée, TDF 1 est maintenant porteur des espoirs de l'électronique grand public, lancée dans une course contre les Japonais pour la maîtrise des technologies de la télévision haute définition.

Chaque épisode camule les genres. Politique: trois alternances, cinq premiers ministres et autant de « missions » avortées.

Pour l'instant, TDF 1 est un bel engin de deux tonnes et autant de milliards de francs.

M. Barre tranche

13 février 1977. Genève. 2 heures du matin, la conférence administrative mondiale pour la radiodiffusion s'achève.

Les techniciens de Télédiffusion de France (TDF) ont déjà eu vent des projets japonais en la matière.

Mais à quoi sert un tel satellite? Perché à 36 000 kilomètres d'altitude, il retransmet vers de petites antennes paraboliques des émissions de télévision.

Et puis, ce projet n'est-il pas l'occasion rêvée d'entretenir la lune de miel franco-allemande, de détourner nos voisins d'outre-Rhin d'une collaboration avec les Américains, eux qui rêvent déjà d'une télévision allemande se jouant du mur de Berlin?

2 octobre 1979: Bonn: le 32^e sommet franco-allemand conclut ces options.

Personne n'imagine que TF 1 et Antenne 2, les deux fleurons d'un monopole d'Etat sur la télévision qui semble immuable, n'occupent pas deux des trois canaux de TDF 1.

déjà à exciter les convoitises, notamment celle de Jean-Luc Lagardère, patron de Matra et d'Europe 1.

Il n'est pas le seul à comprendre l'intérêt d'un satellite qui se joue des frontières et des monopoles.

Mars 1981: en attendant, il faut payer la construction de TDF 1. Le premier d'une longue série de consorts à Matignon permet à Raymond Barre de franchir le Centre national d'études spatiales déboursant 444 millions de francs, et 537 autres millions viendront de TDF.

9 mars 1984: l'ancien directeur général des télécommunications, Gérard Théry, signe la sixième version d'un rapport que lui a demandé le ministre des PTT, Louis Moxandeu.

26 octobre 1984, Luxembourg: Georges Fillioud, ministre des techniques de la communication, vient signer l'accord solennel qui donne à la CLT la concession de deux canaux sur TDF 1.

27 décembre 1984, Matignon: Laurent Fabius confie à Jacques Pomont la mission de réunir des investisseurs et des opérateurs de télévision pour exploiter le système de satellite TDF 1.

Financements privés

Le jeune premier ministre se doutait-il que le président de la République allait, à peine quinze jours plus tard, dans ses vœux, ouvrir les vannes de la télévision privée hertzienne?

Le groupe Liaisons rachète Chotard et Associés

Liaisons, le second groupe de presse professionnelle après CEP Communication (Havas), vient de créer un département « édition ».

Liaisons vient, en effet, de racheter cette filiale des éditions France-Empire, qui, elle, restait en dehors de la transaction.

con. La CLT est écartée du paysage audiovisuel. La collaboration franco-luxembourgeoise sur le satellite bat de l'aile.

11 mars 1986: cinq jours avant les élections législatives, Georges Fillioud croit sceller le sort de TDF 1 en confiant ses quatre canaux à la chaîne culturelle publique, à la 5, et à un consortium européen constitué par Robert Maxwell, Silvio Berlusconi, Jérôme Seydoux et l'Allemand Leo Kirch.

29 juillet 1986, Matignon: il manque toujours 1 milliard de francs au moins pour financer TDF 2. Ses adversaires reprennent les arguments du rapport Théry, renforcés par les retards successifs du projet.

20 novembre 1987, Kourou: le satellite allemand TV-Sat 1 est lancé sur une trajectoire parfaite par une fusée Ariane.

31 août 1988, Matignon: le gouvernement Rocard prend acte de l'impossibilité d'un financement privé de TDF 2.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

(1) L'énergie disponible à bord de TDF 1, grâce à des panneaux solaires de 20 mètres d'envergure, ne permet à l'époque de faire fonctionner que trois canaux simultanément.

(2) Les normes actuelles de diffusion télévisée (SECAMPAL, NTSC) ont été conçues il y a trente ans. Elles ne peuvent plus guère être améliorées, alors que le consommateur réclame des images plus proches de celles du cinéma.

IMMOBILIER

appartements ventes appartements achats bureaux Locations DOMICILIATION & AGECO 42-94-95-28. VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS. Régions parisiennes ST-CLOUD, bd République. NICE: VIAZUR. DEAUVILLE. FONCILLON 45-55-96-18. PROPRIÉTÉS. ST-GERMAIN-DES-PRÈS.

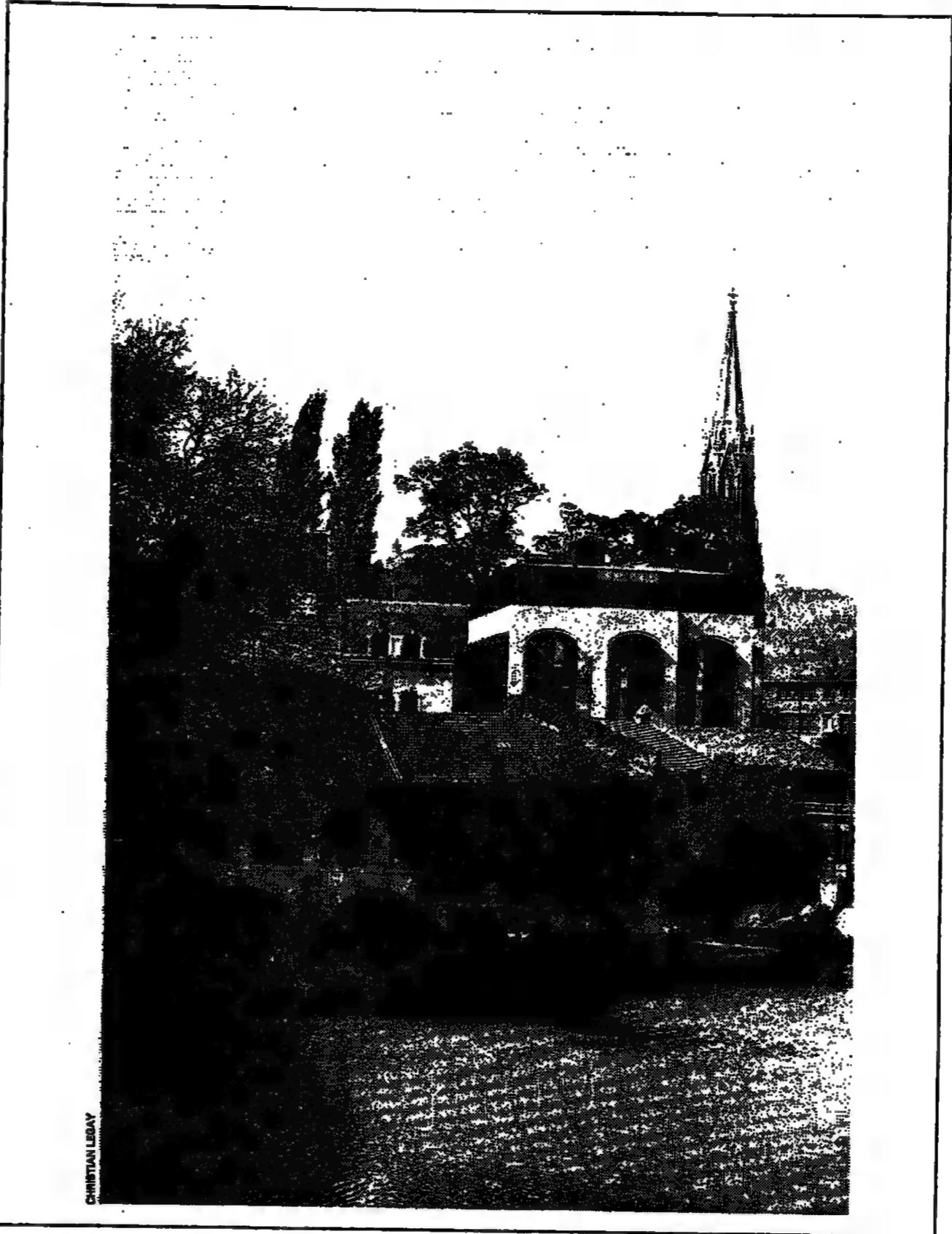
appartements ventes appartements achats bureaux Locations DOMICILIATION & AGECO 42-94-95-28. VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS. Régions parisiennes ST-CLOUD, bd République. NICE: VIAZUR. DEAUVILLE. FONCILLON 45-55-96-18. PROPRIÉTÉS. ST-GERMAIN-DES-PRÈS.

Le groupe Liaisons rachète Chotard et Associés. Liaisons, le second groupe de presse professionnelle après CEP Communication (Havas), vient de créer un département « édition ».

VILLE

سكوا من الأصيل

VILLES AU FUTUR



L'EUROPE aux portes. C'est pour Metz une chance et un défi. La géographie et l'histoire lui donnent plus qu'à d'autres la possibilité d'approcher et de comprendre ses voisins, de travailler avec eux. Mais, capitale d'une Lorraine en crise, elle a dû inventer les moyens de relayer par l'exploitation des techniques nouvelles le déclin des industries traditionnelles. Elle ne gagnera ce pari qu'en renforçant ses liens avec l'ensemble de la région, en particulier avec sa voisine rivale, Nancy. Réponse demain, mais dès aujourd'hui cette ville refait à neuf sans être dénaturée mérite d'être découverte ou retrouvée. Jusque dans la bataille économique, son charme est une arme.

DES HOMMES Les propositions de Jacques Chérèque. Un portrait de Jean-Marie Rausch. Pages 20 et 21. DES IDÉES Le pari de la communication. Un technopôle ambitieux Des universitaires proches des frontières. Pages 23 à 26. UN PATRIMOINE La rénovation de l'Arsenal. Un grand musée d'archéologie. Page 27

METZ

Une esplanade sur la Moselle

Jean-Louis André a accompagné Ricardo Bofill au cours d'une ses visites de chantier à Metz.

B IEN SUR, il y avait l'Arsenal. Redessiner les façades d'un des plus beaux bâtiments de la cité, aménager l'intérieur pour en faire un auditorium, c'était pour Ricardo Bofill une raison suffisante de venir à Metz. Mais pour construire dans une ville, il faut d'abord apprendre à la lire, à l'aimer. Véritable défi ici pour cet homme du Sud, catalan, vénézien par sa mère, qui ne voit de véritable tradition architecturale qu'au bord de la Méditerranée. Son parcours à travers Metz est forcément paradoxal : cette ville, c'est encore pour lui la victoire de la tradition classique française, même lorsqu'il est obligé de traverser les quartiers de grès rose légués par les Allemands. Il faut bien, pourtant, en passer par là. Celui qui fut son guide, sur place, Albert Longo, architecte local associé sur le projet de l'Arsenal, ne peut pas ignorer la partie sud de la ville, celle qui s'est développée après l'annexion par d'énormes voisins germaniques. Les couleurs d'automne font ressortir, plus que jamais, l'aspect végétal, romantique, du quartier. Trop de décorations, trop de décrochements et de toits festonnés : les quelques villas ventruës, coques, aperçues derrière des portails en fer forgé art nouveau, n'impressionnent guère Ricardo Bofill. Tout au plus quelques mots aimables, en passant, sur ce « système bourgeois » qui consistait à poser, en bord de rue, les bâtiments dans

de petits jardins savamment décorés... Au fond, remarque-t-il en débouchant avenue Foch, les Allemands, en passant la frontière, se sont francisés : ils ont appris à tracer des rues, à ouvrir des perspectives, à organiser l'espace de façon géométrique, ce qui est un art bien français. Cet art français de composer l'espace, il le retrouve avec enthousiasme sur l'Esplanade. « Encore plus belle que celle de Montpellier », lance-t-il, ce qui, dans sa bouche, n'est pas un mince compliment. « L'esplanade, continue-t-il, est véritablement une invention française. L'Italie a inventé la place ; la France a découvert, elle, ces vastes ouvertures, comme le Trocadéro ou les Invalides, autour desquelles viennent se ranger, généralement, les bâtiments administratifs ou institutionnels. Celle de Metz a l'avantage d'être, en plus, une extraordinaire ouverture sur la nature et les collines des environs. C'est la transition matérialisée entre la ville et la campagne. » Il plaisante : « Encore faut-il, pour apprécier le lien, faire abstraction des

jardins, assez mal dessinés, des haies et des allées. Curieuse, cette manie qu'ont tous les maires, en France, de vouloir planter des fleurs... C'est au bord de l'Esplanade qu'est situé son projet. Juste à côté de la petite chapelle des Templiers, qu'il n'apprécie guère, mais dont il reconnaît qu'elle date, pour les historiens anglo-saxons, le commencement de l'architecture proprement dite ». Coup d'œil général, ment ses façades. Mais en même temps, il invente une syntaxe nouvelle, des rapports de proportions différents. Arrêt prolongé devant le marché couvert, dont il loue l'harmonie, et coup d'œil ironique vers la façade d'un cinéma encombrée de pilastres et de fresques, de l'autre côté. Une construction allemande, paraît-il. Sourire. « On voit bien, ici, la différence qu'il y a entre utiliser un vocabulaire classique épuré, et donner dans le néoclassicisme, qui n'est qu'un art du décor. Contrairement à ce que pensent certains, je déteste le néoclassicisme. » Il y a les objets, les bâtiments eux-mêmes, mais aussi leur disposition les

Mais c'est en débouchant sur la place d'Armes qu'il donne vraiment libre cours à son enthousiasme. « J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour le Blondel théoricien de l'architecture. J'ai découvert ici qu'il avait su réaliser aussi de véritables chefs-d'œuvre. » Suit un exposé sur l'histoire de la discipline : Blondel réutilise un vocabulaire hérité de l'Antiquité à travers la Renaissance. Arcs, frontons et colonnes ryth-

us par rapport aux autres. Celui qui prétend aujourd'hui rendre ses lettres de noblesse au « dessin de ville » ne peut que louer l'emboîtement des places sur différents niveaux, la chaleur de la pierre de Jaumont, l'organisation du tracé autour d'une cathédrale dont il regrette pourtant qu'elle ait été privée, par les Allemands, des arcades qui la flanquaient depuis le dix-huitième siècle : elles étaient l'œuvre, bien sûr, de Blondel ! « Ce qui est merveilleux, et malheureusement souvent raté par les architectes contemporains, c'est de réussir aussi bien un changement d'échelle. On débouche sur cet espace monumental en sortant de petites rues, et l'on n'est pas choqué. Mieux encore : Blondel a réussi, par un jeu sur les angles, les pignons, à créer des dégagements, des perspectives, entre ce qu'il construisait et la vieille ville existante. » On enchaîne immédiatement, histoire de cultiver les contrastes, avec la place Saint-Louis, très domestique, faite de mélanges de style et de retouches successives. Au passage, il reconnaît une fenêtre palladienne, un contrefort du Moyen Âge, une influence de Byzance ou des Flandres. « Dans sa forme, la place évoque une place italienne. Mais le vocabulaire, lui, est très varié. C'est ce qui en fait le charme très particulier. » Et pour finir, de nouveau une place : la place de la République, tout contre sa chère Esplanade : des parkings et des embouteillages. « C'est ici le point stratégique de Metz. Réaménager cet espace, en faire un lieu de promenade, ce serait redonner à la ville toute son unité. » Consultation gratuite. JEAN-LOUIS ANDRÉ.

Le couple Metz-Nancy

Des amours raisonnables

L a Lorraine a une capitale administrative, Metz, et deux capitales économiques et culturelles au sens le plus large de ce mot : Nancy au sud, Metz au nord. La géographie, l'histoire surtout, ont creusé les différences qui les opposent depuis des décennies.

La crise des industries traditionnelles de la région aura eu cela de bon au moins : elle a obligé les deux villes à travailler ensemble le gué du malheur. Et le défi européen leur impose aujourd'hui, aujourd'hui et pour demain, « l'ardente obligation » de ne pas affronter séparément le grand vent de l'ouverture des frontières.

Ajoutons enfin que les Nancéiens ont au cours des dernières années pris les moyens — une université dynamique, une technopole active, une place financière prospère — de surmonter les complexes qu'ils ont toujours nourris vis-à-vis de leurs voisins du Nord.

Telle est du moins l'analyse de leur maire, André Rossinot, ancien ministre radical UDF, qui, pour caractériser l'état actuel des relations entre les deux villes, a cette formule : « Nous avons entre nous des amours raisonnables. »

Le « pacte métropolitain », que Nancy et Metz viennent de conclure à l'intérieur du prochain plan lorrain, prend acte et veut concrétiser cette attitude récente. Il prévoit en particulier la création d'une ligne ferroviaire nouvelle reliant les deux métropoles et à laquelle se rattacheraient, à la hauteur du futur aéroport de Louvigny, le TGV est. Ainsi seraient desservies internationales et une meilleure coordination des dessertes locales de la région.

Décision encore symbolique mais sur laquelle s'appuient désormais les discours très largement concordants des maires des deux villes.

« Le monde, explique Jean-Marie Rausch, se rapetisse actuellement de manière extraordinaire, et, vues de Los Angeles, dans le contexte d'une Europe de 320 millions d'habitants, Metz et Nancy constituent à l'évidence une seule et même agglomération. Au troisième millénaire, dans dix ans, les deux villes seront devenues la grande capitale de cette région située au cœur de l'Europe, à mi-chemin

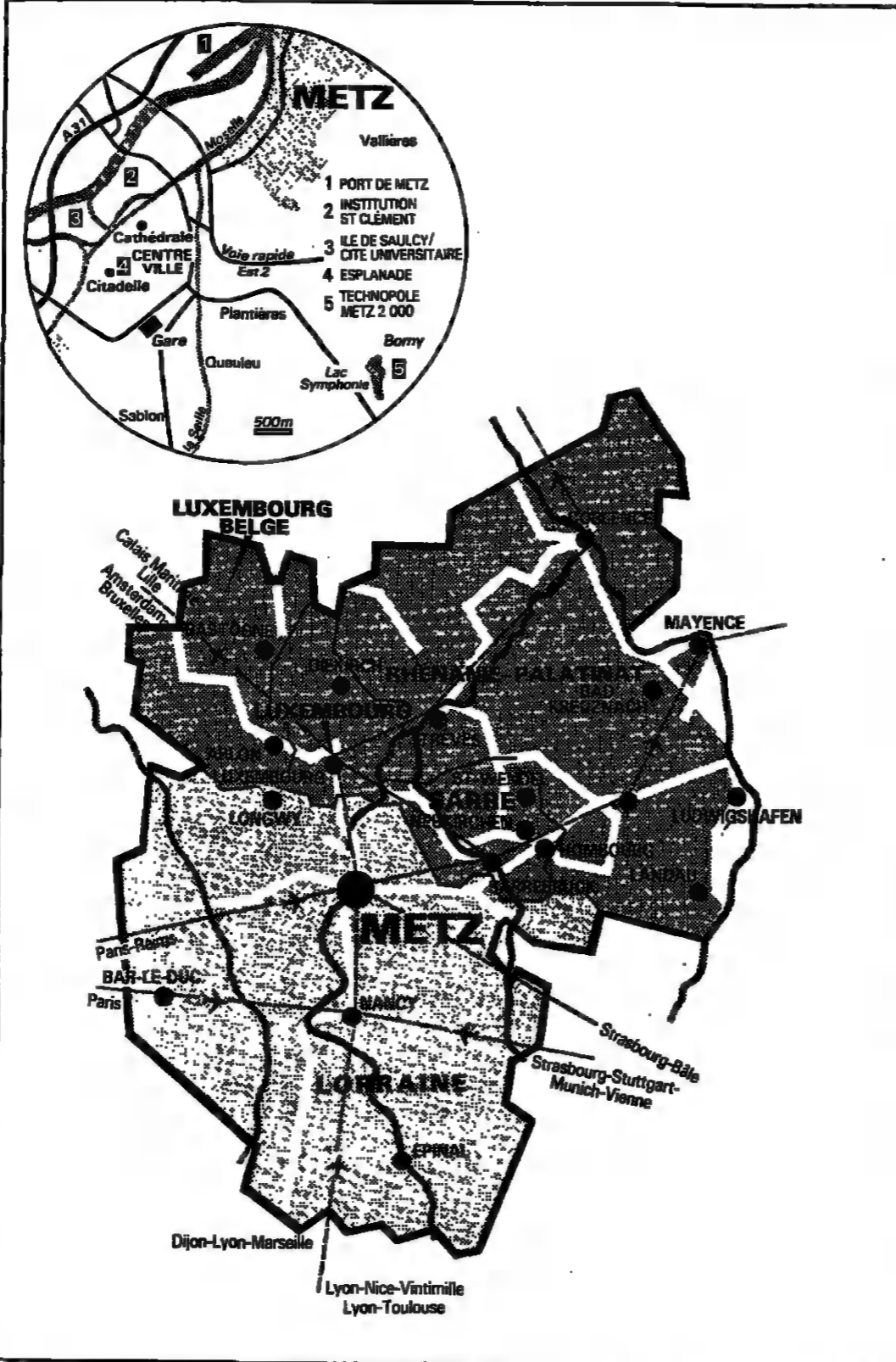
entre Paris et Francfort, les Pays-Bas et l'Italie ou l'Espagne. »

André Rossinot partage tout à fait cette analyse de l'avenir international des deux villes mais veut insister aujourd'hui sur le volet

régional qu'elle doit comporter. D'accord pour une Lorraine dans l'Europe mais à partir d'une Lorraine unie et solidaire de Thionville à Epinal. Cela acquis, il irait même plus loin encore que son collègue messin : « Pourquoi

ne pas créer un jour entre Metz et Nancy une communauté métropolitaine comme il existe des communautés urbaines ? » Pourquoi pas en effet ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.



La formule Chérèque

Une région solidaire

L e « parler vrai », Jacques Chérèque n'a pas attendu qu'il devienne à la mode pour le pratiquer, rondement et naturellement. L'ancien métallurgiste, l'ancien syndicaliste, l'ancien préfet délégué ne l'a pas abandonné lorsqu'il est devenu ministre délégué à l'aménagement du territoire et, avec Jean-Marie Rausch, l'un des deux représentants de la Lorraine au gouvernement. « Ma passion, c'est la Lorraine. » Et cette région où il n'est pas né mais où il a travaillé et milité, il ne veut pas cesser de se battre pour elle.

« C'est vrai, je me suis plusieurs fois dans le passé opposé à Jean-Marie Rausch, mais, depuis que celui-ci est devenu ministre, les choses vont très bien entre nous ; il est moins maire de Metz, c'est-à-dire plus porté à prendre en compte les intérêts de l'ensemble de la région. »

Les intérêts de la région reposent pour l'essentiel sur la réussite du plan de conversion que — parcours remarquable — Jacques Chérèque a élaboré en 1984 pour Laurent Fabius, qu'il a imposé en 1986 à Jacques Chirac et dont aujourd'hui il assure, au gouvernement, la mise en œuvre, en particulier dans le cadre du futur contrat de plan Etat-région.

« Il s'agissait, explique-t-il, d'abord de moderniser la sidérurgie pour qu'elle retrouve des bénéfices, ensuite d'accompagner cette modernisation par un vaste plan social, enfin de préparer le redéploiement sur les dix ans qui viennent de l'ensemble des industries lorraines. Dix ans, cela pouvait paraître bien long, et, dans l'immédiat, il fallait donner un coup de pouce pour faire décoller l'image souvent si noire et si faussée des deux métropoles lorraines. D'où la décision de décentraliser le centre de documentation du CNRS à Nancy et Supélec à Metz. » Jacques Chérèque se souvient : « J'ai pu alors apprécier la redoutable efficacité de Jean-Marie Rausch. En un an, le dossier Supélec était bouclé et l'école inaugurée. »

Metz et Nancy, on ne peut faire pour l'une sans faire pour l'autre. Les deux villes n'ont ni le même poids, ni les mêmes traditions, ni les mêmes vocations. Villes sœurs mais rivales pour cela. « Le drame de cette région, estime Jacques Chérèque, c'est qu'elle n'a pas de véritable métropole structurante. Ah ! si Nancy et Metz pouvaient rassembler leurs 500 000 habitants à Pont-à-Mousson, quelle belle et efficace capitale lorraine nous aurions... »



« Metz est une ville superbe, admirablement rénovée, une capitale administrative, militaire, commerciale, importante et riche. Mais comment lui faire comprendre que, pour devenir une véritable capitale économique, il ne faut pas seulement qu'elle se donne un beau jouet moderne comme l'est le technopôle. Elle doit sortir de ses murs, accompagner la conversion déjà en partie réussie des deux bassins industriels qui se trouvent à ses portes : le bassin sidérurgique de Thionville et de Longwy vers le nord jusqu'au Luxembourg, le bassin houiller et chimique de Forbach et Carling vers l'est, jusqu'à Sarrebruck. » La même tâche devrait, selon Jacques Chérèque, s'imposer à Nancy avec comme objectif final non seulement l'ouverture sur l'Europe, mais aussi le désenclavement et la revitalisation des deux départements lorrains moins industrialisés, les Vosges et la Meuse.

Metz, Nancy, même combat ? Pas encore mais deux projets symbolisent aux yeux du ministre de l'aménagement du territoire le rapprochement des deux villes : la décision de créer à Louvigny un aéroport régional commun — c'est le premier investissement que Messin et Nancéiens réalisent ensemble ; la stratégie commune adoptée pour le tracé du futur TGV : pas question de rééditer les querelles de l'autoroute A 4.

« Les choses bougent, je les sens bouger », affirme Jacques Chérèque, fort de sa longue et tumultueuse expérience lorraine. On peut sourire des discours un peu mégalo sur l'avenir de la Lorraine dans la future Lotharingie européenne, mais de tels propos montrent au moins que l'on est sorti de la longue période de nostalgie, de révolte puis d'apathie que la région vient de traverser. »

J.-F. S.

Une Réponse à vos projets immobiliers dans notre Région

AVEC L'O.P.A.C. DE METZ

Investisseurs
Promoteurs
Collectivités territoriales
Particuliers

NOUS DÉPLOYONS NOS COMPÉTENCES POUR ENTREPRENDRE AVEC VOUS

OFFICE PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE METZ
10, rue du Chanoine-Collin
87 75 03 40
Télex OPAC METZ 8610F17F

Une agglomération de 170 000 habitants

METZ accueille sur ses 4 100 hectares 118 000 habitants (estimation de 1988). 29 % ont moins de vingt ans, 10 % plus de soixante-cinq ans. Sa population était en 1982 de 114 200 habitants. Autour de Metz et composant une agglomération de 170 000 habitants (estimation de 1988), un district qui, outre Metz, comprend sept communes : Montigny-lès-Metz, Marly, Moulins-lès-Metz, Longeville-lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Saint-Julien-lès-Metz et Vantoux.

Le district est une des composantes essentielles du syndicat mixte Nord-Métropole-Lorraine qui depuis 1976 a créé 4 000 emplois sur une zone industrielle de 152 hectares. Responsable du corps des sapeurs-pompiers et fédérateur des transports en commun, il inaugurera dans quelques semaines son nouveau centre d'exploitation des transports, ultra-moderne, pour les 280 autobus desservant l'agglomération messine.

En septembre 1988, le nombre de demandeurs d'emploi représentait 12,5 % de la population active.

Rénovation

Une rénovation brutale, menée jusque dans les années 70, a lévisé aux Messins des souvenirs cuisants. A la Libération, les édifices furent confrontés au problème des maisons insalubres, plus aigue qu'ailleurs. En 1971, beaucoup de propriétaires, à cause de la présence allemande, avaient quitté la ville, et leurs descendants étaient devenus des bailleurs lointains plus préoccupés de toucher des loyers que d'améliorer le confort des logis. On trancha dans le vif.

Après la mort de Raymond Mordon, l'arrivée à la mairie, en 1971, de Jean-Marie Rausch, conseiller par Jean-Marie Pelt, provoqua une remise en cause des projets de « nouveau Manhattan » dans la vieille ville qui avaient fleuri sous l'égide municipale. L'époque plaidait pour un urbanisme plus raisonnable, à l'échelle humaine, respectueux du passé. Désormais, on pense qu'il vaudrait mieux restaurer que rénover.

Aujourd'hui, il n'est plus question de toucher au patrimoine, qu'il soit messin ou allemand. Les habitants découvrent qu'ils vivent dans une ville d'art, où les plus grandes architectures, de Blondel à Boffil, ont laissé leur empreinte. Le quartier de la cathédrale a été classé « secteur sauvegardé ». Des opérations de réhabilitation sont menées avec l'ANAH. On ravale méticuleusement les façades. Autour de la rue Serpenoise, le quartier commerçant piétonnier, une architecture contemporaine soignée fait son apparition. Metz ne restaure pas que son Arsenal. C'est tout une ville qui se réveille son passé.

★ ★ ★
★ District ★
★ Agglomération ★
★ Messine ★

Une structure de coopération intercommunale au centre de l'Europe

**Metz
Montigny-lès-Metz
Marly
Moulins-lès-Metz
Longeville-lès-Metz
Le Ban St Martin
St Julien-lès-Metz
Vantoux**


Le District assure la sécurité, la protection et la lutte contre l'incendie, les transports en commun, la concertation en matière de documents d'urbanisme et l'étude de tout problème d'intérêt intercommunal.

Il contribue à la création d'emplois, par sa participation au Syndicat Mixte du Nord Métropole Lorraine et par la réalisation de la zone artisanale et industrielle de Marly.

**Hôtel du District 2, Place d'Armes
57000 Metz. Tél. 87.75.59.46**

سكوذا من الأصل

METZ
Amule Chérèque
 région solidaire



Le maire de Metz n'est pas homme à hésiter longtemps devant les ponts : il les passe, au galop et au risque de déranger ceux qui, amis ou adversaires, campent sur l'une et l'autre rive. Typiquement messin, car non seulement les bras de la Moselle irriguent et partagent la ville, mais celle-ci possède un quartier curieusement appelé *Devant-les-ponts*, cette image ne suffit pas à rendre compte de la personnalité de Jean-Marie Rausch. Il en faudrait d'autres pour tenter de faire le tour de cet homme dont on sait, déjà, qu'il est décidé, brusque et parfois imprévisible.

Parmi celles qui s'imposent d'emblée, physiquement, en raison de la stature et de la corpulence du personnage et, aussi, de son regard insistant, il y a l'impression d'affronter un bloc. « Rausch reste un roc », dit son ami Jean Seitzinger — ou une force en mouvement. D'où la comparaison qu'inspire volontiers ce « battant » : c'est un bulldozer, dit-on fréquemment de lui. Pour rester dans le rite sout du totem, on parlera, selon les points de vue, de bulldozer opportuniste ou défricheur, perfectionniste ou brutal : on soulignera son audace ou son ambition, sa propension à l'autocratie ou la qualité de son entourage. A ce stade une chose, deux choses même sont sûres : Jean-Marie Rausch ne laisse personne indifférent et cela ne lui est pas indifférent.

Le goût des affaires publiques ne lui est pas venu par enchantement. Il est né le 24 septembre 1929 à Sarreguemines dans une famille d'industriels de la minoterie qui était fortement impliquée dans la gestion de la vie locale. Dans sa tendre enfance, aux grandes tables familiales du dimanche, il a entendu s'exprimer toutes les opinions de l'époque, des Croix de feu au Front populaire. Etudiant, il est lecteur assidu de *Combat*, le journal de Camus et Bourdet et, face au copain qui lisait le *Figaro*, il se situait alors à gauche. « Au centre gauche », précise-t-il. Le mondialisme d'un autre héros de l'époque, Gary Davis — qu'il aborde dans le miroir — le séduisit.

Marié, travaillant à la minoterie paternelle, il se range dans la lignée de *L'Express*, dirigé par Jean-Jacques Servan-Schreiber et soutenu par Pierre Mendès France, mais il milite surtout chez les « Jeunes Patrons ». C'est alors que la politique vient déstabiliser cet inconnu, de formation démocrate-chrétienne ayant le profil typique du chef d'entreprise susceptible de figurer parmi ce que l'on appelle alors « les forces vives ».

En 1965, il est donc enrôlé dans une liste apolitique qui se mesure bravement à la gauche, d'un côté, et, de l'autre, à l'équipe du maire sortant de Metz, Raymond Mondon, personnalité marquante des débuts de la V^e République (il présidait le groupe des députés modérés, giscardiens, alliés aux gaullistes).

Le premier tour de piste est loin d'être ridicule. L'impératif en politique se retrouve au Centre démocrate, où il a plus d'affinités avec Joseph Fontanet et Jacques Duhamel qu'avec Jean Lecanuet, tout auréolé de sa candidature à l'élection présidentielle de 1965.

L'inconnu commence à être reconnu localement. En 1970, Raymond Mondon, déjà atteint par la maladie qui l'emportera le dernier jour de l'année, lui propose d'entrer dans son équipe, mais ceux qui se considèrent

Jean-Marie Rausch et ses ambitions

Un battant dans l'ouverture

Si le médecin qui est Denis Jacquet peut parler avec sérénité de sa collaboration avec Jean-Marie Rausch, le bouillant ingénieur des mines, devenu jeune député en 1978, en éliminant Alice Samnier-Séité, Jean-Louis Masson, RPR, reconnaît n'avoir eu, avec le maire, que des rapports allant « du conflictuel à l'indifférence », sans autre transition. Il lui reproche d'avoir engagé la ville de Metz dans « cette aberration » qu'est le projet de construction d'un aéroport régional, et de s'être lancé dans les lourdes dépenses d'un auditorium. A l'échec aux législatives, « Mon seul échec », dit-il aujourd'hui, « mais qui a été salutaire car il m'a permis de relativiser les choses ». Un stage de dynamique de groupe afin de mieux s'affirmer dans son nouveau métier, et le jeune maire surprise de Metz repart en campagne. Sénateur en 1974, président du conseil général en 1979, président du conseil régional depuis 1982, il avait les mains dans et les titres avec une bonhomie dont on se demandait où elle s'arrêterait ? Les plus perspicaces pensaient qu'elle ne s'arrêterait pas.

Politique et gestionnaire

La montée en puissance du maire de Metz s'est appuyée sur le succès, généralement reconnu, de sa gestion municipale. Ce succès, Jean-Marie Rausch l'attribue à sa manie de tout contrôler. « Mon père, dit-il, m'a appris à être maniaque, perfectionniste. Au départ, je ne savais rien des affaires municipales. J'avais une vision industrielle, commerciale de la gestion et une pratique du management. On a essayé de transposer cette expérience en termes de gestion publique. » Le maire précise qu'il a appelé autour de lui « des gens qui savaient gérer », et il chante les mérites de son principal collaborateur, depuis 1972, Dominique Schmitt, chargé de mission auprès du ministre du commerce extérieur. « Nous nous comprenons en nous regardant dans les yeux. Notre entente est totale. » Il comble d'éloges son ancien adjoint, Jean-Marie Pelt, grand spécialiste de la biologie végétale, écologiste convaincu, qui a inspiré la restauration du centre-ville. « La beauté retrouvée de Metz, c'est lui, déclare-t-il ; il était la tête et moi les jambes. »

Jean Seitzinger voit en son ami Rausch « un gestionnaire exceptionnel ». Jean-Pierre Masseret, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Moselle, sénateur, conseiller municipal, conseiller régional, le reconnaît volontiers : le maire sait décider et sait s'entourer. Denis Jacquet, président départemental du Parti républicain, député, chargé de l'important secteur des affaires sociales à la mairie, lui accorde « une grande habileté politique » et observe qu'il sait se faire craindre.

Ces couronnes ne vont pas sans épines. « C'est un homme qui privilégie la politique des coups ». Il n'est pas ouvert au dialogue et se comporte avec brutalité », assure Jean-Pierre Masseret. Denis Jacquet convient qu'il faut savoir résister « à ses coups de gueule », mais, ajoute-t-il, malgré sa manie du contrôle et de la surveillance, « il ne laisse la paix dans son secteur », car il sait reconnaître la capacité de travail

Pistes

Banques sans frontières

L'OUVERTURE du marché unique européen menace le système bancaire lorrain. Pierre Dep, directeur général de la Banque populaire de Lorraine et président du comité économique et social, l'affirme. Cette menace se transformera en dérout, explique-t-il, si une harmonisation de la fiscalité de l'épargne n'est pas décidée avant le 1^{er} juillet 1990, date de la libéralisation complète des mouvements de capitaux dans la CEE. Une telle harmonisation amputerait les recettes de l'Etat de quelque 20 milliards de francs.

La suppression de tous les contrôles et de toutes les restrictions en matière de change révélerait la puissance de l'attraction du système bancaire luxembourgeois, prévient Pierre Dep, pour qui ce pays est un véritable paradis fiscal. Il en veut pour preuve les mouvements de capitaux enregistrés entre le Belgique et le Luxembourg depuis l'instauration de l'union monétaire belgo-luxembourgeoise.

Si dans ce cas les effets sont amortis par l'existence d'une banque centrale commune, la fuite des capitaux français vers le Grand-Duché, inévitable à ses yeux sans une harmonisation fiscale, touchera de plein fouet les banques lorraines.

J.-L. T.

Jean-Louis Masson n'a pas d'états d'âme. Au contraire, il jubile car, à ses yeux, la situation s'est éclaircie. Il brûle d'envisager l'avenir librement, à la prochaine bagarre municipale. « Ou bien Rausch quitte le gouvernement et le RPR me demande d'être à ses côtés et je me plierai à la discipline ; ou bien il reste dans la majorité présidentielle et il est hors de question que je ne sois pas candidat. »

De leur côté, les socialistes contestent une gestion municipale — selon eux — à privilégier le centre-ville aux dépens des quartiers périphériques et des équipements collectifs. Il y a, dans ces critiques, l'amorce de la préparation des prochaines élections municipales, lesquelles se présentent sous d'étranges auspices. Il apparaît, en effet, que le maire de Metz, surtout depuis qu'il est devenu membre du gouvernement de Michel Rocard et une personnalité symbolique de l'ouverture, embarrasé, de ses amis, ses adversaires, dont, au demeurant, les divisions internes se prêtent à ce jeu.

Que le maire soit devenu ministre, c'était, d'une certaine manière, attendu. Attendu d'abord par l'intéressé qui, disent ses alliés et adversaires, apparaît, en effet, que le maire de Metz, surtout depuis qu'il est devenu membre du gouvernement de Michel Rocard et une personnalité symbolique de l'ouverture, embarrasé, de ses amis, ses adversaires, dont, au demeurant, les divisions internes se prêtent à ce jeu.

« Demain les municipales »

Les plus surpris furent, sans nul doute, les socialistes locaux. Il y a en des « turbulences », reconnaît Jean-Pierre Masseret. Ce n'est pas tant le principe de l'ouverture que l'annonce de sa matérialisation en Lorraine sous la forme que l'on sait. « Soisson, cela n'a ému personne ici, mais que ça tombe aussi sur nous ! C'est qu'on le connaît bien Rausch... » Bref, comme leur premier secrétaire fédéral, les socialistes messins ne voient pas en quoi le maire a pu incarner les vertus de l'ouverture.

Après s'être demandé : « Pourquoi lui ? », les socialistes s'interrogent : « Que faire avec lui ici ? ». Jean-Pierre Masseret préfère la mise de cette course de fond, genre de compétition qui connaît bien. Mais il n'est pas seul en piste. Outre les dispositions du maire, il y a les pesanteurs nationales et les clivages propres au PS, ici comme ailleurs. « Nous avons joué le jeu de l'ouverture de manière quasiment irréprochable, je suis allé aussi loin que possible, notamment aux cantonales (en favorisant l'élection de la candidate du maire, Nathalie Griesbock). Il s'agit maintenant de savoir avec qui Rausch veut aller aux municipales. La ball est dans son camp, moi j'ai déjà donné. Nous devons conserver notre identité et notre électoral, il ne s'agit pas de se perdre dans un amalgame fourre-tout. Nous ne ferons pas liste commune avec un député PR (Denis Jacquet) et un conseiller général RPR. » Telle est la position de Jean-Pierre Masseret.

René Leucart, conseiller régional, ancien premier secrétaire de la fédération socialiste, s'en distingue. Une question de tactique nous divise, explique-t-il, dans un bureau sombre, chargé de livres et de masques. « Rausch n'est pas un homme de gauche mais il n'est pas un homme de droite. Foin d'hypocrisie : Est-ce que le PS peut présenter une liste contre un membre du gouvernement ? Est-ce qu'on se sent plus proche d'un maire communiste en Moselle que d'un ministre de notre gouvernement à Metz ? », demande-t-il.

Selon René Leucart, fort de l'appui de sa section, réputée rocardienne, il devrait être possible de s'entendre sur un programme et sur un partage des responsabilités dans une liste de large rassemblement.



Denis Jacquet s'interdit de commenter « le choix personnel du maire » mais, explique-t-il, « il voulait être ministre, il ne rêvait que de cela ». Aussi Jean-Marie Rausch aurait-il ressenti comme une punition, après avoir mis ses espoirs en Raymond Barre, de se voir flanqué en Lorraine de quatre ministres du gouvernement Chirac (André Rossinot, Philippe Séguin, Gérard Longuet et François Guillaume). Il a donc fait le saut.

peut espérer un jour succéder au maire ; il n'a pas l'intention d'être « le numéro deux de Jean-Louis Masson », qu'il ne tient pas en grande estime ; il ne voudrait pas cautionner « une opération municipale d'ouverture politique ». Les centristes du CDS en Moselle, ont maintenu leur confiance à Jean-Marie Rausch et Jean Seitzinger, qui est resté membre du groupe de l'UDF à l'Assemblée nationale, au lieu de rejoindre celui du CDS, lui témoignent « une entière solidarité ».

Jean Seitzinger pense que dans sa fonction ministérielle, Jean-Marie Rausch sera utile à la Lorraine. « Nous sommes, rappelle-t-il, dans une région légitième ». Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire, propose comme Lorrain et ancien syndicaliste CFDT devenu préfet chargé du dossier économique de la Lorraine au plus fort de la crise de la sidérurgie, une explication complémentaire de la décision du maire de Metz. Il pense que les convergences qui sont apparues dans le traitement de ce difficile problème de reconversion ont préparé l'ouverture.

Reagan, le grand dérégulateur

Cette analyse mérite d'être rapprochée de celle des bons observateurs de la région pour qui le choix du maire de Metz traduit le sentiment de bien des chefs d'entreprise lorrains qui ont appris à vivre avec un pouvoir de gauche, qui ont pris note de son évolution et qui sont las des affrontements purement politiques.

Le maire de Metz n'ignore pas les secousses qu'il a provoquées mais, d'une part, il estime qu'elles sont inévitables et, d'autre part, il tient à les relativiser en situant son action à un autre niveau.

« J'ai toujours eu l'orgueil, déclare-t-il, de vouloir inscrire mon action dans un grand dessein, dans une perspective large, dans quelque chose de plus global que la fonction que j'occu- pais », ajoute-t-il.

« En France, nous nous singularisons par des structures politiques spécifiques qui favorisent l'affrontement gauche-droite au lieu de faire émerger la volonté de consensus. Le génie de François Mitterrand est d'avoir compris que ce ne pouvait pas continuer ainsi. Les Français, à travers leurs votes, ont dit qu'ils voulaient garder ce qu'il y avait de mieux dans le système socialiste — la garantie des avantages sociaux, la sécurité de l'emploi — et ce qu'il y avait de mieux dans l'économie de marché. Michel Rocard, lui, a compris cela et c'est pour cette raison que je me sens solidaire de son action. »

Propheète de la « révolution » qu'introduit la communication dans tous les secteurs de notre vie, passionné d'informatique, le maire de Metz entrevoit des temps nouveaux après « la vague de dérégulation » qui défie sur le monde, sous plusieurs formes. « Je pense que dans vingt ou trente ans, l'histoire rendra grâce à Reagan, le grand dérégulateur de l'univers ». Sans doute pense-t-il que l'ouverture est un effet parmi d'autres de la dérégulation. « Il faut, dit-il, essayer de jeter des passerelles entre les blocs. »

Lui, il s'est lancé. Il a passé le pont. « A 59 ans, explique-t-il, je peux me payer le luxe de faire mes expériences qui découlent de mes analyses, qui correspondent à ce que je pense depuis longtemps. Si ça réussit, j'aurai la satisfaction d'avoir eu raison, si ça rate, cela fera un retraité de plus en Moselle ». La force d'entraînement de Jean-Marie Rausch donne de la substance et du crédit à son discours, mais de là à l'imaginer à la retraite...

ANDRÉ LAURENS.

L'ECUREUIL A METZ

AU 1^{er} RANG DES BILANS BANCAIRES DE LORRAINE

- ▶ TOTAL DU BILAN : 10 milliards de francs
- ▶ 400.000 comptes
- ▶ 55 succursales
- ▶ 400 points d'arrêt de bureaux mobiles



Caisse d'Épargne Fédérée de la Moselle
 2, rue Royale - B.P. 784 - 57012 METZ CEDEX 1

“Faire de Metz une capitale française et européenne de l’intelligence”



Jean-Marie Rausch, Maire de Metz, Président du Conseil Régional de Lorraine, Ministre du Commerce Extérieur.

Jean-Marie Rausch est l'homme des paris. Sénateur-maire de Metz, il voit dans le câble, dès 1979, un facteur de progrès. Pari gagné : aujourd'hui, Metz possède le premier réseau câblé de France avec 25 000 abonnés qui réceptionnent 18 chaînes pour moins de 1 000 F

par an. Avec Mirabel, il crée et développe à Metz, la toute première banque de données télématiques de France. Un esprit d'innovation et une volonté d'entreprendre qui concourent à la naissance de Metz 2000, le premier Parc Technologique Européen spécialisé dans les domaines du logiciel et de la communication. Une véritable architecture de communication avancée avec Europort, premier téléport de France réalisé par France Télécom, le Centre d'Etudes des Systèmes de Communication. Et pour prendre de l'avance sur l'avenir, Metz offrira dès demain aux entreprises les ressources de son

Réseau Numérique à Intégration de Services (RNIS) de seconde génération. Un courant d'innovation qui sait aussi prendre en compte les attentes des habitants de la ville et qui irrigue la vie culturelle messine. Avec l'Arsenal et Ricardo Boffill, Metz fait le choix

de l'audace architecturale pour mieux servir l'art musical. 8 000 m² d'une réhabilitation exemplaire au cœur même de la ville pour faire de Metz, dès février 1989, l'un des tout premiers centres musicaux d'Europe. Une animation culturelle ouverte à tous grâce à Metz-Plus, carte à mémoire offrant un accès privilégié à tous les loisirs culturels, sportifs, touristiques de la capitale Lorraine. Technologie, culture, innovation, Metz aime les défis et sait se construire un avenir. Un véritable état d'esprit d'architectes et de bâtisseurs de la communication.



TÉL. : 87.55.50.55 - TÉLEX : 860 661 F

B.P. 1025 - 57036 METZ CEDEX 1

METZ, LES BATISSEURS DE LA COMMUNICATION

مكتبة من الأصل

La fusée « communication »

Un pari sur les techniques nouvelles

EN choisissant d'axer le développement de Metz autour des nouvelles techniques de communication, Jean-Marie Rausch entend non seulement offrir aux entreprises venant s'y installer un champ d'expérimentation en vraie grandeur, mais aussi offrir aux Metzains des services nouveaux. La bataille du câble, engagée en 1973 pour créer un réseau de télédistribution, a ouvert la voie. Aujourd'hui, l'infrastructure des services municipaux (état civil, médiathèque...) prépare l'arrivée d'une carte à mémoire municipale.

Le réseau de vidéo-communication par câble, ouvert dès 1979 à Metz, et exploité depuis sa création par Cenox et Compagnie, filiale du groupe Philips, au terme d'une concession accordée pour trente ans par Télédiffusion de France, est rattaché depuis décembre 1987 au groupe Communication Développement, lui-même filiale de la Caisse des dépôts et consignations. La société, rebaptisée Cenox TV Câble, entend aujourd'hui déployer sa zone d'influence, limitée à l'origine à trois communes de l'agglomération metzaine (Metz, Marpeville et Saint-Julien-lès-Metz). Outre une extension du réseau, engagée depuis 1987 sur Vantoux et Woippy, elle prévoit de développer l'offre de pro-

grammes et de services pour redynamiser son activité.

Longtemps, le développement de l'expérience metzaine de télédistribution s'est heurté aux contraintes de la réglementation stipulant que seuls les programmes captés à l'aide d'une antenne pouvaient être distribués sur le réseau. Sa mise en œuvre, par conséquent, fut cantonnée au remplacement, certes avantageux au regard de la qualité de réception, d'une antenne individuelle.

Cette fonction est, en fait, à l'origine de la création d'un réseau câblé à Metz. La question s'est posée à la municipalité en 1972, au moment où il s'agissait de prévoir l'équipement de logements pavillonnaires en construction. Allait-on les faire bénéficier de l'antenne collective d'un quartier voisin ? Face à un vide juridique, la ville a exploré d'autres voies, posant notamment sa candidature pour participer, à l'époque, au programme expérimental de la SFT (Société française de télédistribution), société d'économie mixte réunissant les Télécoms et l'ex-ORTF.

Une vitrine et un laboratoire

Aujourd'hui, Communication Développement, deuxième opérateur national, veut faire du réseau metzain sa vitrine technologique.

Dans cette optique, un centre d'études et de développement du câble vient d'être installé par Cenox TV Câble à Metz. Ce laboratoire a en charge le développement d'applications techniques.

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, en collaboration étroite avec les industries locales. Dans le domaine de la domotique, par exemple, des recherches sont menées pour créer de véritables immeubles intelligents. L'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Metz, qui gère 13 000 logements dont plus de 9 200 sont raccordés au réseau câblé, conduit un programme expérimental, dans un quartier récent, de gestion des charges au jour le jour.

L'objectif, expliquent ses responsables, est qu'à tout moment le locataire puisse connaître, par exemple, le montant de sa facture de chauffage. De même, l'OPAC réfléchit à la possibilité de mettre en place une télé-surveillance des appartements et une télé-alarme pour les personnes âgées en utilisant le support du réseau câblé.

Globalement, Communication Développement souhaite offrir aux abonnés du câble des options permettant à chacun de recevoir des programmes correspondant à ses goûts et ses choix. L'installation de décodeurs et de systèmes de cryptages en tête de station en offre la possibilité. De même, Cenox TV Câble envisage parmi les nouveaux services possibles la télébilletterie, le télé-achat et le « pay per view », commande individuelle de programmes.

L'objectif à moyen terme est de développer des produits qui feront que le réseau câblé ne sera plus limité à la simple télédistribution. En outre — mais l'échange est moins proche — Communication Développement affiche l'ambition de « créer une réelle synergie entre le câble et tous les moyens de communication actuels ou futurs », affirmant que le câble est et restera une technologie de pointe en matière de communication. L'interconnexion avec d'autres réseaux de télévision par câble est également envisagée. Celui de Montigny-lès-Metz, commune voisine, qui compte quelque 6 000 abonnés, est géré précisément par une filiale de Communication Développement, baptisée Lorraine Télévision.

Après avoir livré, il y a quinze ans, la bataille du câble, Metz s'attaque à présent à celle de la carte à mémoire. Préparé depuis de nombreux mois, le projet de carte à puce municipale, « Metz Plus », présenté au printemps dernier, sera expérimenté début 1989. Ce « nouvel outil de communication » doit servir à rationaliser et à optimiser le fonctionnement et la gestion des services municipaux tout en permettant une meilleure diffusion de l'ensemble des produits culturels, sportifs, touristiques, et

plus généralement des services offerts par la ville.

Concrètement, réserver un court de tennis et en acquiescer la location, choisir sa place au théâtre, payer l'entrée de la piscine ou la cantine des enfants, toutes ces opérations pourront progressivement s'effectuer en glissant une carte à mémoire dans un lecteur. Ce projet, dont le coût est évalué à 11 millions de francs, suppose l'installation de bornes publiques dans la ville — une quinzaine au départ — leur nombre devant être porté ultérieurement à une cinquantaine. Ces bornes seront équipées,

outre d'un lecteur de cartes, d'un ou de deux écrans de télévision couleur pour certaines d'entre elles. Ainsi, avant d'aller au théâtre, il sera possible de choisir son spectacle, quelques extraits étant diffusés sur l'un des écrans tandis que l'autre présentera un plan des places. Après validation du choix, les billets seront automatiquement édités et délivrés à l'utilisateur.

Les promoteurs pensent étendre à terme l'utilisation de la carte à mémoire à l'achat de billets pour les matchs de football et au paiement de places de parking. De même, ils envisagent une association de parte-

nant avec les commerçants de la ville.

L'utilisation d'une carte à mémoire multiservices s'appuie à Metz sur les ressources informatiques et télématiques des services municipaux. L'infrastructure de l'état civil et de la médiathèque concourt à élargir la gamme des produits accessibles, à l'avenir, avec une carte à puce. Le défrichage des possibilités offertes par l'invention de Roland Moreno ne fait, en fait, que commencer.

JEAN-LOUIS THIS.

Pistes

TGV si lent

LE TGV-Est n'a pas beaucoup progressé depuis le comité interministériel du 9 octobre 1987, qui prévoyait une poursuite de l'instruction de cette nouvelle ligne destinée à relier Metz, Nancy et Strasbourg à moins de deux heures de Paris.

Pourquoi cette lenteur ? Deux difficultés ne semblent pas insurmontables. La première tient aux différences d'appréciation des élus de Metz et de Nancy. La deuxième est l'absence d'enthousiasme de la SNCF, qui préférerait pousser son TGV de Lyon jusqu'à Marseille.

Plus inquiétantes sont les tergiversations allemandes. Après avoir opté pour un TGV Francfort-Strasbourg-Paris, les responsables de Bonn ont modifié leurs projets et souhaitent une ligne directe Francfort-Sarrebruck-Paris dont une branche desservirait Strasbourg. Après l'accord du 20 octobre dernier entre les ministres des transports concernés sur le tracé du TGV-Nord, on peut encore plus se poser des questions sur les intentions de la RFA. En effet, les ministres français, allemand, belge, britannique, luxembourgeois et néerlandais ont

décidé de relier Francfort à Bruxelles, et donc à Paris, via Cologne, en 1998. Continueront-ils à pousser la construction de deux lignes à grande vitesse au départ de Francfort ?

ALAIN FALLIAS.

Demain à Louvigny

LA première question que posent les chefs d'entreprise lorsqu'on leur propose de venir s'installer dans une région est : « Disposez-vous d'un aéroport international ? » La Lorraine, bien sûr, n'échappe pas à la règle. D'où la décision prise par le conseil régional de construire un tel aéroport à Louvigny, face à Port-à-Mousson, presque exactement à mi-chemin entre Metz et Nancy. Ouverture prévue en 1990-1991 avec, comme il se doit, au bord des pistes un ensemble hôtelier et une zone d'entreprises.

Pourquoi Louvigny ? Il était matériellement impossible d'agrandir le petit aérodrome de Nancy-Essey. On pouvait, en revanche, très facilement équiper au civil l'aérodrome de Metz utilisé et

entretenu par les militaires, mais jamais les Néerlandais n'acceptèrent d'être desservis par des avions partant de Metz, leur rivale traditionnelle. D'où le compromis de Louvigny.

Cette décision, qui a assuré la paix régionale, est encore largement critiquée, notamment par le conseil général et son président Lucien Schwartz, qui refuse de participer, aussi peu que ce soit, au financement. Motif : cet aéroport va se trouver en concurrence avec au moins deux plates-formes internationales voisines : celle de Luxembourg et celle de Sarrebruck, sans parler, pour l'est de la région, de celle de Strasbourg ; comment pourrions-nous le rentabiliser ?

Les responsables de la région sont, bien sûr, beaucoup plus optimistes : Louvigny était indispensable et sera très utile. « Nous mettrons en place, disent-ils, les moyens de rendre cet aéroport ultra-moderne complémentaire et non concurrent de ceux de Sarrebruck et de Luxembourg. » Avec ce dernier, en particulier, sont étudiées des formules de préemption permettant d'ouvrir aux luxembourgeois un marché nouveau.

J.-F. S.

23 000 « câblés »

Avec quelque 23 000 abonnés, le réseau câblé de Metz est le plus développé en France. Il distribue aussi le plus grand nombre de programmes : 18 chaînes de télévision et 16 stations radiophoniques en modulation de fréquence. Le taux de pénétration du réseau avoisine les 50 % puisque 48 300 logements sont raccordés.

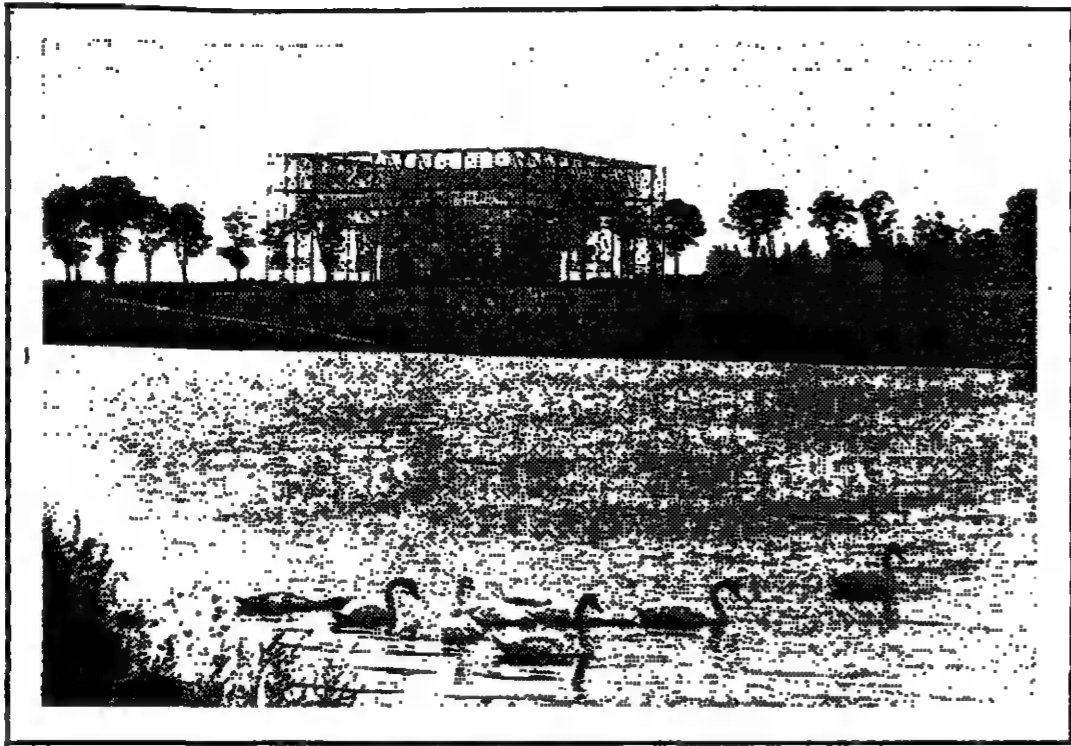
Techniquement, le réseau coaxial au cadre de structure arborescente comporte 800 kilomètres de câble pour la distribution, 20 stations intermédiaires et 8 000 dérivateurs.

ORKEM AU CŒUR DE LA LORRAINE.

Orkem est la plus jeune et la plus combative des grandes entreprises françaises du secteur de la chimie. De l'automobile aux transports collectifs du futur, en passant par l'emballage alimentaire et le bâtiment, elle est à l'origine des matériaux les plus innovants. La Lorraine est la tête de pont de l'activité chimique européenne d'Orkem. Avec Norsolor et sa filiale Altulor, à Carling-Saint Avold et à Dieuze, Orkem emploie plus de 3000 personnes et constitue un partenaire économique majeur de la région. Orkem a misé sur le dynamisme de la Lorraine.



ATION



L'Europe au banc d'essai

Cinq régions imaginent l'après-1993

CINQ régions pour une province d'Europe. Sarre, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat et Luxembourg belge sont les mousquetaires de 1993. Fortes de leurs 7,6 millions d'habitants et de leurs 3,2 millions d'actifs, ces cinq régions ont choisi d'anticiper le grand marché communautaire.

« L'espace Sar-Lor-Lux constitue pour les entreprises qui viennent s'y installer la possibilité d'expérimenter le marché unique européen qui constituera une force économique équivalente à celle des Etats-Unis. » En affirmant cela, John Lyons, président de la chambre de commerce franco-américaine de l'Etat américain de Georgie, reconnaît le bien-fondé de la stratégie de Jean-Marie Rausch, qui, depuis plusieurs années, joue pleinement la carte de la position géographique de la Lorraine tout en préconisant une coopération accrue avec les régions transfrontalières.

La décentralisation et la réforme régionale de 1982 ont donné le coup d'envoi de cette politique qui s'est traduite en 1986 par la création d'un conseil parlementaire interrégional. Le lancement de cette structure se veut l'affirmation de la volonté des cinq régions, toutes durement frappées par la vague des restructurations économiques, de se redresser conjointement pour faire « jeu égal avec les grandes régions industrielles à l'échelle

mondiale », selon l'expression de J.-M. Rausch.

Concrètement, les actions engagées se sont déjà traduites par la mise en place d'un consortium bancaire transfrontalier destiné à distribuer aux PME des prêts CECA bonifiés par la CEE et à financer les projets de coopération. Depuis sa création, il a attribué à soixante-quinze entreprises lorraines, dont vingt-six en 1987, plus de 185 millions de francs de crédit pour la création de mille huit cent quarante-huit emplois.

De même, la charte de coopération universitaire Sarre-Lorraine-Luxembourg, signée en octobre 1984 et étendue en février dernier aux universités de Trèves et de Kaiserslautern (Rhénanie-Palatinat) et à la fondation universitaire d'Arlon (Belgique), vise à instituer une université européenne à campus dispersés. A cet effet, son délégué permanent, le professeur Jean David, définit les conditions devant permettre un parcours universitaire multinational. Ses travaux sont à finalités concrètes, à savoir clarifier les problèmes de Sécurité sociale pour les étudiants à l'étranger, faciliter les démarches pour vivre en cité universitaire, établir une convention entre le centre régional des œuvres universitaires (CROUS) et son homologue ouest-allemand (Studentenwerke), réaliser l'interconnexion télématique des bibliothèques.

Depuis sept ans déjà, un diplôme européen des sciences de

l'environnement existe. Il préfigure un doctorat européen à double option (aménagement-urbanisme et analyse-recherche de polluant). Les six premiers mois de formation se déroulent à Arlon. Au cours des dix-huit mois suivants, les chercheurs doivent compléter leurs travaux dans au moins deux laboratoires du grand ensemble Sar-Lor-Lux, le diplôme final étant délivré par l'ensemble des universités.

En matière d'infrastructures de communication, Lorraines, Sarrois et Luxembourgeois préparent la mise en place d'une desserte ferroviaire cadencée Nancy-Metz-Sarrebruck-Luxembourg. L'axe Metz-Thionville est déjà pourvu avec Metrolor. La réalisation de liaisons cadencées Metz-Forbach avec prolongation vers Sarrebruck est inscrite dans le plan lorrain 1989-1993.

Parallèlement, à l'occasion de la première rencontre officielle entre les exécutifs sarrois et lorrains le 11 octobre dernier, Jean-Marie Rausch, président du conseil régional de Lorraine, et Oskar Lafontaine, ministre président du Land de Sarre, ont décidé la construction d'une liaison en fibre optique reliant les centres d'affaires et scientifiques de leur région et aboutissant à la création d'un téléport transfrontalier autour des installations du technopôle de Metz.

En prolongement, la constitution d'un World Trade Center franco-sarrois est étudiée. La partie française s'articulerait autour du centre de congrès de Metz-Grigy, jouxtant le technopôle, d'un centre d'affaires (comportant une maison du commerce extérieur et des sièges bancaires), de centres d'études des systèmes de communication (CESCOM), du centre messin d'enseignement de la gestion et d'un hélicopter.

J.-L. T.

Ce dossier spécial a été rédigé sous la direction de Jacques-François Simon. Reportage photographique : Christian Legny. Réalisation : Jean Fridrich.

« P **ASSER** de la civilisation industrielle à celle des hautes technologies et de la communication. Lancé comme un véritable pari au début des années 80, cet objectif est un des moteurs de l'action politique du maire de Metz. Il s'est traduit en août 1983 par la création du technopôle Metz 2000, aujourd'hui à la croisée des chemins.

L'année à venir s'annonce capitale pour son développement. Metz 2000 restera-t-il un parc d'activités à caractère régional ou bien s'imposera-t-il en tant que pôle européen de la communication et du logiciel ? La venue ou non de plusieurs unités de production fera pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

« Si je n'avais pas vu Pittsburgh, j'aurais pu hésiter. » Cette confiance de Jean-Marie Rausch donne la dimension du défi qu'il entend relever. L'exemple choisi est éloquent. La suppression brutale de quelque cent mille emplois a fait planer l'ombre de la mort sur ce chef de l'industrie lourde américaine. Les Cassandres voyaient, il y a peu encore, l'Etat de Pennsylvanie, surnommé hâtivement « bassin de la rouille », se vider à jamais de sa population fuyant le chômage.

Aujourd'hui, il renait. L'université locale (Carnegie Mellon) et ses cohortes de centres de recherche sont les locomotives de ce renouveau économique. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois ont été reconstruits.

Les similitudes ne manquent pas entre la Pennsylvanie et la Lorraine, toutes deux marquées par une longue tradition sidérurgique et un climat a priori moins attrayant que celui des côtes cali-

L'effet Supélec

L'installation de l'Ecole supérieure d'électricité, Supélec, projet annoncé au printemps 1984, au moment où la Lorraine sidérurgique était en pleine effervescence, a incontestablement marqué un tournant. L'arrivée de plusieurs départements de l'une des plus grandes écoles françaises d'ingénieurs a donné de la crédibilité au technopôle Metz 2000. Si aujourd'hui cette analyse est très largement partagée, plus d'un res-

Un technopôle

Quel avenir

Forennes. Tout espoir n'est donc pas vain, si tant est que les atouts lorrains soient bien valorisés et que l'alchimie de la reconversion industrielle ne tarde pas trop à prendre corps.

Face aux incertitudes, au doute, Jean-Marie Rausch oppose une conviction à toute épreuve : « Les emplois de demain se créeront dans le secteur de la communication. » C'est la raison pour laquelle Metz a choisi ce créneau, lui dédiant son technopôle. Implanté au sud-est de la ville à proximité du Centre international des foires et congrès et de la zone d'aménagement concertée, baptisée la Grange aux Bois, le parc d'activités a attiré rapidement plusieurs grands noms de la « high tech » parmi lesquels Apple, Bull, Hewlett Packard et Télémécanique. Mais leur présence s'est souvent résumée à « un dépôt de carte de visite », selon la formule d'un responsable du technopôle, qui traduit ainsi le fait que ces sociétés n'ont dans un premier temps créé que quelques emplois chacune. En fait, avant de s'engager plus avant, elles souhaitent prendre la mesure du développement du parc d'activités messin.

responsable socio-économique considérait, en 1984, l'implantation de Supélec comme un gadget tiré d'un plan dessiné à l'apaisement d'une région. La Lorraine, sur qui s'abatissait à l'époque un nouveau plan de restructuration sidérurgique, voulait avant tout des emplois de compensation aux trent mille suppressions de postes qui se profilaient dans ses industries de base (mines de fer, houillères, sidérurgie).

L'inauguration à l'automne 1985 de Supélec a donné le coup d'envoi à la floraison d'établissements de formation supérieure, parmi lesquels l'Institut de physique et d'électronique, le Centre messin d'enseignement de la gestion et l'Ecole supérieure internationale de commerce de Metz (ESIDE), qui vient tout juste d'être inaugurée.

La montée en puissance du technopôle Metz 2000, véritable « course de vitesse », s'est traduite par la priorité accordée aux équipements structurels. Ainsi, Metz disposera du premier téléport français devant être inauguré en décembre. La zone de télécommunications avancées, mise en place par France Télécom, comprend le câblage en fibre optique de l'ensemble du technopôle. De même, en janvier prochain, le CESCOM (Centre d'étude des systèmes de communication) s'installera dans ses murs. Conçu pour être une vitrine technologique à l'affût des découvertes dans le monde de la communication, tant en matière de réseaux que d'intelligence artificielle ou de systèmes-images, il devrait devenir l'âme du technopôle.

La recherche connaît, elle aussi, une montée en régime autour notamment du CLOES (Centre lorrain d'optique et

Pistes

Garrison pont d'or

L'Etiars des forces françaises, de l'armée de terre et de l'armée de l'air, est stationnée dans le nord-est du pays, principalement en Lorraine, mais aussi en Alsace, en Franche-Comté, en Champagne-Ardenne, où l'on compte une dizaine de bases aériennes, une centaine de régiments et trois états-majors importants, à Metz et à Strasbourg. C'est dire combien le poids économique des armées y est considérable.

A contrario, dès que le gouvernement remanie le dispositif militaire régional c'est un tollé, car les collectivités locales sont très attachées à l'apport de ces implantations militaires et aux revenus qu'elles peuvent procurer.

L'armée de terre, d'abord. En Lorraine, qui constitue la 6^e région militaire territoriale (DMT), sont cantonnés les PC du 1^{er} corps d'armée et de la VI^e région militaire, à Metz, ainsi que la division aéronavale (à Nancy), la brigade logistique (à Verdun), une trentaine de régiments, cinq centres mobilisateurs, un centre de sélection, deux hôpitaux militaires, un centre d'entraînement commando, un camp national (à Bitche) et des établissements du matériel, du génie, du commissariat ou du service des essences. Dans ces garrisons servent

30 000 militaires et 3 000 civils qui réunissent, avec leurs familles, environ 100 000 personnes, soit 4,3 % de la population lorraine. A Metz, par exemple, l'armée de terre emploie 7 000 militaires, ce qui représente 12 000 personnes, soit 6 % de la population.

Cette même armée de terre distribue, en rémunérations dont on a tout lieu de croire qu'elles sont absorbées dans l'économie locale, environ 1 milliard de francs par an. Mais ce n'est pas son seul apport : l'armée de terre injecte encore 1 milliard de francs supplémentaire par le biais des marchés publics qu'elle passe à différentes entreprises.

Avec les effets indirects, induits de cette présence de l'armée de terre en Lorraine, les « retombées » économiques sont estimées, en réalité, à 3,5 milliards de francs. L'armée de l'air, ensuite. Elle entretient en Lorraine grosso modo le quart de ses effectifs et près des deux tiers des avions de combat dont dispose la France. Avec, à Metz, le commandement des forces aériennes tactiques (FATAC), qui met notamment en ligne des Mirage-2000, des Mirage-III ou des Jaguar équipés d'une arme nucléaire, et avec le siège de la I^{re} région aérienne.

Si, aux « terniens » et aux gendarmes, on ajoute les aviateurs, c'est, pour la seule ville de garnison de Metz, une population militaire globale de 20 000 personnes, soit plus de 10 % de l'ensemble.

Sur ce quart nord-est de la France, l'armée de l'air déploie 420 avions et hélicoptères, une douzaine de bases, plusieurs stations-radars, des centres de transmissions et des postes de commandement : 24 000 personnes, le quart des effectifs totaux de l'armée de l'air française, et 1 200 civils sont occupés en permanence à activer ce dispositif.

En première approximation, la masse monétaire manipulée en FATAC et en I^{re} région aérienne totalise entre 1 800 millions de francs et 2 milliards de francs chaque année. Par les investissements de toutes sortes, les soldes et sa consommation de tous les jours, une base aérienne, dans la région, distribue 185 millions de francs en un an. Toutes ces données chiffrées sont, aujourd'hui, à la base des réflexions que le ministère de la défense a entrepris de conduire, afin de rationaliser le capital régional des armées, à l'occasion d'un vaste plan qui consistera, notamment, à remanier le patrimoine immobilier des armées et les structures des forces elles-mêmes.

Dans l'armée de terre, ce plan a reçu le nom de plan Orion. Dans les quinze ans à venir, l'infrastructure domotique et fonctionnelle de l'armée de terre devra être rendue plus cohérente : les municipalités veillent au grain, de crainte qu'on ne leur enlève, de la sorte, une part de leurs ressources.

JACQUES ISNARD.

PLAN EPARGNE RETRAITE

J'assure...

Les conseillers BPL ont bénéficié d'une formation spéciale PLAN EPARGNE RETRAITE. Venez les rencontrer.




BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE

CENTRE DU GRAND MARCHÉ EUROPÉEN

LA LORRAINE

va jouer un rôle de premier plan à l'orée du 21^{ème} siècle



APEILOR
(Association pour l'Expansion Industrielle de la Lorraine)

apporte son expérience et son savoir-faire à toute entreprise décidée à se placer dès maintenant en position de gagnant.

Contactez-nous :

APEILOR
Association Pour l'Expansion Industrielle de la Lorraine
1, place du Pont à Selleny
B.P. 85
57 004 METZ
Tél. 87.75.36.13

2 minutes pour gagner

سكوذا من الأصل

TEC MET

au virage

pour « Metz 2000 » ?

d'électronique des solides) et du CERLOR (Centre d'études et de recherche de Lorraine), qui est la tête chercheuse de Télé Diffusion de France, explorant de nouveaux domaines tels que le développement et l'utilisation de systèmes experts, la domotique, la radiomessagerie.

Si les chantiers de construction se multiplient depuis plusieurs mois sur le technopôle, au point de le faire ressembler à une forêt de grues, il manque encore, pour qu'il soit une référence et exerce naturellement une force d'attrac-

tion sur les investisseurs industriels, deux, voire trois unités de production dépassant la centaine de salariés. Plusieurs grands groupes internationaux ont des projets. Bell South International, compagnie américaine de télécommunications, a créé une filiale à Metz en attendant de tester le marché. Apple qui a dans ses cartons un projet d'implantation, en Europe, d'une nouvelle unité de production a également pensé à Metz, sans avoir encore concrétisé son intention.

Pour réussir, Metz a aujourd'hui deux atouts maîtres : le choix de la communication et sa position géographique. « Ici se gagne l'Europe » est d'ailleurs le slogan du technopôle Metz 2000. L'implantation d'une unité de Clemessy, groupe spécialisé dans l'électrotechnique, les automatismes et les nouvelles techniques de communications, tend à le prouver. En prenant solidement pied à Metz, cette société prépare la création d'un pôle Sar-Lor-Lux. « L'Europe se fera par les régions », plaide Eric de Valence, directeur de la stratégie de Clemessy. La société informatique Saari a fait le choix de Metz pour un motif analogue : se préparer à exporter en République fédérale d'Allemagne. Un argument qui est allé droit au cœur du ministre du commerce extérieur qu'est aussi Jean-Marie Rausch.

JEAN-LOUIS THIS.

Entrepreneur entreprenant

CRÉER onze entreprises en à peine plus de dix ans n'est pas courant pour un seul homme. Ce qui l'est encore moins est que dix d'entre elles sont prospères, une seule ayant été dissoute quelques mois après sa naissance. Ce taux de réussite est tout à fait étonnant lorsque l'on sait que plus de la moitié des créations ne franchit pas le cap de la cinquième année.

L'auteur de ce record est le dernier arrivant sur le technopôle Metz 2000, René Bessal, il vient d'installer il y a quelques jours, sur le parc d'activités messin, Sermo Electronique, Applicam et Dodela, ses trois dernières créations, respectivement spécialisées dans la régulation de trafic routier en temps réel, les applications de la carte à mémoire et l'étude et le conseil en informatique, électronique et domotique.

Ce Lorrain de quarante-cinq ans est fils de sidérurgiste. De la banque, où il a débuté sa carrière professionnelle, il a conservé l'habitude de la rigueur en matière de gestion. Rompu aux techniques de la finance, il a su à chaque fois s'associer avec un spécialiste technique ou commercial. « J'apporte un peu d'argent et le culte d'y aller », dit-il.

Après avoir testé ses talents de gestionnaire en créant une entreprise de sous-traitance en

tuyauterie dans le bassin houiller lorrain, il a réalisé, par le biais de rencontres successives, un véritable tour de France de la création. Tout a commencé lorsque l'un de ses chefs de chantier lui dit un jour : « Mon frère a un copain qui a une idée. » Résultat : une entreprise de construction métallique est née à Dunkerque. Son nouvel associé lui fait à son tour connaître un Normand avec qui il lance, au Havre, une unité spécialisée dans la soudure de métaux spéciaux. L'étape suivante le mènera à Nantes...

Au début des années 80, il crée ses deux premières entreprises du bassin houiller lorrain et décide de prendre une année sabbatique. Après six mois passés dans les Alpes, il ne tient plus en place, il enchaine trois créations, celles précisément qu'il vient de transférer sur le technopôle de Metz pour y être dans son élément.

Aujourd'hui, l'ensemble de ses sociétés emploient trois cents personnes pour un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de francs. Pour lui, le cocktail de la création d'entreprises comprend 8 % de connaissance, 2 % de capitaux, 45 % de courage et 45 % d'inconscience. Tout un programme dont il estime n'avoir pas épuisé toutes les joies.

J.-L. T.

Les combats d'un quotidien

« Le Républicain lorrain » pour la Lorraine

Pour Metz et sa région, le Républicain lorrain, le Répu, est plus qu'un journal quotidien, une institution. En droit, pourrait-on dire, et non seulement en fait. Non seulement parce que, bénéficiant d'un monopole absolu dans le département, il occupe tout le devant des kiosques mosellans mais parce que ses dirigeants lui assignent ce rôle. « Nous sommes les garants des intérêts et matériels de la région », déclare sans ambages son rédacteur en chef, Jean-Charles Bourdier.

L'ambition est ancienne et n'a jamais été reniée. C'était en juin 1919, au lendemain du retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France, celle du fondateur, Victor Demange, jeune journaliste mosellan. Cela reste celle de sa fille, Marguerite Puhl-Demange, et de son époux, les actuels PDG et directeur général du journal. « Pas question, explique-t-on encore, de se substituer aux responsables politiques ou économiques, de ne pas conserver une totale indépen-

dance dans l'appréciation des hommes et des événements, mais notre quotidien doit donner le ton, être la locomotive de la région, participer aux combats quotidiens des Lorrains sur leur propre territoire et vis-à-vis de l'extérieur. » Des exemples ? Ils jalonnent l'histoire du dernier quart de siècle. Politiques, avec le soutien accordé en 1971 à la candidature à la mairie d'un nouveau venu, Jean-Marie Rausch, dont on parle encore et qui reste un ami du journal ; universitaires, avec la vigoureuse campagne menée après 1968 pour l'implantation de véritables formations supérieures à Metz ; économiques surtout, avec les interventions quotidiennes et les opérations orchestrées en faveur de la Lorraine en difficulté.

Le Répu accompagne toutes les péripéties de la crise de la sidérurgie.

Dans un premier temps, l'inquiétude et la colère avec un point culminant : l'appel « Défendons la Lorraine » lancé durant

l'hiver 1978 par le journal auprès de ses lecteurs. 40 000 pétitions ainsi recueillies sont remises solennellement à Paris au président de la République. A l'hiver 1978, changement de ton : pour la venue du premier ministre en Lorraine le journal sort un numéro spécial au contenu inattendu. Bien que la situation reste préoccupante, on ne sort plus les mouchoirs, on ferme les cahiers de doléances ; on fait, au contraire, une revue de tous les atouts dont dispose la Lorraine face au « défi de l'an 2000 ».

Même s'il veut être une institution et coller aux réalités régionales, un journal reste une entreprise soumise aux impératifs du marché. Le Républicain lorrain diffuse chaque jour à travers ses 14 éditions, dont l'une allemande, rédigées par 180 journalistes professionnels, quelque 220 000 exemplaires en Moselle, dans le nord de la Meurthe-et-Moselle et au Luxembourg, où il est désormais le seul organe de langue française. En 1984, il a quitté le centre de la ville et s'est installé, équipé de toutes nouvelles rotatives offset, dans le vaste immeuble de brique et de verre qu'il a fait construire dans la proche banlieue, à Woippy.

Solidement implanté, sans rival sur la plus grande partie de son territoire, rigoureusement géré, le journal a eu aussi la chance paradoxale de ne pouvoir s'endormir sur ses lauriers. La concurrence lui est venue des médias et des pays voisins avec l'apparition, dès 1955, de Télé-Luxembourg et le développement ultérieur des chaînes de télévision arrosant ce pays frontalier. D'où sur le plan commercial une restructuration des services de publicité, une diversification prudente vers les films vidéo d'entreprise ou la création d'une radio locale - Radio L, une des rares de son genre à rester financièrement équilibrée, - et, du côté de la rédaction, une très grande attention aux rubriques locales, prioritaires jusque dans le déroulement du journal, dont elles ouvrent systématiquement les cahiers. Autre manière de s'affirmer lorrain jusque dans le détail.

J.F.S.

Pistes

Moselle, route du blé

METZ est le premier port fluvial céréalier français. Le fait est surprenant. Son explication l'est davantage encore. La création du réseau autoroutier desservant Metz a propulsé la ville au premier rang des ports fluviaux céréaliers. Ce raccourci est saisissant. La vérité n'est pourtant pas loin. La construction de l'autoroute arrivant au cœur de Metz a figé l'extension de son port. Dès lors, de nouvelles installations portuaires ont été construites quelques centaines de mètres plus loin au début des années 70. Ces équipements modernes ont séduit les céréaliers. Résultat : le trafic de céréales est passé de 500 000 tonnes à plus de 2 millions de tonnes cette année. Le

port de Metz draine à présent les récoltes de toutes les régions voisines.

Ce succès, les présidents des deux ports messins, Jean Augard et Jacques Dureau, entendent le transformer en redonnant le bled de la voie d'eau, qui, il est vrai, n'a pas une bonne image en France.

A l'heure de l'ouverture européenne, et au moment où la Lorraine se mobilise pour être desservie par le TGV après avoir décidé de se doter d'un aéroport régional, la voie d'eau a-t-elle encore une utilité économique ? Oui, répondent sans hésiter les responsables du port. La mise récente à grand gabarit de la liaison entre le Main et le Danube, soit entre Rotterdam et la mer Noire, est, à leurs yeux, une illustration du rôle présent et à venir du transport fluvial. Jacques Dureau considère même que

cette liaison s'est faite en raison de l'absence de jonction de nature équivalente entre le Rhin et le Rhône.

Avec la Moselle canalisée à grand gabarit, infrastructure bénéficiant jusqu'à Metz du régime international de navigation, la Lorraine est en prise directe avec les deux grands ports maritimes de la mer du Nord que sont Rotterdam et Anvers, plaide François Curé, responsable de l'équipement et des infrastructures à la chambre de commerce et d'industrie de Metz. Dans un contexte européen, cet atout reste néanmoins insuffisamment exploité, selon lui, par les industriels, qui pourraient, en se tournant vers la voie d'eau, « profiter de coûts de transport moins élevés que par la route ou le rail ». Pour les sensibiliser, la CCI de Moselle mène campagne sur le thème : « La Moselle, voie économique européenne ».

J.-L. T.

12 minutes pour gagner l'Europe

Le 1^{er} Technopôle de la Communication en Europe.

Le Technopôle Metz 2000 est le premier et le seul parc technologique en Europe réservé en exclusivité aux entreprises de logiciel et de la communication.



Ici, elles développent leurs innovations au cœur du Marché Unique Européen : 320 millions d'habitants ! Ici, la province d'Europe Sar-Lor-Lux leur ouvre un marché directement accessible de 62 millions d'Européens, et de 400 000 entreprises dans un rayon de seulement 240 km autour de Metz.

Europort Metz 2000: le téléport pour communiquer plus vite, plus sûr et à coût réduit.

Les entreprises du Technopôle Metz 2000 bénéficient en exclusivité du 1^{er} téléport de France, réalisé par France Télécom, Europort Metz 2000.

S'appuyant sur un réseau local câblé en fibre optique et un autocommutateur de toute dernière génération, Europort Metz 2000 leur propose une solution globale et performante à tous leurs besoins de télécommunications. C'est un système évolutif, conçu pour intégrer toutes les innovations

technologiques du futur, et notamment le Réseau numérique à intégration de services (RNIS).

Un campus pour préparer les ingénieurs et les cadres de demain.

L'Ecole Supérieure d'Electricité, l'Institut de Physique et d'Electronique, le Centre Messin d'Enseignement de la Gestion, le Lycée de la Communication sont tous des établissements implantés sur le Technopôle Metz 2000. De l'ouvrier spécialisé à l'ingénieur, du technicien au cadre commercial, de la high tech au marketing international, le campus de Metz 2000 prépare un éventail complet et continu de formations, en étroites relations avec les besoins et l'avenir des entreprises.

12 minutes pour gagner l'Europe.

Ici, rien n'a été laissé au hasard. Découvrez le Technopôle Metz 2000. Pour vous qui voulez gagner, nous avons conçu "12 minutes pour gagner l'Europe": ce vidéogramme, nous vous l'offrons. Demandez-le vite!



Offre réservée aux entreprises et aux établissements de recherche.

Je souhaite recevoir le vidéogramme "12 minutes pour gagner l'Europe".

Nom Prénom

Société Fonction

Adresse

Tel.

Sélectionnez la version souhaitée et le standard compatible avec votre magnétoscope:

Vocabulaire: français anglais américain allemand

Standard: VHS VHS-C VHS-P

Révenez en bon! Fondation Technopôle Metz 2000 - B.P. 1025 - 57036 Metz Cedex 1 - Tel.: 87 55 50 55 - Télécopieur: 87 75 39 39



APSEL

 Association

 pour l'Innovation et la

 Recherche de la Lorraine

 1, rue de Poissy

 BP 55

 57044 METZ

 Tél. 87 75 35 35

Universitaires aux frontières

France et Allemagne sur les mêmes cursus

INTRODUITS à la fin des années 1950 en Lorraine du nord face à la concurrence des vieilles universités de Nancy et de Strasbourg, les enseignements supérieurs s'y sont positionnés sur des créneaux originaux, en phase avec le développement de la région. Trois exemples illustrent ce constat. Les enseignements franco-allemands sont pleinement d'actualité à l'heure de l'ouverture du marché unique européen. L'institut de physique et d'électronique s'ouvre aux technologies de la communication dont la Lorraine veut être un pôle d'excellence. La composante génie mécanique et productique est un moteur de la modernisation et de la diversification du tissu industriel régional.

L'ISFATES (Institut supérieur franco-allemand de technique et d'économie) est le vaisseau amiral des enseignements franco-allemands à Metz, affirme le professeur Jean David, ancien président de l'université, qui en est l'inspirateur. Créé en 1978 par traité intergouvernemental entre la France et la République fédérale d'Allemagne, cet institut, qui

recrute ses étudiants deux années après le baccalauréat, propose des études technologiques empruntées à des segments successifs de formation dans les deux pays.

Cette solution a permis de contourner les difficultés techniques auxquelles s'était heurtée, à l'époque, l'idée initiale qui était de fonder un IUT franco-allemand à Sarreguemines. Elle explique que les enseignements soient dispensés la première année à Sarrebrück et la seconde à Metz. Au terme des deux années de scolarité, les étudiants reçoivent une licence française et une licence allemande. Aux quatre filières existantes (économie d'entreprise et gestion, construction mécanique, électrotechnique, génie civil), une cinquième, spécialisée en informatique et en intelligence artificielle, sera ouverte à la prochaine rentrée.

Ces élèves, dont les deux tiers ne sont pas lorrains, sont « vendus » avant d'avoir passé leur diplôme, autant en France qu'en Allemagne ou en Suisse. Les entreprises internationales, — Michelin, Siemens, par exemple,

— apprécient leur formation. L'ISFATES est une réussite, mais limitée, sa capacité étant cantonnée à cent soixante étudiants, deux cents en 1990. C'est la raison pour laquelle le collège franco-allemand pour les enseignements supérieurs, récemment institué, a pour mission de faire examiner l'expérience messine.

Parallèlement, depuis cet automne, un second cycle d'études transfrontalières est inauguré entre l'université de Sarre et celle de Metz. L'objectif est d'offrir un programme d'études pluridisciplinaires franco-allemand (droit, sciences humaines...) pour former des jeunes, répondant aux besoins des sociétés souhaitant s'implanter outre-Rhin notamment. Les chefs d'entreprise veulent prendre pied sur le marché allemand recherchent, en effet, des maintenanants des salariés pouvant s'intégrer dans la vie économique germanique.

Le pilier de la communication

Pour répondre à une demande voisine, la chambre de commerce et d'industrie de la Moselle vient d'inaugurer, le 17 octobre, l'ESIDEC (Ecole supérieure internationale de commerce de Metz) dont l'objectif est de former des techniciens, titulaires d'un DUT, d'un BTS, d'un DEUST ou d'un diplôme d'ingénieur, à la pratique commerciale en deux années. L'ambition de l'école est, affirme Gaston Zerr, président de la CCI de Moselle, de répondre aux besoins des industries, sachant que demain l'instauration du marché unique européen se traduira pour le tissu économique, notamment en Lorraine, par un double défi : développer ses capacités d'action en direction des marchés extérieurs et régir sur le marché intérieur à la concurrence internationale. En d'autres termes, comme le souligne Thierry Jean,

Pistes

Laser à tout faire

L'EQUIPE du professeur Jean-François Muller, directeur du LSMCL (10 chercheurs) qui a été la première à utiliser en France une microsonde à impact laser LAMMA (Laser Microprobe Mass Analysis), sait, par exemple, identifier le propriétaire d'un cheveu. La police scientifique connaît son adresse et fait régulièrement appel à ses compétences.

Le LAMMA ne sert pas seulement à suppléer Sherlock Holmes. L'éventail de ses applications s'étend de la pétrochimie à l'électronique, avec l'analyse et le contrôle de microcircuits, en passant par la biochimie avec la recherche de métaux toxiques dans les algues.

Aujourd'hui, le laboratoire de Jean-François Muller qui travaille avec d'autres équipes développe un projet d'instrumentation visant à mettre au point la première microsonde laser couplée à un spectromètre de masse à résonance cyclotronique. Le prototype, unique au monde, développé avec des industriels lorrains, fera reculer d'un pas supplémentaire les limites de l'investigation de la matière. « Il réduit encore le doute pouvant exister sur l'interprétation des résultats des analyses », résume le professeur Muller.

J.-L. T.

Savant de terrain

Si Jean-Marie Pelt n'a vraiment découvert Metz qu'à trente-huit ans, lorsqu'il y est devenu premier adjoint au maire, en 1971, il n'en est pas moins fait messin. La preuve ? Il a publié au printemps dernier un ouvrage à la gloire de Metz, où il faut réellement bien connaître pour se risquer à une description aussi minutieuse. Jean-Marie Pelt, de toute façon, est un vrai Mosellan, né à Rodemack, près de Cattenom, à portée de voix du Luxembourg et de la Sarre. « Notre région est transfrontalière par essence, dit-il en remuant ses grosses lunettes. Nous sommes au cœur de cinq régions qui vivent

pratiquement en symbiose : Lorraine, Grand-Duché du Luxembourg, Luxembourg belge, Sarre et Rhénanie-Palatinat ».

C'est pour cela que, très vite, le professeur de botanique de l'université de Metz (c'est un détail aujourd'hui biologie végétale, parce que ça fait plus chic) se sent à l'étroit dans ses labos. Il crée donc, « dans des baraquements », ce qui va devenir l'Institut européen d'écologie et de géographie, qui depuis 1974, est abrité dans le cadre prestigieux du cloître des Récollets, au cœur du vieux Metz. Grâce à un statut particulier, hérité du droit allemand, l'institut est une structure souple à mi-chemin de l'association loi 1901 et de l'organisme reconnu d'utilité publique. « Je suis pour des structures évolutives », souligne-t-il, comme allergique à tout règlement rigide.

Grâce à cette organisation souple et légère — huit personnes en tout — l'institut peut abriter à la fois des recherches strictement académiques, gérées par l'université de Metz (biologie générale, biologie des étangs et rivières, qualité des eaux, écotoxicologie, plantes médicinales) et aussi des recherches parallèles qui sont du seul ressort de l'institut (sensibilité des plantes à la musique, homéopathie). Cette souplesse permet d'aborder aussi bien le patrimoine naturel que le patrimoine bâti. L'institut, qui cohabite avec un centre de formation des personnels communaux, a beaucoup étudié l'aménagement urbain de Metz. « Des personnels de la Ville de Metz sont venus voir ce que nous faisons », précise-t-il filièrement.

Ainsi, l'homme qui a raconté « L'aventure des plantes » à la télévision et qui vient de publier un nouvel ouvrage d'ethno-botanique (2), ne s'enferme ni dans une discipline ni dans une région. Il s'intéresse aussi bien aux rues piétonnes qu'aux tourbières, il mêle nature et culture et même, ô hérésie, botanique et musique ! Un universitaire mécatique, en un mot, qui suscite parfois autour de lui méfiance ou jalousie. Il n'en a cure.

(1) *Le Pétion de Metz*, texte de Jean-Marie Pelt, photos de Christian Lagay, Editions Serpenoise et Dominique Belland.

(2) *Plantes, fées et saïons*, Editions Peyraud, 348 p., 95 F.

régional d'enseignement des télécommunications). Parallèlement, d'autres industriels, parmi lesquels Télédiffusion de France, prennent également à leur charge 100 heures d'enseignement.

A l'image de l'ISFATES ou de l'ESIDEC, les formations de l'IFE sont calées sur la demande du tissu industriel. Dominique Durand, professeur à la faculté des sciences, en veut pour preuve l'option instrumentation, en parfaite adéquation avec les besoins d'entreprises telles que Sollac, les bouillères de Lorraine, Pont-à-Mousson SA et l'Institut de recherche de la sidérurgie.

La recherche n'est pas absente de l'Institut de physique et d'électronique (30 enseignants chercheurs et un trentaine de thèses en préparation). Elle s'articule autour du Centre lorrain d'optique et d'électronique des solides (CLOES), du Centre matières-rayonnements et structures (CNSR) et du Laboratoire de physique du solide. Leurs domaines d'investigation sont notamment les matériaux pour l'optique et l'électronique, les interactions particules-matériaux, les métaux liquides, les polymères, l'optique non linéaire et les effets de surface avec, par exemple, l'aspière de gallium.

La filière mécanique

Avec le pôle mécanique et productique (1 800 étudiants, 100 enseignants), l'un des trois premiers au niveau national, les enseignements supérieurs messins apportent une illustration parfaite de leur volonté de dynamisme, réalisant une symbiose entre l'université, l'IUT et l'école nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM). L'osmose pleinement consentie à un objectif, clairement affiché et aujourd'hui réalisé, à savoir atteindre une taille critique suffisante, affirme Marcel Berweiller, professeur à l'ENIM et directeur

de laboratoire de physique et mécanique des matériaux. « L'évolution technique étant si rapide, être à trois personnes dans un laboratoire n'a, aujourd'hui, plus de sens », explique-t-il.

L'ensemble des formations de ce domaine sont regroupées au sein de l'Institut de génie mécanique et productique. L'université propose trois maîtrises (conception, fabrication, mécanique assistée par ordinateur, construction mécanique, génie mécanique), un DEA de génie physique et mécanique, un second en production automatisée en collaboration avec Nancy et un DESS de génie mécanique et productique. L'IUT (4 départements) en a un, lui aussi, spécialisé en génie mécanique et productique avec une année complémentaire intitulée matériaux et productique. L'ENIM, qui recrute des bacheliers, forme en cinq ans des ingénieurs dans trois filières (système de production, conception de machines, mécanique et matériaux).

Ses formations sont essentielles pour dynamiser le tissu économique régional en lui apportant un souffle nouveau et surtout les moyens en matière grise pour se moderniser et s'automatiser. En outre, le génie mécanique et la productique étant au cœur même de tout processus de production industrielle, ils représentent aussi l'avenir. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les applications des travaux de recherche menés dans les six laboratoires rattachés à ce pôle, depuis les théories mathématiques du contrôle de process et la conception assistée par ordinateurs jusqu'aux lois de comportements de nouveaux matériaux tels que les alliages à mémoire de forme en passant par la robotique et la technologie de groupe assistée par ordinateur, véritable boîte à outils informatiques pour les concepteurs de produits nouveaux.

JEAN-LOUIS THIS.

Une rentrée en colère

ENTRE 1982 et 1987, le nombre des étudiants à l'université de Metz est passé de 6 000 à 8 000, soit un accroissement d'un tiers. Parallèlement, le nombre des postes d'enseignants a été porté de 280 à 310, une progression de 10 % seulement.

Aujourd'hui, 180 postes d'enseignement font défaut, affirme Georges Rhin, professeur à la faculté des sciences. L'an dernier, explique-t-il, la charge de formation dépassait 73 000 heures pour un potentiel théorique de 42 528 heures, selon les normes du ministère de l'éducation nationale lui-même.

La situation est tout aussi critique pour le personnel administratif, technique, ouvrier et de service : 235 postes en 1982, 215 en 1987. « Cas déficients inadmissibles incombent totalement à l'Etat qui ne remplit pas sa mission », plaide Dominique Durand, professeur de physique.

Cette année, alors même que les inscriptions ne sont pas closes, le nombre des étudiants est à nouveau en progression sensible dans les premiers cycles, de l'ordre de 5 %. Cette nouvelle hausse met en lumière le problème des locaux, qui sont les premiers cycles, de l'ordre de 5 %. Cette nouvelle hausse met en lumière le problème des locaux, qui sont les premiers cycles, de l'ordre de 5 %. Cette nouvelle hausse met en lumière le problème des locaux, qui sont les premiers cycles, de l'ordre de 5 %.

observe Georges Rhin. Dans ce contexte, tout comme à Lille, le doyen de la faculté des sciences, Michel Bona, n'exclut pas qu'il faille tirer au sort les noms des étudiants devant venir suivre des séjours de travaux dirigés le dimanche par exemple. Le malaise est d'autant plus profond qu'il est ancien.

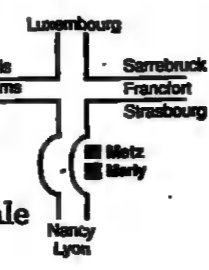
« Notre volonté d'accroître le niveau de formation et de développer le potentiel de matière grise de la région est battu en brèche », s'indigne Marceline Laparra, maître de conférences à la faculté des lettres.

Au moment où la Lorraine, en pleine mutation industrielle, manque de cadres et de techniciens qualifiés, pourquoi refuser à Metz les moyens de se développer, s'interrogent les enseignants qui font valoir l'impossibilité de transférer des inscrits vers d'autres universités. Pour les étudiants salariés, plus nombreux que dans la moyenne des autres campus, un trajet supplémentaire serait rédhibitoire, expliquent-ils, tout en soulignant que ce constat veut aussi pour les nombreux étudiants qui habitent chez leurs parents, faute d'avoir la possibilité financière de louer une chambre. « Pour eux, c'est Metz ou bien renoncer à des études supérieures », affirme Georges Rhin, en lançant : « Y aurait-il des régions qui ne sont pas dignes d'avoir des universités ».

J.-L. T.

Industriels Artisans

- **IMPLANTEZ-VOUS**
 - au carrefour de l'Europe
 - dans une capitale régionale
- **BENEFICIEZ**
 - d'un accès autoroutier vers Paris, le Benelux, l'Allemagne, l'Europe du sud
 - d'un raccordement ferroviaire
 - du support d'un secteur en pleine expansion



■ **EXIGEZ d'être accueillis par des professionnels**

la ZAC Districale de Marly est prête à vous accueillir.

■ **Renseignements**
Société d'Équipement du Bassin Lorrain
87.36.19.40
District de l'Agglomération Messine
87.75.59.46
Mairie de Marly 87.63.23.38

et médite toujours quelque nouveau « coup », selon ses propres termes. L'écologie, après tout, est une science sans frontières. Elle lui convient parfaitement.

ROGER CANS.

Livres d'été

A Metz, l'été est aussi celui du livre. En créant cette année une nouvelle manifestation littéraire nationale, baptisée L'Été du livre, l'association le Livre à Metz

ambitionne de placer son Salon parmi les cinq premiers en France. L'approche testée en 1988 sera reconduite les 2, 3 et 4 juin 1989, à savoir : réunir les journalistes écrivains.

Le succès de la première édition a validé la formule. Placée sous le parrainage de Maurice Rheims de l'Académie française, la manifestation a récompensé cette année le roman de Jacques Duquesne : *Au début d'un bel été* (Grasset). Un titre presque prédestiné.

L'ARSENAL DE BOFILL A METZ



سكوا من الأصل

Bofill conquiert l'Arsenal

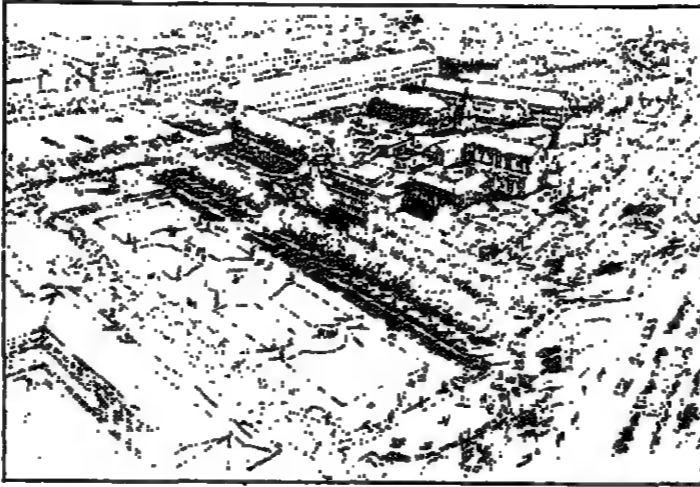
Un nouveau lieu pour la musique

LA citadelle de Metz est tombée aux mains des civils. Militaire depuis le seizième siècle, cette zone vient d'être récupérée par la municipalité. L'armée ne possède plus sur ces hauteurs qui dominent la Moselle qu'un pèté de maisonnettes cerné d'un méchant mur et l'hôtel du gouverneur de la place, ébouriffante construction allemande dont l'architecture torturée est, hélas, dissimulée par un épais manteau végétal.

En revanche, Saint-Pierre-aux-Nonnains, la « plus vieille église de France », a retrouvé une silhouette digne de ses origines, encore que sa restauration soit controversée. La toiture de la chapelle des Tempeliers est en cours de réfection. Et le magasin aux vivres, austère et immense bâtisse Renaissance, attend d'être transformé sans doute en hôtel. Une métamorphose à surveiller de près. Celle de l'Arsenal, en revanche, est quasiment achevée. En février 1989, cet espace martial s'ouvrira désormais à la vie artistique.

Ce quadrilatère construit dans la première moitié du dix-neuvième siècle et abandonné depuis des lustres est maintenant affecté à la musique et à la danse. En cours de route, il aura perdu un côté et gagné trois salles de spectacles semi-enterrées. C'est le Catalan Ricardo Bofill qui, associé à trois architectes messins — Gilbert, Hypolite et Longo, — a remporté le concours destiné à remodeler le vieux bâtiment. Il s'agit là de sa première opération de « rénovation ».

Il a, pour l'occasion, accepté de s'effacer derrière l'édifice qu'il était chargé de transformer. Sagement, il a mis ses pas dans ceux d'un architecte, Blondel, qui, au



Le site de l'Arsenal vu par Ricardo Bofill

dix-huitième siècle, a en partie remodelé la ville de Metz. Face à la cathédrale se dresse son marché couvert en forme de U. La pente du terrain lui a permis de traiter le bâtiment sur deux niveaux, dont l'un, supérieur, s'ouvre sur une très belle place grâce à une volée de marches.

Hommage à son prédécesseur ? Bofill a retenu le même principe. Jouant lui aussi sur la dénivellation, surhaussant la cour pour loger les salles de concert, jetant un escalier monumental qui permet au public d'accéder directement des jardins en contrebas aux étages supérieurs de l'Arsenal, il a transformé une solide et lourde bâtisse en élégante citation dont il est particulièrement fier : « D'un bâtiment militaire j'ai fait un édifice civil. D'une construction du dix-neuvième siècle j'ai fait un bâtiment moderne », affirme-t-il aujourd'hui. Le caractère néoclassique de la façade a été accentué, souligné par la percée de hautes portes-fenêtres et la préciosité de

la pierre blonde soulignée par des jointures dorées en laiton.

L'entrée principale se fait par l'avenue Ney, face à la caserne du même nom qui sera peut-être transformée, elle aussi, un jour prochain. Un hall monumental conduit à la grande salle de concert rectangulaire. Comme au Concertgebouw d'Amsterdam et la Philharmonie de Berlin, les spectateurs sont distribués de manière asymétrique, de part et d'autre de l'orchestre : 854 fauteuils de cuir noir lui font face, 252 places sont disposées sur des gradins très pentus, derrière lui, et autant dans les loges de côté.

Cette conque de 15 mètres de haut, dont l'acoustique a été mise au point par la société Commis-BBM, qui travaille également à l'Opéra de la Bastille et à la Cité de la musique de La Villette, est lambrassée d'une marqueterie de hêtre et de sycomore fort sobre. La petite salle (350 places) toute blanche est classiquement frontale. Elle devrait accueillir la musique de chambre et les

solistes, alors que la grande est réservée aux grandes formations classiques, aux concerts de jazz — Art Blakely doit venir au printemps — et même à certains spectacles de variétés (Diane Dufranc) ou de danse contemporaine. Un espace de 400 mètres carrés où trône la statue anonyme d'un gouverneur de la ville est affecté aux répétitions.

Le niveau supérieur pose apparemment plus de problèmes. La salle d'exposition de 500 mètres carrés s'ouvre de plain-pied sur la cour supérieure. Elle est noblement ponctuée de fenêtres qui rythment l'architecture mais rendent bien difficile le moindre accrochage. D'autant plus que des radiateurs géants, fort disgracieux, encombrant le reste de la surface.

On sera donc bien obligé de la fragmenter par l'intermédiaire d'alvéoles ou d'épis pour créer des cimaises. Au détriment de la lumière, la salle de restaurant, juste à côté, sera elle aussi morcelée — par les soins d'Agnès Comar, grâce à un système d'orangers en caisses ! Tout cela sent un peu son bricolage. Le maire de la ville, Jean-Marie Rausch, à qui l'on reproche déjà le choix d'un architecte « étranger », a refusé le moindre dépassement budgétaire.

L'enveloppe financière de l'Arsenal fixée initialement (15 millions de francs) a été en grande partie absorbée par l'aménagement des salles de concert. La partie haute de l'Arsenal a sûrement souffert de cette rigueur compréhensible. Mais, dans les limites imparties par le budget, on aurait pu trouver des solutions moins hâtives qui répondent mieux à l'ensemble du projet.

EMMANUEL DE ROUX.

Vieilles pierres

L'archéologie dans son musée

VOICI un musée qui s'ouvre comme un ancre. Il faut s'y glisser, s'y faufiler, comme dans les cavernes où les hommes ont enfoui leurs premières œuvres d'art. Ici, pas de parquets grinçants ni d'odeur de cire, de vitrines surchargées, de salles monotones remontant sagement le temps. Dans la pénombre, le visiteur est entraîné dans un dédale soigneusement désorganisé, comme si l'on voulait lui faire perdre la notion du temps avant qu'il ne soit mis en présence de la divinité jaillissant dans la lumière.

Pour oser cette mise en scène, il fallait un esthète plus qu'un historien. La ville de Metz peut rendre hommage au conservateur, Gérard Collet, aujourd'hui à la retraite, inventeur de ce parcours initiatique.

Il fallait aussi un fonds d'antiquités. La région mosellane, située à proximité de Trèves, qui fut résidence impériale jusqu'au début du cinquième siècle après Jésus-Christ, regorge de vestiges. Capitale du royaume d'Austrasie (450-925), Metz conserve de nombreuses traces de ces périodes dites obscures où l'histoire des villes se résume bien souvent à des pages blanches.

Cinquante salles nouvelles — fruit du travail de Gérard Collet — ont été ouvertes en 1981. Plutôt que de salles, il s'agit de coins et de recoins, d'espaces et de volumes créés à la mesure des objets rendus à la lumière. Théâtres de poche dont les figurants sont des stèles funéraires ou des balustres de pierres sculptées.

La richesse du musée lapidaire occulte un peu les autres collections. Des êtres hybrides, mi-animaux mi-humains, enfermés dans des médaillons comme des portraits de famille ornent des plafonds en bois polychromes du treizième siècle provenant d'un hôtel canonial. Une dormition de la Vierge, banalement couchée dans un lit, est sans doute l'une des œuvres les plus émouvantes

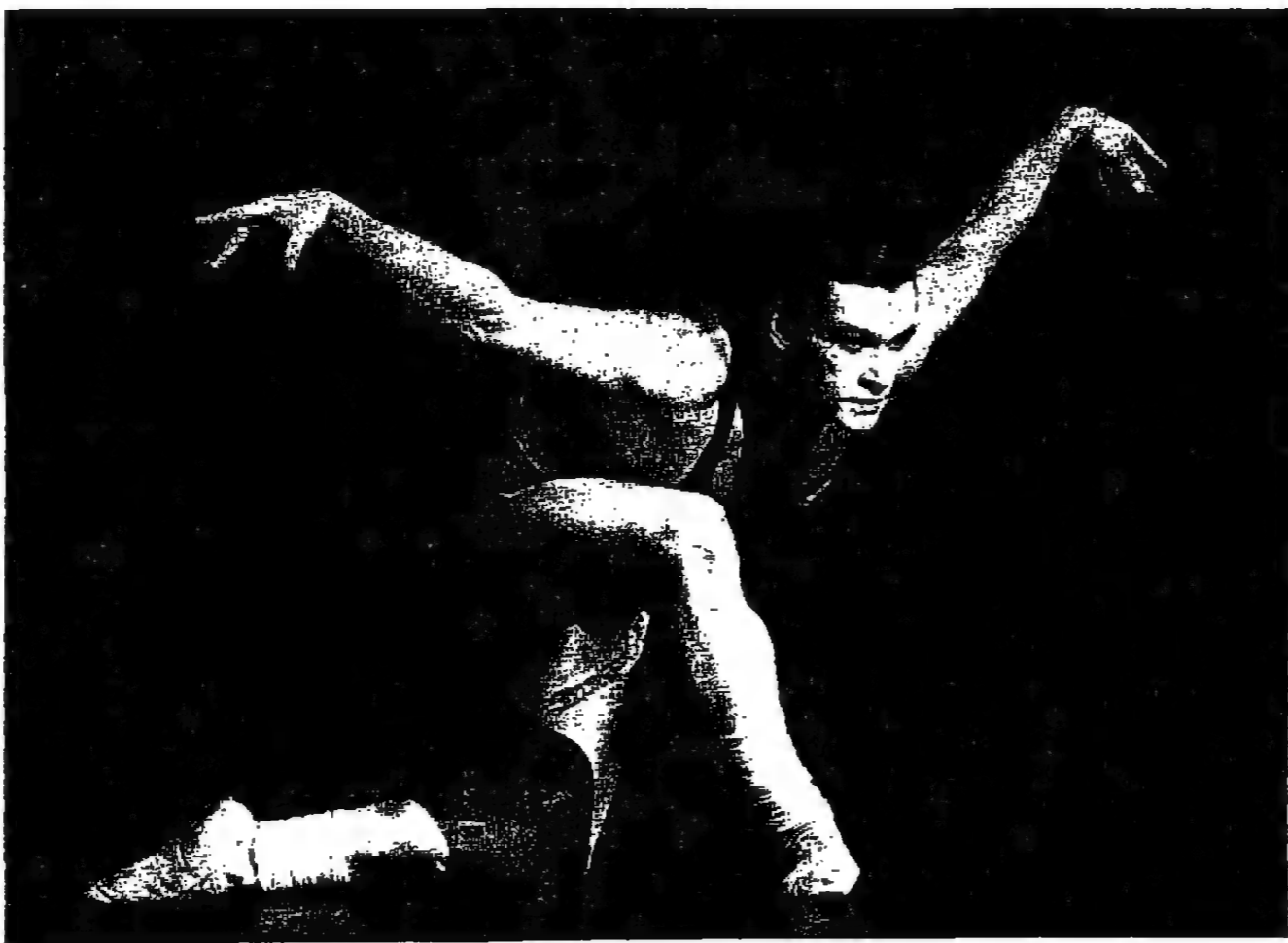
du musée. Cette petite sculpture, en bois également, se trouve dans le grenier de Chèvremont. Le musée a annexé cette immense bâtisse du quinzième siècle, crénelée, où l'on stockait naguère les vivres en cas de guerre ou de famine. Seul le rez-de-chaussée, pavé et parcouru de gros piliers, est pour l'instant occupé. Trois autres niveaux attendent d'être restaurés.

Un Verlaine triste

La partie réservée à la peinture est conforme à ce que l'on trouve dans un honnête musée de province. On y découvre un Monsu Desiderio, la Destruction du Caire. L'énigme qui a régné autour de ce peintre du début du dix-septième siècle, natif de Metz, qui fit toute sa carrière en Italie, est peut-être plus intéressante que le tableau lui-même, même si ses œuvres sont rares en France. A Naples, Monsu Desiderio travaillait avec un autre Messin, Didier Barra. Longtemps on les confondit. Barra était un peintre « exact », alors que Desiderio, qui s'appelaient en réalité François de Nomsé, excellait dans l'imaginaire. Face à cette Destruction du Caire, un portrait assez sinistre de Verlaine : le poète est plus heureux à la bibliothèque municipale où un fonds lui est consacré.

Il faut « se ruer » au musée de Metz. Monique Sary, qui vient de succéder à Gérard Collet, souhaite y faire entrer plus largement l'art contemporain (la photographie notamment) et surtout le public, en créant des « événements » avec les autres associations culturelles de la ville et en « médiatisant » son patrimoine. Ainsi une réplique de la colonne de Merten sera installée l'an prochain rue Serpenoise, en plein cœur de la ville commerçante. Comme un signal du temps retrouvé.

RÉGIS GUYOTAT.



La création est une idée forte.
La Lorraine a de la force dans les idées.

Au cœur de l'Europe des Cultures, la Lorraine a de la force dans les idées. Toutes plus fortes les unes que les autres. Toutes inscrites dans le monde de la création. De l'image d'Épinal à l'image de synthèse, de l'architecture de Bofill

à Nancy Jazz Pulsations, des maîtres-verriers aux créateurs de logiciels, de la Philharmonie de Lorraine à la médecine de pointe, des luthiers de Mirecourt aux laboratoires de recherche de Patrick Dupond aux derniers systèmes de

communication développés par Jean-Marie Rausch. La Lorraine invente sur tous les terrains. Selon une idée simple et forte, la création c'est la vie. Prenez la Lorraine en marche.



CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE

1, place Gabriel-Bloquet - BP 1094 - 57036 Metz Cedex - TEL. 8733.60.00

WWW.MRE

Le Carnet du Monde

Naissances

— Evelyne, Jean-Marc et Sébastien DELAS ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Cécile,

le 25 octobre 1988, à Brou-sur-Chaunoy (77).

— Philippe GALEBERT et Annick Christiane, née Jeanin laissent à Alexandre le plaisir d'annoncer la naissance de

Paul, Octave,

le 13 octobre 1988, 4, rue Léo-Delhomme, 75015 Paris.

Décès

— Evreux.
M^{me} Louis Bergouignan, son épouse,
Le docteur et M^{me} Jean-François Bergouignan et leurs enfants,
M. et M^{me} Lucien Ravier, leurs enfants et petits-enfants,
M^{me} Marine Bergouignan, M. et M^{me} Michel Bergouignan, leur fille et son fiancé,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Louis BERGOUIGNAN, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palmes, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien chef honoraire du centre hospitalier d'Evreux, associé national honoraire de l'académie de chirurgie, ancien maire adjoint d'Evreux, vice-président honoraire du conseil général de l'Eure,

survécu en son domicile, le 24 octobre 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Evreux, le mercredi 26 octobre.

28, rue Victor-Hugo, 27000 Evreux.
— M^{me} Jean Chehebaul, M. Bernard Chehebaul, son fils,
M. et M^{me} Claude Duval, son beau-fils, sa belle-fille et leurs deux filles,
M. et M^{me} Pierre Chehebaul, le docteur et M^{me} René Velay, le docteur et M^{me} Pierre Echimard, M. et M^{me} Félix Pietri, leurs familles,
Les familles Chehebaul, Gérard, Pietri et de Patricot,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean CHEHEBAULT, professeur agrégé de médecine, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine, officier de la Légion d'honneur, grand officier du Ouïssam Alsacien.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans la sépulture de la famille ont eu lieu le samedi 26 octobre à Brédou (Eure-et-Loir).
Cet avis tient lieu de faire-part.
49, rue Saint-Georges, 75009 Paris.

— M. et M^{me} Marcel Coeve, M. Max Labeyrie, fust part du décès de

M. Didier C. COUVE,

survécu à Paris, le 26 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, Paris-16^e.

— M^{me} Etienne Crémieu-Alcan, née Simone Alfasa, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, Parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père,
M. Etienne CRÉMIEU-ALCAN, officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'Ordre national du Mérite, médaille de la Résistance, médaille des services volontaires à la France libre, médaille des Evadés de France, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, chevalier de l'Etoile noire du Bénin, commandeur de Nissam Ibrichter, médaille d'or des arts, sciences et lettres,

survécu le 20 octobre 1988, à Blois, dans sa quatre-vingt-septième année.

Il fut :
Président d'honneur fondateur de l'ASCOFAM française.
Secrétaire général et président de la Fédération française des clubs UNESCO.
Médaille d'or de 50 ans de pilote de l'association des Vieilles Tigres.

Conformément à sa volonté, les obsèques ont eu lieu en l'église de Com-sur-Loire, le 26 octobre, dans la plus stricte intimité.

6, rue Henri-Chevalier, Le Vivier, Cour-sur-Loire, 41500 Mier.

— M^{me} Jacques Falconetti, Dominique, Alban Bervas et leurs filles,
Eric Falconetti, M^{me} Paul Falconetti, M^{me} Janine Falconetti, Le docteur et M^{me} Jean Bozzi et leurs enfants,
La famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

M. Jacques FALCONETTI,

survécu le 25 octobre 1988 dans sa cinquante-huitième année à Poissy.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse, célébrée le lundi 31 octobre, à 14 h 15, en l'église Saint-Maclois de Conflans-Sainte-Honorine, sera suivie de l'inhumation au cimetière de famille au cimetière de Carcoings-les-Bains (Marseille).

Réunion et remerciements à l'église.

9 bis, avenue Carnot, 78700 Conflans-Sainte-Honorine, 13, esplanade de Roux, 13004 Marseille.

— M. et M^{me} Philippe Losser, M. et M^{me} Francis Mémoery, M^{me} Ariane Losser, M. et M^{me} Paul Losser et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LOESER, chevalier de la Légion d'honneur,

survécu le 20 octobre 1988.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église Notre-Dame de Boulogne.

61, avenue de Saxe, 75007 Paris.

— Brigaoud - Paris.
M^{me} Claude Mande, M^{me} Natacha et Catherine Korn, Les familles Mande, Bizet, Bouchain, Favy, Saint-Joanis,
Tous ses cousins et amis fidèles,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Raymond MANDE, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 octobre 1988, à 16 h 15, en l'église Sainte-Thérèse à Brigaoud.

L'inhumation au cimetière de Goncelin se fera dans la stricte intimité.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse. Ni fleurs ni couronnes. Les dons seront remis au Centre international de l'enfance.

Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue Robert-Huand, 38190 Brigaoud.

— M^{me} Hélène Taque, son épouse,
M^{me} Maillé, sa mère,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand TAQUE, professeur honoraire,

survécu le 21 octobre 1988, à Clermont-Ferrand.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

19, rue de la Treille, 63540 Romagnat.

Anniversaires

— Une pensée est demandée pour

Alain GUEZ, ingénieur,
disparu il y a quatre ans, à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le 7^e anniversaire de la mort de

Jean-Marc SALOMON,

une pensée est demandée par ses parents à tous ceux qui l'ont connu, aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Co
43-20-74-52
MINITEL par le 11

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
82, rue Bonaparte. PARIS VI^e
Métro : Saint-Sulpice
HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE
ARCHITECTURE - BEAUX ARTS
RÉGIONALISME
Livres neufs - Livres anciens
Catalogue bimestriel
Envoi sur simple demande

CARNET DU MONDE
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques : 78 F
Abonnés (avec justification) : ... 83 F
Non abonnés divers : 82 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de bannière). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Paris : 42-47-85-03.



Des ingénieurs informaticiens à Nîmes

M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, a participé, lundi 24 octobre, à l'inauguration de l'École pour les études et la recherche en informatique et électronique (EERIE), en cours d'achèvement à Nîmes.

Cette création, initiative de la chambre de commerce et d'industrie Nîmes-Uzès-La Vigan, a été rendentier menée : entre l'élaboration du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Larvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi de l'éducation du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Larvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi de l'éducation du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Larvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi de l'éducation du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Larvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi de l'éducation du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Larvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi de l'éducation du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Larvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi de l'éducation du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Larvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi de l'éducation du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Larvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi de l'éducation du dossier et la livraison des trois fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un seul et même souci. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens - à raison de cinquante par promotion - qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaissances de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse - du nom du PDG de Renault assemblé - qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprises et d'innovation, et un centre de vie. Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Sports

FOOTBALL : les Coupes d'Europe

Monaco montre les dents

Quatre jours après le match nul de la sélection à Chypre, le football français a redressé la tête mercredi 26 octobre lors des matches aller du deuxième tour des Coupes d'Europe des clubs. Les Girondins de Bordeaux, en Coupe de l'UEFA, se sont imposés (1-0) à Budapest contre l'Ujpest Dozsa grâce à un but de Yannick Stopyra. En Coupe des champions, Monaco s'est incliné de justesse (0-1) sur le terrain du FC Bruges. Le style de jeu plus vigoureux adopté depuis la saison passée par les Monégasques semble porter ses fruits en Coupe d'Europe.

obtenir des résultats », ajoute le gardien de but.

A Bruges, les Monégasques, qui ont pourtant perdu sur un but de M'Baye, ont affiché une aptitude jusqu'ici inconnue à gagner des duels. À faire preuve d'agressivité. Au risque d'ailleurs d'aller jusqu'aux agressions. José Touré a été sanctionné d'un avertissement pour avoir blessé à la cheville Alex Quarter, et Marcel Dib a été expulsé pour avoir donné un coup de tête à Alain Bettagno.

Les Monégasques sont donc presque passés d'une extrême à l'autre. On se demandait d'ailleurs s'ils n'avaient pas, en renonçant à la tactique offensive qui était la leur il y a quelques années, laissé passer leurs chances d'obtenir un match nul. Arsène Wenger n'avait pas de cet avis : « Je leur ai demandé au repos de jouer avec plus de culot. Et nous nous sommes créés des occasions. Il nous a manqué un peu de ce sang-froid, un peu de cet instinct du tueur propre aux tennismen et nécessaire en haute compétition. »

THIERRY CERINATO.

BRUGES

de notre envoyé spécial

Monaco a changé. On l'avait senti l'an passé lorsque, avec une régularité désarmante pour ses adversaires, l'équipe de la Principauté avait remporté le championnat des moins intéressants de ces dix dernières années. On en eut la confirmation à Bruges, au cours d'un match de médiocre qualité. « À ce niveau-là, le bon jeu ne paye plus. Alors, on s'est fait une raison. » Jean-Luc Etori, le gardien de but, reconnaît que l'AS Monaco a effectué sa mue.

Depuis 1977, date de leur retour en première division, les Monégasques avaient toujours eu la réputation de pratiquer un football qu'ils n'avaient jamais pu pleinement exprimer hors des frontières. En dix ans et sept participations aux Coupes d'Europe, le club de la principauté n'était parvenu à éliminer que le Steaua Bucarest (Roumanie) en tour préliminaire de la Coupe d'Europe des clubs champions (URSS) au premier tour de la Coupe de l'UEFA (1980).

Monaco a montré en Coupe d'Europe un nouveau visage, plus sérieux, moins séducteur... « C'est un changement qui s'est fait sur plusieurs années. Notre entraîneur, Arsène Wenger, a apporté la touche finale en nous faisant comprendre qu'il fallait plus de rigueur pour

TENNIS : l'Open de Paris-Bercy

Wilander forfait

Guy Forget s'est qualifié, mercredi 26 octobre, pour les quarts de finale de l'open de Paris-Bercy en battant l'Autrichien Thomas Muster, classé troisième mondial, en deux sets (6-3, 6-3). Il est le seul Français encore en compétition après l'élimination au deuxième tour d'Eric Winogradski par le tenant du titre, l'Américain Tim Mayotte (6-4, 6-1).

Le numéro un mondial, Mats Wilander, a, pour sa part, déclaré forfait une demi-heure avant son match contre l'Israélien Amos Mansdorf. Le Suédois, qui était arrivé à Paris grippé, a estimé qu'il avait trop de fièvre pour avoir quelque chance de l'emporter.

Enfin deux valeurs montantes du tennis mondial ont été éliminées : le Suédois Jonas Svensson, demi-finaliste à Roland-Garros, a été battu en trois sets par le Suisse Jakob Hlasek (3-6, 6-3, 6-2) ; et l'Argentin Guillermo Pérez-Roldán a été sorti par l'Australien John Fitzgerald en deux sets (6-1, 6-2).

● ALPINISME : mort d'un Français dans l'Himalaya - Eric Bourdieu, un technicien des télécommunications âgé de vingt-huit ans, a trouvé la mort le 21 octobre en tentant l'ascension du mont Shartze (7 459 mètres) au Népal. Alors qu'il progressait en compagnie de deux autres alpinistes, il a été pris dans une avalanche qui s'est déclenchée vers 6 000 mètres d'altitude. Un de ses compagnons, Jean-Marc Perrot, qui a également été pris dans l'avalanche, s'en est sorti avec quelques blessures légères. Dix-sept alpinistes avaient déjà trouvé la mort dans l'Himalaya népalaise, qui a été fréquenté cette saison par 52 expéditions de 18 pays, lancées sur 28 sommets.

TALOTAC

N° de compte : 100338 pages 4 000 000,00 F

00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000
00000	00000	00000	00000	00000	00000

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SIGNES A PIERRE

TOUS LES BELLETS NE REPRESENTENT PAS UN SEUL ET SEUL SIGNES SUIVANT

TIERS	PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME	QUATRIEME	CINQUIEME	SIXIEME	SEPTIEME	HUITIEME	NEUVIEME	DIXIEME
0	070 0500	0800 02000 04000 06000 08000 10000	0	0	0	0	0	0	0	0
1	0201 0121 0491	0100 0200 0300 0400 0500 0600 0700 0800 0900 1000	0	0	0	0	0	0	0	0
2	0802 0702	0100 0200 0300 0400 0500 0600 0700 0800 0900 1000	0	0	0	0	0	0	0	0
3	0203 0103	0100 0200 0300 0400 0500 0600 0700 0800 0900 1000	0	0	0	0	0	0	0	0
4	0104 0114	0100 0200 0300 0400 0500 0600 0700 0800 0900 1000	0	0	0	0	0	0	0	0
5	0105 0115	0100 0200 0300 0400 0500 0600 0700 0800 0900 1000	0	0	0	0	0	0	0	0

● BALANCE ● CAPRICORNE ● VERGER ● GAGNANT

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TRANCHE DE MARDI 26 OCTOBRE 1988

88 100,00 F 85

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 0010 LOTO

HOTEL DES VENTES

9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 48-00-20-20
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur C.S.P., 64, rue La Botte, Paris. Tél. : 46-83-12-66
Les expositionnaires ont lieu à la vente de ventes, de 11 heures à 18 heures, sauf indication particulière, * excepté le matin de la vente.

JEUDI 3 NOVEMBRE

S. 1. - 14 à 15. Joieries, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN. M. Fromanger, Véronique Fromanger.

S. 2. - Art et publicité. M^{me} CHEVAL.

S. 6. - Meubles et objets d'art. - M^{me} LENORMAND, DAYEN.

S. 7. - Tableaux et meubles. - M^{me} BINOCHÉ, GODEAU.

S. 12. - Extrême-Orient. - M^{me} BONDU.

S. 13. - Tab., bib., mob. - M^{me} LANGLADE.

S. 14. - Objets de vitrine et d'ameublement : bronzes et lustres. Bon mobilier XVIII^e, XIX^e s. et de style : portes d'armoires, meubles rustiques. M^{me} MILLON, JUTHEAU.

VENREDI 4 NOVEMBRE

S. 16. - Bases meubles. - M^{me} LAURIN, GUILLLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

ÉTUDES ANNONCANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favard (75002), 42-61-80-07.
BINOCHÉ, GODEAU, 5, rue La Botte (75008), 47-42-78-01.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
CHEVAL, 33, rue du fbg Montmartre (75009), 47-70-56-26.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-37-00-91.
LAURIN, GUILLLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (ancienement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-41-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009),

Le Monde
DES LIVRES

FOOTBALL
Monaco montre les dents

Après avoir battu le PSG à domicile (3-0), le Monaco de Louis Nicotini a montré ses dents en s'imposant à domicile (3-0) contre le PSG. Les joueurs ont été félicités par le public et les médias. Le club continue sa marche vers le titre. Les entraîneurs ont analysé la victoire et ont promis de continuer à travailler dur. Les fans sont ravis de la performance de leur équipe.

Naguib Mahfouz
et les fables vraies

Dans Récits de notre quartier,
le prix Nobel de littérature pratique
avec bonheur l'art de la chronique de rue.

PREMIER éditeur à avoir publié Naguib Mahfouz en France, Sindbad en propose une nouvelle traduction peu après l'attribution du prix Nobel à l'écrivain égyptien. Aucune précipitation en cela : le livre était prévu de longue date ; la coïncidence permet seulement de vérifier une fois de plus le rôle décisif des éditions dirigées par Pierre Bernard en faveur de la diffusion et de la reconnaissance des auteurs de langue arabe.

D'ailleurs, avec *Récits de notre quartier*, c'est une autre part du talent de Mahfouz qui nous est révélée et qui ajoute encore au registre connu de l'écrivain. Ici, pas de roman-fleuve, pas d'intrigue durable, pas de personnages omniprésents, mais un art et un bonheur de capter les incidents, les peurs, les troubles ou les merveilles du quotidien. Ici, une perception vive du réel qui n'est pas forcément réaliste, un sens aigu, chaleureux et lucide du populaire qui ne se change pas en chronique populiste.

Évoquant son enfance et le lieu strictement délimité qui lui a servi de décor, Mahfouz s'affranchit des contraintes romanesques. A la fois, il renoue avec l'inspiration vagabonde des conteurs traditionnels et invente une forme plus précipitée, lacunaire et brutale, de récit. Par cette faculté de rompre le fil, de laisser ici et là un

destin en suspens ou de changer soudain les perspectives, on pourrait l'associer à certaines recherches dites « modernes » alors qu'il s'agit de tout autre chose. Mahfouz ne cherche pas, il trouve. Son mode d'expression se découvre dans le mouvement même de ce qu'il exprime. D'où la séduction immédiate d'une parole improvisée, scandée, liée au rythme incertain des souvenirs.

Cette ronde
fraternelle

En soixante-dix-huit séquences, il restitue le fugace, les rumeurs et les drames, les révoltes, le cours paisible, mélancolique et cruel du temps ; en fait toute la pulpe des jours que la mort ou l'amnésie dispersent. Le ton inimitable de Mahfouz tient à la constante immersion de l'aventure intime dans le flux collectif. Pour se raconter, l'enfant, l'adolescent, raconte les gens de sa ruelle. Ceux-là apparaissent en désordre, par effraction de la mémoire, mais les reflets de leurs visages, la poussière de leurs pas, leurs amours et leurs crimes sont autant de repères et d'éléments qui déterminent le narrateur.

Aucune silhouette, à une exception près, ne jouit d'une situation privilégiée, n'occupe une place prépondérante. Riche ou pauvre,



Naguib Mahfouz vu par Fouad El Koury.

vertueux ou délinquant, chacun apporte son profil d'ombre ou de lumière afin que perdure cette ronde fraternelle, violente et insensée qui inscrit ce qui vit entre les signes de la chance et l'ultime malédiction. Les commerçants, les fonctionnaires, les fous, les calés, les militants et les femmes, toutes les femmes — fillettes, jeunes mariées, répudiées, veuves ou vieilles — passent à leur tour avec leur charge de ruse, de tendresse, d'ignominie ou de volupté, avec aussi le poids indéfinissable d'un singulier mystère. Et le père de l'auteur de conclure : « La haine procède du diable, mon fils, mais l'homme est une étrange créature... »

« Dans notre ruelle, les gens s'évaluent d'abord en hauteur et en largeur », prévient Mahfouz. Défilent alors une série de portraits de *furuqaw*, ces chefs de bande qui régnaient sur les quartiers à coups de poing et de couteau, qui protégeaient, qui rackettaient, qui assuraient leur loi. « Eux dirigeaient, organisaient, défendaient, attaquaient, eux étaient la dignité, l'oppression, le bonheur et la souffrance. »

ANDRÉ VELTER.
(Lire la suite page 37.)

La « clandestine »
de Sartre

Liliane Siegel a connu l'écrivain en 1960.
Pendant dix ans, l'entourage de Sartre —
sauf Simone de Beauvoir —, n'en a rien su.

DEPUIS la mort de Sartre, Liliane Siegel se taisait. Elle n'avait pris la parole que brièvement, dans un article lors de la publication du *Sartre* d'Annie Cohen-Solal (1), dont elle était « gommée ». Alors, pourquoi sortir du silence aujourd'hui, avec ce livre, *La Clandestine* ? Sans doute parce qu'elle ne peut laisser effacer ce qui a été non pas un pan de sa vie, mais le centre de toute sa vie.

Liliane Siegel est une femme blessée. Qui ne le serait après avoir été lié pendant vingt ans à quelqu'un d'exceptionnel, dont la mort, soudain, rend la vie pauvre ? Tant d'autres qui n'avaient, eux, jamais vu Sartre, se sont sentis orphelins au soir de sa mort. Et combien de femmes, le jour de la mort de Simone de Beauvoir, se sont retrouvées dépossédées, abandonnées par celle qui avait ouvert le chemin ?

Mais la blessure de Liliane Siegel est d'avant, de toujours. Juive née peu avant la guerre, elle a connu l'antisémitisme débridé, la peur quotidienne, les cachettes, la séparation d'avec ses parents et ses frères et sœurs, la mort de ses proches. Elle a survécu et a fait, comme les autres, semblant de reprendre la vie en marche. Tout a été remis en cause à la mort de sa mère, en 1959. Liliane, qui n'avait guère eu le temps d'aller à l'école, se mit à lire. A la *Force de l'âge*, de Simone de Beauvoir, succéda *Aden-Arabie*, de Paul Nizan, préfacé par Sartre. Bouleversée, Liliane écrit à celui-ci, qui, par pneumatique, lui fixe un rendez-vous.

Commença alors une de ces histoires dont Sartre avait le secret. « Il y avait en 1960, dans la vie de Sartre, dit Liliane Siegel, quatre femmes en dehors de Simone de Beauvoir. Je fus la cinquième. » Sartre, qui travaillait beaucoup, n'avait « plus de place » pour cette nouvelle venue. Pas un instant, toutefois, il ne songea à « renvoyer » cette « petite fille » souffrante, perdue. Il la « mit sur son temps de travail »

et lui demanda de rester « clandestine », pour ne pas compliquer trop la vie... Elle ne fut « introduite officiellement » qu'en 1970, au moment où Sartre, de plus en plus sollicité par les maotistes de la Gauche prolétarienne, avait besoin d'aide. « Je sortis de ma clandestinité, écrit Liliane Siegel, pour devenir aussitôt le secrétaire d'un mouvement clandestin ». C'est ainsi qu'elle rencontra François Truffaut, qui devint son ami et le confident des années cachées.

« Il fallait
être précise »

« François est mort, puis Castor (Simone de Beauvoir), se souvient Liliane Siegel, puis il y eut une vraie hécatombe dans ma vie. Je me suis réfugiée dans ce récit, que j'ai réécrit cinq fois. C'était un rempart. Je ne voulais pas que ce soit très long. Je ne voulais pas faire de redites par rapport à la Cérémonie des adieux (2), mais donner un autre éclairage sur Sartre. A défaut de style, j'ai trouvé, je crois, un certain rythme. Il fallait, sans répéter du « déjà dit », être précise, parce que Sartre et Castor aimaient la précision. »

Dans la vie, comme dans son livre, Liliane Siegel raconte brièvement, avec concision, avec pudeur, sans amertume et sans lyrisme inutile. Elle montre une étonnante tendresse pour Simone de Beauvoir, comportement singulier pour une des « femmes » de Sartre. « Je ne comprends guère qu'on puisse les opposer. Ils étaient indissociables. Comment imaginer de séparer deux personnes assez fortes pour conclure un « pacte de vérité » et le tenir pendant cinquante ans ? »

JOZYANE SAVIGNEAU.
(Lire la suite page 33.)

(1) Gallimard, 1985.
(2) Le dernier volume des *Mémoires* de Simone de Beauvoir, Gallimard, 1981.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Monsieur Littré, de Jean Hamburger

Saint laïque

PEU de couvertures donnent autant envie d'ouvrir un livre. Au milieu des peintures italiennes pour puzzles ou boîtes de confiserie qui ornent désormais les romans, le visage sépia de *Monsieur Littré* vous saisit. Sourcil plissé de soupçon, œil intraitable derrière la ferraille des besicles germaniques, lippe gonflée — dirait-on — d'amertume cruelle, tignasse raide dans le cou, à la gauche : que cache cet air de tueur fou « wanted » par toutes les polices ? L'auteur du fameux dictionnaire, vraiment ?

Au fait, ne faut-il pas avoir un grain, au moins celui de l'intripidité, pour entreprendre une tâche pareille ? La passion pour la collection et la définition des mots est moins souvent née chez des rats de bibliothèque patentés que parmi des autodidectes chasseurs de papillons, des amateurs maniaques, des sensuels. Ce mystère propre aux vocations de lexicographe ajoute à l'intérêt de toute biographie, qui est de démentir quel mélange d'inné et d'acquis, de hasard et de volonté, produit les grands destins.

AUTODIDACTE, Littré l'est ataviquement, si l'on peut dire. Son père est sous-officier dans l'infanterie de marine. Pour lire Térence et Montaigne dans ces conditions, il faut le vouloir. Comme beaucoup d'hommes instruits par eux-mêmes, il est prêt à tous les sacrifices pour l'éducation de son fils, à qui il transmet son goût des humanités et sa fibre républicaine. A Louis-le-Grand, Emile partage les premiers prix de lettres avec Louis Hachette, mais il ne suit pas le futur fondateur de la célèbre « librairie » dans la filière logique de la rue d'Ulm. Comme si, par un autodidactisme délibéré et non plus subi, il préférait tourner autour de ce qui l'attire plutôt que de s'y enfermer, il prépare Polytechnique sans s'y présenter, et, ayant finalement choisi la médecine jusqu'à l'internat, il renoncera à soutenir sa thèse, donc à pratiquer autrement qu'en amateur dans sa retraite campagnarde.

Motif invoqué, bien légitime : il craint de perdre la liberté que requièrent ses intérêts parallèles pour les langues anciennes, le journalisme, et la dispersion en soi. De fait, on le voit rassembler les taxons d'Hippocrate, traduire de l'allemand la *Vie de Jésus* de Strauss et épouser, en militant, le positivisme naissant.

Sa rencontre, en 1840, avec Auguste Comte, été la grande affaire de sa vie, un épisode plus marquant, sans doute, que son mariage avec une bourgeoise peu intellectuelle — juste assez pour trimer au dictionnaire sous ses ordres.

LITTRÉ regarde le positivisme comme un tournant décisif de l'histoire des sciences, après les états théologique et métaphysique, dépassés. Tout en respectant la foi religieuse, il ne voit pas l'intérêt d'appliquer son esprit à l'inconnaissable. En revanche, il croit que l'histoire et la vie sociale obéissent à des lois repérables.

Son adhésion à la doctrine ne va pas sans attachement au maître, qu'il visite régulièrement rue Monsieur-le-Prince. Les deux hommes diffèrent du tout au tout, encore qu'il souffrent l'un et l'autre de légers troubles mentaux. Comte est guetté par la mégalomanie, et y cède ; Littré souffre d'une mélancolie chronique, qui explique son visage tourmenté, et à laquelle nous devons le Dictionnaire, car le travail lui tient lieu de drogue contre le chagrin.

Cette tâche monumentale, comportant l'étymologie des mots et non plus le seul « usage » auquel se limite l'Académie, ne l'empêche pas de continuer à écrire dans les journaux ou à s'entremettre très délicatement dans les brouilles conjugales de Comte. Sa conscience de savant l'oblige pourtant à marquer des distances avec les régressions du positivisme vers l'état théologique, et avec les velléités du maître de s'en instituer le pape infallible. Le Coup du 2 décembre achève de séparer les deux hommes jusqu'à la brouille, Comte approuvant le prince Napoléon et Littré demeurant un farouche républicain.

Tout en luttant contre le régime, et en poursuivant ses travaux médicaux — l'Académie de médecine l'accueillera en 1858 — Littré publie en 1855 une première mouture du Dictionnaire, forte de 415 636 feuillets. Composé sur une colonne, l'ouvrage s'étendrait sur près de 4 kilomètres...

CE tour de force, où Michelet voit l'application aux mots des méthodes des sciences naturelles, devrait ouvrir à son auteur les portes de l'Académie française, comme son Hippocrate lui a valu d'entrer aux Inscriptions, dès l'âge de trente-huit ans. Mais M. de Thiers, Hugo et Sainte-Beuve, après la mort de Comte (1857), Littré aide sa veuve, et il rend au désespoir un hommage équilibré (*Comte et la philosophie positive*, 1863), soulignant les mérites sans cacher les désaccords avec les gissements de la fin vers l'esprit de secte. L'histoire immédiate l'arrache quelque temps à son travail hors du temps : retiré en Bretagne en 1870, il offre ses services à Gambetta, qui le nomme professeur à l'École polytechnique, alors réfugiée à Bordeaux. Elu député de la Seine, il vote la déchéance de Napoléon III.

(Lire la suite page 33.)

René
DEPESTRE

Hadriana
dans
tous mes rêves

roman

"René Depestre, par-delà toute nostalgie, a écrit une somptueuse histoire d'amour. Jaemel dans ses rêves, Hadriana dans ses exils."

Tahar Ben Jelloun/Le Monde

GALLIMARD nrf

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Le manuscrit d'or du cinquième Dalai-Lama

Il est des livres qui tiennent du miracle. Le fond, la forme, la réalisation, s'y montrent d'une perfection telle que les âges deviennent flous. La beauté est là, visible, évidente, souveraine : voilà tout. Avec *Secret Visions of the Fifth Dalai-Lama*, nous sommes en présence d'un ouvrage de cette sorte. Un manuscrit unique, pour la première fois révélé, accompagné de commentaires érudits mais jamais pédants, et cette sensation de partager soudain une expérience extraordinaire.

De quoi s'agit-il ? D'un texte tibétain du dix-septième siècle, calligraphié, orné de miniatures, rythmé par cinq séries d'illustrations, qui restitue en mots et en images les visions du cinquième Dalai-Lama, Ngawang Lobsang Gyamtso (1617-1682). Personnage central de l'histoire du Tibet, le « grand cinquième » est célèbre pour avoir établi la dynastie théocratique qui devait régner à Lhasa jusqu'en 1959 et pour avoir érigé le plus fabuleux palais-monastère du monde : le Potala.

transcription si exacte que la représentation picturale en devient possible. Ce qui frappe, quand on contemple les diptyques et les triptyques de ce manuscrit, c'est bien l'extrême minutie du dessin. Si les visions sont de sens caché, elles ne laissent pourtant rien dans l'ombre. Sur fond noir, les traits sont exécutés en or ou en argent et semblent enroulés des iridescences de rouge, de vert, de bleu.

Grâce à Samten Karmay, le maître d'œuvre de cette édition, chaque représentation se trouve décryptée. Les divinités, les objets, les symboles figurés, apparaissent dans leurs fonctions précises de supports de méditation et de pratique rituelle. Nous sommes ainsi directement conviés à explorer l'espace mental le plus secret d'un maître tibétain. Oui, ce livre tient du miracle.

A. V.

★ **SECRET VISIONS OF THE FIFTH DALAI-LAMA**, de Samten Karmay, Serindia Publications, 246 p., nombreuses illustrations couleurs. En vente à la Galerie Marco Polo (210, bd Saint-Germain, 75007 Paris) et à Arcurial (9, av. Matignon, 75008 Paris). Le manuscrit original, offert par le collectionneur Lionel Fournier, prendra bientôt place dans le fonds tibétain de la Musée Guimet.

Mais à ces dons publics de bâtisseur et de politique, il ajoutait clandestinement ceux d'un mystique, voire d'un magicien. En effet, sa vie durant, il eut régulièrement accès au seuil de ce que l'on nomme l'inconscient ou l'autre réalité. De ces sésuis visionnaires, il donna pour un petit groupe d'intimes une

CALLIGRAPHIE Une leçon de Claude Médiavilla

Si lire à notre époque est avant tout appréhension du sens, il n'en était pas moins art du regard et du tracé dans des traditions fort anciennes. Seul l'apprentissage de la calligraphie, le « beau-écriture », permet de renouer avec cet artisanat de la lettre. Claude Médiavilla, calligraphe, a conçu et réalisé avec Jean-Pierre Sentis un ouvrage singulier, *Leçon de calligraphie*. Un livre aussi utile que beau à regarder, puisqu'on peut exercer sa main à dessiner pleins et défilés selon les modèles de lettres proposés.

Initiation immédiate à la pratique : sont insérés dans le volume trois styles à plume prometteurs, qui permettront d'appréhender les arabesques de l'écriture de chancellerie (« cancellaresca corsiva » du neuvième siècle) et de l'écriture gothique, que le monde arbore dans son titre. Parler, mais au sens « parler aux yeux »... la calligraphie est le dessin encadré d'un amour pour les lettres qui réalisent et rêvent l'image.

C. E.

★ **LEÇON DE CALLIGRAPHIE**, de Claude Médiavilla, Dessain et Tolra, 96 p., 299 F.

HISTOIRE Radichtchev et les paysans russes

Premier pamphlet contre le despotisme et le servage à l'époque des tsars, le *Voyage de Pétersbourg à Moscou*, publié en 1790 sous le règne de Catherine II, n'avait jamais, à notre connaissance, été traduit en français. Son auteur, Alexandre Radichtchev, haut fonctionnaire à la cour impériale — il fut notamment vice-directeur puis directeur des douanes de Saint-Petersbourg avant d'être condamné à mort puis, sa peine ayant été commuée, exilé en Sibérie pour son livre — raconte, à la façon de Sterne ou de Diderot, les différentes étapes de son périple entre les deux capitales. Chaque relais de poste lui offre l'occasion de dénoncer la misérable condition du peuple russe.

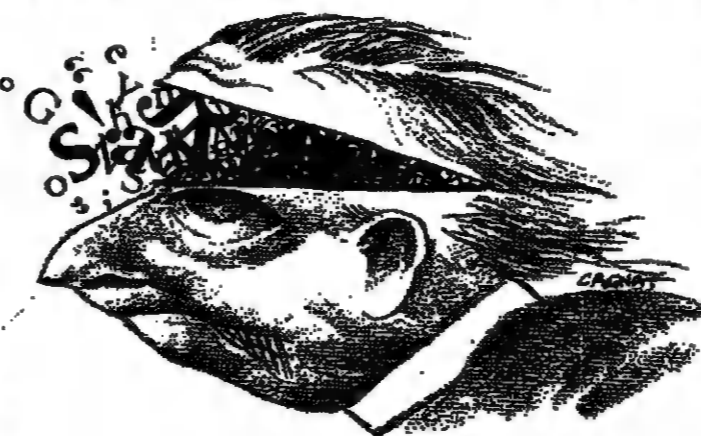
A Zaitsovo, il rencontre un ami, qui s'est démis de ses fonctions de juge pour ne pas cautionner une injustice commise contre des paysans victimes d'un propriétaire cruel. A Khotkov, il tombe sur une liasse de papiers abandonnés par un voyageur, qui condamnent l'esclavage et en proposent l'abolition. A Mednoïe, il assiste, indigné, à la vente d'une famille faisant partie des biens d'un capitaine en retraite. A Pechki, il découvre la pauvreté des habitations paysannes. Ailleurs il s'en prend à la censure, à la corruption, à la fustigation en usage à la cour. Il va jusqu'à prôner une révolution des esclaves, « poussés par le désespoir ». Un jour, il rêve qu'il est devenu tsar et comprend soudain les vicieuses dont il se rend coupable.

Comme le rappelle Franco Vanturi dans une substantielle préface, Catherine II fut indignée par ce libelle, qu'elle jugea « pire que *Pau-gatchev* », le rebelle qui fit trembler

le monarchie dans les années 70. Radichtchev, qui retrouva la liberté à la mort de l'impératrice en 1796, se suicida en 1802. Il apparaît rétrospectivement comme un précurseur de cette intelligence russe dont la rupture avec le régime ne cessa, on le sait, de se prolonger au siècle suivant.

THOMAS FERENCZI

★ **VOYAGE DE PÉTERSBOURG A MOSCOU**, d'Alexandre Radichtchev, traduit du russe par Madeleine et Wladimir Berelovitch, éditions Gérard Lebovici, 382 p., 129 F.



POÉSIE Gilbert-Lecomte diminué

Roger Gilbert-Lecomte méritait bien l'honneur, tardif il est vrai, de figurer dans le catalogue des « Poètes d'aujourd'hui », la célèbre collection créée par Pierre Seghers aux éditions du même nom. Il méritait beaucoup moins d'être traité comme il l'est dans le dernier volume paru de cette collection... l'étude de Christian Noorbergen, qui introduit le volume, pourrait

apparaître comme le résultat d'une sorte d'extase critique qui aurait saisi l'auteur à la lecture de Gilbert-Lecomte ; extase dont il voudrait transmettre la substance à ses lecteurs ! Enchaînant quelques idées et définitions aussi péremptoires qu'obscures, M. Noorbergen en arrive en effet à des formulations pour le moins excessives... Ainsi apprend-on que Roger Gilbert-Lecomte « n'a, réellement, rien (c'est l'auteur qui souligne) à dire »... Parions qu'arrivé à ce point d'absolu et de non-retour, le lecteur n'aura plus guère le désir de lire les extraits de l'œuvre qui suivent le

texte de C. Noorbergen. Si toutefois il décide d'aller jusqu'au bout du volume et de se pencher, il devra rectifier de lui-même les erreurs qui se sont glissées dans la chronologie donnée en fin de volume. N'en revois qu'une, la plus grave : Gilbert-Lecomte n'a jamais été accusé de trafic, mais seulement d'usage de drogue...

La haute et belle figure du poète du *Grand Jeu*, n'aura rien gagné. La collection qui a accueilli ce volume y aura perdu.

P. Ka.

★ **ROGER GILBERT-LECOMTE**, de Christian Noorbergen, « Poètes d'aujourd'hui », Seghers, 188 p., 56 F.

EN POCHÉ

- D'une sobriété de bon aloi, la collection « Biblio » s'est taillé une place de choix au sein du Livre de poche. Elle illustre avec succès, tant dans le domaine des romans (depuis 1982) que dans celui des essais (depuis 1984, avec plusieurs inédits), une politique éditoriale réaliste : poétique plus diffuse, moins visible dans les autres collections de poche Hachette... Sans être d'une originalité remarquable, l'idée d'offrir, pour promouvoir la collection, un volume aux acheteurs de trois ouvrages « Biblio » ne pourra que satisfaire les lecteurs. De plus, le choix de ce volume — la *Redevance du fantôme*, d'Henry James — ajoutera le plaisir à la satisfaction.
- Parmi les derniers titres parus en « Biblio », citons deux romans d'Ernst Jünger (auteur dont les quatre volumes du *Journal d'occupation* figurent déjà au catalogue) : *Héliopolis* (n° 3104) et *Abelles de verre* : traduit de l'allemand par Henri Piard. Dans l'*Hérésie* et *C'*, paru en 1910, Apollinaire brossait quelques portraits à la limite du fantastique et du saugrenu (n° 3100).
- Roger Duchêne présente un choix de *Lettres de Madame de Sévigné*, dont l'authenticité est attestée par les manuscrits (Gallimard, coll. « Folio », n° 1935).
- Dans la même collection, dans la série « Essais » : *Mon Faust*, de Paul Valéry (n° 114) ; le *Baudelaire* de Sartre (n° 105) et *Où va l'éducation ?*, de Jean Piaget (n° 104).
- La collection « Points », au Seuil, reprend au format de poche deux titres parus en 1986 chez Odile Jacob, éditeur associé au Seuil : *Biologie des passions*, de Jean-Denis Vincent, et *Le Sexe et la Mort*, de Jacques Ruffié.
- « Je me rappelle fort bien les mortels années de la Russie, les années quatre-vingt-dix, leur lent glissement, leur calme mélodique, leur extrême provincialisme, cette anses d'eau dormante, dernier refuge du siècle agonisant. » Ainsi commence le très beau livre d'Ossip Mandelstam, *Le Bruit du temps* ; traduit du russe et annoté par Edith Scherrer, préface de Nikita Struve (Le Seuil, coll. « Points », n° R 330).

EN BREF

- Le 3^e Prix Paul-Léautaud a été attribué à CLAUDE ARNAUD pour sa biographie de Chamfort, publiée aux éditions Robert Laffont.
- Le Booker Prize 1988, le plus célèbre prix littéraire britannique, a été attribué à l'écrivain australien PETER GAREY pour son roman *Oscar et Lucinda*.
- Le troisième prix de Lipica, qui récompense une œuvre marquante d'Europe centrale, a été attribué cette année à Hongrois PETER Esterházy.
- Le journaliste PHILIPPE ALEXANDRE s'est vu attribuer le prix Aujourd'hui — qui consacre un ouvrage politique — pour son livre *Paysages de campagne*, publié chez Grasset.
- Le jury du Grand Prix de l'histoire Médiévale, présidé par Georges Duby, a couronné ANDRÉ ZYSBERG pour son livre *Les Galiciens parus* aux éditions du Seuil.
- Le Grand Prix de poésie du Mont-Saint-Michel a été décerné à GEORGES SCHEHADÉ pour l'ensemble de son œuvre.

TIVRES

POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogue sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-6^e
Tél. : 43-26-51-09

SCIENCES Connaitre les fossés océaniques

En 1985, le petit sous-marin français *Nautilus* explorait, dans le cadre de l'opération franco-japonaise Kaiko, les fossés qui bordent le sud et l'est de l'archipel nippon.

En 1988, l'Institut français de recherche pour l'exploration de la mer, le Centre national de la recherche scientifique (français) et l'University of Tokyo Press publient dans des versions française et anglaise — *A moins 6 000 mètres (6 000 Meters Deep)* — le récit des plongées qui furent les premières à étudier *in situ* des grands fossés océaniques de notre planète.

Schémas, cartes, photos... et textes courts expliquent fort bien l'importance des fossés océaniques dans la dynamique de la Terre. Ils montrent, en particulier, comment les fossés océaniques valent les volcans sous-marins qui ont, auparavant, été « préoccupés », les organismes qui vivent dans les oasis parsemant ces fonds et les appareils qui peuvent mesurer les mouvements de ces fonds.

Un beau livre d'images. Mais aussi des textes courts et compréhensibles.

YVONNE REBEYROL

★ **A MOINS 6 000 MÈTRES. L'EXPLORATION DES FOSSES JAPONAISES**, IFREMER, CNRS, University of Tokyo Press, 103 p., très nombreuses illustrations, 365 F.

NOUVEAUTÉS

ARMAND COLIN, L'HISTOIRE

LA MÉMOIRE DES SABLES OU LA VIE DANS L'ÉGYPTE ROMAINE
par Néphthys Lenoir
256 pages, 149 F

Pour la première fois en France, voici la vie des Égyptiens, paysans et nobles, à l'époque romaine, restituée par les papyrus découverts depuis un siècle dans les sables de l'Égypte.

PHARAON : LES SECRETS DU POUVOIR
par Marie-Louise Brodbeck et Annie Fargues
224 pages, 175 F

Pharaon ou le dévouement d'une royauté sacrée : comment, pendant 3 000 ans, l'Égypte a pu être gouvernée par un roi dieu, un roi vicereux, qui était aussi un roi-enfant.

LES CARACTÈRES ORIGINAUX DE L'HISTOIRE ROMAINE
par Marc Bloch
288 pages, 180 F

Un demi-siècle après sa parution, ce classique d'un grand maître de l'école historique française n'a rien perdu de son charme, de la jeunesse des perspectives essentielles et de son pouvoir de suggestion.

ARMAND COLIN

ROBERT SCHUMAN
par RAYMOND POIDEVIN
témoignage de RAYMOND BARRE
POLITIQUES & CHRÉTIENS - 4
120 F

256 p.
BEAUCHESNE, 72, rue des Saints-Pères - 75007 PARIS - Tél. : 48 48 20 28

A PROPOS DE VINCI ON DIRA DÉSORMAIS "LE BRAMLY"
(Figaro Madame)

SERGE BRAMLY

Un à un, Bramly perce les secrets du grand peintre. Et de son œuvre.

(L'Express)

Cette biographie exemplaire, érudite mais frémissante de vie (...) est achevée dans tous les sens du terme. Complète certes, mais aussi parfaite.

(Figaro Madame)

سكوا من الأمل

LA VIE LITTÉRAIRE

Passage en revues

Histoire, idées, société

• Toute politique, écrit Jean-François Lyotard, est fondée sur l'oubli. Elle ne cesse, de fait, d'en appeler à l'union, à la solidarité et, dans le moins mauvais cas, de faire de la manière d'être ensemble l'objet d'une négociation à reprendre, d'une justice mieux distribuée, d'une consultation à poursuivre. Ce qui réclame de l'oubli. Mais admettre ce « nécessaire oubli », c'est ouvrir la porte à toutes les réécritures de l'histoire, c'est falsifier le passé et, du même coup, mettre en danger le présent : l'oubli engendre des monstres.

Comme l'écrit Nicole Louraux dans son introduction au numéro du Genre humain consacré aux « politiques de l'oubli » : « Sans oubli, nul individu et nulle société n'échapperaient au régime de l'insomnie. Et cependant, nous n'avons pas fini de lutter contre les politiques de l'oubli. »

L'enquête menée par un jeune historien, Jean-Luc Einaudi, sur ce qui s'est passé le 17 octobre 1961 à Paris est une démonstration bouleversante de ce que peut réussir une politique de l'oubli, mais aussi de ce combat nécessaire contre l'amnésie. A l'aide de témoignages soigneusement recueillis, Einaudi reconstitue l'horreur de cette journée — soigneusement gommée de notre mémoire nationale — au cours de laquelle des éléments de la police parisienne tuèrent plus de trois cents Algériens qui se préparaient à manifester pacifiquement contre le couvre-feu qu'on voulait leur imposer. Il n'y eut aucune commission d'enquête, aucune suite judiciaire, mais, plus grave encore peut-être, l'événement paraît avoir été expulsé de la mémoire collective, n'ayant jamais eu lieu.

Comme en écho à ce très riche numéro — qui déborde la sphère de l'oubli politique pour parler aussi de l'oubli de la douleur dans la pratique médicale, ou de l'amnésie scientifique, — les éditions du Seuil publient le compte-rendu d'un colloque de Royaumont intitulé « Usages de l'oubli » auquel ont participé, outre Nicole Louraux, Yosef Yerushalmi, Hans Mommsen, Jean-Claude Milner et Gianni Vattimo. A ceux qui se plaindraient du « trop » de mémoire pour plaider en faveur

de l'oubli, Yerushalmi répond simplement : « Je camperai du côté du « trop plein » d'histoire, tant ma terreur de l'oubli l'emporte sur la crainte de devoir trop me souvenir ». (Le Genre humain, « Politiques de l'oubli », Le Seuil, 234 p., 85 F. ; Usages de l'oubli, Le Seuil, 90 p., 59 F.)

• Le Temps de la réflexion est une revue qui ne paraît qu'une fois l'an, ce qui justifie parfaitement son titre et permet à ses animateurs d'échapper plus souvent que d'autres à l'un des risques courus par la hâte : la sottise. La sottise, mais non la bêtise, qui constitue le thème central de leur réflexion de 1988.

Si l'on peut en effet être sot par légèreté, par précipitation ou par passion intempestive, la bêtise, elle, s'allie avec la lourdeur, l'obstination butée, l'impossibilité de s'élever au-dessus des contingences et des aliénations du monde. Le monde est bête, l'homme échappe à la bêtise chaque fois qu'il parvient à échapper à son statut « naturel ». Il s'ensuit qu'il existe une ontologie de la bêtise qu'analysent fort bien dans ce numéro Jean-Luc Nancy, Michéle Hechter ou Jean Pouillon.

Mais la bêtise s'égalise aussi son histoire. Si l'image de « l'homme bête » triomphe au dix-neuvième siècle avec la représentation qui se donne du bourgeois — Flaubert est tout à la fois horrifié et fasciné par le risque constant et par les ravages de la bêtise —, le siècle des Lumières, montre Jean-Marie Goulemot, est déjà hanté par l'omniprésence de cette bêtise, que la lumière de la raison est précisément destinée à combattre. La victoire de la raison n'est possible que si l'on refuse toute trace d'animalité chez l'homme ; et dans ce domaine — les hésitations de Diderot le manifestent — les philosophes balancent entre l'optimisme pédagogique et le pessimisme déçu. (Le Temps de la réflexion, « De la bêtise et des bêtes », Gallimard, 268 p., 135 F.)

• Les bouleversements apportés en France par les événements de 1789, des années suivantes allaient approfondir le fossé entre les tenants d'une per-

fectibilité de l'homme dissipant peu à peu les ténèbres de l'ignorance, de la superstition et de l'asservissement et ceux qui, au contraire, ont vu dans le tumulte des foules révolutionnaires le spectre d'une bêtise de masse versant dans la folie barbare. Le numéro annuel de la revue Dix-huitième siècle tente de peindre le visage de cette année 1789 au cours de laquelle tout a basculé. Cela commence par une chronologie établie à l'aide des journaux de l'époque : le grand froid — la Seine est restée gelée du 26 novembre au 12 janvier — les moulins arrêtés, la pénurie de farines, les premières émeutes de la disette ; cela se poursuit par des témoignages demeurés inédits de témoins des événements, par les échos suscités en Allemagne, à Turin ou dans la Gazette de Montréal, mais on trouve aussi une étude sur l'imaginaire des peintres à travers la prise de la Bastille, d'autres sur la musique ou sur le roman en 1789, un roman d'où la situation historique est remarquablement absente. (Dix-huitième siècle, n° 20. Publiée par la Société française d'étude du dix-huitième siècle, PUF, 608 p., 180 F.)

• Vingtième siècle publie une très curieuse étude sur « les années françaises de Deng Xiaoping » qui suit le séjour en France de l'actuel numéro un chinois entre 1920, date à laquelle le jeune garçon débarque à Marseille après quarante jours d'une traversée en quatrième classe, jusqu'en 1925, où devenu l'un des dirigeants communistes chinois en France, il est envoyé par le parti chez les ouvriers de Billancourt. (Vingtième siècle, n° 20. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 170 p., 80 F.)

• Les Temps modernes présentent un texte très dense de Pierre Vidal-Naquet sur « Le défi de la Shoah à l'histoire » et une mise au point en forme d'enquête critique de G.E. Sichon sur « Les volontaires juifs dans la guerre civile d'Espagne », qui met en valeur l'importance de la participation juive, dans toute l'Europe, à la résistance de gauche antifasciste.

• Mentalités publie son premier numéro. La revue que dirige

Robert Muchembled — dont le livre l'Invention de l'homme moderne vient de paraître chez Fayard — se propose de faire le point sur les objectifs, les méthodes et les éventuelles contradictions de cette histoire des mentalités, au carrefour de l'histoire culturelle et de l'histoire sociale, qui connaît un essor spectaculaire. Arlette Farge, qui présente ce numéro, construit autour du thème du sang, « ruisseau de vie qui flirte avec la mort », propose elle-même un très bel essai sur « La violence, les femmes et le sang au dix-huitième siècle » où elle analyse la violence féminine des fameuses « tricoteuses » comme une réponse à leur absence et à leur exclusion de la scène politique. (Mentalités, « Affaires de sang », Imago, 160 p., 95 F.)

PIERRE LEPAPE.

Le Clézio et Goytisoló : la question palestinienne

MEUX que n'importe quelle analyse socio-historique de la question palestinienne, le texte de J.-M.-G. Le Clézio, « Camp de Nur Shams, été 1948 », qui ouvre le numéro d'automne de la Revue d'études palestiniennes (1), rend compte avec beaucoup de sobriété et de justice de ce que fut l'expulsion des Palestiniens de leurs terres en 1948. C'est la voix de Nejma, arrivée à seize ans au camp de réfugiés Nur Shams, qu'on entend tout au long de ce récit bouleversant. C'est une réalité dure et brutale que découvre le grand yeux dans un visage vieilli par les épreuves. « nœuds par le malheur, desséchés par l'approche de la mort ». Nejma, qui raconte simplement la mémoire des jours vécus dans le camp, verra la mort faire lentement son travail sur le corps d'un chien affamé avant qu'elle n'emporte Roumya, une des survivantes du massacre de Deir Yassin. Elle se repère à chaque événement agressant sa sensibilité et blessant à jamais son regard : « Le soleil ne brille-t-il pas pour tous ? » Elle dit qu'elle a honte, honte de ce que les hommes sont capables de provoquer comme détresse. « Jour après jour, dit-elle, [le camp] est devenu notre prison et qui sait si ce ne sera pas notre cimetière. »

Le récit de cette enfance, à qui on a confisqué l'innocence et le rire, est ponctué par le conte de Amrma Hourriya qui continue d'évoquer un jardin entouré par « un fleuve qui coule dans les deux sens, du couchant au levant, et du levant au couchant ».

C'est extrait du prochain roman de J.-M.-G. Le Clézio, écrit dans la même veine que Désert.

Un autre écrivain, l'Espagnol Juan Goytisoló, intervient dans ce numéro avec « Journal palestinien, juin 1988 », récit d'un voyage à l'occasion du tournage d'un film faisant partie d'une série de la télévision espagnole consacrée au monde et à la culture islamiques.

Ce numéro comporte aussi un dossier « 1948-1988. Israël : l'histoire et les mythes ». Ilan Halaïvi évoque « les mythes fondateurs d'Israël à l'épreuve du temps » ; Israël Shahak parle de « l'idée du transfert » dans la doctrine sioniste ; Mattiyahu Peled analyse « la notion de quantité en matière de sécurité ».

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Revue trimestrielle publiée par l'Institut des études palestiniennes, Editions de Minuit, 70 F.

MAHFOUZ

Prix

NOBEL



Passage des miracles

Roman traduit par A. Cottin. Plusieurs fois réédité depuis 1970. « La cour des miracles, c'est au Caire, et nulle part ailleurs. » « Le chef-d'œuvre de Mahfouz. » J.-P. Péroncel-Hugoz, Le Monde. 110 F.

Le voleur et les chiens

Roman traduit par Kh. Osman. « Les soubresauts de l'âme humaine, représentée par un paria. » Tahar Ben Jelloun, Le Monde. 85 F.

Récits de notre quartier

Roman traduit par Kh. Osman. « Le limon humain du Caire, ou les contes de l'innocence et de la cruauté. » « Mahfouz a fait éclater les cadres de la prose arabe contemporaine. » André Miquel, La Magazine Littéraire. Vient de paraître. 90 F.



Les grands romans arabes sont publiés par

Sindbad

En vente en librairies, grands magasins et chez l'éditeur : 1, rue Feutrier, 75018 Paris. Tél. (1) 42.55.35.23

Dora Meunier et « ses » écrivains

Dora Meunier, qui expose vingt-deux photographies d'écrivains français contemporains dans une librairie du Palais-Royal (1), a tout quitté, un jour, pour des années de voyage et d'errance. « Quand je n'habitais nulle part, raconte-t-elle, quand je n'avais plus rien, il me restait « mes » livres : Hélène Cixous, Howard Butler, Virginia Woolf, Marguerite Yourcenar. »

Revenue en France, elle a choisi de s'appeler Dora Meunier (que les cinéastes cherchent d'où vient ce nom), et a ouvert un studio où elle a fait des photos de comédiens.

Puis, elle a commencé de photographier « ses » écrivains et elle montre là son premier travail : Hélène Cixous, émuevante, Arne Garreta, qui a accepté d'enlever ses larges lunettes, une idée de l'insaisissable Jacques Bellefroid, et même, sortie d'un reportage fait au dernier Salon du livre de Paris, une Françoise Xenakis elle aussi inattendue, grave, intime, secrète.

Jo. S.

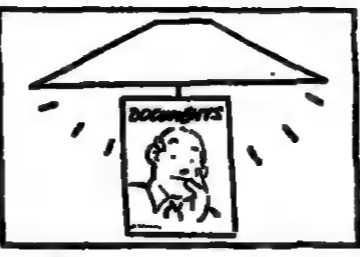
(1) Librairie Palais-Royal, 25, rue de Valois, 75001 Paris. Tél. : 42-61-31-81, du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 novembre.

L'exposition sera présentée à la bibliothèque de Nanterre à partir du 9 décembre (pendant trois semaines), puis dans diverses bibliothèques de province.

Découvrez les documents qui éclairent l'actualité.

L'actualité effleure des milliers de sujets. A la Table Ronde, la collection Documents en approfondit certains.

Ainsi, Un Pape contre les Papes ou la genèse d'un schisme de Vatican II à Mgr. Lefebvre, par Alain de Poncauta, journaliste à l'Express.



UN PAPISTE CONTRE LES PAPES



LA TABLE RONDE

ROMANS

Les moissons de la colère

L'invasion des nuages pâles de Pierre Furlan ou la chronique de la crise que subissent les paysans américains.

L'INVASION des nuages pâles, premier roman de Pierre Furlan (par ailleurs psychologue et traducteur des œuvres de Paul Auster, Erich Fried et Marie-Louise Kaschnitz), offre une lecture à double dimension: le récit bien mené d'une aventure ancrée dans la réalité d'aujourd'hui, et une réflexion sur la précarité, dissimulée avec légèreté tout au long du texte. L'histoire de la famille Houssay - Etienne, Aline, et leurs enfants Dan et Debbie - est en fait la chronique exemplaire de la crise que subissent les agriculteurs américains depuis 1980. Une crise d'une ampleur telle qu'elle s'apparente à celle des dirty thirties, ces sales années trente ainsi évoquées par les paysans du Midwest (1).

Debbie, isolée dans son silence

Mais Etienne, ce pionnier ardent à la tâche, nostalgique d'une Europe qui l'a vu naître, et qui pourrait figurer au registre des personnages de Cendrars, n'a pas les illusions d'un général Suter. « Au moment où nous aurons gagné notre procès, la banque aura déjà fait faillite », prévoit-il.

drent. Très vite, Dan et Etienne se retrouvent dans l'incapacité de rembourser les intérêts de leurs emprunts, et sont menacés de perdre ce à quoi ils ont consacré tant d'années de leur existence. Dan contemple les champs de tomates d'Accora Lake Farm en se demandant « comment il était possible dans un tel espace de liberté de tomber en esclavage ». Dans un sursaut d'énergie, Etienne et Dan entament une action en justice. Soutenus par les médias, ils entraînent dans leur sillage revendicatif des voisins déterminés à se battre. Ils exigent réparation du préjudice moral et financier qu'ils ont eu à subir de la Bank of America.

Carlo Coccioli, errant spirituel

De l'Italie au Mexique, de l'italien au français et à l'espagnol, un écrivain aux multiples racines.

NÉ à Livourne en Italie (en 1920), ayant passé sa jeunesse en Libye et vivant à présent au Mexique, écrivant à la fois en italien, en espagnol et en français, successivement proche du catholicisme, du judaïsme et, à présent, du bouddhisme, Carlo Coccioli est l'homme d'une triple errance: géographique, linguistique et spirituelle.



BRENICE CLERYE

je prends ces choses au sérieux! », s'exclame-t-il. En 1967, il rencontre le judaïsme. « Je ne me convertis jamais parce que je connais la fragilité de mon cœur », explique Carlo Coccioli. Mais son engagement n'est pas moins « fanatique ». « Je suis un homme qui va à l'église, comme au temple ou à la synagogue. Je respecte tous les rites; toutes les expressions religieuses, depuis l'animisme jusqu'aux produits les plus raffinés du bouddhisme zen. me semblent respectables. Elles sont agréables à ce qu'on pourrait appeler la déité, parce que je n'ose même plus parler de Dieu », affirme-t-il, avant de poursuivre: « La question « Dieu existe-t-il? », est déjà une limitation de Dieu. Je sens Dieu, la déité, partout. On devrait parler de sacralisation ou de divinisation du monde. »

LES CONTEMPORAINS

Collection of book covers for 'LES CONTEMPORAINS' including Francis Ponge, Peter Handke, Claude Simon, and Georges Perec.

UNE NOUVELLE COLLECTION DE MONOGRAPHIES EN POCHE Editions du Seuil

L'oppressant trio de Jacques Almira

MIEUX vaut oublier, le temps d'une lecture, le mythe de Faust, même si Goethe, en épigraphe, vous invite à de pesantes retrouvailles: « De nouvelles découvertes, il s'en peut produire et il s'en produit; toutefois, en ce qui touche à l'homme et à sa moralité, on ne peut rien imaginer de nouveau. Tout a été pensé, tout a été dit, et il ne reste qu'à y revenir sous d'autres formes et d'autres expressions. » Débarrassés des références et des comparaisons, vous retrouverez le sens des questions qui se posent à chacun de nous et vous regarderez en face les héros maudits du dernier roman de Jacques Almira, Le Sémaphore (1).

Paul Guard

Patrick Kéchichian

la... monde

سكوا من الأصل

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Paul Eluard

Paul Eluard ou le frère voyant : qui laisse pourtant dans l'ombre

« FAITES mon portrait. Il se modifiera pour remplir tous les vides », écrivait Paul Eluard en 1922 (1), après avoir rencontré Max Ernst. La biographie de Jean-Charles Gateau ne procède pas autrement, comblant patiemment presque tous les vides et dessinant, derrière la figure trop familière d'un des poètes les plus présents du vingtième siècle, le portrait d'un homme authentiquement contradictoire.

Qu'il l'ait été sur le plan de ses amours, cela ne regarde en principe qu'Eluard et Gala, qu'Eluard et Nusch, Jacqueline, Diane (2), Dominique et les autres. « J'ai longtemps cru faire à l'amour le douloureux sacrifice de ma liberté », écrivait-il en 1925, lui qui manifestera toute sa vie une manière d'amitié paradoxale et passionnée envers ses nombreux « rivaux », dont Max Ernst ou Salvador Dali (3). Cependant, l'un de ces hommes, André Gaillard, est peut-être mort — Jean-Charles Gateau n'évoque curieusement pas les circonstances de son décès — de ces jeux de l'amour libre, dont Eluard était à la fois l'instigateur, le voyeur et le perdant : ce poète marseillais proche de la revue *Chantiers* qui fit, en 1929, découvrir le cinéma pornographique à Eluard, se tua si

peu de temps après la rapture brutale de sa liaison avec Gala que ses amis pensèrent à un suicide...

Qu'Eluard ait été, plus publiquement, un ami inconstant et changeant, cela pouvait, jusqu'à la seconde guerre mondiale, relever de la liberté de penser et d'agir surréaliste. Mais l'arrogante violence avec laquelle il est passé sans vergogne de l'admiration à la haine, de la défense à l'accusation envers ceux-là mêmes, comme Tristan Tzara ou André Breton, qui avaient « libéré sa pensée », ne laisse pas d'étonner.

Dandy et communiste

Mais c'est dans le domaine moral et politique qu'Eluard se révèle le plus ambigu. Il faut ainsi réaliser que le jeune surréaliste révolutionnaire, que le poète aux images pleines et nouvelles qu'il était dans les années 20, gagnait alors sa vie à proroger, résilier des baux, à rédiger des cahiers des charges, des quittances, des adjudications, des mainlevées : il travaillait dans l'agence immobilière de son père, qui avait bâti la laborieuse fortune des Grindel sur l'expropriation et le lotissement



Un parcours politique et moral tout en revirements.

de parcelles d'habitations en banlieue.

L'heure venue, en 1928, Eluard ne désigna pas sa part de l'héritage paternel, qui était considérable : lui qui venait de s'inscrire au Parti communiste, il hérita, comme l'un de ces gros bourgeois nantis qu'il haïssait, d'environ 5 millions de francs actuels. Lui qui était anticolonialiste, il reçut des actions des Chemins de fer du Congo, des mines de Lens et des plantations de caoutchouc du Kaili-Tanyah. En jeune dandy, il dépensa tout cet argent en palaces, voyages avec Gala, achats d'art nègre... Et c'est le même homme qui, en 1933, toute fortune bue, reprochait à Joe Bousquet d'avoir dédié *Il ne fait pas assez noir* à son père : « Je ne

crois pas qu'il faille jamais rien dédier à son père. Nous n'en aurons jamais. »

En 1926, Eluard avait donc été le premier des surréalistes, selon Pierre Daix, à s'inscrire au Parti communiste. Ce qui le conduisit, entre autres dilemmes, à désavouer en septembre 1936 ses compagnons mobilisés contre les procès de Moscou et, en 1938, à désapprouver un André Breton devenu trotskiste. Mais c'est surtout après la guerre qu'il entama une nouvelle et rentable carrière de poète officiel, invité des pays socialistes, sollicité en toutes occasions : ainsi, en 1949, pour le soixante-dixième anniversaire de Staline, l'ancien antistalinien de 1935 commit-il un « poème de cir-

l'ambigu

une biographie riche, bien des « zones troubles »

constance », encensant le « cerveau d'amour » du « Petit Père des peuples ». Un autre faux pas, terriblement révélateur de ces mauvaises années, l'opposa une dernière fois à André Breton : quand Eluard se rendit en visite en Tchécoslovaquie en 1950, Breton lui rappela dans une lettre ouverte, qu'un homme dont ils avaient, lors d'un voyage commun à Prague en 1935, fait leur ami, Zavis Kalandra, venait d'être condamné à mort par le régime qu'Eluard honorait de sa présence.

Le poète, excédé, fit répondre : « J'ai trop à faire avec les innocents qui clament leur innocence pour m'occuper des coupables qui clament leur culpabilité. »

puis demandait avec insistance de l'argent à sa famille pour leur retour, Eluard rentra à Paris juste à temps pour signer *Un cadavre*, — pamphlet dans lequel les surréalistes s'en prenaient à Anatole France qui venait de mourir — et reprit ainsi le cours d'une vie qui n'eut plus à se justifier à ses propres yeux, qui n'en avait d'ailleurs ni le goût, ni les moyens. Et bien d'autres passions...

Il est des personnalités d'écrivains ou d'artistes qui supportent difficilement la radiographie, la mise à nu et la confrontation des faits intimes et historiques qu'implique une biographie, aussi bien disposée soit-elle : le travail de Jean-Charles Gateau qui est généralement très maîtrisé, riche d'informations, tend parfois à laisser à leur ombre des zones troubles ou peu glorieuses (la mort de Gaillard, les rapports d'Eluard avec Breton, avec le groupe de La Main à la plume, son action épuratrice au CNE, par exemple) ou à excuser l'inexcusable (l'affaire Kalandra). Eluard est de ces hommes dont l'aura poétique et la valeur intellectuelle resteront toujours plus faciles à apprécier que son parcours politique et moral, tout en revirements.

« Honte à tous ceux qui sont morts... »

Peut-être était-ce pour cette même raison qu'il s'acharna, du haut de sa Résistance qui l'avait amené à organiser le secteur nord du Comité national des écrivains, à faire tomber certaines têtes, à en protéger d'autres, à l'heure de l'épuration... Le même homme qui avait osé jeter à la face des poilus de 14-18 : « Honte à tous ceux qui sont morts car ils ne se rachèteront pas » alors que lui-même avait demandé à aller au front pour « mener une vie plus méritoire », était en effet devenu ardent patriote sous l'Occupation : au nez et à la barbe de la censure et de la Gestapo, il faisait imprimer par le groupe néosurréaliste de La Main à la plume les plus transparents messages de résistance et d'espoir : « Et par le pouvoir d'un mot/Je recommence ma vie/Je suis né pour te nommer/ Liberté » (*Poésie et Vérité* 1942). Et s'il collabora à la NRF de Drieu La Rochelle en février 1941, ce fut avec un poème, *Blaason des fleurs et des fruits*, dédié à Jean Paulhan qui la même année le présenta à Jacques Decour, fondateur des *Lettres françaises clandestines*.

Il aimait d'ailleurs à citer ces mots de Marcel Schwob : « Difficile à comprendre, sauf pour ceux qui ne comprennent pas » : cette définition pourrait toujours s'appliquer au poète qui écrivait quelque temps avant sa mort, avec cette belle simplicité de la parole qui jamais ne le quitta : « Le tout est de tout dire et je manque de mots. Et je manque de temps et je manque d'audace, je rêve je devide au hasard mes images. J'ai mal vécu, j'ai mal appris à parler clair. » (*Pouvoir tout dire*, 1951).

CLAIRE PAULHAN.

★ PAUL ELUARD OU LE FRÈRE VOYANT, de Jean-Charles Gateau, coll. « Biographies sans masque », Editions Robert Laffont, 417 p., 140 F.

La « clandestine » de Sartre

(Suite de la page 29.)

La « clandestine » a toujours admiré l'intégrité, la vigilance et même le caractère pointilleux de Castor. Mais si l'on s'avise de lui dire (comme le fit Truffaut) que Sartre, lui, manquait de fermeté, s'empêtrant dans des situations qu'il avait lui-même créées, prenant des décisions pour assurer sa tranquillité sans en mesurer toutes les conséquences pour les autres, bien vite elle se rebelle. Sans excès, sans colère, émuante simplement, Liliane Siegel veut tout expliquer, tout justifier, qui vient de Sartre.

« Après coup, on peut dire n'importe quoi, surtout depuis que Castor est morte, s'indigne-t-elle. Pour comprendre vraiment tout cela, il faut se placer du point de vue de Sartre. On ne peut pas parler de l'extérieur des femmes qu'il « entretenait », par exemple (elle n'en faisait pas partie, elle a toujours travaillé). J'ai entendu, ou lu récemment que le

secrétaire de Sartre remettait aux femmes leur argent du mois. Pourtant, moi, je me souviens de Sartre disant : « Quand on entretient une femme, le moins que l'on puisse faire c'est, quand on lui donne son argent, de le lui donner en mains propres et de continuer à la voir. » Je ne vois pas pourquoi fabuler sur ces gens, Sartre et Castor, qui aimaient, au contraire, qu'on parle vrai. »

De Sartre, de Castor, Liliane Siegel, quand elle « s'oublie », parle au présent. En l'entendant, on est soi-même convaincu qu'ils sont toujours vivants. Avec la *Clandestine*, on comprend ce présent, tant il est difficile de vivre avec ces deux ombres-là. Le temps d'un livre, Liliane Siegel a rendu, pour soi-même et pour ceux qui les ont aimés, l'absence moins lourde.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA CLANDESTINE, de Liliane Siegel, Editions Maren Sell, 196 p., 98 F.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Saint laïque

(Suite de la page 29.)

Il donnera plutôt raison à la répression contre les communistes, mais moins par esprit versaillais que par horreur du désordre — sa maison a été pillée. 1872 marque la publication complète du Dictionnaire : 4 768 pages en quatre tomes. Alors que Littré avait proposé de rembourser son ami Hachette, devant l'insuccès des premières livraisons — les auteurs d'alors étaient ainsi ! — la nouvelle édition fait un triomphe. 15 000 exemplaires vendus en deux mois : Flaubert le complimente. George Sand voit dans son œuvre « le plus grand pas du dix-neuvième siècle ».

L'ACADÉMIE répare sa bévue de 1863, malgré l'hostilité renouvelée du Père Dupanloup qui, vexé du résultat, ne siègera plus. Peu après, en 1875, Littré est reçu franco-maçon, en même temps que Jules Ferry. Un hasard plaisant veut qu'il ait à discuter sur les « devoirs de l'homme envers Dieu ». Il rappelle sa position constante d'agnostique tolérant. Un mot passé de mode le définit au plus juste : le *scrupule*. Rééditant en 1878 un livre de 1852, il révisé ses opinions antérieures sur tout : sa chère République, votée en 1875 à une voix de majorité, le socialisme, la morale, les déviations scientistes, « l'avenir de l'humanité » qui, chez lui, a valeur de transcendance.

De son idéalisme, de sa modestie tolérante, de ses rencontres avec un prêtre, l'abbé Huvelin, et du baptême administré par son épouse sur son lit de mort, on a pu tirer la conclusion que Littré s'était éteint (1881) en chrétien. C'est profiter légèrement de ses scrupules. Jean Hamburger en tient, quant à lui, pour le « saint laïque » dont a parlé Pasteur. Il admire le logicien rigoureux, le travailleur obstiné, l'homme juste, intègre, austère, modeste...

ON ne lui fera pourtant pas partager la conviction de Zola, selon qui Littré serait « le plus grand homme du dix-neuvième siècle », avant Hugo. Le premier mérite de ce *Monsieur Littré*, au-delà du beau travail d'archive, est d'échapper à l'hagiographie, courante chez les biographes « amateurs » que leur sujet emporte, transporte, et qui semblent chercher à se faire pardonner leur incursion chez les historiens en s'effaçant eux-mêmes, en se refusant les interventions personnelles, les éventuelles réserves.

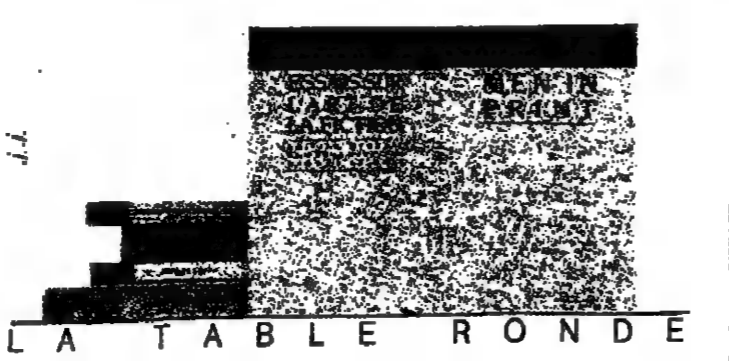
Jean Hamburger n'a pas de ces pusillanimités. Comme pour Harvey, avec qui il entrait en débat — le *Journal d'Harvey* (Flammarion) —, il interpelle Littré, un peu à la façon d'un juré de thèse taquinant un candidat surdoué. Après tout, l'auteur et son modèle sont doublement confrères, en médecine et en Académie, venus l'un et l'autre du soin des maux à celui des... mots, tous deux philosophes de leur science et y cherchant une raison de vivre, une espérance humaniste. L'auteur de *La Puissance* et de *La Fragilité* et de *La Raison et la Passion* ne se prive pas d'opposer à Littré les conceptions actuelles de l'inné et de l'acquis, ou ses propres vues sur le travail créateur du chercheur, qui « fabrique la réalité autant qu'il la découvre ».

En somme, l'examineur Hamburger regrette que l'ébèle Littré se soit arrêté en route dans ses anticipations sur Pasteur et Claude Bernard, qu'il se soit fourvoyé par optimisme, par foi candide dans l'humanité. Mais cette fragilité même l'émeut, et l'opiniâtreté du travailleur l'éblouit. Ce dialogue de pair à pair et fraternel, d'une fin de siècle à l'autre, ajoute au plaisir de la biographie l'intérêt vibrant d'une réflexion sur l'évolution des théories et des méthodes scientifiques.

★ MONSIEUR LITTRÉ, de Jean Hamburger, Flammarion, 310 p., 109 F.

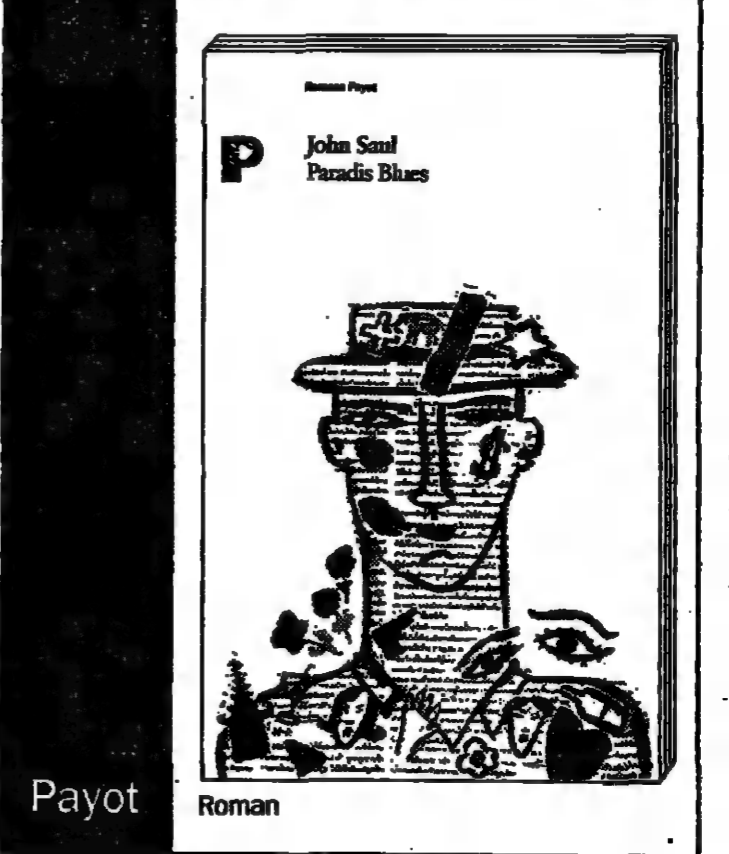
Faites le tour de la littérature du monde.

Un cosmopolitisme aussi délicat que robuste de qualité. Toutes jusqu'ici peu connues, ou incomplètes, facettes inconnues d'écrivains célèbres : tels, les kaléidos de critique littéraire de Stevenson et Lawrence d'Arabie.



LA TABLE RONDE

— Elle est drôle, troublante, cruelle, corrompue. Vous voyez de qui il s'agit ? — De Bangkok. C'est elle, l'héroïne de *Paradis Blues*.



Payot

Roman

L'opp de Jar...

[Illegible text on the left margin]

● ESSAIS

La déconstruction de Paul de Man

Après l'affaire Heidegger, l'affaire Paul de Man ?

par Thomas PAVEL (*)

DANS un pays où les scandales littéraires sont peu communs, sinon incertains, la biographie de Paul de Man, ancien professeur de littérature à l'université Yale, vient d'accomplir un prodige : depuis bientôt un an, elle provoque une mini-tempête dans la presse et les universités américaines. Personnalité envoûtante, auteur de plusieurs ouvrages difficiles et provocants, Paul de Man est un exemple classique de succès américain. Arrivé en Belgique aux États-Unis en 1948, à l'âge de vingt-neuf ans, sans passé ni métier, sa carrière a conduit, une vingtaine d'années plus tard, au prestigieux département de français de l'université Yale. Ses publications, rares, sont très remarquées (1). Un des fondateurs de la critique « déconstructionniste », il exerce une influence considérable sur plusieurs générations de jeunes chercheurs, avant de s'éteindre, entouré d'admiration, en 1983. Selon la doctrine déconstructionniste, dont le succès dans les départements de lettres américains a été immense, la littérature rend palpable, mieux que toute autre forme de discours, l'échec inévitable de la parole humaine. Porteurs de messages inavoués qui contredisent les desseins conscients de leurs auteurs, les textes littéraires n'ont rien à voir avec l'intention ou l'expérience de ceux-ci. Prenant comme point de départ la grammaire et la rhétorique, l'analyse littéraire doit se méfier des effets textuels apparents et procéder soigneusement à la recherche de contre-propos cachés. Déconstruire un texte revient à prouver qu'il recèle, voire qu'il réprime, une thématique imprévisible, souvent farouchement opposée au discours manifeste.

Le forfait resté secret

De tels principes donnent libre jeu au génie du critique qui s'en sert, mais cette liberté ne va pas sans risques. A côté de brillantes réussites, les partisans de la déconstruction ont produit nombre d'ouvrages confus et mal argumentés. Comme de juste, les humanistes américains ont dénoncé le côté capricieux des lectures déconstructionnistes. Par ailleurs, une nouvelle génération de marxistes et de féministes reproche aux déconstructionnistes leur indifférence à l'égard de la problématique politique. Pour défendre Paul de Man à gauche, certains de ses élèves interprètent son œuvre comme une critique virulente de la démocratie capitaliste.

Or, coup de théâtre, le passé refait surface. En 1987, on découvre que pendant la guerre, en Belgique, le jeune Paul de Man avait écrit au journal *Le Soir* des chroniques littéraires regorgeant des lieux communs racistes et antisémites les plus méprisables. Du coup, la presse américaine s'agite, les hebdomadaires publient des photos, les ennemis du déconstructionnisme jubilent, ses partisans organisent force rencontres et publications. Qu'est-ce que donc la doctrine de l'impossibilité de la parole, demandent les adversaires, sinon l'alibi d'un malfaiteur qui persiste à dissimuler son délit ? Pourquoi négliger, dans l'étude de la littérature, l'intention significative, sinon pour raturer la vraie participation aux crimes du nazisme ? Poser dans tout texte un contre-texte caché ne revient-il pas à assumer sans remords le forfait resté secret (2) ?

(*) Professeur à l'université de Californie, auteur de *Univers de la fiction, le Sésu, et le Mirage linguistique*, éd. de Minuit (le Monde du 5 avril).

L'utopie réaliste d'André Gorz

Conduite par un penseur libre et vivifiant, une « critique de la raison économique » qui en appelle à la réflexion de tous

CE pourrait être un apologe simple et tragique : la ruine d'une terre communale par l'idéologie libérale. Chaque paysan est libre de faire paître sur cette terre autant de bêtes qu'il le veut pour augmenter son profit. Une fois les pâturages chargés autant qu'ils peuvent l'être, chaque vache supplémentaire fera diminuer le rendement laitier par tête. Cette diminution se fera aux dépens de tous. Chaque paysan, cependant, a intérêt à accroître le nombre de ses bêtes plus rapidement que tous les autres. Ainsi, la recherche par chacun de son avantage individuel aboutit inexorablement à la ruine de tous. Seul moyen d'éviter ce désastre : l'autolimitation impérative. C'était le thème d'un western de King Vidor rediffusé récemment à la télévision. Etendez ce scénario à la planète, et vous aurez une idée de ce qu'il faut entreprendre. Question de morale (il faut) et d'action (il faut faire) ; question éthico-politique. Le président de la République disait, ce printemps : « Il faut qu'un puissant mouvement se lève partout et s'empare de notre société pour le refus des injustices, le refus des exclusives. » Il faut. Oui, mais comment s'y prendre ?

Un marxisme rénové

Tout le monde semble obscurément en convenir : la société ne peut continuer à se reproduire telle qu'elle est en tablant sur la croissance pour réduire petit à petit les inégalités les plus criantes. Partout est réclamé un « grand dessin » à l'approche du vingt et unième siècle. C'est la survie de l'espèce - car la planète ne passera fort bien des hommes - qui apparaît aujourd'hui en jeu. Le scénario de la croissance industrielle continue, de la monétarisation de tous les échanges sociaux, n'est simplement plus crédible.

Métamorphoses du travail, quête du sens est un livre qui pourrait vivifier les esprits ténaïsés par la peur de l'avenir et la certitude que le présent n'est pas réaliste. Son auteur, André Gorz, un intellectuel radical, a sans aucun doute, même si on le connaît peu hors des sphères où la réflexion sur l'organisation du travail et la société est en quelque sorte professionnelle : les syndicats.

André Gorz a été non pas un maître, mais un incitateur à penser pour les jeunes intellectuels de gauche dans les années 60. La plupart des dirigeants de l'Union des étudiants communistes, dont Génération, de Hamon et Rotman retracent l'histoire, ont été gorziens plus encore que sartriens. Sa théorie du « réformisme révolutionnaire » n'a dû qu'à l'explosion de mai 1968 d'être reléguée dans la seule réflexion syndicale par le marxisme archaïsant des groupuscules. La pensée active sur la société a souffert, en France, de cette mise à l'écart d'un marxisme rénové par des fondements moraux existentialistes.

L'une des raisons de la confiance qu'inspirent la réflexion et les propositions d'André Gorz est certainement l'extrême discrétion de cet intellectuel, qui a refusé, pour sauvegarder sa liberté de pensée, toute carrière intellectuelle classique, c'est-à-dire tout compromis avec l'institution, qu'elle soit universitaire, syndicale ou de parti. Il écrit des livres, les propose à la libre réflexion de chacun, et ne demande ni n'offre aucune position de pouvoir. De 1960 à 1983, il a été simplement membre du comité de direction des *Temps modernes*, où il publia et fit publier, durant les années 60, nombre d'articles développant la voie « italieenne » vers le socialisme. Il a constamment mis ses idées à l'épreuve de la discussion avec des militants du mouvement ouvrier.

Né en Autriche en 1924, de père juif, il dut quitter son pays après l'Anschluss pour faire des études de chimie en Suisse, où il lut Sartre avec passion et le rencontra, à la fin de la guerre. Il vint à Paris en 1948, avec la troupe lausannoise qui avait adapté au théâtre un scénario cinématographique de Sartre, *Les Faux Nez*. Il y resta, devint journaliste, d'abord à *Paris-Press*, puis à *L'Express*, et il fut en 1964 l'un des fondateurs du *Nouvel Observateur*, où il a signé du pseudonyme de Michel Bosquet des centaines d'articles d'économie et de réflexion sociale qui ont animé les débats de la nouvelle gauche sur la croissance zéro, l'écologie, le nucléaire, les économies d'énergie, les théories d'Ellitch en matière de santé et d'éducation, la division et l'aménagement du travail, le temps libéré, etc.

L'anti chef par excellence

En 1958, il a publié, préfacé par Sartre, un livre inouï, *Le Traître* (1), essai d'auto-analyse existentielle, c'est-à-dire psychopolitique et philosophique, qui est une autobiographie absolument sans exemple et, à ce titre, un classique inclassable. Jamais un théoricien social n'avait livré sa propre subjectivité, son histoire, sa névrose, ses rapports à son corps, à la langue, à la culture, à autrui. Imagine-t-on Friedrich von Hayek s'autopsier ainsi pour se faire naître au monde ? Non, pas plus que Lacan ! C'est d'ailleurs ce qui en fait des chefs d'école ; Gorz, lui, n'a rien d'un chef, il est même l'anti chef par excellence, c'est-à-dire un intellectuel.

Aujourd'hui à la retraite, il a quitté Paris et vit dans une maison qui lui appartient en Bourgogne, où il reçoit avec sa femme un petit nombre de visiteurs venus tout exprès d'Amérique, de Scandinavie, des Pays-Bas, de Suisse, d'Allemagne, pour qui il représente l'un des derniers philosophes à se poser au niveau qui convient les questions de la société telle qu'elle est, asservissante, et telle qu'elle pourrait être, libérée. Il est aussi pour eux un exemple personnel : affectueux, attentif, curieux de tout, aimant le dialogue, détestant la controverse stérile.

Métamorphoses du travail, quête du sens, dont le sous-titre est *Critique de la raison économique*, apparaît comme le maître livre d'André Gorz et un livre crucial pour notre temps. Il l'est d'autant plus pour nous, en France, que ses thèses, qui ne sont

pas toutes nouvelles, font l'objet de discussions dans maints pays, mais sont écartées du débat public dans les grands médias. A-t-on jamais entendu discuter à la télévision la réduction du temps de travail pour résoudre le problème du chômage ? A-t-on jamais vu opposer à l'un de nos responsables de l'économie une critique de sa rationalité économique, une mise en question de l'idée que « plus » égale nécessairement « mieux » ?

Il ne faudrait pas réduire le livre de Gorz à cette seule proposition de l'autolimitation, qui est de nature éthico-politique. Par sa

vailler plus et consommer davantage, notamment des vacances coûteuses ; travailler pas, afin qu'ils supportent leur humiliante inactivité. Il faudra ? N'y est-on pas déjà ? André Gorz propose un changement radical : substituer à l'éthique du travail une éthique du temps libéré, une éthique de l'ouvrage (dont l'activité de l'artiste est comme la métaphore présente) et de la disponibilité à autrui et à soi-même (ce qui suppose aussi une éthique du corps). Cela nécessite une conversion intellectuelle et morale qui fasse



densité philosophique, sa clarté pédagogique, *Métamorphoses du travail, quête du sens* est un essai qui prend place dans une discussion sur la pensée postmoderne et la crise de la raison. Habermas, en particulier, s'y trouve discuté et critiqué pour son néopositivisme, dans un chapitre qui fera date. Mais si la gauche doit sortir de son illusion gestionnaire et économiciste, retrouver le sens d'un projet, il n'est pas mauvais de prendre ce livre par là où il dérange le plus les idées courantes, par là où il est le plus discuté.

Une éthique du temps libéré

Elle est inacceptable, moralement et politiquement, l'évolution en cours vers une société duale, où une minorité occupe des emplois stables et bien rémunérés, travaille de quarante à soixante heures par semaine en utilisant ses ressources d'intelligence et d'invention, et où une majorité se partage des « petits boulots » précaires, mal payés, condamnés par le développement de la robotique, où ne travaille pas du tout et survit de plus en plus mal grâce à des allocations de chômage ou à la charité privée médiatiquement organisée. Elle est destructrice de tout lien humain d'échange et de solidarité la solution qui consiste à monétariser les services et dont la logique absurde aboutit par exemple à cette situation où une femme se fait payer pour garder l'enfant d'une autre qui garde un enfant pour payer la garde du sien.

Le temps nécessaire pour produire des valeurs d'usage diminuant avec l'automatisation, il ne reste plus, dans la rationalité économique, qu'à faire du temps lui-même une valeur d'échange, de plus en plus inégalement répartie : le temps des autres ne vaut plus rien et se perd parce qu'il ne rapporte pas d'argent mais en coûte. Si cette évolution continue, il faudra droguer toute la population : amphétamines pour ceux qui travaillent, afin qu'ils puissent tra-

admettre l'idée de répartir équitablement le temps de travail en le réduisant pour tous et sans diminution de revenu. Avec un plan, l'accord des partenaires sociaux et des modalités d'application échelonnées sur des périodes de quatre ans, cette réduction du temps de travail est possible dès à présent, dans les pays industrialisés occidentaux, et ne requerrait pas plus de bureaucratie que la gestion des allocations familiales.

Utopie ? Le mot, en France, est à ce point dévalué aujourd'hui qu'André Gorz hésite à l'employer. Il n'aime pas non plus jouer les Cassandre et décrire par le menu la catastrophe écologique et sociale qui nous attend fatalement si le présent est pris pour modèle de l'avenir. Il ne prétend pas que ses idées sont à prendre ou à laisser, il en appelle aux responsables, c'est-à-dire à vous et à moi, pour que nous réfléchissions à la réalité de l'avenir. Pour un intellectuel, engager un débat est un acte. Avec son sourire bienveillant et sa voix sourde, André Gorz répond aux objections : « *L'utopie est aujourd'hui la seule proposition réaliste, la raison économique doit être remise à sa vraie place, qui est subalterne, le monde sera ce que nous le ferons. Pour cela il faut commencer par l'imaginer, concrètement, plutôt que de le détruire par désespoir, au nom d'une rationalité abstraite qui est une irrationalité, une religion des lois du marché. La véritable question éthique n'est pas « est-ce que je peux faire ce que je veux ? » mais « est-ce que je peux vouloir ce que je fais ? ». Oui, aujourd'hui, peut vouloir ce que nous faisons du monde sans désespérer aussitôt ? » Le livre de Gorz, avec sa rhétorique sèche qui refuse de céder au désespoir et fait parfois penser à *Manifeste communiste* de Marx et Engels et à certains des textes situationnistes les plus éblouissants, est un appel de vic.*

MICHEL CONTAT.
★ MÉTAMORPHOSES DU TRAVAIL, QUÊTE DU SENS, d'André Gorz, Gallimard, 302 p., 135 F.

LA VIE DU LIVRE - STAGE D'ÉDITION - OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ? - LIBRAIRIE - LE TOUR DU MONDE - 9, rue de la Pompe, 75116 PARIS - 48-20-87-12

Le Marché du Livre ancien et d'occasion - ANIMATION EXCEPTIONNELLE - 01 20 22 23 24 - 01 20 22 23 24

(1) Le Seuil, 1958 (Points, 1976).



سكوذا من الأصل

Les tâches de la raison

Pour Vattimo, Gadamer, Rorty et d'autres, il n'est plus possible de philosopher comme si Nietzsche n'avait pas existé.

DEPUIS Nietzsche, la philosophie est en crise. Rejetant la prétention de la raison à atteindre la vérité, elle va jusqu'à se mettre en doute elle-même : les excès de la pensée n'ont-ils pas provoqué des actions erronées, des catastrophes historiques ? Mais comment empêcher la pensée d'aboutir à de tels excès ? Comment faire en sorte que la raison protège l'homme au lieu de le détruire ? Bref, la philosophie peut-elle échapper à ses propres démons ? Peut-on philosopher encore ?

Telles sont les interrogations communes, aujourd'hui, à bien des penseurs occidentaux - parmi ceux, du moins, que caractérisent l'attention au réel et le souci de la démonstration. L'un d'entre eux, l'italien Gianni Vattimo, a décidé de réunir autour de lui, chaque année, quelques-uns de ses collè-

gues qui partagent le même état d'esprit, afin de publier avec eux un recueil d'études. Le premier de ces ouvrages collectifs, paru en Italie en 1986, vient d'être traduit en français sous un titre dérivant : *La Sécularisation de la pensée*. Et c'est un événement.

D'abord, par la qualité des participants. En dehors de Vattimo - le philosophe italien le plus important de sa génération, dont plusieurs ouvrages sont maintenant accessibles en français (1) - et de ses compatriotes Pier Aldo Rovatti et Aldo Gargani, on y retrouve notamment le Français Jacques Rolland - directeur de la revue *Exercice de la patience*, - l'Américain Richard Rorty, professeur à Princeton, et l'Allemand Hans Georg Gadamer, auteur d'un ouvrage capital, *Vérité et méthode*, dont il n'existe malheu-

reusement qu'une traduction incomplète en français (2).

Ensuite, par l'harmonie qui se dégage de ces voix - bien que chaque auteur, sans rechercher le consensus à tout prix, suive le chemin qui lui est propre. Que disent, en effet, ces philosophes qui viennent pourtant d'horizons fort divers ? Que la « métaphysique » - que d'autres appellent l'« ontologie » - se fonde sur une violence originelle faite au réel par le discours, au singulier par l'universel - ou par ce qui se prétend tel. Qu'il n'est plus possible, aujourd'hui de revenir à Hegel ou à Marx comme si Nietzsche n'avait pas existé. Mais que, Nietzsche lui-même n'échappant pas - non plus que Heidegger - au désir d'absolu propre à la métaphysique, aucun des grands « systèmes » philosophiques auxquels la modernité aime à se rac-

crocher n'est tout à fait à l'abri des illusions qu'il dénonce.

Alors ? Il ne nous reste qu'à traverser ces illusions jusqu'à ce qu'elles se dissipent, et à chercher au-delà d'elles un chemin qui nous mène quelque part. Ce chemin, ce ne sera pas celui de la déconstruction telle que l'entend Derrida - laquelle nous interdit de sortir de la métaphysique, puisque celle-ci ne fait qu'un avec le signifiant. Encore moins celui de l'analyse logique du langage, chère aux positivistes anglo-saxons - puisque cette dernière s'enferme dans l'univers du par discours. Ni même celui qui propose Habermas - auquel on peut reprocher, comme le fait Vattimo, de finir par fonder l'éthique sur la sociologie.

La voie que propose Vattimo et que suivent la plupart des auteurs de ce livre est légèrement différente. Elle part de l'idée qu'il y a, dans la pensée, quelque chose qu'il faut conserver - un mouvement qu'il faut poursuivre - et quelque chose à quoi il faut renoncer. C'est à ce renoncement que Vattimo donne le nom de « sécularisation ». Ce qu'il faut retrancher, ou ce par rapport à quoi la pensée doit faire retrait, c'est évidemment la prétention à saisir l'être dans un état particulier, à enfermer le vrai dans un discours, à se prendre elle-même pour un absolu.

Repartir de zéro ?

On voit moins nettement, en revanche, jusqu'à quel horizon le mouvement de la pensée « sécularisée » - souvent identifiée à un nouveau départ depuis les origines de l'Occident - peut nous conduire. S'agit-il réellement de repartir de zéro ? Ce serait une nouvelle illusion. S'agit-il simplement d'assumer le passé, de tirer les leçons de l'histoire ? Il faudrait en ce cas, pour éviter que celle-ci ne se répète, donner des directions claires - en particulier dans les domaines où régnent les valeurs, esthétiques, éthique et politique. Les quelques textes qui composent ce livre s'y essaient. Leur brièveté leur interdit d'épuiser le problème. Mais leur mérite n'en reste pas moins grand d'explicitier ce que sont aujourd'hui, en toute rigueur, les tâches urgentes qui s'imposent à la pensée.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LA SÉCULARISATION DE LA PENSÉE, recherches réunies sous la direction de Gianni Vattimo, Seuil, 222 p., 145 F.

(1) Cités entre autres les *Aventures de la différence* (Mimic, 1986) et *Le Fil de la modernité* (Seuil, 1987).

(2) Également au Seuil (1976).

L'autre « Révolution française »

Henri Mendras regarde « sous les débris du monde qui tombe ».

Sociologue de terrain et surtout de terrain rural, Henri Mendras a résolu de « décoller », d'étendre ses investigations au pays tout entier. Le miracle est qu'il arrive à le faire avec un si imposant bagage de références, de dates, de culture historique, de résultats, de sondages, etc. Car, en grand professionnel, il n'a pas voulu laisser la paille au sol pour les « rampants », les spécialistes : il l'a emportée avec le grain parce que la réalité est ainsi faite qu'il faut lui garder toute sa complexité. L'effet est moins brillant. Le résultat est plus honnête.

La seconde Révolution française - c'est le titre de son dernier livre, - est-ce un clin d'œil à l'année du Bicentenaire ? Pas très appuyé, en tout cas. Il faut attendre les pages 311 et 312 pour déceler l'une des thèses de l'auteur, selon laquelle la Révolution qu'il a décrite est en quelque sorte l'achèvement de la première, et que « la quête du bonheur assignée à la société et à l'individu comme objectif majeur par la philosophie politique du dix-huitième siècle s'est infiltrée dans la morale quotidienne au point que le chrétien ne chante plus qu'il vit dans une vallée de larmes ».

Là n'est pas le plus étonnant. Ce qui paraît stupéfiant, c'est qu'en deux décennies (1965-1984), le paysage de la France ait si profondément changé. On s'en rend compte au fil des pages, moins par les révélations apportées (quoique, parfois...) que par la mise bout à bout de faits de société qui ne sont pas souvent rapprochés.

1965, date charnière : s'en était-on avisé ? Le taux de nati-

lité diminue pour la première fois et la productivité du capital fixe commence à baisser. Le nombre des femmes occupant un emploi commence à augmenter, ainsi que l'immigration. Le président de la République est élu au suffrage universel. A Rome s'achève le concile Vatican II. Les « grandes surfaces » jaillissent de terre (la première en 1963). L'université de Nanterre s'ouvre. Le nu apparaît dans les magazines et au cinéma. Pour Henri Mendras, « la seconde Révolution débute ».

« La civilisation des mœurs »

1968 et son mois de mai, 1973 et son premier choc pétrolier, 1975 et la « stagflation », 1981 et l'alternance politique, 1983 et le retour à la stratégie économique classique, 1984 et la fin de la guerre scolaire. « La seconde grande Révolution française s'achevait ».

Le raccourci peut paraître audacieux, mais notre auteur est conforté par l'examen des bouleversements de fond durant ces vingt ans : quasi-disparition des cadres, désacralisation des paysans, arrivée massive des grandes institutions comme l'armée traditionnelle, l'Eglise, les syndicats, l'enseignement, etc.

Suivant les étapes de la vie, Henri Mendras note ensuite les conséquences de son allongement (retraites pour tous et apparition d'une « classe de loisirs »). Pour les jeunes, la période d'entrée dans la vie s'est amplifiée et donc celle de la précarité plus ou moins supportée grâce à la Sécurité

sociale, les « petits boulots » et l'aide des parents. L'institution matrimoniale est ébranlée, mais la famille résiste comme noyau affectif.

Henri Mendras débouche alors sur ce qu'il appelle « la civilisation des mœurs », constatant que « la position professionnelle est de moins en moins prédictive du mode de vie des ménages » : les « modèles » ont explosé, notamment du fait de la télévision. Explosion également des cultures populaire et bourgeoise mais, contrairement à une opinion répandue, les Français lisent de plus en plus. Enfin notre auteur estime que la révolution morale d'après 1968 est plus ambiguë qu'on ne le pense généralement : la progression de l'hédonisme se manifeste plus dans les normes que dans les comportements. Quant à la montée de l'individualisme, elle n'a pas cessé... depuis la Réforme protestante et la contre-réforme du concile de Trente.

« Sous les débris du monde qui tombe », comme disait Tocqueville, H. Mendras a essayé, avec une patience de bénédictin, de montrer ce qui surgit. Il lui apparaît que « nous entrons dans une civilisation où les mœurs seront les structures mêmes de la société ». Au-delà, il a la grande modestie de se demander s'il n'a pas confondu les échafaudages temporaires avec l'architecture elle-même.

PIERRE DROUIN.

★ LA SECONDE RÉVOLUTION FRANÇAISE (1965-1984), d'Henri Mendras avec la collaboration de Laurence Dubois Fremey, Gallimard, 336 p., 119 F.

DOMINIQUE GARNIER

J'attendrai la nuit et le jour

Les personnages du fabuleux quintette de « J'attendrai la nuit et le jour » ne peuvent que devenir des familiers, des membres à part entière de notre roman personnel.

Françoise Ducout/Elle

89 F

Editions du Seuil

Editions Jean AMBROSI
L'ORIGINEL LA SYMPATHIE
192 pages
85 F Une mise en route

Annie Le Brun

Appel d'air


Enfin, quelqu'un qui se met en rogne, en pétard. C'est toujours du haut de la poésie et du surréalisme qu'Annie Le Brun fourbit ses armes. Elle croit, en gros, à la « subversion lyrique », comme on croit à l'amour.

BERTRAND POIROT-DELPECH de l'Académie française
"LE MONDE"

PLON

Plongez dans les grands destins d'écrivains.

Eclairant la vie par l'œuvre et l'œuvre par la vie, ces biographies littéraires font découvrir des auteurs négligés ou oubliés. Ce mois-ci, la palpitante enquête sur un grand gentleman littéraire, le père de Sherlock Holmes.



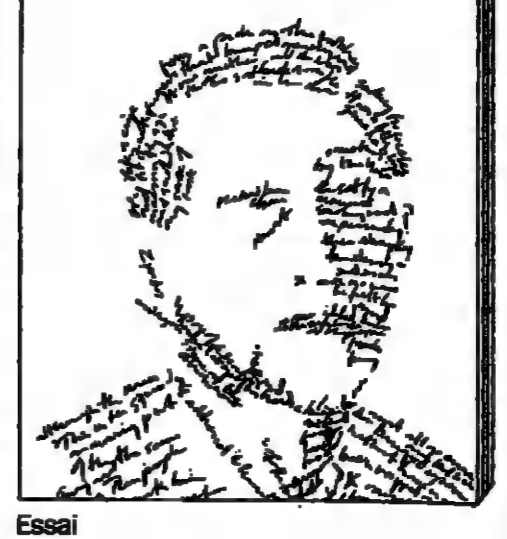
LA TABLE RONDE

— L'écriture et le reste... C'est une biographie de Salinger ?
— C'est le portrait d'un homme invisible.

Payot

Essai

Jan Hamilton
L'écriture et le reste
A la recherche de J.D. Salinger



• LETTRES GERMANIQUES

Justice pour Büchner !

Les œuvres complètes d'un génie précoce, emporté par le typhus à vingt-trois ans, en 1837.

Il avait, disait-on, l'allure d'un chat irrité par l'orage. Coiffé d'un interminable chapeau haut-de-forme, Georg Büchner ressemblait à un félin snob, railleur et cafardeux. Né à Darmstadt en 1813 d'un père chirurgien, il n'avait pas à se plaindre de sa famille, conservatrice de tête et libérale de cœur, qui s'éclairait à la lanterne du siècle des Lumières. Ni la misère ni l'atavisme ne destinaient donc Georg Büchner à sa carrière de révolutionnaire. L'enfant prodige s'était lancé dans la politique, la science, la philosophie et la littérature avec une hâte, une frénésie, qui faisaient craindre l'avènement d'un nouveau tonneau à tout, aussi inutile que présomptueux. On ne soupçonna la raison de cette ardeur que lorsqu'il fut trop tard : Georg Büchner se tua à la tâche pour déjouer les desseins de la mort qui le guettait au tournant de sa vingt-quatrième année. Avec une précipitation jalouse, le typhus emporta le génie précoce dans les derniers jours de février 1837.

à sa postérité, déploraient qu'il eût perdu ses précieuses années à agiter le fanion de la révolte devant les paysans incrédules. La police, avec un soulagement ostensible, raya de la liste des suspects le nom du séditionnaire Georg Büchner qui, dès 1831, milita à Strasbourg au sein de la Société des amis du peuple avant de fonder à Giessen, non loin de Darmstadt, la Société des droits de l'homme et de lancer un journal, le *Messenger hessois*, incitant le peuple à détruire les princes. Avec ce maigre bagage, et en dépit de quelques persécutions policières, Georg Büchner aurait tenu, tout au plus, le rôle d'un anarchiste éphémère.

Enfin Marcuse et Bloch vivent...

Il faudra attendre le vingtième siècle pour qu'enfin soient rendus à ce paria de l'histoire les honneurs qui lui étaient dus. Herbert Marcuse et Ernst Bloch s'emparèrent de la *Mort de Danton*. Une tragédie, écrite l'année de la mort de Büchner et restée inachevée. Alban Berg en fit un opéra, qu'il dédia à Alma Mahler. Pierre-Jean Jouvet se mit de la partie et commenta la rencontre de Berg et Büchner (1). Artaud compta *Woyzeck* parmi les pièces à représenter sur la scène du théâtre de la cruauté. Jean Duvignaud réalisa ce vœu en 1952 (2). Arthur Adamov et Marthe Robert traduisirent le *Théâtre complet* (3) du génie foudroyé.

Büchner était lancé, mais il manquait à sa gloire un monument. Bernard Lortholary a comblé ce vide. Avec Jean-Louis Besson, Jean Jourdeuil, Jean-Pierre Lefebvre, Gérard Raulet et Robert Simon, il a offert au dramaturge allemand une édition complète digne de sa stature. Désormais, lire Büchner, c'est partir à la pêche miraculeuse.

Les fanatiques des écrits de jeunesse se plongeront dans les dissertations du lycéen Büchner, qui voulait imiter Cicéron et rivaliser de patriotisme lyrique avec Fichte. Les érudits passeront au crible les notes savantes et précises des traducteurs. Les familles de *Woyzeck* et de la *Mort de Danton* ne pourront se croire dispensés de la lecture de ces *Œuvres complètes*, puisque s'y trouvent les textes scientifiques (notamment le curieux *Mémoire sur le système nerveux du barbeau*) et philosophiques (des commentaires de Descartes et de Spinoza), indispensables à l'éducation d'un bûchnerien.

Quant aux bienheureux de ce monde qui n'ont jamais eu entre les mains *Woyzeck* et *Danton*, deux chefs-d'œuvre, il ne leur reste qu'à ouvrir en toute candeur le volume, à négliger la comédie un peu bâclée intitulée *Léonce et Léna*, pour se jeter sur un troisième chef-d'œuvre, *Lenz*, un texte de trente pages qui est un écri de la folie, une anatomie des pulsions suicidaires. Il y est question d'un ami devenu rival de Goethe, Jakob Reinhold Leaz (1751-1792), qui, lors d'un séjour dans les Vosges, bascula dans la



« Qu'est-ce qui en nous forge, ment, vole et tue ? »

maladie mentale. Si vous n'êtes pas convaincu par ce qui précède, allez tout de même voir comment Georg Büchner vous jette le néant à la face.

Crime, Folie Néant

« Qu'est-ce qui en nous forge, ment, vole et tue ? » C'est la question que Georg Büchner ressasse d'œuvre en œuvre. L'homme est un animal traqué, non seulement par ses semblables, des persécuteurs en mal de victimes, mais aussi par son double souterrain qui a pour nom Crime, Folie,

Néant. Une fois qu'il a eu l'intuition de sa véritable destinée, l'homme ne peut plus jouer la comédie de la vie, de la foi, de la morale. Il explose, il détruit et se détruit. Voilà pourquoi Danton ne trouve plus de jouissance que dans le non-sens. Il se moque de Robespierre, ce « gendarme du ciel » qui veut faire de la Révolution un amphithéâtre de morale. Il ne croit plus à la parole démagogique, quand « chaque virgule est un coup de sabre et chaque point une tête coupée ».

La rhétorique de la gloire, ce n'est plus son jeu. Il a senti la fissure, la brèche : désormais, il oppose la folie à la conscience, le néant à la vie, le chaos à l'ordre :

« Le monde, dit-il, c'est le chaos. Le néant est le Dieu universel encore à naître. » Danton veut mourir pour rien, par ennui. La mort volontaire ou le suicide par négligence, c'est peut-être un moyen de se retrouver.

Woyzeck, ce pauvre bougre qui sert de cobaye à un savant docteur et de factotum à un capitaine borné, est peut-être aussi, à sa manière, un rebout du nihilisme. Il se clone lui-même au pilori, tue sa maîtresse infidèle et, son crime accompli dans le délire, va danser à l'estaminet du village. Büchner s'inspire, pour cette tragédie moderne, de plusieurs faits divers, dont celui de 1821 : un certain Johann Christian Woyzeck avait poignardé sa maîtresse dans leur logement de Leipzig. Les fragments de *Woyzeck* sont comme des lames de rasoir qu'on sort une à une de leur étui, au risque de se blesser.

Georg Büchner avait déclaré la guerre au théâtre d'alors, qui se voulait une « éducation esthétique » à la Schiller. Au mensonge romantique, il répondit par la Terreur.

ROLAND JACCARD.

* ŒUVRES COMPLÈTES, de Georg Büchner, édition établie sous la direction de Bernard Lortholary, Le Seuil, 650 p., 295 F.

- (1) F.-J. Jouvet et M. Fano, *Woyzeck d'Alban Berg*, UGE - 10/18, 1964.
- (2) A lire son *Georg Büchner*, l'Arche éditeur, 1954.
- (3) L'Arche éditeur, 1953.
- (4) Jeux de regard. Histoire d'une vie, Albin Michel, 1987.

Académie Européenne du Livre

UN NOUVEL ÉDITEUR EST NÉ

éditeurs
2, rue Fléchier - 75009 PARIS
Tél.: 47 80 11 08 - Téléx: 660146 F

poésie contemporaine

ANNABELLE
Terra Ardentes
28773003-1 - 46 pages - 37,50 F TTC

Jean-Claude BA
Avec des yeux
28773004-2 - 30 pages - 40,20 F TTC

Roger DUVE
Les pieds verts
28773005-3 - 64 pages - 37,50 F TTC

François CARDUNER
Mirages
28773006-4 - 32 pages - 30,50 F TTC

Philippe CRIPPA
Essence et sens
28773007-5 - 32 pages - 40,20 F TTC

Patrick EMBOURG
Puisies pochettes
28773008-6 - 32 pages - 40,20 F TTC

Mahmoud MARCHI
Aux amours
28773009-7 - 32 pages - 33,50 F TTC

Christian LEWANDOWSKI
Découvrir l'ennemi...
28773010-8 - 40 pages - 30,50 F TTC

Mario-Claire NICOLAS
Le présent fugitif
28773011-9 - 32 pages - 40,20 F TTC

Fabrice PASCAUD
Mémoire sans tain
28773012-0 - 63 pages - 40,20 F TTC

romans, nouvelles, contes et récits

Luis REBELD
La mort des tristes
28773013-1 - 32 pages - 30,50 F TTC

François SGAUD
Et s'il fallait le dire ?
28773014-2 - 37 pages - 30,50 F TTC

Juhen BEHM
Le bonhomme à la GAZ
28773015-3 - 46 pages - 30,50 F TTC

Mario-Thérèse DOUBY
Un toit pour une garçonne agitée d'instincts, devenue assistante maternelle...
28773016-4 - 32 pages - 37,50 F TTC

Jean-Philippe BUTAUX
Sujets perdus
28773017-5 - 46 pages - 40,20 F TTC

Rolande CARRASQUET
Paysans Français ou la blessure du bonheur...
28773018-6 - 64 pages - 40,20 F TTC

Paul CAUBEY
Destins incommensurables...
28773019-7 - 160 pages - 40,20 F TTC

Katoucha COIFFARD
Nouvelles initiatrices de la vie...
28773020-8 - 76 pages - 30,50 F TTC

Suzanne IER
Fort comme la Mort...
28773021-9 - 124 pages - 33,50 F TTC

François-Laïc FROCHAM
Il voulait servir la Terre...
28773022-0 - 236 pages - 30,50 F TTC

théâtre

Mari KERANE
Voyage d'été...
28773023-1 - 31 pages - 37,50 F TTC

Martine MATHIEU
Fabulation...
28773024-2 - 40 pages - 30,50 F TTC

MAR-LIL
Récit du fils de sultan noir...
28773025-3 - 46 pages - 30,50 F TTC

Fernando Maria Calado de OLIVEIRA
La déesse de la laide...
28773026-4 - 56 pages - 40,20 F TTC

Michal Etienne PEITZ
La Grande Médie...
28773027-5 - 130 pages - 40,20 F TTC

Theodore QUORIAN
La Consolation...
28773028-6 - 64 pages - 40,20 F TTC

Hélène-Henri SAMSON
Un jeune hollandais à Paris...
28773029-7 - 64 pages - 40,20 F TTC

Marcot Albert de TORRES
Ma Philosophie: une vie simple...
28773030-8 - 176 pages - 70,00 F TTC

Shilvan WILLSON
Les Camps de Sabil...
28773031-9 - 32 pages - 37,50 F TTC

Alain TAMERRE
Les tambours d'orpeil
28773032-0 - 64 pages - 40,20 F TTC

ENTRETIEN

Elfriede Jelinek : « Je désespérais mon premier psychanalyste »

Événement attendu outre-Rhin : *Die Klavierspielerin*, le roman qui révèle Elfriede Jelinek, s'apprête à revoir le jour, sous la forme d'un oratorio en trois parties. Musique de Patricia Künger ; première à Bâle le jeudi 27 octobre. La romancière autrichienne s'explique sur cet étonnant roman, traduit récemment chez nous, sous le titre *La Pianiste* (1).

DESCRIPTION hallucinante des rapports infernaux entre une mère et une fille, analyse impitoyable de la dépersonnalisation d'une femme au nom de la musique, illustration victorieuse de la guerre des sexes traitée sur le mode de la dialectique du maître et de l'esclave, le *Pianiste* est un roman surprenant, dérangeant, voire scandaleux : un critique d'outre-Rhin s'est même étonné de « la quantité de sperme qui y coule ».

« Le drame d'Erika Kohout est en grande partie ma propre histoire, dit Elfriede Jelinek. Enfant unique, née d'une mère tyrannique et d'un père dominé par celle-ci avant de sombrer dans la folie, je n'ai jamais pu apprendre la loi de la soumission de la femme à l'homme. Dès l'âge de sept ans, je désespérais mon premier psychanalyste. Ma mère faisait peser sur moi un interdit sexuel ; elle avait en outre décidé que je serais musicienne. J'ai étudié le piano, l'orgue, la composition. C'est pour échapper au pouvoir maternel que j'ai finalement choisi de m'exprimer par la littérature. »

A la différence d'Elfriede Jelinek, le pianiste Erika Kohout est restée prisonnière du fillet de prescriptions, d'ordonnances, de commandements dans lequel, « tel un jambon désossé, bien rose, au crochet d'un caractère », se mère l'a ficelée. A près de quarante ans, elle partage avec sa mère, « qui pourrait être

sa grand-mère », le lit conjugal. Virtuose ratée, devenue professeur au conservatoire de Vienne, elle assouvit ses pulsions refoulées en maltraitant ses élèves. Lorsque survient par miracle un soupirant : l'un de ses élèves, charmant petit jeune homme blond, fervent de kayak, ému par l'idée d'inverser les rôles auprès de son professeur, le drame éclate...

« Waldheim est une bénédiction »

Paradoxe : la féministe Elfriede Jelinek écrit un roman qui n'est pas tendre pour les femmes.

« Je me contente de décrire un état de fait, répond-elle. J'évoque les mutilations dont les femmes sont victimes dans un pays aux classes sociales rigides, au système d'éducation autoritaire et centré sur le masculin, comme l'Autriche. En s'efforçant de pousser leurs enfants vers la carrière dont elles auraient rêvé pour elles-mêmes, les mères sont les instruments de ces mutilations. Pour un garçon, il existe des échappatoires, ne serait-ce que le sadisme. Les filles, étant les plus faibles, n'ont pas la possibilité de se défendre. »

Erika Kohout essaie de sortir du rôle traditionnel qu'est le masochisme pour la femme - rappelez-vous l'*Histoire d'O* de Pauline Réage, - elle échoue pour avoir voulu imposer à son partenaire la manière dont elle entend être dominée. Aussi longtemps que l'union des sexes restera un rapport de forces, la femme et l'homme seront condamnés à ne jamais se rencontrer. »

Roman noir, féroce, désespéré, le *Pianiste* est en même temps d'un comique irrésistible. L'action se déroule à un train d'enter. Les morceaux de bravoure se succèdent : escapades

nocturnes de l'héroïne, toujours tirée à quatre épingles, la serviette bourrée de partitions, dans les peep-shows pour travailleurs immigrés. Ses virées, armée d'une lunette d'approche à infrarouges et d'un petit pain au carrelage, dans les fourrés du Prater où elle observe les états des couples. Soirées de crépage de chignon et de réconciliation entre la mère et la fille... A travers la description d'un cas pathologique, l'auteur dresse un réquisitoire implacable contre tout un système où la musique tient lieu en quelque sorte de rituel.

Il y a dans le *Pianiste* des imprécations contre l'Autriche qui rappellent Thomas Bernhard. « Bernhard a raison lorsqu'il parle de l'hostilité fondamentale de l'Autriche à l'esprit et à la culture. J'estime d'ailleurs que Waldheim est une bénédiction pour ce pays, car il l'oblige à remettre en question son passé. Ce qui nous lie également, Bernhard et moi, c'est la musicalité, même si elle s'exprime chez lui par le rythme, alors qu'il s'agit chez moi d'une musique des mots - ce qui rend mes livres si difficiles à traduire. Mais je viens d'une tout autre tradition : Thomas Bernhard, Handke sont des provinciaux, des gens de l'Ouest. J'appartiens, moi, à une culture viennoise et juive. Mon père a échappé à l'holocauste en tant que savant indispensable à la défense nationale. Mes racines, elles, sont chez Karl Kraus (2). »

Propos recueillis par JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(1) Ed. Jacqueline Chambon. Voir la chronique de Nicole Zand dans *Le Monde des Livres* du 4 mars. Un second roman d'Elfriede Jelinek est annoncé chez le même éditeur : *Die Ausgewandenen* (les Exilés).

(2) Poète et polémiste autrichien (1874-1936), qui à travers la revue *Le Flâneur* se fit le juge impartial de la vie politique et culturelle de l'Autriche.

Nous recherchons en permanence des œuvres inédites d'auteurs même inconnus pour publications et diffusion (Art. 49 L du 11 Mars 1957). Les manuscrits sont à adresser à :

Académie Européenne du Livre
Éditeurs

2, rue Fléchier - 75009 PARIS

500 من الأصيل

D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Un Rastignac berlinois

Le Buveur de nuages, de Fritz Raddatz, second roman d'un critique célèbre en RFA.

DESCENDU en flammes » outre-Rhin, porté aux nues sur les bords de la Seine, l'œil de veau (1), le premier roman de Fritz Raddatz...

Le Buveur de nuages ne manque pas, certes, de scènes pittoresques - par exemple la description des absurdités de la situation de Berlin coupé en deux...

Est-ce dû à la psychologie vraiment un peu trop insistante du principal personnage, ce Rastignac berlinois, qui se révèle finalement un Narcisse rêveur dansant à travers deux mondes ?

Bernhard Jörn, qu'on avait quitté à la fin d'Œil de veau en train de se masturber devant la maison de sa maîtresse d'école, Yvonne Geroldstein...

La visite à l'Est

On est à l'heure des options politiques. Tandis qu'à l'Ouest les anciens nazis reprennent du poil de la bête, que Zerah Leander triomphe et que Veit Harlan tourne de nouveaux films...

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

* LE BUVEUR DE NUAGES, de Fritz Raddatz, traduit de l'allemand par Bernard Kreiss...

(1) Flammarion.

Autres parutions

* La Porte dérobée, de Merlen Haushofer. - Après le Mur invisible (1985), Nous avons tué Stella (1986) et Dans la mansarde (1987)...

* Le Roman de Hünze et Kunze, de Volker Braun. - Une satire sociale et une version moderne de la comédie du maître et du valet...

* Sur le chemin des glaces, de Werner Herzog. - De Munich à Paris, le journal d'un long voyage à pied...

Tatiana Tolstoï, retenez ce prénom

* FEU ET POUSSIÈRE, de Tatiana Tolstoï; nouvelles traduites du russe par Christophe Glogowski, Robert Laffont, coll. « Pavillons - Domaine de l'Est », 242 p., 95 F.



Tatiana reprend le flambeau.

TATIANA TOLSTOÏ... elle va se faire un prénom, c'est sûr. Parente lointaine du grand Léon (le Tous les Tolstoï sortent de la même famille)...

Tatiana Tolstoï a masculinisé son nom de famille pour l'édition française de Feu et poussière. Afin surtout de ne pas être confondue avec un auteur homonyme...

Dans ses nouvelles, les femmes ne sont le plus souvent que mères, épouses, amantes, victimes consentantes ou non, dont elle sait admirablement tous les rouages...

Avec ce recueil, treize nouvelles qui sont, jusqu'à maintenant, son unique livre, Tatiana Tolstoï a émergé cette année du lot des écrivains...

EDUQUÉE dans une famille d'intellectuels appartenant à la plus haute nomenclature, stalinienne ou post-stalinienne, elle est âgée de trente-sept ans...

* Une miniaturiste qui allie le brio linguistique de Vladimir Nabokov à une subtilité dans l'exploration des sentiments...

On ne résume pas des nouvelles, puisqu'il s'agit de leur brièveté que réside tout l'attrait. Cependant, il est remarquable que chacune de ces courtes histoires...

TATIANA TOLSTOÏ ne traite dans ses écrits ni de « notre réalité soviétique », ni de « perestroïka », ni d'allusion directement politique...

Feu et poussière, qui donne son nom à l'ensemble du recueil, conte l'histoire de Svetlana, dite Pipka, qui a disparu un jour...

TATIANA TOLSTOÏ sait donner le ton de cette prose à l'aide de détails évocateurs de Pipka, cette force de la nature qui, admise dans une école d'art dramatique...

poing, puis abandonnée, toute nue au bord de la mer, dans une flaque de pétrole; recueillie par un ethnologue qui la faisait loger...

Et ces chimères faisaient sentir davantage à Rimma la vanité d'une existence tout entière vouée à ses enfants et à Fédia son mari...

Tout sa tendresse attentive, Tatiana Tolstoï la réserve aux enfants, aux vieillards, aux amoureux déçus, tel le célibataire Siméonov qui échappe à l'emprise des présentes en rêvant à Vê-Vê l'ensorcelleuse...

On sent la forte personnalité de l'auteur, sans pitié pour la lâcheté d'un Ignatiev qui fait passer la réussite avant son fils malade...

Est-elle narquoise, est-elle vengeresse, Tatiana Tolstoï, lorsqu'elle évoque Sirine « l'oiseau de la mort » ? On aimerait lui demander pourquoi elle a ainsi appelé Sirine, de ce pseudonyme d'un aigle de la littérature russe...

(1) Chamïl : chef de la résistance musulmane du Daghestan, qui ne fut pas se rendre aux Russes qu'après plusieurs décennies de guerilles, de (1834 à 1859).

(2) Choura : diminutif d'Alexandra.

Retrouvez la couleur de la littérature pure. A la table ronde, cet automne, la littérature change de ton. La collection Bleu se consacre à la fiction pure. Ambition plutôt que facilité. Et une prédilection pour les auteurs neufs.

Naguib Mahfouz et les fables vraies

(Suite de la page 29.) Dans leurs rangs, on en trouvait d'atroces, on en trouvait de presque sages. A leur manière, ils étaient forcés de l'ordre. Mais, c'est l'époque crépusculaire des futuristes, l'autorité devient bientôt affaire d'Etat...

des gueux, ce monastère de derviches garde l'énigme qui ouvre et clôt le récit. Le grand cheikh est-il apparu un soir aux yeux du gamin qui ne désirait que des mères, alors que chacun sait que ce personnage vénéré et saint ne quitte jamais sa cellule ?

ANDRÉ VELTER.

* RÉCITS DE NOTRE QUARTIER, de Naguib Mahfouz, traduit de l'arabe par Khaled Osman, éditions Sindbad, 200 p., 90 F.

LES CLASSIQUES Gérard Mendel - La révolte contre le père Pierre Marty - L'ordre psychosomatique Janine Chasseguet-Smirgel - Pour une psychanalyse de l'art et de la créativité Christophe Dejours - Le corps entre biologie et psychanalyse Louis-Jean Calvet - Linguistique et colonialisme René Nelli - La philosophie du catharisme Jan de Vries - La religion des Cattes A. Erman / H. Ranke - La civilisation égyptienne Claude Kappler - Monstres, démons et merveilles Max Euwe - Les échecs T 1: Position et combinaison - Les échecs T 2: Jugement et plan Payot

Culture

CINÉMA

Quatre films de Krzysztof Kieslowski La Pologne sans soleil

Quatre films, une vision du monde, un style de plus en plus rigoureux. Quatre reflets d'un pays d'Europe pas comme les autres.

Plus près, par le style, de Zanussi que de Waïda, Krzysztof Kieslowski cultive, à l'intérieur du système étatique polonais, une étrange philosophie dont on comprend qu'elle déconcerte ses concitoyens et pas seulement les censeurs. Le hasard dirige les actes de l'homme. Quoi qu'il fasse, celui-ci n'a pas son libre arbitre : tout juste l'illusion de prendre des décisions qui, d'ailleurs, se retournent contre lui, d'une façon ou d'une autre.

La Pologne de Kieslowski est sans soleil, sans été, sans hiver. Une lumière grise ou froide, ou d'estran chien et loup, baigne la métropole ouvrière de la région de Cracovie dans *l'Amateur*. Lodz et Varsovie dans *le Hasard* (1). Varsovie encore dans *No end et Tu ne tueras point*.

Filip Diugosz, le petit employé, l'homme simple, « l'amateur » qui achète une caméra pour filmer la croissance de son bébé, pourrait venir d'un film néoréaliste italien. Mais il est polonais et, donc, conditionné. A trop filmer la réalité telle qu'elle est et non telle que la veulent le directeur de l'usine et les autorités qui ont encouragé, pour leur compte, son cinéma d'amateur. Il s'agit dans ce film d'un ferment de contestation et une réflexion sur le pouvoir du documentaire auquel Kieslowski avait longtemps œuvré.

Le glissement vers la fiction et la nouveauté narrative, esthétique, le cinéaste l'a effectué de façon exemplaire, avec *le Hasard*. Ce film surprenant débute par la présentation d'un jeune homme de vingt-quatre ans, Witek Diugosz, qui fait des études de médecine à Lodz, selon le désir de son père. Celui-ci meurt en lui laissant un message : « Tu ne dois rien ». Witek se met en congé d'études et décide d'aller à Varsovie. Il attrape le train au vol et y fait la connaissance d'un membre éminent

du Parti communiste. Puis on revient au commencement, le départ de Witek : à la gare, en courant après le train pour Varsovie, il est hélé par un gardien. Il se bat avec lui, écope d'une peine de travail qui lui fait rencontrer un étudiant, découvrir la foi catholique et refuser le parti. On revient encore une fois à la case départ. Witek rate tout simplement le train, reprend ses études, épouse une camarade, ne se mêle en rien à la politique et réussit socialement. Mais, dans ce troisième cas de figure, son échec est encore pire que dans les deux autres. Fini l'optimisme relatif de *l'Amateur*. Un constat implacable de la difficulté, sinon l'impossibilité, de vivre en Pologne.

No end met en scène un mort, l'avocat Antoni Zyro (interprété par Jerzy Radziwiłowicz, *l'Homme de fer* de Waïda) qui, après ses obsèques, suit les faits et gestes de sa veuve Ula. L'action se passe à Varsovie, en 1932, et tourne autour du procès d'un jeune ouvrier, Darek, qui a participé aux grèves des syndicats libres et dont Zyro devait assurer la défense. La veuve est mêlée, malgré elle, à des problèmes politi-

ques qui ne l'intéressent pas mais, au-delà de la mort, elle découvre son mari, l'aime davantage, veut le rejoindre. L'atmosphère touche au fantastique dans ce traité du désespoir esthétiquement très travaillé.

Tu ne tueras point, (2) qui dénonce à la fois l'horreur clinique d'un assassinat et de la peine capitale, est, dans sa noirceur étouffante et sa violence, une œuvre intense, dont l'écriture rigoureuse signale un grand cinéaste. Deux hommes simples, ordinaires, un garçon triste, Yatsok, et un chauffeur de taxi y sont les protagonistes d'un fait divers inexplicable qui les mène jusqu'au pied de la potence. Le hasard en a tissé les fils, prenant au piège du même coup un avocat débutant, Kieslowski ou le tragique quotidien. Un choc.

J. S.

Un entretien avec le réalisateur

Les « pourquoi ? » du hasard

« J'ai longtemps réalisé des films documentaires, explique Krzysztof Kieslowski, et quand je suis passé au cinéma de fiction vers 1975, on a dit que j'y transposais mes expériences. C'était vrai, au début, mais quand j'ai cessé de m'y référer, on n'a rien, plus rien compris. Par « on », je veux dire les critiques de cinéma, en Pologne. Ceux qui « classent » les films et les cinéastes. Ils sont d'un niveau très bas. Dès qu'un film n'entre pas dans une catégorie précise, ils ne savent plus quoi en faire. Ils devraient réfléchir l'opinion publique, ce n'est pas le cas.

Mes rapports avec le public sont différents. Au cours des années 70, j'avais un public important, qui réagissait bien. Six cents à sept cent mille personnes. Depuis le début des années 80, les gens tournent le dos au cinéma, qui est perçu — tous les films étant produits par l'Etat — comme une partie du programme culturel officiel. Or les Polonais ne font pas confiance à ce qui est officiel. Je n'ai plus aujourd'hui que cent cinquante mille à deux cent mille spectateurs. Même si le contenu de mes films n'est pas officiel, même s'ils ont des ennemis avec la censure, ils sont, comme tous les autres, financés par l'Etat. Alors, on se méfie.

C'est peut-être difficile, à comprendre, ici, chez vous, mais en Pologne, les gens sont très fatigués. Depuis le moment où on se lève jusqu'à celui où on va se coucher, il faut affronter des difficultés maté-

rielles et autres. Et c'est ainsi 365 jours par an. Alors... Mes films ne sont pas gais, certains sont même tristes. Et nous vivons en Pologne une période où la tristesse est encore plus mal reçue qu'autrefois.

Des quatre films qui sortent à Paris, *l'Amateur* est le plus optimiste. Il a été tourné en 1979. Nous disions, alors, un groupe d'amis, Agnieszka Holland, Zanussi, Waïda, nous discutions beaucoup entre nous de scénario, de mise en scène, de montage. Il nous paraissait très important de décrire le monde tel qu'il était. Nos avions compris que chercher à comprendre le « comment » ne suffisait plus. Il fallait se demander pourquoi ?

l'Amateur est l'histoire d'un homme ordinaire, qui se met à faire du cinéma documentaire et apprend à ses dépens ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. J'y ai mis beaucoup de non expérience personnelle mais ce n'est pas autobiographique. J'ai commis une erreur dans le scénario : le personnage de la femme qui déteste ce que fait son mari et se détache de lui est bête, pas sympathique, lui donner un monde intérieur. Je me suis trompé et le film paraît misogynie.

En 1979, notre la conception du rôle du cinéma était juste. Par la suite, la nation nous a dit non. Mais ma réponse à la question : pourquoi le monde est-il ainsi ? C'est le Hasard. Le film qui porte ce titre a été tourné en 1981 quand c'était



« Tu ne tueras point ».

encore la liberté. J'ai eu quelques raccords à faire. Juste au moment de « l'état de guerre » : le 31 décembre, la sortie a été autorisée. Mais très peu de temps. Le film a été retenu dix ans par la censure : il est passé dans les salles mais est tombé complètement en porte-à-faux.

J'ai réalisé *No End* en 1984. Il a été interdit six mois mais je n'en ai pas eu la raison. Tout le monde a tapé dessus. La presse communiste a dit que c'était un manuel d'insurrection pour l'opposition, les opposants au régime et les revues clandestines l'ont considéré comme un film soutenant la politique officielle, les catholiques comme un film impie. Personne, en Pologne, n'a compris que l'histoire d'amour était plus importante que le reste. Ce sont les Français qui m'en parlent. Ce film a été très mal diffusé, pendant les mois de juillet et d'août. J'y ai tenu un essai de narration que j'ose dire original.

Je considère « Tu ne tueras point », qui a été très bien accueilli à Cannes, comme mon œuvre la plus achevée. Avec le temps, j'ai compris qu'il fallait, en écrivant le scénario, éliminer tout ce qui pouvait être anecdotique, et que, en tournant, il fallait suivre l'histoire, savoir ce qui était essentiel pour l'idée à faire surgir. Le film est très dur dans la description du meurtre et de la pendaison du coupable, mais il fallait éviter le naturalisme, et tout discours sentimental ou prétentieux.

Tu ne tueras point appartient à une série, produite par la télévision.

sur les Dix Commandements. Je vais terminer les montages et les mixages des autres. Ce sera prêt fin décembre. Je n'ai pas fait tout cela pour des raisons religieuses : je pense tout simplement que tout fait le camp, les valeurs, la morale, les notions de bien et de mal. Nous ne savons plus où nous allons. Cela ne valait-il pas le coup de revenir aux Tables de la Loi ? Depuis Moïse, l'humanité n'a jamais vraiment respecté les Dix Commandements. Revenir à cela, rappeler ce qui existe, c'est faire des films, non pas sur les apparences de la vie et les choses dont nous bavardons futilement sans cesse, mais sur celles que nous vivons, dont nous ne parlons pas, parce que nous en avons honte.

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

CHRONIQUE DES JOURS SOUVERAINS
de Gilles Manceron
d'après Le Fils du Ciel de Victor Segalen
Mise en scène de René Loyon
Comédie de Caen / Théâtre Jélie
avec la participation de Jeanne Théron-Normal
18 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE
32 RUE DES CORDES
C.M. MEDIÉ DE CAEN

MUSIQUES

Rostropovitch reçu à l'Académie des beaux-arts

Un remerciement musical

Les académiciens des Beaux-Arts n'ont pas droit aux tambours de leurs confrères. Metislav Rostropovitch leur a offert un discours musical, inédit sous le Coupote.

Avec son habit vert, « Monsieur » Rostropovitch était tout épanoui à son banc, la poitrine barrée par une brochette de décorations amplement fournies, tandis que Marcel Landowski, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, faisait son éloge avec émotion et humour.

L'action exceptionnelle du grand violoncelliste et chef d'orchestre en faveur des compositeurs de son temps, le poids moral de ce citoyen du monde, défenseur de Soljenitsyne et de Sakharov, « l'homme de l'espoir ».

J. L.

Le violoniste Gil Shaham à Pleyel

Celui qu'on n'attendait plus

Après les grands maîtres du début du siècle, après Perlman, la relève était incertaine. Elle nous paraît assurée par Gil Shaham, un Israélo-Américain de dix-sept ans.

Voici, nous pourrions en jurer, le violoniste de notre fin de siècle. Et il n'aura pas trente ans en l'an 2000 ! Enfant prodige, bien sûr ; mais après une première formation exceptionnelle en Israël, ses maîtres de la Juilliard School de New-York, Jens Ellerman et la grande Dorothy Delay, ont su lui épargner des débuts de singe savant. En 1986, il joue pour la première fois en Europe, au Festival de Schleswig-Holstein. Un critique reconnaît « le mouvement Mendelssohn » ; *Die Welt* parle de « génie ». Contrat d'exclusivité immédiat chez Deutsche Grammophon. Comme parfois quand un talent est indiscutable, l'unanimité se fait autour de Gil Shaham.

Il a conquis, mercredi, la salle Pleyel et l'Orchestre de Paris avec un *Concerto* de Mendelssohn remarquable. Rien de figé, rien d'appris dans ce jeu d'une noblesse, d'une droiture, d'une finesse d'attaque, d'une élégance naturelles. Tempos rapides,

finale léger comme une nuit d'été, aucun sirop dans la romance.

Enlevé par la baguette du chef suédois Herbert Blomstedt (maître de la situation « bon ou bou » du programme, y compris dans les grandes manœuvres gymniques de la *Quatrième Symphonie* de Nielsen, imposante et raoc), l'Orchestre de Paris allait lui aussi quitter terre, et la petite harmonie donner, dans le troisième mouvement, infailiblement la réplique.

Une belle voix de violon, c'est comme un beau timbre de soprano quand s'y mêle l'intelligence musicale, c'est plus qu'une victoire contre la médiocrité, c'est un petit miracle. Certes, des violonistes étaient nés depuis Perlman, Anne-Sophie Mutter, Victoria Mullova d'abord. Mais le miracle n'y était pas.

Quand on écoute Gil Shaham, on est bien forcé de remonter dans le passé, jusqu'à Heifetz et Francescatti. On comprend d'un coup pourquoi le violon peut déchaîner dans des salles en délire une joie, une électricité, que même le piano le plus virtuose n'éveilleront jamais. Les grandes virtuosités violonistiques sont allées, angéliques, lavées de toute impureté. On suppose d'ailleurs difficilement qu'un grand violoniste soit laid. Gil Shaham a le charme d'un très grand violoniste.

ANNE REY.
* Programme redonné jeudi 27 octobre, à 20 h 30, salle Pleyel.

Cecilia Gasdia à l'Athénée

La passion du chant absolu

Quand une héroïne du chant romantique donne en spectacle sa voix exceptionnelle...

Voilà onze ans que Pierre Bergé convie à l'Athénée les plus grands chanteurs de l'époque, au point de faire de l'ombre parfois à l'Opéra de Paris. Lundi, il inaugurerait triomphalement avec « la Gasdia » une saison au bout de laquelle point déjà son sacre. Lorsqu'il cèdera la triple couronne de la Bastille, de Garmer et de Favart.

Voir chanter Cecilia Gasdia, guetter ses gestes, saisir le mouvement de ses yeux, de sa bouche, le corps qui se

redresse pour aspirer l'air, les épaules qui se tendent, la concentration du visage sur le souffle, l'expulsion de la voix — toute cette série d'actes si physiques nécessaires pour atteindre à la perfection — c'était aussi fascinant que de l'entendre, ou plutôt cela constituait une préparation exceptionnelle à l'écoute.

On sentait naître ce timbre plein de vigueur, doré, un peu lourd, qui bondissait, projeté vers l'expression, torqué par la virtuosité diabolique de Rossini, Donizetti et Verdi, lutinant pour produire sans cesse la couleur la plus riche et la plus pure dans tous les registres explorés jusqu'à un vertige, et se reposant à peine sur une note, une phrase de tendresse éponée.

Dans cette robe noire comme ses cheveux, avec des mèches de tulle bouffantes, elle donnait une image frappante de ses sœurs romantiques dont elle revivait profondément, non point les sentiments plutôt schématisés exprimés par la musique, mais l'héroïsme, la passion du chant absolu, le bonheur de la difficulté vaincue.

Quel plaisir de voir cette jeune femme dispensant sa voix sans compter, avec une générosité quasi « sportive » ! Au terme de ce parcours d'obstacles, après un admirable « Pace, mio Dio » de *la Forza du destin*, où une émotion trop rare rejoignait enfin le grand lyrisme de Verdi, suivi de trois bis, ne rajoutait-elle pas encore, comme une escarboucle sur un amoncellement de bijoux, l'air de Rosine du *Barbier de Séville*...

Elle était fort bien accompagnée par Marcello Guerin, au visage d'Offenbach amusé, consolé par une si belle voix de la portion congrue à laquelle son piano était réduit dans un tel répertoire.

JACQUES LONCHAMPT.
* Prochains « Lundis de l'Athénée » : Montserrat Caballé (7 novembre), cisoo Araiza (28 novembre), Edla Moser (12 décembre), etc.

ADER PICARD TAJAN
COMMISSAIRES-PRISEURS ASSOCIES
12, rue Favart 75002 Paris - Tél. (1) 42 42 80 07 - Tél. 212 56 54 - Télex 212 56 54 - Télécopie (1) 42 60 75 96
Drouot-Montaigne - 15, avenue Montaigne - 75008 Paris
Jeudi 24 novembre à 21 heures - samedi 26 novembre à 14 h 30
IMPORTANTES TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES ET MODERNES
notamment :
Bisière, Blanchard, Bonnard, Bouguereau, Bogarti, Camoin, Charetton, Czaky, Maurice Denis, Deshay, Doussier, Van Dongen, Dufour, R. Dufy, Max Ernst, d'Espagnat, Fautsch, Friez, Gen Paul, Gertze, Gleizes, Guigout, Guillaume, Kiefer, Lebasque, Lebourg, Leprieux, Lheru, Lissone, Maniquin, Henri Martin, Monet, H. Moret, Monrozier, Moya, Pascin, Pissarro, Pollock, Jean Puy, Renoir, Roussell, Scusker, Signac, Szothen, Zadkine...
Experts :
MM. Pacini et de Louvenecourt
M. Marchaux
Expositions publiques
mercredi 23 novembre
de 11 à 18 heures
et de 21 à 23 heures
jeudi 24 novembre
de 10 à 15 heures et
vendredi 25 novembre
de 11 à 18 heures et
de 21 à 23 heures.
Veuillez consulter
Thierry Picard
Tél. : (1) 42 51 50 07
Page 428

le mythe revisité
la saga redécouverte
la modernité réaffirmée
LE SIECLE STANISLAVSKI
du 2 au 6 novembre
SYMPOSIUM INTERNATIONAL PUBLIC
avec 80 personnalités de 15 pays
acteurs metteurs en scène historiens théoriciens
Centre Georges Pompidou
2, 3, 4, novembre 12 h 30 à 23 h 5 et 6 novembre 10 h 30 à 23 h
traduction simultanée anglais, russe, français
nombre de places limité
INFORMATIONS 48.58.94.22
UNE PRODUCTION C.A.C. DE MONTREUIL - CENTRE GEORGES POMPIDOU

سكوا من الأصل

Culture

MODE

La collection Yves Saint Laurent Le trouble du blanc



C'est une collection un peu africaine à cause des imprimés girafe, de crêpes de lézard et des sandales de lézard et de cette palette dorée d'ocres, de fauve. Encore une fois, la salle s'est levée pour applaudir Yves Saint Laurent au bout des cinquante minutes du défilé.

Le silence d'une robe noire tel un peignoir, un seul bouton de jais pour un léger drapé, une ceinture écharpe de mousseline interminable. Et puis, la surprise magnifique par vingt-six modèles en finale : un fourreau fluide de drapé, des chemises prolongées de plissés des robes-smokings.

THÉÂTRE

« Le Retour au désert », à Hambourg

La farce des Atrides

Le public allemand connaît et aime le théâtre de Bernard-Marie Koltès dont la dernière pièce, le Retour au désert, présentée au Rond-Point par Patrice Chéreau est donnée à Hambourg dans la mise en scène d'Alexander Lang.

Avant même que Patrice Chéreau présente le Retour au désert de Bernard-Marie Koltès au Théâtre du Rond-Point, le pièce était traduite, donnée en Hollande et en Allemagne, au Thalia de Hambourg, dans la mise en scène d'Alexander Lang.

loin de toute performance virtuose, le même acteur, Christian Grasshof, interprète Danton et Robespierre, image d'un homme déchiré entre deux conceptions, deux idéologies politiques.

La bourgeoisie d'outre-Rhin On retrouve en tout cas son style dans le Retour au désert. Comme à Paris, les changements de lieux sont indiqués par les changements d'accessoires qui arrivent sur un tapis roulant latéral.

ARTS

« Seicento » au Grand Palais Le tourbillon italien

(Suite de la première page.) Seulement, comme l'a montré le demi-échec de la grande exposition du Seicento florentino (1987) à Florence même, il est difficile de présenter clairement le matériel riche et inégal de nos récupérations historiques.

rythme des travées où, vers 1640, avaient pris place dix grands tableaux d'histoire, qui sont là (un peu d'or sur les moldures d'arabes pas été trop). Le plafond fut commandé à François Perrier, qui disposa des divinités dans les nuées « à l'italienne » ; en tête et en bout, il y avait deux copies de panneaux de la galerie Farnèse.

Guide (aujourd'hui au musée de Dijon). A quelle fin, on se le demande, ces lourdes silhouettes de nos trop grands, lisses et saignés ? On est ainsi, comme l'a fait autrefois Jacques Thullier pour les Le Nain, un dossier plus complet des témoignages d'époque.

peine de le confronter au même thème dans l'ouvrage, certainement antérieur, de Louis Carrache (acquis dans le commerce en 1964 par le musée de Douai), infiniment plus tourmenté et féroce que son vis-à-vis. Ils ouvrent admirablement l'exposition.

Le cadre architectural

La présentation de l'exposition et son posant catalogue n'ont pas toujours exactement répondu à toutes ces demandes. On y découvrirait avec gratitude une mise en scène excellente, mais dans un panorama et un commentaire inégalement convaincants.

Commençons par la réussite. L'apparition soudaine d'une copie de la fameuse galerie de l'hôtel La Vrillière (aujourd'hui le siège de la Banque de France), est le choc du siècle. A grands frais mais à bon escient, on a restitué en stuc le

Les mouvements du goût

Il est donc valu la peine de tout centrer sur l'attitude des amateurs français en raison des clichés qu'on ne doit pas oublier. Dans les Conversations sur la peinture (1676), de Roger de Piles, un personnage récapitule ses expériences : « Je fus longtemps que je ne me reprochais que sur les Guercins (sic), les Valentins et les Caravages de Salvoator Rosa qui estoient à la mode... »

Le goût avait tourné vite. Le dictionnaire à la mode était maintenant le calme et souple Romanelli, dont on peut encore voir au Louvre une partie du décor peint par Anne d'Autriche. Quelques éléments de la commande royale le représentent ici (Compiegne, Lille). Un des trois frères Perrault, le magistrat, fit l'acquisition de l'Adam et Eve du

Le public allemand connaît et aime le théâtre de Bernard-Marie Koltès

Le public allemand connaît et aime le théâtre de Bernard-Marie Koltès dont la dernière pièce, le Retour au désert, présentée au Rond-Point par Patrice Chéreau est donnée à Hambourg dans la mise en scène d'Alexander Lang.

Le théâtre de Bernard-Marie Koltès est beaucoup joué, en particulier en Allemagne. Quoi Qu'est ce qui a été adapté par Heinz Müller, à qui d'ailleurs on a reproché ses infidélités au texte original, mais Koltès l'avait soutenu. D'autre part, il connaît Alexander Lang qui a déjà monté à Munich dans la solitude des champs de coton.

Le théâtre de Bernard-Marie Koltès

Le théâtre de Bernard-Marie Koltès est beaucoup joué, en particulier en Allemagne. Quoi Qu'est ce qui a été adapté par Heinz Müller, à qui d'ailleurs on a reproché ses infidélités au texte original, mais Koltès l'avait soutenu. D'autre part, il connaît Alexander Lang qui a déjà monté à Munich dans la solitude des champs de coton.

VENTES PAR ADJUDICATION Rubrique OSP 64, rue La Boétie, 45-63-12-86 MINTEL 36.15 CODE A 3 T puis OSP

VENTE au pal. de just. de NANTERRE le Jeudi 10 novembre 1988, à 14 h. STUDIO à PUTEAUX (92) - 34, r. Rosselin - Au r.-d.-ch. comp. : 1 pièce, s. de bain, WC - CAVES Mises à Prix : 29 000 F

VENTE sur folle enchère au Palais de Justice d'EVRY le MARDI 22 NOVEMBRE 1988 à 14 h 30 3 APPART. 2, 3 et 4 P. - LIBRES 3 LOCAUX COMMERCIAUX

VENTE au pal. de just. de NANTERRE, Jeudi 10 NOVEMBRE 1988, à 14 heures APPARTEMENT à BOULOGNE-BILLANCOURT (92) 62, rue Gallieni

VENTE au Palais de Justice de Paris, le JEUDI 10 NOVEMBRE 1988 à 14 h 30 au 3^e étage du Bâtiement A APPARTEMENT PARIS (5^e) - 11, rue Jean-de-Beauvais

Un retour... celui qu'on attendait... une passion... mythe revisité redécouvert... ISLAVSKI... ROMAN PUBLIC

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BUTOIR, Amateurs de Paris (43-66-42-17), à 20 h 30.
LA POIX, Centre Georges Pompidou (42-74-42-19), 21 h.
LA PIÈCE MONTÉE, Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), à 22 h.
LE BAL DE N'DINGA, Caracolochy, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), salle II, 21 h.
PREMIÈRES FINANCIÈRES DE FRANZ K., Théâtre Paris-Villeuve (42-02-02-68), 21 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), Le Butoir, 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERTRAND (42-08-77-71), Avants, 20 h 30.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22), o Marry, 20 h 45.
ARTISTIC-ATHÉVAIN (48-06-36-02), o Le Théâtre au Palais, 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-57-23-33), o Ariane ou l'Age d'Or, 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24), Baby Boom, 21 h.
ATHÈNES-LOUIS SOUVET (47-42-67-27), Salle C. Gérard, o Souverain assassin, 20 h 30. Salle Louis Jouvet, o Simpleton compliqué, Festival d'automne à Paris 1988, 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (43-39-60-30), Le roi se meurt, 20 h 30.
BOUFFES PARISIENNES (42-96-60-24), Une absence, 20 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), o Notes en duo, 20 h.
CARRÉ SILVIA MONTFORT (45-31-28-34), Théâtre, 20 h 30.
CARTOUCHE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04), o Zone, 20 h 30.
CARTOUCHE THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61), L'Angouleme, 20 h 30.
CARTOUCHE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08), Truculins!, 20 h 30.
CARTOUCHE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36), Salle II, Le Bal de N'Dinga, 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), Ah! Si c'est rien, ça rira, ça tira L., 21 h.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19), o La Poix, 21 h.
CINÉ DIAMANTS (45-80-51-31), L'Orangerie, 20 h 45.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), Grand Théâtre, Passion Mariamnes, 15 h et 20 h 30. La Galerie, La Scène Surprise de l'Amour, 20 h 30. Le Ressort, Henry Brillard, 20 h 30.
COMÉDIE CALIMATUR (47-42-43-41), o Revisions dormir à l'élycée, 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), Voltaire's Folies, 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), Les Délices du haïser, 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), Salle Richelieu, o Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard, 20 h 30.
DAUNOU (42-61-49-14), o Monsieur Mascara, 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26), Le Côté du père François, 21 h.
DIX-HUIT THÉÂTRE (43-26-47-47), Le Gardien, 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11), Les Babas Cadras, 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire, 22 h.
EDOUARD-VI SACHA GUTRY (47-42-57-49), Glenagry Glen Rose, 21 h.
ELDORADO (42-49-60-27), o Rêve de Vienne, 14 h 30.

LE GRAND INVITÉ

de Victor Haïm
 Voici la nouvelle pièce de Victor Haïm, sa meilleure depuis longtemps, le Grand Invité... Jacques Maclair nous entraîne dans un monde piégé. D'autant plus amusant que cette étonnante ressemblance à s'y méprendre à la nôtre. (J. Nesson.)
 Jacques Maclair... le ton juste, le geste naturel, époustouflant de vérité et d'émotion. (B. Lepoux.)
 Pièce passionnante et forte. (A. Lafarge.)
 Théâtre du Marais: 20 h 30 tous les soirs, Ré. dimanche.
 Tél.: 42-78-03-53.

ESSAIEN DE PARIS (42-78-46-42), Salle I, Les Anémones Odéon: 19 h. Voyance: 21 h. Salle II, Paroles d'Or: 18 h 30. L'Amour de Mathias: 21 h.
GAITE-MONTMARNASSE (43-22-16-18), o Nocturne, 20 h 45.
GALERIE SS-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51), Signal Man's Approuve (les Algalières): 21 h.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), o Le Merle blanc, 20 h 30.
GUCHET MONTMARNASSE (43-27-38-61), Six sous le vent: 18 h 45. Le Festival de Cocoon: 20 h 30. Le Complice de Job: 22 h 15.
GYNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), L'Ango gardien, 20 h 30.
HUCHEFFE (43-26-38-99), La Cautrice chère: 19 h 30. La Lèque: 20 h 30. Tokyo, 21 h 30.
JARDIN D'HYPER (42-62-59-49), Paris-Nord, attractions pour accès et banquets, 21 h.
L'ESPACE EUROPEEN (42-93-69-68), La Face cachée d'Orion: 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), o Les Anémones: 21 h.
LA VIELLE GRILLE (47-07-22-11), Métamorphoses d'une mélodie: 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-30-90-09), Valérie: 20 h 15.
LE PROLOGUE (45-75-33-15), o Et si on faisait le noir juste une minute? 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34), Adrolins: 18 h. Théâtre solo, Le Peut Prince: 20 h. Mort à crédit: 21 h 30. Théâtre rouge, Contes froqués arbes du XIVe siècle: 20 h. Pour un oui, pour un non: 21 h 30.
MADELINE (42-65-07-09), o Les Sept Miracles de Jésus: 18 h. La Foire d'empoigne: 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), o Le Paris d'Aragon: 20 h 30.
MAJAS (42-78-03-53), Le Grand Invité: 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80), Le Mont-Plais: 18 h 30. o Monologues de Jean Cocteau: 20 h 30.
MARGNY (PETIT) (42-25-20-74), Si c'est pas mononté, j'en veux pas: 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00), La Femme à contre-jour: 21 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00), La Minotaur: 19 h.
MICHEL (42-63-35-02), Pyjamas pour six: 21 h 15.
MICHOÏÈRE (47-42-95-23), Ma comédie de Yamoro: 20 h 45.
MONTMARNASSE (43-22-77-74), Le Secrétaire: 21 h.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-1-99), o Paris accordéon, Fêtes d'automne de Ve arrondissement: 20 h 30.
NOUVEAUX THÉÂTRES (47-70-52-76), o Le Grand Standing: 20 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32), o Taille de fond: 18 h 30.
OLYMPIE (48-42-52), Je ne sais pas: 21 h. Rappoport: 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36), Kilowatt: 20 h 15. Les Vamps: 21 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-33), L'Épiphanie est tombée: 21 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81), Et le spectacle costume! Raymond Devos: 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), o Premières Fiançailles de Franz K.: 21 h. POCHET-MONTMARNASSE (45-48-92-97), Salle L. Le plus heureux des ours: 21 h 30.
PORT SAINT-MARTIN (46-07-37-53), l'Amateur: 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44), L'Étrange Mister Knight: 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50), A ta santé, Dorothée: 20 h 45.
ROSAULT-THÉÂTRE (42-71-30-20), o Le Lavoir: 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), Drole de couple: 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), L'Es-Femme de ma vie: 20 h 30.
SQUARE-RÉJANE (SOUS DEUX CHAÎTEAUX) (43-79-90-90), Baroque II: 20 h 30.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90), Gérard Sey: 20 h 30. Brasserie, Brél: 22 h.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80), La Résistible Ascension d'Arthur U: 19 h.
THÉÂTRE DE L'OMÈRE QUI BOULE (43-26-36-41), o Le Monologue de Moby Bloom, d'après Ulysses: 21 h.
THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89), o Marius: 20 h 30. o La Pièce montée: 22 h. Salle II, o L'Ecume des jours: 20 h 30.

Jeu 27 octobre

THÉÂTRE DE LA PLAINE (40-43-01-82), Caga, d'après Communication à une soudaine: 20 h 30.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), Tu n'as jamais combattu?: 20 h 30.
THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39), La Danse de Bayrou: 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Ganser, Soploméro: 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60), Grand Palais, Révélateur, Philadelphie: 20 h 30. Petite salle. Une voix inopportune: 21 h.
THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-07-70), Grème, Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988: 20 h 30. N.L.T., Fumes à la porte cochère: 18 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise: 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-53-62), Barthélemy: 19 h. Héros, sans titres: 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir: 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48), o Identités: 19 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-06-40), Rififi dans les labours: 20 h 15.

cinéma

La Cinémathèque
PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-24)
 Le Crime des Justes (1948), de Jean Célor, 16 h; Observation Société Yard (1959, v.o.), de Basil Dearden, 19 h; Pacifist Island (1982, v.o.), de James Dearden, 21 h.
CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER
 Vidéocasse: 200 vidéos en son stock, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.
SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-57-29)
 Le Cinéma français des années cinquante: les Mémoires d'un film (1956), de Pierre Foucaud, 14 h 30; Violentes impériales (1952), de Richard Pottier, 17 h 30; Le Signe du lion (1962), de Eric Rohmer, 20 h 30.
VIDÉOJEUZ DE PARIS (42-26-34-39)
 Paris-Jeu à la vidéothèque de Paris: Tété-Jazz: JATP salle Feytaud (1960) de Jean-Christophe Averty, le Jazz et les Janyas (1956) de Jean-Luc Charrier, Cecil Taylor (1958) de Gérard Philou, 18 h 30; Concerto Illinois: Art Ensemble of Chicago (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30; Bando originale: Kanny Clarke, Actualités Gaumont, Ouverture par le dimanche (1959) de Michel Dreyf, 18 h 30; Ciné-Jazz: le jazz à Paris (1965) de Leonard Knight, les Trichours (1958) de Marcel Carmé, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSER (Fr.-ALL, v.o.), de Saint-André-des-Arts I, (43-25-68-18).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-ALL): Cinoche, (46-33-10-82).
BAGDAD CAFÉ (A. v.o.): Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 1^{er} (43-37-90-81); Gaumont Marignan, 1^{er} (43-35-30-40); v.f.: Favette Bis, 1^{er} (43-31-60-74); UGC Convention, 1^{er} (45-39-52-43); Images, 1^{er} (45-32-47-94).
BIG (A. v.o.): UGC Normandie, (45-63-16-16); v.f.: Paramount Opéra, (42-36-36-31).
BIRD (A. v.o.): 14 Juillet Paris, (43-26-58-00); Elyées Lincoln, (43-59-36-14).
BOULEZ (Fr. v.o.): UGC Ermitage, (43-26-58-00).
LA COMMISSAIRE (Ser. v.o.): 14 Juillet Paris, (43-26-58-00).
LE COMPTON (Fr. v.o.): Utopia Champollion, (43-26-84-65); v.f.: Gaumont Opéra, (45-62-41-46).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-U): Forum Orient Express, 1^{er} (43-33-42-26).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A. v.o.): Gaumont Champe-Elyées, (45-59-94-67).
DRÔLE D'ENFOIRTE POUR UNE RENCONTRE (Fr.): Rex, 2^e (42-36-83-93); Ciné Gaumont, (42-71-52-36); UGC Montparnasse, (42-71-52-36).
MON AMI LE TRAITRE, Film français de Sidney Lumet, v.o.: Ciné Luxembourg, (42-71-52-36); Rex, 2^e (42-36-83-93); Brétagne, (42-25-57-97); UGC Odéon, (42-25-57-97); La Bastille, 1^{er} (43-34-92-41); Paris Montparnasse, (43-59-92-41); Pasquier, (43-87-35-43); UGC Normandie, (45-63-16-16); Paramount Opéra, (42-36-36-31); UGC Lyon Bastille, 1^{er} (43-34-92-41); UGC Gobelin, (43-36-23-44); Mistinguo, (43-39-52-43); Gaumont Marignan, 1^{er} (43-35-30-40); Conventio Saint-Charles, 1^{er} (45-73-33-00); UGC Convention, 1^{er} (45-74-93-40); Images, 1^{er} (45-32-47-94); Le Gambetta, 2^e (46-36-10-96).
LA NUIT BENGALI, Film français de Nicolas Kloze, v.o.: Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33); Ciné Gaumont, (42-71-52-36); 14 Juillet Odéon, (43-25-59-83); 14 Juillet Paris, (43-26-58-00); Gaumont Ambassade, (43-59-19-08); Gaumont Opéra, (43-37-90-81); Biévenues Montparnasse, 1^{er} (45-44-25-02); v.f.: Favette Bis, 1^{er} (43-31-60-74); UGC Convention, 1^{er} (45-39-52-43); Gaumont Opéra, 1^{er} (48-28-42-27).
RAMI ET JULIET, Film de José Luis Borau, v.o.: Epée de Bois, (43-37-97-47).
LES RUES DE MON ENFANCE, Film de Paul Fargier et Jean Forch, v.o.: Studio 43, (47-70-63-60).
L'AMATEUR, Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o.: Forum Arco-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74).
CROCODILE DUNDÉE II, Film américain de John Corneil, v.o.: Forum Horizon, 1^{er} (42-68-57-37); 14 Juillet Odéon, (43-25-59-83); 14 Juillet Paris, (43-26-58-00); UGC Odéon, (42-25-57-97); George V, (43-62-41-46); Gaumont Marignan-Concordo, (45-73-94-94); UGC Maillo, 1^{er} (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2^e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, (43-34-92-41); Saint-Lazare-Pasquier, (43-87-35-43); Paramount Opéra, 2^e (47-42-60-33); La Nation, 1^{er} (43-43-94-77); UGC Convention, 1^{er} (43-36-23-44); Gaumont Marignan, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alésia, (43-27-84-50); Gaumont Opéra, 1^{er} (43-31-60-74); UGC Convention, 1^{er} (45-73-33-00); Gaumont Convention, 1^{er} (45-74-93-40); Images, 1^{er} (45-32-47-94).
TU NE TUEAS POINT, Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o.: Forum Arco-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); PubliCity Bastille, (46-33-79-38); Pathé Marignan-Concordo, (45-73-94-94); La Bastille, 1^{er} (43-37-90-81); Saint-Paul, (47-47-28-04); Sept Parisiens, 1^{er} (43-70-32-20); v.f.: Pathé Français, 9^e (47-30-33-88).
LE BASARD, Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o.: Le Triomphe, (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE COURSE, Film américain de Sidney Lumet, v.o.: Gaumont Les Halles, 1^{er} (42-71-52-36); Pathé Hauteville, (46-33-79-38); Pathé Marignan-Concordo, (45-73-94-94); UGC Odéon, (42-25-57-97); La Bastille, 1^{er} (43-34-92-41); Paris Montparnasse, (43-59-92-41); Pasquier, (43-87-35-43); UGC Normandie, (45-63-16-16); Paramount Opéra, (42-36-36-31); UGC Lyon Bastille, 1^{er} (43-34-92-41); UGC Gobelin, (43-36-23-44); Mistinguo, (43-39-52-43); Gaumont Marignan, 1^{er} (43-35-30-40); Conventio Saint-Charles, 1^{er} (45-73-33-00); UGC Convention, 1^{er} (45-74-93-40); Images, 1^{er} (45-32-47-94); Le Gambetta, 2^e (46-36-10-96).
LA NUIT BENGALI, Film français de Nicolas Kloze, v.o.: Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33); Ciné Gaumont, (42-71-52-36); 14 Juillet Odéon, (43-25-59-83); 14 Juillet Paris, (43-26-58-00); Gaumont Ambassade, (43-59-19-08); Gaumont Opéra, (43-37-90-81); Biévenues Montparnasse, 1^{er} (45-44-25-02); v.f.: Favette Bis, 1^{er} (43-31-60-74); UGC Convention, 1^{er} (45-39-52-43); Gaumont Opéra, 1^{er} (48-28-42-27).
RAMI ET JULIET, Film de José Luis Borau, v.o.: Epée de Bois, (43-37-97-47).
LES RUES DE MON ENFANCE, Film de Paul Fargier et Jean Forch, v.o.: Studio 43, (47-70-63-60).
L'AMATEUR, Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o.: Forum Arco-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74).
CROCODILE DUNDÉE II, Film américain de John Corneil, v.o.: Forum Horizon, 1^{er} (42-68-57-37); 14 Juillet Odéon, (43-25-59-83); 14 Juillet Paris, (43-26-58-00); UGC Odéon, (42-25-57-97); George V, (43-62-41-46); Gaumont Marignan-Concordo, (45-73-94-94); UGC Maillo, 1^{er} (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2^e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, (43-34-92-41); Saint-Lazare-Pasquier, (43-87-35-43); Paramount Opéra, 2^e (47-42-60-33); La Nation, 1^{er} (43-43-94-77); UGC Convention, 1^{er} (43-36-23-44); Gaumont Marignan, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alésia, (43-27-84-50); Gaumont Opéra, 1^{er} (43-31-60-74); UGC Convention, 1^{er} (45-73-33-00); Gaumont Convention, 1^{er} (45-74-93-40); Images, 1^{er} (45-32-47-94).
TU NE TUEAS POINT, Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o.: Forum Arco-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); PubliCity Bastille, (46-33-79-38); Pathé Marignan-Concordo, (45-73-94-94); La Bastille, 1^{er} (43-37-90-81); Saint-Paul, (47-47-28-04); Sept Parisiens, 1^{er} (43-70-32-20); v.f.: Pathé Français, 9^e (47-30-33-88).
LE BASARD, Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o.: Le Triomphe, (45-62-45-76).

LES REVUES DE CINÉMA CONTRE L'INTOLÉRANCE

« La libre communication des pensées et des opinions est l'un des droits les plus précieux de l'homme » (1789).
 Alors que la France se prépare à célébrer la Déclaration des droits de l'homme, l'intolérance et l'obscurantisme l'emportent dans la rue et les salles de cinéma. Nous ne saurions rester indifférents face à ces autodafés d'un nouveau genre.
 Notre vocation est de faire connaître et aimer le cinéma. Notre devoir est de le défendre contre la violence et la bêtise et tout ceux qui, directement ou non, les cautionnent.
 Nous tenons à manifester notre colère et notre indignation et demandons que tout soit mis en œuvre afin que cessent ces atteintes criminelles aux plus élémentaires des libertés: celle de filmer, celle de penser. Il en va de la liberté des créateurs autant que de celle des spectateurs.
Signataires: Les rédactions de VERTIGO, LA REVUE DU CINÉMA, POSITIF, LES CAHIERS DU CINÉMA, CINÉMACTION, TELÉRAMA, STUDIO, PREMIÈRE, STARFUX, la collection ETUDES CINÉMATOGRAPHIQUES, JEUNE CINÉMA, CINÉMA, et le Syndicat français de la critique de cinéma.

(45-74-94-94); UGC Odéon, (42-25-57-97); UGC Convention, 1^{er} (42-33-42-26); UGC Normandie, (45-63-16-16); v.f.: Paramount Opéra, (47-42-60-33); Pathé Montparnasse, 1^{er} (43-28-13-04); Images, 1^{er} (45-32-47-94).
PRISONNIÈRES (Fr.): Pathé Impérial, 2^e (47-42-72-52); Elyées Lincoln, (43-59-36-14); Sept Parisiens, 1^{er} (43-28-13-04).
QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.): UGC Danton, (42-25-10-30); UGC Montparnasse, (45-74-94-94); UGC Opéra, (45-74-94-94); UGC Gobelin, 1^{er} (43-36-23-44).
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABERT ? (A. v.o.): Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57); Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57); Rex (Le Grand Rex), 2^e (42-36-83-93); UGC Danton, (42-25-10-30); UGC Convention, 1^{er} (45-74-94-94); UGC Normandie, (45-63-16-16); Mistinguo, 1^{er} (43-28-13-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 1^{er} (45-73-94-94); v.f.: Rex, 2^e (42-36-83-93); UGC Danton, (42-25-10-30); UGC Convention, 1^{er} (45-74-94-94); UGC Montparnasse, (45-74-94-94); Gaumont Opéra, (47-42-60-33); La Nation, 1^{er} (43-43-94-77); UGC Opéra, (45-74-94-94); UGC Gobelin, 1^{er} (43-36-23-44); Mistinguo, 1^{er} (43-28-13-04); UGC Convention, 1^{er} (45-74-94-94); UGC Normandie, (45-63-16-16); Mistinguo, 1^{er} (43-28-13-04).
LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Utopia Champollion, (43-26-84-65); Studio 43, (47-70-63-60).
L'ÉTUDIANT (Fr.): Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12); Rex, 2^e (42-36-83-93); Gaumont Ambassade, (43-59-19-08); George V, (43-62-41-46); Pathé Français, 9^e (47-30-33-88); Les Nations, 1^{er} (43-43-94-77); Favette Bis, (43-31-60-74); Gaumont Alésia, 1^{er} (43-27-84-50); Gaumont Convention, 1^{er} (45-73-33-00); Pathé Clichy, 1^{er} (45-22-46-01).
LE GRAND BLEU (Fr. v.o.): Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12); Publicis Saint-Germain, (42-27-84-50); Publicis Champe-Elyées, (47-20-60-33); Favette Bis, (43-31-60-74); Gaumont Alésia, 1^{er} (43-27-84-50); Les Montparnasse, 1^{er} (45-73-33-00); Gaumont Convention, 1^{er} (45-74-93-40).
LE GRAND CHEMIN (Fr.): Lacourrière, (44-44-57-34).
HOTEL TERMINUS (Fr. v.o.): Les Trois Luxembourg, (46-33-97-77); Sept Parisiens, 1^{er} (43-28-13-04).
L'INSOUPANNABLE LÉGITÈRE DE L'ÉTRE (A. v.o.): Cinoche, (46-33-10-82); Trois Parisiens, 1^{er} (43-28-13-04).
BROWNEED (A. v.o.): UGC Biarritz, (45-23-72-33).
LA LECTURE (Fr.): Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Pathé Marignan-Concordo, (45-73-94-94); Pathé Français, 9^e (47-30-33-88); Sept Parisiens, 1^{er} (43-28-13-04).
MALAVENTURA (Esp. v.o.): Latina, (42-78-47-88); Studio de la Harpe, 5^e (46-34-25-52).
MASQUERADE (A. v.o.): Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26).
MEURTRE DANS L'ARBRE ANGOLAIS (Brit. v.o.): 14 Juillet Paris, (43-26-58-00).
MIDNIGHT RUN (A. v.o.): Ciné Gaumont, (42-71-52-36); UGC Odéon, (42-25-57-97); UGC Biarritz, (45-62-40-40); UGC Ermitage, (45-63-16-16); Sept Parisiens, 1^{er} (43-28-13-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 1^{er} (45-73-94-94); UGC Convention, 1^{er} (45-74-93-40); Images, 1^{er} (45-32-47-94).
L'OURS (Fr.-ALL): Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57); Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, (43-25-59-83); Brétagne, (42-25-57-97); Pathé Hauteville, (46-33-79-38); La Pagode, 7^e (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, (43-59-19-08); Gaumont Opéra, 1^{er} (43-37-90-81); Gaumont Opéra, 1^{er} (43-37-90-81); Biévenues Montparnasse, 1^{er} (45-44-25-02); v.f.: Favette Bis, 1^{er} (43-31-60-74); UGC Convention, 1^{er} (45-39-52-43); Gaumont Opéra, 1^{er} (48-28-42-27).
L'OURS (Fr.-ALL): Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57); Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, (43-25-59-83); Brétagne, (42-25-57-97); Pathé Hauteville, (46-33-79-38); La Pagode, 7^e (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, (43-59-19-08); Gaumont Opéra, 1^{er} (43-37-90-81); Gaumont Opéra, 1^{er} (43-37-90-81); Biévenues Montparnasse, 1^{er} (45-44-25-02); v.f.: Favette Bis, 1^{er} (43-31-60-74); UGC Convention, 1^{er} (45-39-52-43); Gaumont Opéra, 1^{er} (48-28-42-27).
LES RUES DE MON ENFANCE, Film de Paul Fargier et Jean Forch, v.o.: Studio 43, (47-70-63-60).
L'AMATEUR, Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o.: Forum Arco-Ciel, 1

Économie

SOMMAIRE

M. Soisson estime que 1988 devrait voir le chômage stagner pour la première fois, mais le ministre du travail craint une nouvelle dégradation dès 1989 (lire page 45). ■ Le

permis à points et les contrôles techniques périodiques figurent parmi les principales mesures que prend le gouvernement pour améliorer la sécurité routière (lire page 43). ■ Les mou-

vements boursiers autour des sociétés privatisées ne sont-ils que d'origine financière? On y perçoit des subtils mélanges de politique d'intérêts personnels et d'amitiés (lire ci-dessous).

La bataille boursière autour de la Société générale

M. Pébereau veut poursuivre son offensive

Trois jours après l'annonce par M. Georges Pébereau de son entrée, à hauteur de 9,16 % dans le capital de la Société générale, le flux continue de régner sur les intentions du président de Marceau Investissements comme sur la réaction de la présidence de la banque. Le conseil d'administration de la banque privatisée qui s'est tenu mercredi 26 octobre n'a pas donné lieu à des débats violents, malgré la présence de M. Jean-Louis Desours, le président des Chausures André, l'un des partenaires de M. Pébereau. M. Desours n'a pas souhaité répondre à M. Marc Vénot, le président de la banque, qui estime ne toujours pas connaître, malgré une lettre de M. Pébereau, les intentions réelles de l'attaquant.

Le conseil « a approuvé cette position » et « appuie pleinement l'action entreprise par son président », il ne semble pas qu'il ait été amené à voter à ce sujet.

De leur côté, Marceau Investissements et ses partenaires, toujours très discrets, poursuivent leur action. M. Pébereau a déposé à la Banque de France, une demande d'autorisation pour pouvoir franchir le seuil des 10 % dans le capital de la banque. Depuis juillet dernier, une

réglementation oblige à informer le comité des établissements de crédit (que préside le gouverneur de la Banque de France) lorsqu'un actionnaire dépasse 5 % du capital d'une banque et à demander une autorisation préalable pour pouvoir franchir le seuil des 10 %. Le comité se détermine à partir de la qualité du projet et des moyens de l'investisseur. Une réunion de ce comité doit se tenir vendredi 28 octobre sur le dossier Al Sandi Bank et une demande de Carrefour. Il pourrait aborder la demande d'autorisation de M. Pébereau. A cette occasion, celui-ci devra enfin dévoiler ses partenaires, ses moyens et ses intentions.

Outre des industriels, comme MM. Gustave Leven, président de la Source Perrier, François Dalle, l'ex-patron de l'Oréal, et Jean-Louis Desours, le président des Chausures André, et du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, Robert Lion, M. Pébereau serait entouré d'autres investisseurs qui ne souhaitent pas se déclarer

immédiatement. Il y aurait notamment parmi eux un assureur français privé important. Certains participants à cette opération laissent entendre qu'il ne s'agit pas d'une « manœuvre inimicale » à l'égard de la Société générale et de son actuel président, M. Vénot, mais qu'un rapprochement entre Marceau Investissements et la banque constituerait l'objectif industriel du projet de M. Pébereau.

La présence de la Caisse des dépôts auprès de M. Pébereau ayant provoqué des questions à l'Assemblée nationale, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget a déclaré, mercredi 26 octobre, qu'il n'y aurait ni nationalisation occulte ni nationalisation rampante. « A la faveur d'échanges massifs en Bourse tout en affirmant qu'il avait « encouragé » les investisseurs publics à placer leur argent dans les sociétés privatisées lorsque celles-ci donnaient de « bons résultats ».

Carnaud et Metal Box s'associent

Fusion franco-britannique dans l'emballage

L'annonce-surprise, mercredi 26 octobre, de la fusion entre le numéro un de l'emballage français (Carnaud) et le numéro un de l'emballage britannique (Metal Box) pour constituer le numéro trois mondial derrière Toyo Seikan et American National Can, est à la fois un triomphe de Jean-Marie Descarpentrie, l'homme qui a redressé Carnaud et qui va prendre la tête du nouvel ensemble, et la première grande initiative britannique d'intégration européenne par le canal d'une société française. Ce rapprochement est un effet de l'Europe de 1993 avec, en fond de décor, la préoccupation de résister aux géants japonais et américains.

Pour atteindre cet objectif de 10 %, le groupe français devait progresser essentiellement par croissance externe, d'où l'accord avec Metal Box, vieux partenaire du début des années trente, avec qui un accord technique général avait même été conclu en 1976. La fusion annoncée mercredi a été obtenue au terme de dix jours de discussions serrées menées sous l'égide de la Banque Lazard, grande marinière devant l'éternel, avec des péripéties et même une quasi-rupture *in extremis*. L'intérêt principal de l'opération pour les deux partenaires regroupés au sein de CMB Packaging est un complémentarité géographique presque providentielle. La société Carnaud est implantée dans tous les pays de la CEE, ce qui est hésité du quatrième rang au deuxième rang de l'emballage métallique, notamment en Allemagne, mais elle n'est pas installée en Grande-Bretagne et en Grèce, terres d'élection de Metal Box. La fusion ne provoquera donc pas de modification de parts de marchés dans les pays de la CEE sauf l'Italie, et donc pas de position dominante susceptible d'attirer les foudres de la commission de Bruxelles. Ailleurs, Carnaud est fort en Afrique francophone, comme l'est Metal Box dans l'ancien Commonwealth, le groupe britannique étant seul présent aux Etats-Unis.

Enfin, Metal Box privilégie la recherche et la développement (2 % de son chiffre annuel) davantage que Carnaud (1 %), ce qui constitue une complémentarité supplémentaire. Seule ombre au tableau : il faudra que les actionnaires britanniques ratifient la fusion à une majorité de 75 %, ce qui n'est pas totalement acquis, l'échec récent de l'accord UAP-Sun Live dans l'assurance vient de le démontrer.

FRANÇOIS RENARD.

Les noyaux et les réseaux

(Suite de la première page.)

Le capital des entreprises privatisées par M. Balladur est-il en train de se recomposer spontanément par le marché? La Rue de Rivoli est-elle en train de mener une vaste opération visant à faire éclater les noyaux durs, ces groupes d'actionnaires stables mis en place par l'ancien ministre d'Etat RPR? La réponse n'est pas simple. Les batailles autour d'Havas d'abord, de la Société générale et de la CGE ensuite, semblent en fait provoquées par la conjonction de trois séries de facteurs : des visées politiques, des préoccupations économiques et financières, des ambitions personnelles, enfin, s'appuyant souvent sur des relations d'amitié anciennes ou plus récentes. Le mélange fait exploser les noyaux durs, qui se révèlent ainsi bien plus « mous » qu'on ne l'avait dit.

Comment croire, en cette matière, à l'inertie de la Rue de Rivoli? M. François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, avait constamment et violemment dénoncé la mainmise du RPR sur l'économie par l'intermédiaire des noyaux durs — une dénonciation reprise alors par les barbares. M. Pierre Bérégovoy, son fidèle caduc, n'a-t-il pas aujourd'hui ces termes, avait pourtant dit son retour au ministère de l'économie indiqué à plusieurs reprises son intention de « faire éclater ces noyaux durs ». Aujourd'hui, le ministre affirme n'être pour rien dans les opérations en cours. Après avoir libéré les actionnaires de toute contrainte étatique, il observait avec « une neutralité bienveillante », les bagarres accablées. Difficile à croire.

Les armes de la Rue de Rivoli

En fait, et M. Balladur en sait quelque chose, la Rue de Rivoli dispose toujours d'armes d'intervention puissantes. Le programme de privatisation n'ayant pas pu être mené à son terme, le ministre de l'économie peut encore imposer ses consignes dans un grand nombre d'entreprises

publiques. Celles-ci ont constitué l'un des nouveaux pôles du capital d'Havas, après l'opération de restructuration. Au conseil d'administration de la Société générale, les sociétés nationalisées sont représentées par deux personnalités (MM. Michel Albert, le président des AGF et Jean-René Fourtou, celui de Rhône-Poulenc) qui, si elles ne sont pas socialistes (M. Fourtou est proche de l'UDF), n'en sont pas moins soumis aux ordres de leur actionnaire, l'Etat. Lors de la réunion qui s'est tenue le 26 octobre comme on l'a dit, M. Fourtou a même peut-être contre son gré, les consignes de la Rue de Rivoli — en votant notamment contre les modalités d'augmentation de capital prévues par la banque. Les deux fois, M. Albert a bien reçu les téléx, mais n'avait pu se rendre au conseil.

Autre arme de la Rue de Rivoli, elle peut inciter — c'est un euphémisme — les grands investisseurs institutionnels publics (la Caisse des dépôts et consignations et les sociétés d'assurances) et leurs portefeuilles satellites (SICAV et autres fonds de placement) à acheter des actions sur le marché. Estimant que cette arme était utilisée dans le cas de la Société générale, M. Balladur s'en est inquiété. Selon l'ancien ministre de l'économie, il s'agit là d'un détournement de fonds d'épargne vers des placements risqués qui menaceraient en outre de « renationalisation rampante » les entreprises privatisées et notamment la Société générale. A la Caisse des dépôts, venant de M. Balladur, l'argument fait sourire. On y rappelle que l'hiver dernier, M. Marc Vénot, le président de la Générale, avait, avec l'accord du ministre d'Etat d'alors, M. Balladur, demandé à plusieurs investisseurs et notamment à la Caisse des dépôts — déjà dans le noyau dur par l'intermédiaire de la Caisse nationale de prévoyance — d'acheter des actions sur le marché pour soutenir le cours en piteux état après le krach. La Caisse avait porté sa participation dans la Générale de 1 % à 4 % sans qu'on ne parle alors d'une renationalisation rampante.

La vague d'OPA aux Etats-Unis

M. Greenspan (Fed) appelle les banques à la prudence

La Réserve fédérale américaine (Fed) appelle les banques à la prudence avant de financer des rachats d'entreprises conduisant à un accroissement de leur endettement, a indiqué M. Alan Greenspan, président de la Fed, dans des réponses écrites à des sénateurs publiées mercredi 26 octobre.

La Fed « surveille » depuis plusieurs années les rachats des entreprises réalisés grâce à des emprunts garantis sur la cession d'actifs ou sur les résultats financiers de la société acquise (système appelé en anglais *Leveraged buyout*, traduisible en français par effet de levier). Elle a exprimé « ses inquiétudes sur les risques que ce genre d'opérations pourraient entraîner pour les créanciers et l'économie plus généralement », a souligné M. Greenspan.

La publication de ces réponses intervient alors que Wall Street connaît une vague d'offres d'achat

par « effet de levier », dont la plus importante, celle sur le géant agro-alimentaire et du tabac RJR Nabisco, a atteint le record de 20 milliards de dollars (*Le Monde* du 26 octobre).

D'autre part, face à la crise que connaissent certaines caisses d'épargne, notamment au Texas et en Californie, M. Greenspan a reconnu que le fonds fédéral chargé d'assurer les dépôts des épargnants aura « besoin de plus de ressources » mais a exprimé ses réticences, à la demande de certains parlementaires, pour que la Fed participe au plan de sauvetage des caisses en difficulté.

« Une participation de la Fed, a-t-il dit, constituerait un danger pour le précédent » car « les ressources de la banque centrale ne doivent pas être utilisées à des fins particulières ».

Une volonté politique et des armes : la Rue de Rivoli joue incontestablement un rôle dans les restructurations en cours du capital des sociétés privatisées. Le manque de clarté rend difficile l'appréciation exacte de ce rôle. L'Elysee et Matignon ont aussi leur mot à dire. Le « châteaufort » a ainsi demandé à Rivoli de bloquer l'accession de M. Gérard Ekanenzi au numéro deux de la Compagnie avant sa nationalisation en 1982 à Paris, ce qui fut fait, dit-on. Maligno a souhaité calmer les ardeurs interventionnistes de l'entourage du ministre de l'économie et l'a obtenu. Le président socialiste de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn, n'en déclarait pas moins au « Grand jury RTL-Le Monde » : « Le ministre de l'économie et des finances s'occupe d'économie et de finances », la restructuration du capital des sociétés privatisées n'en faisant, à n'en pas douter, partie.

Le retour de la gauche

Il serait pourtant erroné de croire que les batailles en cours sont totalement pilotées depuis un petit bureau de la Rue de Rivoli, en liaison directe avec l'Elysee. Des capitaines des « hommes d'affaires », aux préoccupations économiques, industrielles ou financières propres, sont également des joueurs actifs et dans une certaine mesure indépendants. A la déception d'un certain nombre d'investisseurs français, M. Balladur avait mis en place des noyaux durs composés d'un grand nombre d'actionnaires recevant chacun un tout petit paquet d'actions. En faisant partie du noyau dur d'une société, l'investisseur réalisait un placement financier et non pas un investissement stratégique qui lui aurait permis de rechercher, par exemple, des synergies entre son activité propre et celle de la société privatisée.

Le retour de la gauche au pouvoir a modifié la donne. Certains investisseurs ont le sentiment que le capital des entreprises privatisées est désormais ouvert et que des rapprochements « industriels » sont maintenant possibles. Bien qu'il n'ait pas encore rendu publique la liste précise de ses partenaires et ses intentions, M. Georges Pébereau semble aujourd'hui, en renforçant considérablement sa participation dans le capital de la Société générale, rechercher un rapprochement entre sa « banque d'affaires » (une société de portefeuille en fait, Marceau Investissements) et la grande banque commerciale « privée » française. Il y a aussi, dit-on, d'importantes synergies à exploiter dans la perspective de l'Europe de 1993.

Une volonté politique de « dépolitiser » le capital des entreprises privatisées, l'émergence et l'expression d'intérêts privés industriels et financiers ensuite : les batailles en cours sont également alimentées par des motivations personnelles et des ambitions particulières. Il n'est certes, pas indispensable d'être membre du Parti socialiste pour pouvoir participer à cette redistribution des cartes. Mais il peut être bon d'avoir précédemment été RPR — et d'en exprimer

quelque ressentiment ou de disposer d'amis bien placés.

Le jeu des amitiés

En dressant des portraits glorieux de M. André Rousset d'abord (pour Havas), de M. Georges Pébereau ensuite (Société générale), tous deux considérés comme d'excellents chefs d'entreprise, M. Pierre Bérégovoy indique clairement le profil de ceux qu'il soutient et soutiendra. Ni l'un ni l'autre ne sont socialistes. Le premier est un proche du chef de l'Etat, ce qui est un atout important. On retrouve ce trait dans la bataille de la Générale où M. François Dalle, soixante-dix ans, l'ex-PCF de l'Oréal, un ami de M. Mitterrand, affirme animer un groupe d'investisseurs où l'on retrouve M. Jean-Louis Besours (soixante et onze ans), le patron des Chausures André, un barbare, et M. Gustave Leven (soixante-deux ans), le président de la source Perrier. Les trois hommes (« la génération Mitterrand ») font partie du patronat « progressiste ». Ils sont à l'origine de l'organisation Entreprise et Progrès.

Il n'est certes pas indispensable d'avoir d'aussi riches amitiés. S'entendant fort bien avec M. Alain Boubill, le directeur de cabinet de M. Bérégovoy, M. Georges Pébereau a réussi, semble-t-il, à séduire M. Robert Lion, le directeur général de la Caisse des Dépôts et à le convaincre du bien-fondé de sa stratégie à l'égard de la Société générale. Il s'agit là de relations fort utiles dans une bataille aussi complexe que celle qui se joue autour de cette banque. Des initiatives fortes peuvent être à l'inverse un cas d'exclusion dans ces jeux où l'unité du milliard de francs. M. Gérard Ekanenzi, pourtant considéré comme un excellent banquier même par certains socialistes, a peu de chances de pouvoir s'installer à court terme à la tête de Paris. Il est toujours considéré comme celui qui a organisé l'éclatement du groupe en 1981-1982 pour permettre à une partie de la banque d'échapper à la nationalisation.

Il est donc du moins, pour l'instant, impossible de réduire les mouvements en cours autour du capital des sociétés privatisées à une simple opération de dénoyautage pilotée par la Rue de Rivoli ou l'Elysee. Dans ces affaires, la mauvaise foi semble être parfaitement partagée. Ces batailles proviennent en tout cas d'une chose — et les observateurs étrangers ne s'y trompent pas : le capitalisme français continue à fonctionner en confondant joyeusement intérêts politiques intérêts économiques, et amitiés. Articulier la main invisible du marché ; telle est encore l'une des ambitions de la classe politique française, même parmi les plus libéraux. Mobilisés dans ces feuilletons « politico-financiers » (les nationalisations, puis les privatisations, les batailles des noyaux durs ensuite...), les dirigeants des sociétés concernées ont-ils alors le temps et l'esprit pour affronter les défis de la concurrence étrangère ?

ERIK IZRAELEWICZ.

TVA et cassettes (rectificatif)

Une erreur s'est glissée dans nos éditions des 23 et 24 octobre à propos de la TVA en matière de lecture à l'Assemblée nationale de la première partie de la loi de finances (rectettes). Le taux de la TVA sur les supports du son et de l'image n'a pas été abaissé à 18,6 %. Les disques, bandes, cassettes-son vierges, films et vidéocassettes vierges ou préenregistrés seront taxés à 28 % (et non à 18,6 % comme indiqué par erreur) à partir du 1^{er} décembre 1988 (et non à partir du 1^{er} novembre). Seules les cassettes-son préenregistrées bénéficieront depuis décembre 1987 du taux à 18,6 %.

AVIS D'ADJUDICATION PROJET DE CONSTRUCTION DEPOTS D'HYDROCARBURES

Le Republique Démocratique de Sao Tom et Principe invite les entrepreneurs intéressés à soumettre une proposition pour construire des dépôts d'hydrocarbures sur les îles de Sao Tom et Principe. Les îles de Principe ont une superficie totale de 125 km² et Sao Tom de 160 km².

Les installations à construire sont les suivantes:

- 1) Un dépôt de stockage sur l'île de Sao Tom, y compris l'installation de réservoirs de stockage API avec tous les travaux auxiliaires pour assurer une plénitude de stockage et de distribution complète.
- 2) Une installation de stockage et de distribution de fuel d'aviation à l'aéroport international de Sao Tom.
- 3) Le petit dépôt de stockage et une station service sur l'île de Principe, y compris toutes les installations nécessaires au fonctionnement d'un dépôt complet sur un site complet.
- 4) Les petits pétroliers existants déchargés par des bâteaux de 25,000 tonnes de capacité par pipeline assésés en toute sécurité.

Le budget de coût de ce projet est de 10,5 - 10,8 millions.

Les entrepreneurs qui souhaitent être considérés pour ce projet doivent soumettre les articles suivants:

- 1) Des références professionnelles dans des projets similaires effectués ou en cours ailleurs, et un titre de tels projets accomplis dans les 7 dernières années.
- 2) Des références à contacter concernant ce projet.
- 3) Les plans financiers indiquant de la stabilité financière et les données nécessaires pour fournir une garantie bancaire.

Les documents de consultation seront disponibles à partir du 23.08.1988. Les entrepreneurs sélectionnés seront contactés avant le 30.08.1988.

Le financement de ce projet est géré par le Bureau des Investissements Économiques de Sao Tom et Principe de l'INTEP pour le Développement International (INTEP).

Les déclarations qualifiantes doivent être envoyées avant le 15.09.1988, 12H00 d'heure indienne.

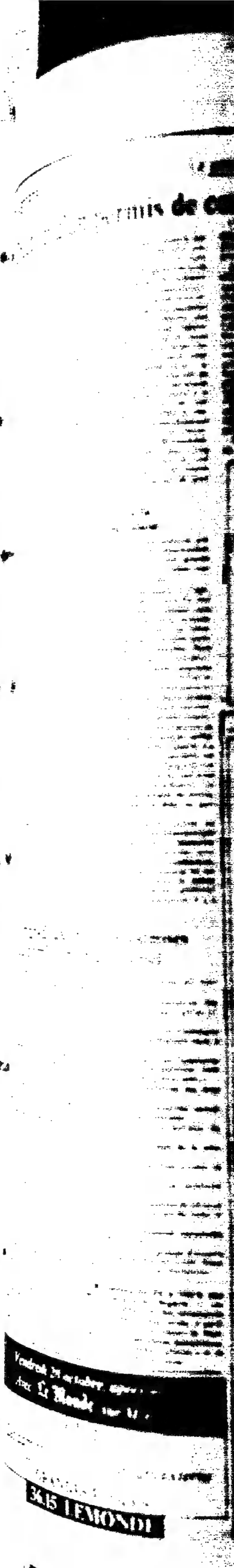
E. Henrique Costa Alegre
Ministre de l'Industrie et du Commerce
Caisa Postal, B. 136
Sao Tom
Le Republique Démocratique de Sao Tom
Télé: 287 287

Ainsi que des copies à l'Initiative de l'Homme Financiers et de l'Organisation Conseil:

Bureau Amis pour le Développement
Économique et Social
Industria Road
P.O. Box 2819
Nairobi, Kenya
Télé: L.A. 310

COM Industrial Consultants
Peterson, Inc.
1815 Thomas Wilson
Nassauville, MD, 20411
USA
Télé: 301-471-0300 2016

سكوا من الأمل



Économie

TRANSPORTS

Le gouvernement adopte les mesures de sécurité routière

Création d'un permis de conduire à points • Contrôles techniques périodiques

Il existe une constante dans l'attitude des gouvernements, de droite comme de gauche, en matière de sécurité routière. Dès leur arrivée au pouvoir, ils découvrent que l'échec tombe automobile et ses dix mille morts par an représente un sujet « grand public » exceptionnel, et l'on voit alors les ministres se précipiter au chevet des polytraumatisés de l'hôpital de Garches pour déclarer qu'un tel scandale doit cesser.

Vient alors le temps du comité interministériel chargé d'arrêter des mesures définitives en la matière. On découvre alors qu'un premier ministre n'est pas enthousiasmé par une augmentation du nombre des sanctions à l'approche d'élections. On remarque que le ministre de l'économie refuse de s'engager sur un programme pluriannuel de suppression des « points noirs ». Quant au ministre de l'intérieur, il rochigne inévitablement à distraire une partie de ses forces de l'ordre pour le placer sur le bord de la route alors que le maintien de l'ordre et le grand banditisme exigent une mobilisation sans faille. Au moment de passer aux actes politiques et financiers, l'insécurité routière perd subitement de son ampleur et de son urgence.

Le gouvernement Rocard devait en arriver, jeudi 27 octobre, à la phase délicate du comité interministériel sur la sécurité routière, mais plusieurs facteurs laissent à penser qu'il devrait se montrer relativement plus constant que ses prédécesseurs. Le président de la République, sensibilisé par le très grave accident survenu à son fils et à ses petits-enfants, a critiqué publiquement le comportement des conducteurs français (la Monde du 4 octobre). Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, n'a pas peur du mot « répression » et le ministre des transports, M. Michel Delebarre, et le secrétaire d'État aux transports routiers, M. Georges Sarro, ont conservé l'enthousiasme des nouveaux ministres.

Gardons-nous de deux erreurs, déclare M. Sarro. La première consiste à croire qu'il existe des recettes miracles pour arrêter la massacre et que l'Etat en est le seul dépositaire. En réalité, la sécurité est une affaire de volonté collective soutenue. La deuxième erreur est de privilégier les mesures techniques et de se consacrer aux routes et aux véhicules. Depuis plusieurs semaines, je rencontre beaucoup de personnes qui me donnent des conseils pour dégager ainsi la responsabilité des automobilistes. Ces aspects techniques ne sont pas négligés, mais ils ne représentent pas l'essentiel (1), qui est de faire prévaloir l'intérêt général sur le point de vue des groupes de pression et de modifier en profondeur le comportement de millions de conducteurs. Il faut que nous parvenions à civiliser nos comportements automobiles et à montrer à nos enfants que l'autre n'est pas un ennemi. Apprenons à vivre ensemble sur la route ou dans la rue, faites pour les jeunes comme pour les vieux, pour l'automobiliste comme pour le cycliste et le piéton. Les objectifs du gouvernement ne sont pas de placer plus de drapeaux de la route à la prison de Fresnes, mais de voir moins de Français prendre le chemin de l'hôpital Raymond-Poincaré ou du Père-Lachaise. Notre objectif est de rejoindre le Royaume-Unis, où ne se tuent « que » cinq mille cent personnes par an, soit deux fois moins que sur les routes françaises. Et il n'y a pas de quoi paviser !

deux ans, qu'ils ne demanderaient plus de faire « sauter » aucun procès-verbal ? La mesure la plus originale est pédagogique. Le Parlement sera saisi au printemps prochain d'un projet de loi créant un permis de conduire « à points ». Ce permis serait doté d'un quota de six points. Ceux-ci seraient annulés au rythme des infractions constatées pendant une durée de cinq ans. L'absence de ceinture de sécurité coûterait un point. Les petits excès de vitesse, deux points. Un feu rouge, un stop grillé ou un fort excès de vitesse, trois points. La conduite en état d'ivresse quatre points. L'abaissement du quota entraînerait l'annulation du permis de conduire et l'obligation de subir un nouvel examen. Il ne s'agit donc pas d'un permis de commettre des infractions, comme certains l'ont craint, mais d'un moyen d'obliger les cent mille récidivistes dangereux à prendre conscience de leur comportement associatif. Ce nouveau permis ne pourra entrer en fonctionnement qu'après la mise sur informatique de la totalité du fichier des permis de conduire et des infractions, le coût est évalué à 67 milliards de francs.

La fin du « piston »

Parmi les vingt-deux mesures présentées jeudi au comité interministériel, trois focalisent la plus grande partie des réactions car elles touchent des cordes sensibles. L'une est psychologique. Il s'agit, ni plus ni moins, de mettre fin aux interventions tendant à classer sans suite les procès-verbaux dressés après une infraction. On a pu calculer que 26 % de celles-ci sont purement et simplement annulées. Sans parler de l'évaporation policière en amont qu'illustre cette anecdote racontée par M. Sarro : « A l'occasion d'une de mes permanences d'été parisiennes j'avais difficilement fait comprendre à un jeune automobiliste qu'il était contre mes convictions et à l'opposé de ma fonction de lui faire « sauter » un procès-verbal pour un feu rouge grillé. Quelle n'a pas été ma surprise d'entendre un des notables de ma circonscription me dire : « J'ai réussi là où vous avez échoué, monsieur le ministre ! Un de mes amis, inspecteur de police, a fait le nécessaire pour ce garçon. » Le premier ministre écrira au ministre pour que ces interventions deviennent inopérantes. L'ensemble des groupes parlementaires sera saisi du problème. En viendra-t-on, au palais du Luxembourg et au palais Bourbon, à voter la même motion que les conseillers généraux du Gers jurant à l'unanimité, il y a

un garage. La visite coûtera entre 200 et 250 F et portera sur les organes vitaux. La réparation des pièces non conformes sera obligatoire mais la mise en œuvre de cette exigence sera progressive. En effet, l'application brutale d'une directive de la CEE dans ce domaine aboutirait à la mise à la casse de trois à cinq millions de véhicules et globalement à 30 milliards de francs de réparations pour les voitures maintenues en circulation. Les bourses modestes ne seraient pas en mesure d'assurer des dépenses de plus de 4 000 F. Le gouvernement devra calculer très finement ces critères pour éviter à la fois une politique par trop dangereuse pour les moins favorisés et un laxisme qui altérerait inévitablement vers la France les épaves du reste de l'Europe. Il s'attaquera en priorité aux pneus lissés, aux freins défaillants et à l'éclairage défectueux. Rappelons que le mauvais état du véhicule est à l'origine d'un accident dans 5 % des cas. On retiendra du catalogue des mesures détaillées (voir encadré) que le gouvernement a choisi de jouer de toute la gamme à sa disposition. Il remobilise les préfets dont quinze n'avaient toujours pas établi, en octobre, le plan départemental de sécurité routière de 1988, mais aussi les magistrats auxquels seront fournies dans les deux mois des listes de poste de travail d'intérêt général dans les hypothèses, notamment, où ils pourraient affecter les délinquants de la route. Les parlementaires débattront d'un Livre blanc avant la fin de l'année. Les statistiques de mortalité seront mises en conformité avec les usages internationaux et comptabiliseront les décès intervenus dans le mois suivant l'accident et non dans un délai de six jours seulement : cela

comme certains l'ont craint, mais d'un moyen d'obliger les cent mille récidivistes dangereux à prendre conscience de leur comportement associatif. Ce nouveau permis ne pourra entrer en fonctionnement qu'après la mise sur informatique de la totalité du fichier des permis de conduire et des infractions, le coût est évalué à 67 milliards de francs.

200 F pour un contrôle

La mesure financièrement la plus sensible est l'institution d'un contrôle technique périodique des véhicules qui fera l'objet de textes réglementaires à partir de 1990. Toutes les voitures de plus de cinq ans devront se soumettre tous les trois ans à un contrôle technique dans un centre agréé qui ne sera pas

De la RFA au Japon

Les grands pays industriels se sont presque tous dotés d'un système de permis de conduire à points. Les plus anciens existent depuis une vingtaine d'années aux Etats-Unis, où trente Etats pratiquent l'annulation progressive du permis. Même démarche au Canada, où cinq Etats sur dix ont créé des « points d'insécurité » comme au Québec depuis 1982. Le système le plus fruste se trouve en URSS, où le policier qui a constaté l'infraction poinçonne l'une des deux cases du permis sur le bord de la route même. Une telle pratique génère inévitablement la prévarication. Plus que la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, les spécialistes estiment que la RFA et le Japon sont les

payés exemplaires en matière de permis à points à cause de la progressivité et de la sévérité de leur dispositif. Au Japon, une conduite en état d'ivresse et un dépassement de vitesse autorisée suffisent à annuler le permis. En RFA, depuis cinq ans, les mauvais conducteurs font l'objet d'une surveillance, aggravée pour les nouveaux titulaires du permis (moins de deux ans), qui risquent des « points de déshérence » à la moindre infraction. Les systèmes sont gérés soit par la justice soit par une autorité administrative. Ils supposent pour être efficaces un outil informatique puissant pour prévenir les contrevenants des risques qu'ils encourrent en récidivant.

La panoplie ainsi déployée semble toucher à toutes les sources d'insécurité et si l'on y ajoute l'acquis des gouvernements précédents qui ont tout de même doté la France d'une réglementation routière fort honorable, il ne reste plus qu'à appliquer ces textes-ci et à réaliser ces projets. Les chiffres de l'échec de l'automobile varieront en fonction de cette détermination maintenue à l'approche des échéances électorales et de la mobilisation que les pouvoirs publics sauront susciter dans l'opinion publique. Faut-il rappeler que la perspective de l'amnistie présidentielle et l'augmentation de la circulation automobile ont provoqué au cours des sept premiers mois de cette année un millier de morts de plus qu'en 1987 sur les routes françaises ?

ALAIN FAJJAS. (1) Les programmes arrêtés par le gouvernement Chirac et maintenus par l'actuel gouvernement prévoient de réviser tous les points noirs dans les cinq ans et de faire passer le kilométrage des autoroutes de 6 500 km à 11 000 km à la fin du siècle.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Pour renforcer ses atouts dans la compétition internationale

SAINT-GOBAIN Augmente son capital

SAINT-GOBAIN poursuit sa stratégie de développement en France et dans le reste du monde :

SAINT-GOBAIN modernise et accroît ses moyens de production. Près de 5 milliards de francs seront consacrés cette année à renforcer ses métiers de base. Parmi les projets : une nouvelle usine de verre plat dans la Vallée du Rhône ; une nouvelle machine à papier à Condat dans le Périgord ; deux usines de fibres de renforcement au Brésil et en Espagne.

SAINT-GOBAIN accélère son développement international par des acquisitions et des prises de participation dans des sociétés allemandes (céramiques industrielles, verre d'emballage), britannique (produits de quartz et de silice), danoise (fibres d'isolation) ; américaine (matériaux de construction). Le Groupe a également pris le contrôle total de ses filiales américaine et belge.

Pour se donner des moyens d'action supplémentaires et renforcer ses atouts dans la compétition internationale, SAINT-GOBAIN propose à ses actionnaires de participer à une augmentation de capital par émission d'actions assorties de bons de souscription d'actions.

EMISSION DE 5 743 315 ACTIONS À BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Les actions Priorité de souscription pour les actionnaires actuels du 24 octobre au 5 novembre 1988. A raison de 1 action nouvelle pour 9 actions anciennes. Le nombre d'actions anciennes sera arrondi au multiple de 9 supérieur. Prix d'émission : 570 F. Jouissance : 1^{er} janvier 1989.

Les bons de souscription A chaque action nouvelle est attaché un bon de souscription. 1 bon permettra de souscrire 1 action au prix de 630 F, à tout moment et jusqu'au 31 décembre 1993.



La note d'opération visée par la COB en date du 20 octobre 1988 et sous le n° 88-386 ainsi que le document de référence enregistré le 29 avril 1988 qui en fait partie intégrante sont disponibles auprès des Banques, Sociétés de Bourse et tous Etablissements Financiers, ainsi qu'au Service des Relations avec les Actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain. Compagnie de Saint-Gobain Service des Relations avec les Actionnaires Les Mirrors - Cedex 27 92096 PARIS LA DRENFSE Téléphone : (1) 47 62 33 33 - Minitel : 36 15 code GOBAIN

Les vingt-deux mesures soumises au comité interministériel

- Le comité interministériel devait examiner les vingt-deux mesures suivantes : - mobilisation accrue des préfets qui devront rendre compte mensuellement de leurs activités en matière de sécurité routière, des parquets et des forces de l'ordre ; - renforcement du taux de poursuite de procès-verbaux et la suppression des interventions destinées à annuler ceux-ci ; - accroissement du nombre des condamnations à des tâches d'intérêt général ; - amélioration du système statistique de la sécurité routière ; - augmentation du taux des amendes des contraventions (cette mesure ne fait pas l'unanimité parmi les ministres) ; - perception immédiate des amendes (cette mesure ne fait pas l'unanimité) ; - renforcement des forces de police et de gendarmerie en moyens (110 millions de francs) et en hommes ; - traitement des petits excès de vitesse par la procédure simplifiée de l'amende forfaitaire (excès de vitesse de 20 km/h par rapport à la vitesse maximale autorisée) ; - accroissement des contrôles préventifs d'alcoolémie ; - aggravation des sanctions pour les personnes qui conduisent sous le coup d'une suspension de leur permis ; - programme d'incitation des collectivités locales (objectif 10 %) ; - développement de l'enseignement de la sécurité routière dans le système scolaire ; - développement de l'apprentissage anticipé de la conduite (conduite accompagnée à seize ans) ; - protection renforcée des deux roues ; - création d'un contrôle technique périodique des voitures ; - création d'un permis de conduire à points ; - extension du port de la ceinture de sécurité ; - obligation des feux arrière de brouillard ; - conception de la publicité automobile ; - place des émissions de sécurité routière sur les chaînes de radio et de télévision ; - vente de boissons alcoolisées sur les autoroutes ; - création d'un groupe d'experts chargés de rédiger un Livre blanc précédant un débat au Parlement.

Vendredi 28 octobre, après-midi Avec Le Monde sur Minitel ENA : Les admissibilités du concours externe GRANDES ÉCOLES 36.15 LEMONDE

AVIS D'ADJUDICATION ROJET DE TRANSPORTS EPOTS B...

Administrative notices and text on the left margin.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BÉNÉFICE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL : + 20,8 %

Le chiffre d'affaires du Groupe, au cours du premier semestre 1988, est de 40,9 milliards de francs, contre 25,7 milliards en 30 juin 1987. Il a été déterminé dans un périmètre de consolidation de 750 sociétés (parmi lesquelles plus d'une centaine à l'étranger), englobant pour la première fois la Société générale d'entreprise, dont la Compagnie a pris le contrôle avec une participation de 55,7 %.

Le résultat courant avant impôt en 30 juin 1988 est de 1 019 millions de francs, une forte augmentation par rapport à celui du premier semestre de l'année précédente, qui était de 622 millions de francs. D'une façon générale, la croissance des résultats des sociétés du Groupe a été satisfaisante, notamment dans les secteurs eau, énergie, propriété. Les entreprises du bâtiment et des travaux publics et Maïson Phéon ont sensiblement redressé leur exploitation au cours de la période, accentuant ainsi la bonne progression d'ensemble constatée d'un semestre à l'autre.

Après 416 millions de provision pour impôt, le résultat net des sociétés intégrées est de 520 millions, en augmentation de plus de 25 %. La quote part des résultats des sociétés mises en équivalence est de 133 millions, contre 105 millions.

An total, la part du Groupe dans le bénéfice net consolidé du premier semestre s'élève à 575 millions de francs, contre 476 millions en 30 juin 1987, en augmentation de 20,8 %.

Pour l'ensemble de l'exercice, la progression attendue du résultat net consolidé est du même ordre de grandeur que celle obtenue au 30 juin. L'augmentation des ressources de l'auto-financement du Groupe sera bonne, tandis que les investissements devraient être d'un montant au moins égal à celui, très élevé, de l'année écoulée (7,6 milliards de francs).



Pabuel-Marmont S.A.

Au 30 juin 1988, le résultat net consolidé intermédiaire s'élève à 118,5 MF, soit 301 F par action, contre 25,7 MF pour l'exercice 1987.

Ce résultat est dû à une activité importante d'ingénierie financière et à des opérations exceptionnelles de restructuration d'actifs intervenues au cours du premier semestre.

Le dividende de l'exercice devrait être sensiblement augmenté.

dauphin

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 1988

Le conseil d'administration réuni le 18 octobre 1988 sous la présidence de M. Jacques Dauphin a examiné l'activité et le résultat de la société et du groupe pour le premier semestre.

Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé s'est élevé à 392 687 441 F sur les six premiers mois de l'exercice 1988, dépassant une augmentation globale de 14,39 % comparativement à la même période de 1987. Les charges d'exploitation augmentent dans leur ensemble de 13,61 %.

Le résultat d'exploitation à fin juin est de 73 816 944 F, en croissance de 17,98 %. Il représente 16,79 % du chiffre d'affaires, mais il est important de noter que comme en 1987, certaines dépenses, et notamment celles liées à notre propre publicité, se sont engagées qu'au cours du second semestre, en fonction des résultats des six premiers mois de l'année, et que par conséquent le taux de marge d'exploitation est un peu plus élevé au 30 juin qu'il ne le sera à la fin de l'année. A fin décembre, le résultat d'exploitation devrait représenter environ 16 % de notre chiffre d'affaires annuel.

Le résultat financier est en forte croissance par rapport à la même période de l'exercice précédent. Il est dû aux produits des placements de notre trésorerie en situation positive.

Le résultat net à fin juin 1988 ressort à 41 847 275 F, en progression de 32,8 % par rapport à juin 1987. Mais il faut rappeler que le taux de l'impôt sur les sociétés est passé de 45 % pour 1987 à 42 % pour 1988.

Pour l'ensemble de l'exercice 1988, le chiffre d'affaires global devrait être en progression de 13,5 % et le résultat net après impôt de la société devrait atteindre environ 98 millions de francs.

An niveau du groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'élève au 30 juin 1988 à 399 millions de francs et le résultat net consolidé atteint 44 millions de francs. Au 31 décembre 1988, le chiffre d'affaires consolidé sera en augmentation de plus de 13 %. Dans ces conditions, le bénéfice net consolidé devrait dépasser 72 millions de francs.

Économie

ÉTRANGER

Le renouvellement de la convention de Lomé

Les pays du tiers-monde attendent toujours plus de la Communauté européenne

Les difficultés des pays en développement dépendant largement de l'écolement de produits de base confirment l'importance de la convention de Lomé, qui lie soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à la Communauté européenne. Les négociations sur le renouvellement de cette convention, ouvertement lancées jeudi 13 octobre, donneront lieu, début novembre, à un premier tour de table entre experts. L'objectif est d'aboutir, au cours du second semestre 1989, durant la présidence française des travaux communautaires, à un accord appelé à régir les relations entre les ACP et les Douze jusqu'en février 1990.

l'esprit des défenseurs de cette thèse, les interventions devraient être décidées en étroite collaboration avec le gouvernement concerné.

59 milliards de francs

Londres, appuyé par La Haye, n'est pas opposé à l'idée d'ajustements structurels mais craint que l'opération envisagée ne serve de prétexte à une augmentation substantielle des crédits mis à la disposition des ACP (8,5 milliards d'ECU, soit 59 milliards de francs pour la période 1985-1989). Le Royaume-Uni demande, en outre, que les conditions d'octroi de l'aide soient fixées par les Douze. Une approche que M. Greenwood a rejetée catégoriquement, ne souhaitant visiblement pas accepter un nouvel instrument aux exigences comparables à celles du FMI.

Pour sa part, l'Allemagne fédérale n'a pas jusqu'à présent dévoilé ses cartes. A l'évidence, elle craint de se laisser entraîner trop loin en soutenant la Commission et est donc tentée par le scénario britannique. L'espoir des responsables européens porte sur la France pendant sa présidence, c'est-à-dire au moment où il s'agit de fixer l'enveloppe financière de Lomé IV, pour faire basculer la RFA du bon côté.

A l'ombre de cet enjeu essentiel se placent les améliorations demandées par les ACP pour les dispositions existant dans l'accord au cours. Les pays du tiers-monde souhaitent un libre accès à la CEE de toutes leurs exportations de produits agricoles. Ils sont surtout inquiets des négociations de l'Uruguay round dans le cadre du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), qui aboutiront sans nul doute à une plus grande ouverture du marché communautaire.

Les Douze ont déjà offert une amélioration du régime d'importation des produits tropicaux, ce qui réduira les préférences actuelles accordées aux ACP par rapport à leurs concurrents. Telle que l'affaire est engagée, la Communauté aura du mal à répondre favorablement à ses partenaires. La réforme du système de stabilisation des recettes à l'exportation (STABEX) présente aussi de sérieuses obstacles. Les ACP veulent étendre la liste des quarante-huit produits de base bénéficiant du mécanisme de compensation des pertes de recette d'une année à l'autre aux produits ayant subi une première transformation. Cette demande rencontre l'opposition de presque tous les Etats-membres, en raison du coût déjà élevé du soutien communautaire (925 millions d'ECU ou 6,5 milliards de francs

pour la période quinquennale en cours). En revanche, les chances existent grâce à l'appui de la France pour que les pays en développement les moins pauvres soient dispensés, à l'instar des plus démunis, du remboursement des sommes perçues.

Reste enfin l'accession de Haïti et de Saint-Domingue à la convention, accession souhaitée par l'Espagne. Les Douze ont suspendu leur décision à l'avis préalable des ACP. Les pays des Caraïbes sont réticents en raison du régime politique de ces pays, mais aussi parce que la production haïtienne et dominicaine de sucre risque de créer des difficultés non négligeables.

La Communauté s'est engagée à acheter annuellement 1,3 million de tonnes de sucre de canne aux ACP à des prix comparables à ceux consentis aux producteurs européens. Cette assurance coûte 300 millions d'ECU (3,5 milliards de francs) par an au budget européen. De l'avis même des responsables communautaires, la CEE ne peut faire mieux. Or l'adhésion de Haïti et de Saint-Domingue conduirait à l'augmentation des quantités garanties ou à la réduction de celles accordées aux producteurs en bénéficiant actuellement.

MARCEL SCOTTO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE - Obligations octobre 1984 - 12,50 %

Les intérêts courus du 5 novembre 1987 au 4 novembre 1988 seront payables, à partir du 5 novembre 1988, à raison de 562,50 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 62,50 F (montant global : 625 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 93,71 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 12,50 F faisant ressortir un net de 456,29 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Taux variable, soit 8,5425 % pour 1988.

Les intérêts courus du 5 novembre 1987 au 4 novembre 1988 seront payables, à partir du 5 novembre 1988, à raison

de 384,41 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 42,72 F (montant global : 427,13 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 64,04 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,54 F, faisant ressortir un net de 311,83 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ne sont pas cotés (article 94 - 2 de la loi du 30 décembre 1981) ; le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 16,30 % octobre 1982

Les intérêts courus du 8 novembre 1987 au 7 novembre 1988 seront payables, à partir du 8 novembre 1988, à raison de 733,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 81,50 F (montant brut : 815 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 122,20 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 16,30 F, faisant ressortir un net de 595 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II - loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983) ; le montant des intérêts sera porté au crédit du compte de bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 16,50 % octobre 1982

Les intérêts courus du 8 novembre 1987 au 7 novembre 1988 seront payables, à partir du 8 novembre 1988, à raison de 742,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 82,50 F (montant brut : 825 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 123,70 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 16,50 F, faisant ressortir un net de 602,50 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

MICHEL BRAUDEAU



L'objet perdu de l'amour

ROMAN

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

Grâce au courage du style, à sa plénitude, à son dynamisme, une fête littéraire, un cadeau pour les amateurs de très beaux romans.

Jacques-Pierre Amette / Le Point

Un romancier qui ose s'aventurer dans un labyrinthe mental sans se perdre, c'est rare. Et c'est très beau.

Dominique Fernandez / Le Nouvel Observateur

Un immense bonheur d'écrire et de lire, et le souffle d'une liberté qui ne mettait plus guère le nez dehors.

Renaud Matignon / Le Figaro

J'adore ce livre. Il est drôle, triste et méchant.

Jérôme Garcin / L'Événement du jeudi

Editions du Seuil

سكوذا من الأمل

Économie

SOCIAL

Une déclaration au « Monde »
du ministre du travail

M. Soisson : « 1988 pourrait être l'année de la croissance zéro du chômage »

« 1988 pourrait être l'année de la croissance zéro du chômage », nous a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, mercredi 26 octobre, mais le ministre du travail tempère aussitôt ses propos. « 1989 pourrait être moins bon », prédit-il.

Satisfait par l'importance de la baisse enregistrée en septembre, la plus forte qui se soit produite depuis dix ans (le Monde du 26 octobre), et qui ramène le taux de chômage de 10,4% à 10,2%, M. Soisson croit désormais que les conditions sont réunies pour que, d'ici à la fin de l'année, l'évolution du chômage « soit proche de quelque chose qui pourrait être zéro ». « Je n'explique là qu'un sentiment prophétique au sens de l'Ancien Testament... ».

La bonne tenue de la croissance économique et le fort mouvement d'embauche, qui pourrait fournir cent mille emplois supplémentaires en 1988, expliquent en partie cette prévision, confortée par une première indication : à la fin septembre 1988, le nombre de chômeurs était inférieur de dix-sept mille à ce qu'il était à la fin de l'année 1987.

Cent mille de plus en 1989

Mais deux autres éléments jouent également dans le bon sens. La demande d'emploi d'abord. Prévue pour augmenter de cent quatre-vingt mille personnes en un an, la population active évolue à un rythme moins rapide, de l'ordre de cent mille actifs supplémentaires. La progression des taux de scolarité dans toutes les classes d'âge de jeunes et la poursuite du mouvement de départ en préretraite, chez les plus âgés, sont à l'origine du phénomène. Ensuite, les programmes de stages ou de traitement social, « purgés » après le départ de M. Philippe Séguin, se trouvent actuellement dans la phase de « montée en charge ». C'est ainsi que, aux 115 000 entrées dans les dispositifs, en septembre, ne correspondent que 45 000 sorties.

Toutefois, ces différents facteurs favorables n'auront qu'un temps, estime le ministre du travail qui sait que le pire est pour demain. Telle qu'elle est prévue, la croissance économique pour 1989 « pourrait être plus faible et il existe, par ailleurs, des incertitudes sur la politique américaine ». « Selon les calculs, précise-t-il, le volume de création d'emploi devrait être inférieur, de l'ordre de 45 000 emplois supplémentaires ». De plus, « les emplois nouveaux sont plus flexibles qu'avant, ce qui signifie que le changement de tendance peut aller très vite ».

Ensuite, le ralentissement de la croissance de la population active « ne se reproduira pas forcément en 1989 ». La sortie des dispositifs de maintien dans la scolarité ramènera des jeunes sur le marché du travail au cours du premier trimestre, tout comme à la fin de l'année scolaire, peut-être en nombre excédentaire.

Enfin, le traitement social donnera à nouveau des signes d'assouplissement. Parvenus à leur régime de croisière, les dispositifs de stages ne pourront freiner l'évolution naturelle, à cause d'un « effet boomerang », propre à ce genre de mesure. Mais le ministre craint aussi un effet statistique de la mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI) qui pourrait amener mécaniquement des personnes non indemnisées par l'assurance-chômage à s'inscrire à l'ANPE.

Pour toutes ces raisons, M. Jean-Pierre Soisson craint que le niveau de chômage s'éleve de cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires en 1989. C'est pourquoi, tout en se félicitant des bons résultats actuels, le ministre du travail juge « improbable le retournement de la tendance ». Les excellents chiffres d'aujourd'hui permettent de souffler, mais il n'est pas exclu que de l'été à l'automne, le chômage s'accroisse. Il n'autoriserait surtout pas l'optimisme.

ALAIN LEBAUBE.

Fin de la grève sur le réseau RER

Les tribulations des usagers de la ligne A et — à un moindre titre — de la ligne B touchent à leur fin. Les conducteurs du RER ont accepté l'accord passé, mardi 26 octobre, entre la direction de la RATP et le syndicat CGT, et le syndicat autonome traction (SAT), qui représentent 90 % des saillages exprimés aux élections professionnelles. Le trafic devrait redevenir progressivement normal après deux semaines d'importantes perturbations.

L'accord conclu prévoit le versement d'une prime exceptionnelle

payable en deux fois en raison de l'entrée en service d'ici à la fin de l'année sur la ligne A du système SACEM qui contrôle la vitesse des trains et permet d'augmenter de 20 % le débit de la ligne. De plus, une prime forfaitaire de 200 F par mois sera octroyée aux conducteurs de la ligne A. Enfin, l'ensemble des agents de conduite du RER (lignes A et B) verront leur « prime de justification RER » passer de 300 F par mois. Le syndicat SAT n'a rien obtenu pour les autres conducteurs du métro.

CHOMAGE : revalorisation de l'allocation de solidarité. A compter du 1^{er} novembre, l'allocation spécifique de solidarité sera revalorisée, de 3 % a annoncé, mardi 25 octobre, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Celle-ci passe de 84,50 F par jour à 86,43 F. Elle n'avait pas été augmentée depuis le 1^{er} juillet 1985. Le taux majoré, accordé aux chômeurs de plus de cinquante-cinq ans, est porté de 82,60 F par jour à 85,40 F. Il n'avait pas été revu depuis le 1^{er} avril 1987. Financée par l'Etat et gérée par l'UNEDIC, l'allocation spécifique de solidarité est versée aux chômeurs qui, étant parvenus au terme des allocations de fin de droits, ne disposent plus de revenus suffisants. Actuellement, deux cent soixante-dix mille bénéficiaires sont dans ce cas et il en coûtera 250 millions de francs supplémentaires au budget de l'Etat.

Licenciement pour occupation de locaux. — Une salariable des deux mille salariés de France Givres Indus, la plus importante entreprise de Beauvais (Oise), ont reçu, mercredi 26 octobre, à leur arrivée dans l'établissement une lettre de la direction leur annonçant une procédure de licenciement pour « éventuelle participation aux actions et voies de fait jugés illicites dans le cadre du mouvement ayant abouti à l'occupation de notre établissement, et entrave à la liberté du travail constitutive de la faute lourde ». Mardi 18 octobre, une centaine de salariés avaient commencé une grève avec occupation des locaux, à l'appel de la CGT, pour obtenir une augmentation mensuelle de 1 500 F et l'abrogation d'un accord sur l'absentéisme signé par les autres syndicats. L'occupation avait pris fin mardi 25 octobre à la suite de l'intervention de la police. (Corresp.)

CONJONCTURE

Un ralentissement jugé douteux par les économistes

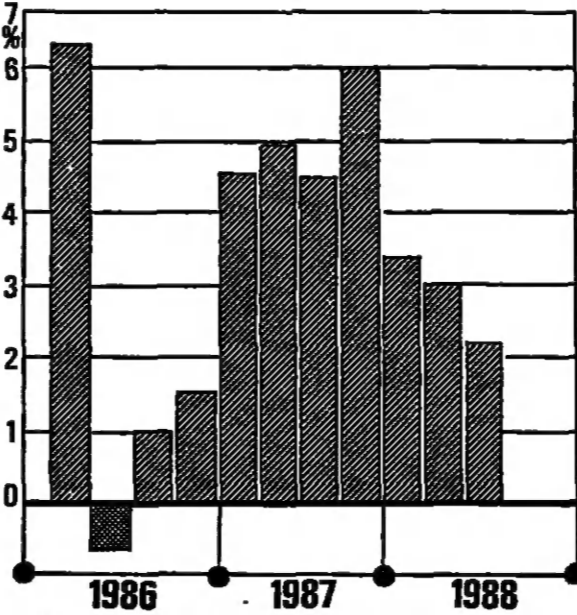
La croissance américaine retombe à 2,2 % au troisième trimestre

L'interprétation des chiffres du département américain du commerce, publiés mercredi 26 octobre, évaluant à 2,2 % la croissance au troisième trimestre, son rythme le plus faible depuis deux ans, n'a pas provoqué d'état d'âme sur les marchés des changes. Le ralentissement apparent de l'activité a été salué par une vive baisse du dollar juste après la publication des statistiques.

Il aura fallu une légère intervention de la Banque du Japon, renforcée par les déclarations du gouverneur Satoshi Sumita selon lesquelles les Etats-Unis ne souhaitent pas une baisse de leur devise, pour apaiser le

s'apprêtait déjà à tester de nouveaux seuils de résistance, 1,70 DM et 125 yens.

Ces réactions, « au premier degré », selon un cambista, reflètent plus l'humeur baissière des marchés qu'une réalité claire. A priori, Washington devrait se féliciter, comme ses partenaires, de voir la machine économique tourner moins vite. Les trois facteurs qui sont à l'origine d'un tassement de la croissance poussent pourtant certains économistes à s'interroger. Selon les estimations du département du commerce, la sécheresse qui s'est abattue sur les Etats-Unis cet été, à elle seule, réduit de 0,6 point la croissance du PNB. La réduction des dépenses publiques militaires, qui a également joué, est un élément



PNB trimestriel américain (croissance au rythme annuel).

mouvement, jeudi 27 octobre. Lors des premiers échanges interbancaires en Europe, le billet vert s'échangeait à 1,7780 DM, après avoir clôturé la veille à New-York à 1,7748 DM et à 126 yens contre 125,67 yens, 6,07 FF contre 6,06 FF. Mais les investisseurs

trop volatil pour indiquer une tendance pour l'avenir. Quant à la déterioration du commerce extérieur, elle n'a rien de réjouissant.

Durant le troisième trimestre, les exportations ont certes augmenté de 10,1% mais les importations, en augmentant de 12,4%, marquent, pour la première fois depuis le début de l'année, le retour vers une évolution jusqu'ici favorable. Cette poussée des achats de produits étrangers semble à nouveau avoir été favorisée par une consommation intérieure qui ne désarme toujours pas. Durant le troisième trimestre, les dépenses des ménages ont augmenté de 3,5% contre 3% durant les trois mois précédents. Quant à l'inflation, si elle reflète partiellement la hausse des prix des produits alimentaires due à la sécheresse, elle reste à un niveau relativement élevé : 4,9%, selon le défateur du PNB, contre 5% durant le deuxième trimestre.

Ce faisceau d'éléments pousse à un certain scepticisme. A Tokyo, M. Sumita a d'ailleurs souligné qu'on ne pouvait conclure un recul des anticipations inflationnistes. Certains analystes prévoient d'autre part un rebond de la croissance pour le dernier trimestre. Ce n'est qu'au fil des mois à venir qu'il sera possible de se faire une opinion. Mais d'ores et déjà, le détail des statistiques du département du commerce rappelle que la prospérité américaine n'est pas aussi saine que le prétend l'administration Reagan.

F. Cr.

Le Japon prévoit une hausse de 17,5% de ses investissements

Les investissements des mille six cent cinquante-neuf principales entreprises japonaises augmenteront de 17,5% au cours de l'année fiscale s'achevant le 31 mars prochain, estime dans son rapport annuel le ministre du commerce international et de l'industrie (MITI). Cette vive croissance est attribuée par le ministère à la forte demande intérieure, à la stabilité des taux de change et au faible niveau des taux d'intérêt.

Les investissements en biens d'équipement devraient progresser de 28,3% dans le secteur manufacturier, ce pourcentage atteignant 54,4% dans la machine-outil et 54,2% dans l'électronique. Le MITI annonce par ailleurs que la production industrielle et minière a augmenté de 0,4% en septembre par rapport à septembre 1987, après avoir connu une augmentation de 2,7% en août.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

AGENCE FONCIÈRE TOURISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

VENTE D'UN COMPLEXE TOURISTIQUE A EL MANSOURAH KILIBIA

L'Agence Foncière Touristique, établissement public à caractère industriel et commercial, met en vente au plus offrant un complexe touristique sis à El Mansourah Kilibia couvrant une superficie de 54 ha et comportant un hôtel de 328 lits en état d'exploitation et autres dépendances.

L'ensemble est destiné à recevoir une station touristique intégrée de 3 450 lits dont 2 490 lits en hôtels et 960 lits en centres d'animation et de loisir.

Les personnes ou sociétés intéressées peuvent retirer le dossier d'appel d'offres dès la parution de cet avis auprès du bureau d'ordre central de l'Agence Foncière Touristique moyennant le paiement de la somme de 100 dinars.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli recommandé au nom de M. le Président Directeur-Général de l'Agence Foncière Touristique, 11, avenue de la Liberté - Tunisie - au plus tard le 30 novembre 1988 portant la mention (à ne pas ouvrir, appel d'offres vente complexe El Mansourah Kilibia).

I.M.M.A

MARCHÉ INTERNATIONAL DE LA FUSION ET DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES

INTERNATIONAL MARKET OF MERGERS AND ACQUISITIONS

• 2 grands colloques
• 14 ateliers
• 1000 m² d'exposition

3-4 NOVEMBRE 1988

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES LA VILLETTE - PARIS

INFORMATIONS, INSCRIPTIONS:
I.M.M.A. 38 5, Rue de Mail 75002 Paris
Tél (1) 42.60.56.88

CLASSE AFFAIRES AMERICAN AIRLINES

PLUS D'ESPACE PLUS DE CONFORT 6 FAUTEUILS PAR RANGÉE ET SEULEMENT UN VOISIN

4 vols quotidiens sans escale au départ de Paris-Orly. Correspondances vers 200 destinations en Amérique du Nord (dont certaines en liaison avec notre partenaire régional American Eagle). Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages ou contactez-nous au (1) 42.89.05.22. En province, contactez notre agent général Loisirs S.A.

Marchés financiers

Michelin « prêt à s'associer » à une contre-offensive sur Epeda

Alors que l'équipementier Valeo et le groupe Chargeurs SA avaient fini par entendre pour prendre le contrôle d'Epeda-Bertrand Fauré, numéro un européen des sièges automobiles, la journée de mercredi 26 octobre a redistribué les cartes, avec l'annonce du retrait, au moins provisoire, de leur OPA conjointe et l'arrivée possible d'un outsider : le groupe Michelin.

Les banques Worms, Lazard Frères, Paribas et Siera ont annoncé à la Société des Bourses françaises qu'elles n'étaient pas en mesure de

deposer l'offre publique d'achat (OPA) conjointe de Valeo et Chargeurs SA. La banque Lazard se serait retirée du jeu. En attendant, l'OPÉ (offre publique d'échange) lancée par Valeo suit son cours jusqu'à un 22 novembre.

M. Richier, PDG d'Epeda, essaie de monter une contre-offensive avec le CCF et plusieurs industriels. L'un d'eux s'est fait connaître : Michelin, qui a précisé dans un communiqué qu'il était « prêt à s'associer à une solution alternative », mais sans en être le « leader ».

Agache et Guinness détiennent la minorité de blocage dans LVMH

Le groupe Agache, que préside M. Bernard Arnault, a annoncé, mercredi 26 octobre, que la société Jacques Rober, holding déteillé avec le britannique Guinness, possède à présent 33,4 % du groupe de luxe et de champagne LVMH, soit la minorité de blocage.

Jacques Rober a porté de 32 % à 33,4 % sa participation dans LVMH par conversion d'obligations et de bons de souscription. Après dilution totale, sa part dans ce groupe atteint 37,8 %, ce qui reste analogue au

pourcentage annoncé à la mi-septembre.

D'autre part, le groupe Agache a indiqué qu'il allait lever par appel au marché 2,4 milliards de francs par le biais d'un nouveau holding dénommé Bon Marché. Ce dernier rassemblera les activités de distribution du groupe (Bon Marché, Belle Jardinière et Conforama) et souscrit à son tour à une augmentation de fonds propres du même ordre (2,4 milliards de francs) de Christian Dior, le holding de M. Arnault dans le luxe.

Bruxelles atteint par le « big bang »

Le ministre des finances belge M. Philippe Maystadt a confirmé, mercredi 26 octobre, devant la Société royale d'économie politique de Belgique que les banques, les compagnies d'assurances et autres établissements financiers vont avoir accès directement aux Bourses de ce pays (le Monde daté 14-15 août).

Les textes de loi sur la dérégulation de la place de Bruxelles qui entraîneront la disparition progressive du monopole des agents de change devraient être soumis au Parlement au printemps prochain. Par ailleurs, ce « big bang » (nom donné à Londres à une réforme semblable) s'accompagnera d'une prochaine informatisation des transactions boursières et d'une nouvelle réglementation des échanges hors Bourse. Dès le mois de novembre devrait démarrer la cotation électronique en continu à la Bourse de Bruxelles, un système déjà utilisé à Toronto et à Paris.

Nabisco rompt les négociations avec son assaillant KKR

La direction de R.R. Nabisco, géant américain de l'agro-alimentaire et du tabac, a indiqué, le 26 octobre, qu'elle avait mis un terme à ses négociations avec la firme d'investissements Kohlberg Kravis Roberts (KKR), qui a lancé son l'entreprise OPA pour un montant de 20 milliards de dollars (plus de 125 milliards de francs). La proposition de KKR « n'est pas dans le meilleur intérêt ni de la société, ni de ses employés, ni des consommateurs », a déclaré le président de Nabisco, M. Ross Johnson. Celui-ci a précisé qu'il poursuivait les négociations avec la banque d'affaires Shearson Lohman Hutton pour « explorer la possibilité de racheter une OPA pour acheter Nabisco ». La direction avait annoncé la semaine dernière son intention de racheter l'ensemble du groupe pour 17 milliards de dollars.

NEW-YORK, 26 octobre

Tassement

La tendance s'est un peu alourdie, mercredi, à Wall Street. Après avoir progressé en début de séance, le marché, petit à petit, a reperçu tout le terrain gagné initialement. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 2 165,18, soit à 8,18 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a lui aussi été négatif. Sur 1 935 valeurs traitées, 814 se sont relevées, 610 ont monté et 511 n'ont pas varié.

Auteur du « Big Board », les investisseurs étaient passablement déçus. Le communiqué émis par le PNB pour la troisième publication. Le résultat (+ 2,2 %) a été très en dessous des prévisions (entre 2,5 % et 4 %). Trop, c'est trop. « Ce n'est plus de la croissance tranquille, cela ressemble à l'annonce d'une récession », disait un gérant de portefeuille. Ce n'était pas l'avis général. Mais le cœur n'y était pas.

L'activité s'est un peu accélérée et 181,55 millions de titres ont changé de mains contre 155,18 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 25 oct.
Alcoa	56 1/8	55 5/8
Amstar	50 1/4	50 1/4
Boeing	66 1/8	66 1/8
Chas. Mackintosh Bank	29 3/8	29 3/8
Eastman Kodak	48 7/8	48 7/8
Exxon	46 1/2	46 1/2
General Electric	44 5/8	44 5/8
General Motors	77 5/8	77 5/8
IBM	123 7/8	123 3/4
I.T.T.	54 1/2	53 3/4
J.P. Morgan	58 1/4	58 1/4
Pfizer	58 1/4	58 1/4
Schlumberger	34 1/8	33 3/4
TRW	44 1/8	43 1/2
U.S. Steel	34 1/2	34 1/2
United States	26 1/8	27 1/4
U.S. X	28 1/8	28 1/8
West Corp.	50 1/8	50 1/8

LONDRES, 26 octobre

Stabilité

Après un départ ferme, les cours des valeurs ont réduit leurs gains mercredi à Londres. L'indice FTSE a été de 2,9 points (+ 0,15 %). L'ambiance demeurait calme avec 481 millions de titres échangés contre 573 millions la veille.

L'ouverture à la hausse de Wall Street après la publication du PNB américain inférieur aux prévisions s'est répercutée sur la bourse londonienne. Consolidated Gold Fields a été stimulé par des rumeurs que l'entreprise minérale aurait vendu sa participation de 29,9 % au groupe minier canadien Noranda. Aux magasins, Sears a également profité de rumeurs d'achat de la compagnie Transocean. Forte progression à la fin de séance. Certains les imputent à la Club Méditerranée. Les valeurs à l'exportation (ICI), les pétroliers (Ultramar), les magasins (Burtons) et ceux à la construction se sont affaiblis. On notait en revanche une certaine irrégularité des secteurs pharmaceutiques (Wellcome, Beecham), électriques (Thorn Emv, Cable and Wireless) et des alimentaires (Northern Foods et United Biscuits). Les fonds d'Etat demeuraient stables ainsi que les mines d'or.

PARIS, 26 octobre

Un prudent attentisme

Très modérée depuis le début de la semaine, la progression des cours s'est encore ralentie mercredi sur Vivienne. La matinée avait connu un pas (+ 0,36 %). La journée devait se poursuivre sur la pointe des pieds. Dans l'après-midi, l'industriel instantané s'est établi à 0,38 % au-dessus de son niveau précédent. D'une façon générale, les belles valeurs de la cote ont maintenu, voire légèrement amélioré, leurs positions.

L'intérêt s'est surtout concentré sur les situations spéciales. Dans un communiqué, la Société des Bourses françaises fait savoir que les banques du « chevalier gris », à savoir les Chargeurs, n'étaient pas en mesure de déposer le projet d'OPA sur Epeda-Bertrand Fauré. La Banque Worms fait toutefois savoir que ce retrait est provisoire. L'offre de Valeo, elle, reste valable. La cotation d'Epeda reprendra le 28 octobre. D'autre part, la cotation de Carnaud fut initialement suspendue à la suite d'un projet de regroupement avec la firme britannique Metal Box.

Troisième affaire : Roussel-Uclaf annonçait en fin de matinée sa décision de retirer du marché français sa filiale Aborvite. Effet psychologique ? L'action Roussel a reculé de 2,5 % mais avec 160 titres échangés. Cette pilule est en fait réservée aux pays en voie de développement.

Pour en revenir au marché français encore sous le charme de la baisse du chômage, l'heure est à l'attente. Sur le parquet, les professionnels assurent que les investisseurs vont attendre les résultats du commerce extérieur français publiés le 27 octobre. S'agissant du PNB américain pour le troisième trimestre, dont le chiffre était lui aussi attendu, il est bon (+ 2,2 %), témoignage de l'absence de danger de surchauffe. La réaction de Wall Street sera intéressante.

Dans l'immédiat, la hausse des taux en Allemagne fédérale préoccupent la Commission. Malgré tout, les obligations et le MATIF sont relativement bien tenus.

TOKYO, 27 oct.

La hausse continue

Troisième séance de hausse, jeudi, au Kabuto-cho. Réamorçage dès le début de la journée, le mouvement s'est poursuivi sans interruption. En fin de matinée, l'indice Nikkeï gagnait 91,65 points. A la clôture, il s'établissait à 27 722,92 avec un volume de 102,32 points (+ 0,37 %).

D'après les professionnels, le marché continue d'être encouragé par la baisse des prix pétroliers et des taux d'intérêt.

L'attention s'est concentrée sur les valeurs à forte capitalisation. Fermés des sidérurgistes, des chantiers navals, des automobiles, des chimiques, des pétroles et des métaux non-ferreux.

Baisse des électriques.

L'activité a encore augmenté et plus de 2 milliards de titres ont changé de mains contre 1,9 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Abei	550	542
Asahi	520	520
Cosun	1250	1300
Fuji Bank	3100	3100
Hosokawa	1000	1000
Mitsubishi Electric	2220	2220
Mitsubishi Heavy	988	1020
Nissan	1660	1660
Toyota Motors	2480	2480

FAITS ET RÉSULTATS

Temoco va racheter plus de 12 % de son capital. — Le groupe d'investissement américain Temoco a annoncé, mercredi 26 octobre, le lancement d'une offre d'achat publique sur 18 millions de son propre capital, soit 12,2 % de son capital. Ce rachat, qui sera financé par la vente de la filiale pétrolière Temoco Oil Co., se fera selon le principe de la méthode « à la hollandaise ». Les actionnaires proposeront un prix unitaire compris entre 50 et 55 dollars et la société fera, selon l'offre, un prix à l'intérieur de cette fourchette pour procéder à son rachat. Cette opération pourrait ainsi s'élever entre 900 et 990 millions de dollars (entre 5,5 et 6 milliards de francs).

Pfizer : accord entre Lafarge-Coppée et Pioneer Concrete Services (Australie). — Le groupe français Lafarge-Coppée et le groupe australien Pioneer Concrete Services vont s'associer pour créer une société de production et de commercialisation de plaques de plâtre en Australie. Cette société, qui sera contrôlée à 60 % par Pioneer et à 40 % par Lafarge-Coppée, assurera le principal marché australien situé sur la côte est à partir de deux usines de plaques de plâtre qui seront construites à Sydney et à Melbourne. La construction de ces deux usines représente un investissement de l'ordre de 80 millions de dollars australiens, soit près de 400 millions de francs.

Stell rachète l'entreprise américaine de nettoyage HPC Chemicals (HPC) pour un prix de 100 millions de dollars (60 mil-

lions de francs environ). Stell précise que HPC (21 000 personnes) assure le nettoyage et l'entretien d'immeubles de bureaux aux Etats-Unis, avec un chiffre d'affaires de 339 millions de dollars (2 320 millions de francs). En 1987, et un bénéfice avant impôt et frais financiers de 12,1 millions de dollars (70 millions de francs environ).

Un analyste américain condamné pour délit d'initié. — Un juge fédéral américain a condamné à trois ans de prison M. Stephen Wang, un ancien analyste de la banque d'affaires Morgan Stanley, pour avoir tiré illégalement profit en Bourse de ses informations d'intérieur. Né à Hong Kong, âgé de vingt-quatre ans, avait plaidé coupable en septembre dernier des accusations et reconnu avoir créé un réseau d'initié avec un homme d'affaires de Taiwan, M. Fred Lee. Il encourait une peine maximum de prison de quinze ans. Criticé aux informations de M. Wang, M. Lee aurait réalisé 19 millions de dollars (116 millions de francs) de bénéfices illégaux et a versé à M. Wang 200 000 dollars.

M. Michel de Rosen chargé des fibres chez Rhône-Poulenc. — M. Michel de Rosen vient d'être nommé directeur général du secteur fibres de Rhône-Poulenc. Agé de trentisept ans, ingénieur des finances, diplômé d'HEC et ancien gérant de l'INA, M. de Rosen a été pendant deux ans le directeur de cabinet de M. Alain Madelin au ministère de l'Industrie avant de rejoindre Rhône-Poulenc en juillet 1988. Antérieurement, il avait déjà effectué une partie de sa carrière (de juin 1962 à mars 1986), à la direction aussi qu'il avait été directeur général de Pharmuka.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P.S.A.	282	282	La Comédie Electra	320	310
Amal & Amal	503	503	La gé. Ire du mois	212	220
Asystel	245	245	Local Investissement	270	275
B.A.C.	267	267	Luxem.	165	165
E. Danahy & Assoc.	570	580	Micro Invest.	248	248
B.I.C.M.	550	550	Metalbox	129	129,80
B.I.P.	628	628	Mitropol Internat.	501	502
Bolton	405	415	Morevaire	131	134
Bolton Technologies	811	820	M.S.M.	560	607
Bolton	1050	1050	M.M.B.M.	231	232
Châles du Lyon	1410	1420	Mohr	710	710
Calsonic	704	704	Novel-Dalme	210	210
Carfil	568	565	On. Gest. Fin.	335	335
C.A.L. (ex R.C.I.)	869	862	P.F.A. S.A.	438	440
C.A.T.C.	136	138	Prud'homme (I. & P.)	405	405
C.D.M.E.	1120	1120	Prud'homme Assurance	405	405
C.F. Exp. Elec.	320	320	Radiolux Fibreopt.	430	50
C.F. Exp. Elec.	782	784	Rand	740	740
C.E.G.P.	220	220	St-Gabriel Ecoblage	1907	1907
C.F.P. Communication	1581	1580	St-Horace Médipon	222	225
C.G.I. Informatique	880	880	S.I.C.P.M.	325	325
Cofin	590	572	St-Pierre	368	403
Cofin	248	244	S.E.P.	520	502
Cofin	936	936	S.E.P.	1479	1479
Cofin	542	532	S.E.P.	1310	1310
Dalby	180	179	S.M.T. Soud.	308	308
Dantrol	1070	1088	Stalder	976	977
Dantrol	1050	1100	Sudis	371	371
Dantrol	399	403	Sudis	291	291
Dantrol	1048	1041	TR	168	168
Dantrol	1010	1110	Union Financ. de Fr.	417	420
Dantrol	28	28	Valeurs de France	338	338
Dantrol	238	230			
Dantrol	238	237			
Dantrol	442	433			
Dantrol	221	218			
Dantrol	101	109			
Dantrol	181	183			
Dantrol	403	403			

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 26 octobre 1988

VALEURS	PRIX exterieur	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre dernier	Mars dernier	Décembre dernier	Mars dernier
Acor	560	12,15	-	-	-
OGE	368	50,50	63	5,56	12
EN-Aquitaine	27	-	-	-	-
Lafarge-Coppée	1400	65	108	-	-
Nichelin	180	18,30	25,80	4,20	9,10
Nigali	1645	75	110	-	-
Paribas	480	28	44	27	-
Peugeot	1280	56	100	53	-
Saint-Gobain	560	21	35	22	-
Société générale	570	16,50	32	45	-
Thomson-CSF	180	26	34	3	7,40

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 26 oct. 1988
Nombre de contrats : 55 744.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,50	106,15	105,40
Précédent	106,10	105,70	105

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 88	Mars 89	Déc. 88	Mars 89
102	4,46	4,22	0,25	0,01

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,07 F ↓			
La baisse du dollar s'est poursuivie, jeudi 27 octobre, sur tous les marchés internationaux. A Tokyo, où la Banque centrale japonaise est intervenue pour la première fois depuis six mois, le dollar vert est tombé à son plus bas niveau depuis juin. A Paris, il a coté 6,0725 F (contre 6,0910 F la veille). Les opérateurs attendent les chiffres du commerce extérieur pour septembre dont on dit qu'ils seraient moins mauvais qu'un août.			
FRANCFORT	26 oct. 27 oct.	PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87)	
Dollar (en DM)	1 7951 1 770	Valeurs françaises	
TOKYO	26 oct. 27 oct.	Valeurs étrangères	
Dollar (en yen)	126,80 125,90	Indice général CAC	
MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)		Indice CAC 40	
Paris (27 oct.)	734/778	Indice CAC 100	
New-York (25 oct.)	83/84 1/4	Indice OMF 50	
NEW-YORK (Indices Dow Jones)			
Industrielles			
LONDRES (Indices & Financial Times)			
Industrielles			
Mines d'or			
Fonds d'Etat			
TOKYO			
Nikkei Dow Jones			
Indice général			

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS	DEUX MOIS		SIX MOIS	
		Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
SE-U	6,069	6,0790	- 30 - 15	- 65 - 40	- 170 - 90
Scm	5,0563	5,0647	- 122 - 88	- 235 - 198	- 388 - 292
Yen (100)	4,8231	4,8278	+ 141 + 169	+ 272 + 312	+ 832 + 946
DM	3,4159	3,4197	+ 76 + 96	+ 160 + 185	+ 499 + 566
Ffs (100)	3,6235	3,6285	+ 61 + 73	+ 116 + 137	+ 392 + 446
FS	16,2819	16,3172	+ 51 + 57	+ 118 + 137	+ 352 + 371
L (1 000)	4,8272	4,8322	+ 138 + 145	+ 275 + 293	+ 596 + 668
F. Franc.	4,5888	4,5881	- 140 - 165	- 273 - 238	- 728 - 632
	10,6441	10,6659	- 368 - 318	- 759 - 677	- 1208 - 1043

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U	4 5/8	4 7/8	5 1/4	5 1/4	5 7/8	6 1/4	6 1/4	6 3/4
DM	4 5/8	4 7/8	5 1/4	5 1/4	5 7/8	6 1/4	6 1/4	6 3/4
FR	7 1/8	7 5/8	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 3/4	7 1/2
FR (100)	4 3/4	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
FS	3 3/8	3 5/8	3 7/8	3 9/8	3 7/8	3 9/8	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10 3/4	11 1/4	11 1/4	11 3/8	11 3/8	11 3/8	11 1/8	11 1/2
L (100)	11 1/4	11 1/4	11 15/16	12 1/8	12 1/8	12 1/8	12 1/8	12 1/4
F. Franc.	7 3/4	8 1/4	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8

Ces courants pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMPAGNIE FINANCIÈRE ROUDIÈRE

Au 30 juin 1988, le chiffre d'affaires consolidé s'élevait à 760 233 000 F, contre 810 849 000 F au titre du premier semestre 1987, et le résultat consolidé fait apparaître une perte de 60 925 000 F.

Cette baisse du chiffre d'affaires et du résultat traduit, en particulier, la dégradation de l'activité de la filiale allemande Margraf, la prise en compte

de la fermeture définitive de la société Masarel (activité coton), dont l'arrêt sera effectif à fin octobre 1988, ainsi que des provisions complémentaires sur certaines catégories de stocks.

Cette évolution défavorable enregistrée au cours du premier semestre 1988 n'est toutefois pas de nature à remettre en question la position du Groupe Roudière sur le marché européen du tissu de laine pour l'habillement.

La compagnie financière DUMENIL-LEBLE, présidée par M. Jacques Leterre, a fondé sa politique en matière de participations sur trois principes : la recherche de synergies actives avec les autres métiers du groupe, notamment la gestion d'actifs ; des liens privilégiés et personnalisés avec les dirigeants et les équipes des sociétés dont DUMENIL-LEBLE détient une part du capital ; enfin une véritable association à l'évolution stratégique de ces sociétés. Ces critères impliquent des participations stables d'un montant significatif d'environ 20 %.

Pour les participations ne répondant pas à ces critères, DUMENIL-LEBLE s'attache, dans un souci d'utilité



CANAL + DE PROGRESSION

Le chiffre d'affaires consolidé, arrêté à fin septembre 1988, s'élevait à 3,22 milliards de francs contre 2,45 milliards de francs pour la période correspondante de 1987, soit une augmentation de 31,5 %. Dans ce total, le chiffre d'affaires des filiales représente 2,4 % contre 0,6 % en 1987.

A la fin septembre 1988, le nombre d'adhésions individuelles acquies s'élevait à 2,41 millions, soit une progression nette de 340 000 adhésions par rapport à fin décembre 1987.

Pour toute information contacter : CANAL + - Claude Ravilly (1) 45-33-74-74 : Sophie Beaupère

سكوا من الأصيل

سكوا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 26 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 33

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and various stock indices.

Comptant (réaction)

SICAV (réaction)

26/10

Comptant and SICAV tables listing various financial instruments, their values, and market reactions.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for exchange rates and gold market prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

BULLETIN D'ABONNEMENT

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - * : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 L'histoire tchécoslovaque réévaluée à petits pas. 4 La guerre civile et la famine dans le sud du Soudan. 5 Sri-Lanka : les extrémistes cinghalais terrorisent les populations du Sud. 6 Salvador : l'extrême-droite se comporte comme... si elle était déjà au pouvoir.	8 Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 9 Les élections municipales. DÉBATS 2 « N'oublions pas les prisonniers », par A. Farge, M. Perrot et G. Soulier : « Démocratie et confrontation », par M. Prigent.	12 et 14 Le retrait du marché de la pilule abortive RU 486. 15 M. Dintilhac directeur de l'administration pénitentiaire. 28 Sports.	38 Cinéma : quatre films de Krzysztof Kieślowski. — Musique : Rostropovitch reçu à l'Académie des beaux-arts. 39 Théâtre : le Retour au désert, de Bernard-Marie Koltès à Hambourg. 18 Communication : le lancement du satellite TDF 1.	42 Fusion franco-britannique dans l'emballage. 43 Le gouvernement adopte des mesures de sécurité routière. 44 La conférence de Lomé. 45 Une déclaration de M. Jean-Pierre Solson. 46-47 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 18 Campus 28 Carnet 28 Loto, Loterie 28 Météorologie 41 Mots croisés 41 Radio-Télévision 41 Spectacles 40	• Chaque matin : le mini-journal de la rédaction JOUR • ENA : résultats vendredi après-midi EXC 36-15 tapez LEMONDE • La Bourse en direct, les portefeuilles, les commentaires du Monde. 36-16 tapez LMBOURSE

AFRIQUE DU SUD : les élections municipales

- Le parti au pouvoir résiste à la poussée de l'extrême droite
- Le taux de participation des Noirs demeure faible

JOHANNESBURG de notre correspondant.

Dans l'ensemble, les élections municipales du mercredi 26 octobre ont confirmé les tendances qui s'étaient dégagées du scrutin législatif du 6 mai 1987. Le Parti national au pouvoir a, certes, perdu un peu de terrain mais a bien résisté à la poussée de l'extrême droite, qui est loin d'obtenir les succès escomptés, principalement dans la province du Transvaal. Les libéraux du PFP (Parti fédéral progressiste) sont toujours sur le déclin et ont échoué dans leur prise de contrôle de Johannesburg, où les nationalistes remportent pour la première fois la majorité.

Pour ce qui concerne le deuxième enjeu de cette consultation, le taux de participation des Noirs, les résultats définitifs n'étaient pas encore connus jeudi en fin de matinée. Il semble toutefois que le chiffre de 20,7 % enregistré lors du scrutin de 1983 sera amélioré et devrait atteindre, voire dépasser, les 30 % jugés « satisfaisants » par le pouvoir. Il s'agit d'un succès tout à fait relatif, principalement dans les grandes townships. A Soweto, par exemple, le taux de participation est de 11,5 % contre 10,7 % en 1983.

D'une manière générale, le régime nationaliste a fait mieux que limiter les dégâts dans l'électorat blanc, et il estime qu'il a obtenu un mandat de la part des Noirs, même si celui-ci est bien fragile et d'une portée contestable. « Le gouvernement est satisfait », a déclaré M. Chris Hani, ministre du développement constitutionnel et du plan ; un pourcentage significatif s'est prononcé en faveur d'une évolution pacifique. Ces gens (les Noirs), a-t-il ajouté, ont démontré que les structures constitutionnelles, en cours d'évolution, sont acceptables pour eux... La participation noire au plus haut niveau [de l'exécutif] va devenir une réalité.

En fait, un million et demi de Noirs étaient conviés à se rendre aux urnes. Plus de la moitié des circonscriptions n'avaient, soit aucun candi-

dat, soit un seul, qui a été automatiquement élu. Si la participation a été de 30 % environ, cela signifie que cinq cent mille personnes ont déposé un bulletin, soit 2 % de l'ensemble de la population noire estimée à vingt-cinq millions. Seule une partie des Noirs urbanisés avaient la possibilité de voter. Les ressortissants des homelands et les habitants des zones rurales étaient exclus.

Chez les Blancs, le taux de participation semble avoir été particulièrement élevé pour un scrutin municipal. Il est vrai que l'enjeu était plus national que local. La campagne a surtout été axée sur les thèmes de la sécurité et de la réforme du Group Areas Act, le texte qui définit le lieu d'habitation en fonction de la couleur de la peau. Chaque parti revendiquait une meilleure protection pour les citoyens, d'autant que septembre et octobre ont été marqués par une vague d'attentats sans précédent, cinquante et un au total, soit pratiquement un par jour, ayant causé la mort de quatre personnes. De son côté, le Parti conservateur, en prévoyant le retour à un apartheid pur et dur, a joué sur le réflexe de peur et de perte d'identité des Afrikaners.

Contrairement à ce que désirent son leader, M. Andries Treurnicht, le raz de marée espéré ne s'est pas produit. Cette formation, née d'une scission du Parti national en 1982, n'a pas rafié les trois quarts des villes de la province du Transvaal, la plus peuplée et la plus riche, mais seulement la moitié. Le Parti conservateur a échoué à Pretoria, la capitale. Il n'a pas fait le score attendu dans la province de l'Etat libre d'Orange. Il n'a pas réalisé la percée escomptée dans la région ouest de Johannesburg. Ses gains se situent dans les zones rurales et dans la partie industrielle orientale de Pretoria et de Johannesburg.

Le Parti national a remporté une victoire décisive à Johannesburg et a conquis la majorité dans la deuxième ville de la province du Natal, Pietermaritzburg. Après quarante ans d'exercice sans partage du pouvoir, il reste, comme il se définit lui-même, « le parti du milieu de la route ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

• M. Waldheim en Syrie, au Koweït et en Turquie. — Le président autrichien devait entamer, jeudi 27 octobre, une visite officielle en Syrie, la première d'un chef d'Etat autrichien dans ce pays. M. Kurt Waldheim doit se rendre ensuite au Koweït, puis en Turquie pour une visite privée. Ce voyage du chef de l'Etat à l'étranger, alors qu'il est déclaré persona non grata par les Etats-Unis, est le premier depuis sa visite en Jordanie en juillet 1987.

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1988 a été tiré à 515 070 exemplaires

Nouvelle incertitude de la Cinq en matière de films érotiques

M^{me} Catherine Tasca propose le retour au carré blanc

La diffusion à 20 h 30 d'un film érotique a de nouveau fait l'objet, cette semaine, d'une partie de bras de fer entre la Cinq et la CNCL, laquelle a mis solennellement la chaîne « en demeure » de renoncer à la programmation, jeudi 27 octobre en début de soirée, de « Jeux érotiques de nuit », de Roger Vadim.

Mécontente de voir se reproduire le même processus que la semaine passée pour le film « Joy », dont le Conseil d'Etat avait ordonné une diffusion plus tardive, la CNCL s'alarme de la volonté affichée par la Cinq d'instaurer un rendez-vous érotique. « Nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire d'aller à nouveau vers le juge », déclarait mercredi le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, estimant que « l'attitude consistant à faire systématiquement des contentieux n'est pas une attitude de professionnels ». Il rappelait également que « les problèmes de programmation de films de cinéma » seraient inclus dans le bilan de la Cinq dressé par la commission le 1^{er} décembre.

De son côté, M^{me} Daisy de Galard, chargée des programmes à la CNCL, s'est défendue d'une attitude de censeur. « Mais il est de notre devoir de protéger l'enfance. Et nous trouvons dangereuse cette

attitude de rassemblement. Aucun pays d'Europe ne programme ce type de film à 20 h 30. » Dans un communiqué, publié mercredi soir, la Cinq a annoncé sa décision de reporter la diffusion du film litigieux et de le remplacer à 20 h 30 par le film « Trauma », de Dan Curtis.

A l'Assemblée nationale, répondant à une question de M. François d'Anbert (UDF-Mayenne), inquiète de la multiplication des scènes de violence ou de pornographie à la télévision, M^{me} Catherine Tasca, ministre délégué chargée de la communication, a affirmé, pour sa part, mercredi 26 octobre, que le gouvernement n'entendait pas se désintéresser de la question : « Nous ne resterons pas les bras ballants » devant ces appels « aux ressorts les moins raisonnés et les moins respectables de notre société ».

Mettant en cause les diffuseurs concernés, M^{me} Tasca a indiqué que « le gouvernement usera s'il le faut de son pouvoir réglementaire » et annoncé trois propositions : une programmation « aussi tardive que possible » des films comportant des scènes de violence et d'érotisme, le retour au carré blanc et l'obligation pour les opérateurs, de mentionner très clairement que tel ou tel film fait l'objet d'une limitation d'âge.

Sur le vif

Aux armes, citoyennes !

Quand j'ai entendu ça, hier, le nict à la pilule du lendemain, j'ai cru tomber par terre. Enfin, c'est pas possible, ils ont perdu la tête, les mecs. On ne peut pas les laisser nous faire ça. On ne peut pas les autoriser à nous insérer quoi que ce soit, vous m'entendez, les filles, quoi que ce soit ! Encore moins de décider si nous voulons les mettre au monde ou pas. De quoi ils se mêlent, ces curés, ces lobbysistes, ces industriels — je voudrais bien savoir combien il y a de femmes parmi eux, — qui se permettent d'exiger que nous continuions à interrompre une grossesse non désirée dans les siffres et les souffrances.

Nou, mais réfléchissez trente secondes, c'est complètement dingue ! Alors, on a le droit de se faire charcuter ou aspirer un fœtus de un, deux et même trois mois, avec la bénédiction de la Sécu, et on a pas le droit d'empêcher un œuf à peine fécondé de se fixer sur la paroi de l'utérus ? Et on a le droit d'avaler tous les jours de notre vie, entre quinze ans et cinquante-cinq ans, un cocktail hormonal stérilisant absolument contre nature... Pourquoi nous et pas vous, messieurs, on peut savoir ?

On a aussi le droit de se mutiler en se laissant poser à demeure un stérilet dans le vagin. Rien que de l'enseignement pour eux, ils en frémissent d'horreur, les hommes !

Et ça, quelle que soit la fréquence de nos rapports sexuels. Même si — et c'est un véritable phénomène de société — nos partenaires se font plus rares ou plus distants. Et on a pas le droit de prendre le RU 486. Une fois, une seule, sous contrôle médical en plus ! Et sans aucun effet secondaire. Toutes celles qui l'ont déjà utilisé peuvent en témoigner. Sans parler des 700 000 malheureuses qui crèvent chaque année, de par le monde, percées à mort par des tringles à rideau ou par des aiguilles à tricoter.

Ecoutez-moi bien, les femmes ! Ce n'est pas un cri d'indignation que je lance, là, aujourd'hui. C'est un appel à la révolte. Pas question d'accepter ça. Il faut se battre. A armes égales. Le boycottage de leurs produits, à ces laboratoires de croûtes, c'est à nous de le déclencher. En force. C'est ça que nous sommes, une force. Une force énorme, concernée, motivée et bafouée. Utilisons-la. C'est aujourd'hui ou jamais !

CLAUDE SARRAUTE.

Commerce extérieur en septembre : 300 millions d'excédents

Le commerce extérieur de la France a été déficitaire de 3 milliards de francs, en données brutes, en septembre. Mais, après corrections des variations saisonnières, la balance commerciale est excédentaire de 300 millions. Ce résultat est une très nette amélioration après le déficit catastrophique d'août (8,9 milliards en données corrigées).

Des criquets pèlerins ont traversé l'Atlantique

Pour la première fois de l'histoire connue des acridiens, des criquets pèlerins (*Schistocerca gregaria*) semblent avoir réussi à traverser l'Atlantique. Partis forcément d'Afrique occidentale, signalés vers le 5 octobre par des bateaux au-dessus de l'Atlantique, ils sont arrivés en Amérique après avoir parcouru quelque 4 500 kilomètres. Depuis le 13 octobre, on les a

signalés, en effet, dans les îles de Trinidad, de Grenade, de Saint-Vincent, de la Barbade, de Sainte-Lucie, de la Martinique, de la Dominique, de la Guadeloupe, d'Antigua, et de Porto-Rico, et même en Guyane française.

En apprenant cette arrivée surprenante, les spécialistes ont d'abord été incrédules. Quelques bestioles ramassées dans les Antilles françaises ont été envoyées pour identification, le 15 octobre, au PRIFAS de Montpellier... où elles n'étaient toujours pas arrivées le 26 octobre.

Mais il semble bien que des criquets pèlerins sont effectivement arrivés dans l'arc des Antilles, sans doute poussés par le cyclone tropical Joan, qui traversait à ce moment-là l'Atlantique. Le FAO (Food and Agriculture Organization des Nations unies) a dépêché un expert et elle vient de publier un bulletin confirmant la nouvelle.

Les spécialistes, pourtant, ne sont pas trop inquiets. Certes, les criquets pèlerins ont trouvé dans les Antilles de quoi se nourrir, mais les biotopes locaux ne sont pas favorables à leur reproduction. Celle-ci exige, en effet, un air chaud et sec, ainsi qu'un sol humide et salé, ce qui existe dans les fonds d'oueds des zones arides ou semi-arides des pourtours du Sahara. Mais ce qui est très différent des milieux antillais.

Tout changerait si les criquets pèlerins réussissaient à atteindre les déserts de l'ouest de l'Amérique du Nord. Mais de telles migrations sont peu probables.

Y. R.

Les perturbations se poursuivent dans la distribution du courrier

A Paris, la situation était redevenue normale jeudi 27 octobre, à la RATP mais des grèves des transports en commun affectent Nantes, depuis huit jours, ainsi que Lyon, Saint-Etienne et Mulhouse. Le 26 octobre, le mot d'ordre de grève de quatre heures de la CGT a été peu suivi (5 % de grévistes en moyenne) et n'a pas entraîné de perturbations pour les usagers.

Aux PTT, la situation reste tendue dans quelques centres de tri. Les mouvements de grève se poursuivaient à Lille-Leszennes, à Issy-les-Moulineaux (68,4 % de grévistes en fin de journée le 26 octobre et 54 % pendant la nuit) et à Nancy (69 % de grévistes pendant la nuit), ville où de recette principale des postes a été également affectée (29 % de grévistes). A Sotteville-Rouen (Seine-Maritime), où l'activité avait repris le 24 octobre au soir, environ soixante-quinze agents ont occupé les locaux de leur centre de tri dans la soirée du 26 octobre. Les discussions portaient sur la titularisation de treize auxiliaires.

(Publicité)

160 Traitements Texte chez Duriez

de 3990 F à 23000 F ttc

- Choix facile : 2 Micros Portables : Philips, Brother • 3 Machines à écrire de bureau avec écran 25 lignes : Brother, Canon, IBM • 3 Micros spécialisés traitement de texte Amstrad • 4 Gammes de micros compatibles PC ou AT : Sanyo, Amstrad • Conseils d'experts gratuits • 14 imprimantes à matricielle ou à laser.
- Prix Charter : Duriez vous rembourse la différence si vous trouvez moins cher à Paris, à service égal, dans le mois qui suit votre achat.
- Formation : Par centres agréés formation permanente.
- Maintenance-cadent : Dépannage gratuit à domicile sous 1 à 4 j. pendant un an pour Sanyo 16+ 17+, Amstrad PC1512, PC1640; 6 mois pour Brother EM1000, Canon AP850.
- Crédit : Immédiat Cetelem sous réserve d'acceptation du dossier.

3, R. La Boétie (8^e) et toujours 112-132 Bd St-Germain, 6^e (Odéon)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 octobre

Léger repli

La Bourse de Paris adoptait une attitude prudente jeudi durant la matinée dans l'attente de la publication du déficit commercial français de septembre. L'indicateur instantané perdait 0,26 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient les Talc de Luzenac (+ 4,16 %), Fichet (+ 4,1 %), LVMH (+ 3 %) et Carnaud (+ 2 %). En baisse, on notait Locafrance (- 3,6 %), Luchaire (- 3,4 %) et Nord-Est (- 3,3 %).

LE VIN :
Pratique de dégustation
CLAIR ET PRATIQUE
FACILE POUR MEUX COMPRENDRE LE VIN, IL FAIT DÉJÀ L'UNANIMITÉ DES PROFESSIONNELS DU VIN.

Pour tout connaître SUR LE VIN et répondre à toutes les questions que vous vous posez... par J.-C. BUFFIN, ingénieur agronome et œnologue.

(Publicité)

Il est « dans le lit » depuis 50 ans...

Pendant ce demi-siècle, des dizaines de milliers de Parisiens à la recherche d'un bon lit ou d'un bon canapé convertible lui ont rendu visite ; il a su les conseiller pour qu'ils se réveillent détendus et dispos ; il a éliminé toutes les fabrications médiocres ; il a repoussé les propositions de vendre du « pas cher », de faire de faux rebais... Vous savez maintenant pourquoi M. Capérou (et toute son équipe) sont les interlocuteurs privilégiés des dormeurs délicats. Pour acheter une literie en confiance, allez 37, avenue de la République (11^e), M^{me} Parmentier, 43.57.46.35.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

- Le modèle allemand au bout du rouleau
- Dossier : les marchés communs du tiers monde

SCIENCE & VIE ÉCONOMIE COMPRENDRE POUR AGIR

L'assassinat de J. F. Kennedy

La piste marseillaise s'effondre...

Les « révélations » de la chaîne de télévision britannique ITV sur l'assassinat de John Kennedy se sont effondrées mercredi 26 octobre. Le ministre de la défense a en effet confirmé qu'au moment de l'attentat, en novembre 1963, Sauveur Pironi, l'un des truands marseillais accusés par Steve Rivel, l'auteur de l'enquête d'ITV, qui doit également paraître sous forme de livre chez Pion-Presses de la Cité, effectuait bien son service militaire sur un dragueur de mines basé à Toulon.

Le deuxième accusé, Joseph Bocognani, purgéait au même moment, selon le ministère de la justice, une peine de prison aux Baumettes, à Marseille.

Quant au troisième, Lucien Sari, tué en 1972 au Mexique au cours d'un accrochage avec la police, il résidait à Marseille. Officiellement docteur, il était en congé maladie, selon le Provençal, après la perte d'un œil.

A B C D E F G

سكوا من الأمل